

B  
42  
V62



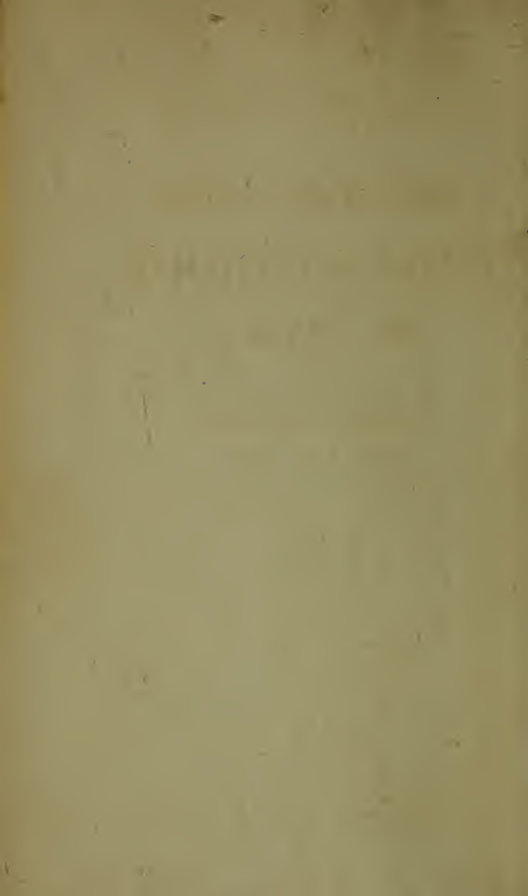
TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Gift of  
Prof. E. C. Bolles,  
April, 1904.  
47878.









DICTIONNAIRE  
PHILOSOPHIQUE

DE VOLTAIRE.

---

TOME ONZIEME.

LETT. LOI.—ORD.

PHILOSOPHY  
DICTIONARY

OF  
THE  
ARTS  
AND  
MISCELLANEOUS  
WORDS

BY  
JOHN  
WALTON

OF  
THE  
UNIVERSITY OF  
OXFORD

LONDON  
PRINTED BY  
R. CLAY AND COMPANY



1854

Printed and Published by R. CLAY AND COMPANY, BUNGAY, SUFFOLK.

DICTIONNAIRE  
PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT RÉUNIS  
LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPEDIE,  
L'OPINION EN ALPHABET,  
LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,  
ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE  
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.

TOME ONZIEME.

---

ÉDITION STÉRÉOTYPE  
D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.

---



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES  
DE P. DIDOT L'AINÉ ET DE FIRMIN DIDOT.

1816.

UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
PHILOSOPHY  
DEPARTMENT OF PHILOSOPHY  
540 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILL. 60637

PHILOSOPHY  
DEPARTMENT

TUFTS COLLEGE  
LIBRARY.

47873

UB  
42  
V62

PHILOSOPHY

UNIVERSITY OF CHICAGO  
PHILOSOPHY

# DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

---

## SUITE DE LA LETTRE L.

### LOI NATURELLE.

#### DIALOGUE.

B. QU'EST-CE que la loi naturelle ? (1)

A. L'instinct qui nous fait sentir la justice.

B. Qu'appellez-vous juste et injuste !

A. Ce qui paraît tel à l'univers entier.

B. L'univers est composé de bien des têtes. On dit qu'à Lacédémone on applaudissait aux larcins, pour lesquels on condamnait aux mines dans Athènes.

A. Abus de mots, logomachie, équivoque ; il ne pouvait se commettre de larcin à Sparte, lorsque tout y était commun. Ce que vous appelez *vol* était la punition de l'avarice.

B. Il était défendu d'épouser sa sœur à Rome. Il était permis chez les Égyptiens, les Athéniens et

---

(1) Ce dialogue est tiré presque en entier des entretiens entre A, B, C, Dialogues, tome I.

même chez les Juifs, d'épouser sa sœur de père. Je ne cite qu'à regret ce malheureux petit peuple Juif, qui ne doit assurément servir de règle à personne, et qui ( en mettant la religion à part ) ne fut jamais qu'un peuple de brigands ignorans et fanatiques. Mais enfin, selon ses livres, la jeune Thamar, avant de se faire violer par son frère Ammon, lui dit : « Mon frère, ne me faites pas de sottises, mais de-  
« mandez-moi en mariage à mon pere, il ne vous re-  
« fusera pas. »

A. Lois de convention que tout cela, usage arbitraire, modes qui passent; l'essentiel demeure toujours. Montrez-moi un pays où il soit honnête de me ravir le fruit de mon travail, de violer sa promesse, de mentir pour nuire, de calomnier, d'assassiner, d'empoisonner, d'être ingrat envers son bienfaiteur, de battre son père et sa mère quand ils vous présentent à manger.

B. Avez-vous oublié que Jean-Jacques, un des pères de l'Eglise moderne, a dit que : « Le premier qui  
« osa clorre et cultiver un terrain fut l'ennemi du  
« genre humain, qu'il fallait l'exterminer, et que les  
« fruits sont à tous, et que la terre n'est à per-  
« sonne ? » N'avons-nous pas déjà examiné ensemble cette belle proposition si utile à la société ?

A. Quel est ce Jean-Jacques ? ce n'est assurément ni Jean-Baptiste, ni Jean l'évangéliste, ni Jacques le majeur, ni Jacques le mineur ; il faut que ce soit quelque Hun, bel-esprit, qui ait écrit cette impertinence abominable, ou quelque mauvais plaisant *bufo magro* qui ait voulu rire de ce que le monde entier a de plus sérieux. Car, au lieu d'aller gâter le

terrain d'un voisin sage et industrieux ; il n'avait qu'à l'imiter ; et chaque pere de famille ayant suivi cet exemple , voilà bientôt un très joli village tout formé. L'auteur de ce passage me paraît un animal bien insociable.

B. Vous croyez donc qu'en outrageant et en volant le bon homme qui a entouré d'une haie vive son jardin et son poulailler , il a manqué aux devoirs de la loi naturelle ?

A. Oui , oui , encore une fois , il y a une loi naturelle ; et elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui , ni à s'en réjouir.

B. Je conçois que l'homme n'aime et ne fait le mal que pour son avantage. Mais tant de gens sont portés à se procurer leur avantage par le malheur d'autrui ; la vengeance est une passion si violente , il y en a des exemples si funestes ; l'ambition plus fatale encore a inondé la terre de tant de sang , que lorsque je m'en retrace l'horrible tableau , je suis tenté d'avouer que l'homme est très diabolique. J'ai beau avoir dans mon cœur la notion du juste et de l'injuste ; un Attila que S. Léon courtise , un Phocas que S. Grégoire flatte avec la plus lâche bassesse , un Alexandre VI souillé de tant d'incestes , de tant d'homicides , de tant d'empoisonnemens , avec lequel le faible Louis XII , qu'on appelle *bon* , fait la plus indigne et la plus étroite alliance ; un Cromwell dont le cardinal Mazarin recherche la protection , et pour qui il chasse de France les héritiers de Charles I , cousins germains de Louis XIV , etc. etc. cent exemples pareils , dérangent mes idées , et je ne sais plus où j'en suis.

A. Eh bien , les orages empêchent-ils que nous ne jouissions aujourd'hui d'un beau soleil ? Le tremblement qui a détruit la moitié de la ville de Lisbonne empêche-t-il que vous n'avez fait très commodément le voyage de Madrid ? Si Attila fut un brigand , et le cardinal Mazarin un fripon , n'y a-t-il pas des princes et des ministres honnêtes gens ? N'a-t-on pas remarqué que dans la guerre de 1701 , le conseil de Louis XIV était composé des hommes les plus vertueux ; le duc de Beauvilliers , le marquis de Torci , le maréchal de Villars , Chamillart enfin qui passa pour incapable , mais jamais pour un mal-honnête homme ? L'idée de la justice ne subsiste-t-elle pas toujours ? C'est sur elle que sont fondées toutes les lois. Les Grecs les appelaient *filles du ciel* , cela ne veut dire que filles de la nature.

N'avez-vous pas des lois dans votre pays ?

B. Oui , les unes bonnes , les autres mauvaises.

A. Où en auriez-vous pris l'idée , si ce n'est dans les notions de la loi naturelle que tout homme a dans soi , quand il a l'esprit bien fait ? il faut bien les avoir puisées là , ou nulle part.

B. Vous avez raison , il y a une loi naturelle ; mais il est encore plus naturel à bien des gens de l'oublier.

A. Il est naturel aussi d'être borgne , bossu , boiteux , contrefait , mal-sain ; mais on préfère les gens bien faits et bien sains.

B. Pourquoi y a-t-il tant d'esprits borgnes et contrefaits ?

A. Paix. Mais allez à l'article *Toute-Puissance*.

## LOI SALIQUE.

Celui qui a dit que la loi salique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes, par l'aumônier de Pharamond, au dos de la donation de Constantin, pourrait bien ne s'être pas trompé.

C'est la loi fondamentale de l'empire français, disent de braves jurisconsultes. Le grand Jérôme Bignon, dans son livre de l'Excellence de la France, dit (1) que cette loi vient de la loi naturelle selon le grand Aristote, parceque « dans les familles c'était « le père qui gouvernait, et qu'on ne donnait point « de dot aux filles, comme il se lit des père, mère et « frères de Rebecca. »

Il assure (2) que le royaume de France est si excellent, qu'il a conservé précieusement cette loi recommandée par Aristote et par l'ancien Testament. Et pour prouver cette excellence de la France, il remarque que l'empereur Julien trouvait le vin de Surène admirable.

Mais, pour démontrer l'excellence de la loi salique, il s'en rapporte à Froissard selon lequel « les « douze pairs de France dient que le royaume de « France est de si grande noblesse, qu'il ne doit mie « par succession aller à femelle. »

On doit avouer que cette décision est fort incivile pour l'Espagne, pour l'Angleterre, pour Naples,

---

(1) Pages 288 et suiv. — (2) Page 9.

pour la Hongrie , sur - tout pour la Russie qui a vu sur son trône quatre impératrices de suite.

Le royaume de France est de grande noblesse ; d'accord : mais celui d'Espagne , du Mexique et du Pérou est aussi de grande noblesse ; et grande noblesse est aussi en Russie.

On a allégué qu'il est dit dans la sainte Ecriture que « les lis ne filent point : » on en a conclu que les femmes ne doivent point régner en France. C'est encore puissamment raisonner : mais on a oublié que les léopards , qui sont ( on ne sait pourquoi ) les armoiries d'Angleterre , ne filent pas plus que les lis qui sont ( on ne sait pourquoi ) les armoiries de France. En un mot , de ce qu'on n'a jamais vu filer un lis , il n'est pas démontré que l'exclusion des filles soit une loi fondamentale des Gaules.

#### DES LOIS FONDAMENTALES.

La loi fondamentale de tout pays est qu'on sème du blé , si l'on veut avoir du pain ; qu'on cultive le lin et le chanvre , si l'on veut avoir de la toile ; que chacun soit le maître dans son champ , soit que ce champ appartienne à un garçon ou à une fille ; que le Gaulois demi-barbare tue tout autant de Francs , entièrement barbares , qui viendront des bords du Mein , qu'ils ne savent pas cultiver , ravir ses moissons et ses troupeaux ; sans quoi le Gaulois deviendra serf du Franc , ou sera assassiné par lui.

C'est sur ce fondement que porte l'édifice. L'un bâtit sur fondement sûr un roc , et la maison dure : l'autre sur du sable , et elle s'écroule. Mais une loi

fondamentale, née de la volonté changeante des hommes, et en même temps irrévocable, est une contradiction dans les termes, un être de raison, une chimère, une absurdité : qui fait les lois peut les changer. La bulle d'or fut appelée loi fondamentale de l'empire. Il fut ordonné qu'il n'y aurait jamais que sept électeurs tudesques, par la raison péremptoire qu'un certain chandelier juif n'avait eu que sept branches, et qu'il n'y a que sept dons du S. Esprit. Cette loi fondamentale fut qualifiée d'éternelle par la toute-puissance et certaine science de Charles IV. Dieu ne trouva pas bon que le parchemin de Charles prit le nom d'éternel. Il a permis que d'autres empereurs germains, par leur toute-puissance et certaine science, ajoutassent deux branches au chandelier, et deux présens aux sept dons du S. Esprit. Ainsi les électeurs sont au nombre de neuf.

C'était une loi très fondamentale que les disciples du Seigneur Jésus n'eussent rien en propre. Ce fut ensuite une loi encore plus fondamentale que les évêques de Rome fussent très riches, et que le peuple les choisît. La dernière loi fondamentale est qu'ils sont souverains, et élus par un petit nombre d'hommes vêtus d'écarlate, qui étaient absolument inconnus du temps de Jésus. Si l'empereur roi des Romains, toujours auguste, était maître de Rome de fait, comme il l'est par le style de sa chancellerie, le pape serait son grand aumônier, en attendant quelque autre loi irrévocable à toujours qui serait détruite par une autre.

Je suppose ( ce qui peut très bien arriver ) qu'un

empereur d'Allemagne n'ait qu'une fille , et qu'il soit un bon homme n'entendant rien à la guerre ; je suppose que si Catherine II ne détruit pas l'empire turc qu'elle a fort ébranlé dans l'an 1771 où j'écris ces rêveries , le Turc vienne attaquer mon bon prince chéri des neuf électeurs ; que sa fille se mette à la tête des troupes avec deux jeunes électeurs amoureux d'elle ; qu'elle batte les Ottomans , comme Débora battit le capitaine Sisara et ses trois cents mille soldats , et ses trois mille chars de guerre dans un petit champ pierreux au pied du mont Thabor ; que ma princesse chasse les musulmans jusque par-delà Andrinople ; que son père meure de joie ou autrement ; que les deux amans de ma princesse engagent leurs sept confrères à la couronner ; que tous les princes de l'empire et des villes y consentent ; que deviendra la loi fondamentale et éternelle qui porte que le S. Empire romain ne peut tomber de lance en quenouille , que l'aigle à deux têtes ne file point , et qu'on ne peut sans culotte s'asseoir sur le trône impérial ? on se moquera de cette vieille loi , et ma princesse régnera très glorieusement.

#### COMMENT LA LOI SALIQUE S'EST ÉTABLIE.

On ne peut contester la coutume passée en loi , qui veut que les filles ne puissent hériter la couronne de France tant qu'il reste un mâle du sang royal. Cette question est décidée depuis long-temps , le sceau de l'antiquité y est apposé. Si elle était descendue du ciel , elle ne serait pas plus révéérée de la nation française. Elle s'accommode mal avec la galanterie de

cette nation ; mais c'est qu'elle était en vigueur avant que cette nation fût galante.

Le président Hénault répète dans sa Chronique ce qu'on avait dit au hasard avant lui, que Clovis rédigea la loi salique en 511, l'année même de sa mort. Je veux croire qu'il avait rédigé cette loi, et qu'il savait lire et écrire, comme je veux croire qu'il avait quinze ans lorsqu'il se mit à conquérir les Gaules ; mais je voudrais qu'on me montrât, à la bibliothèque de Saint-Germain-des-prés ou de Saint-Martin, ce cartulaire de la loi salique signé Clovis, ou Clodvic, ou Hildovic ; par là du moins on apprendrait son véritable nom, que personne ne sait.

Nous avons deux éditions de cette loi salique, l'une par un nommé Héroid, l'autre par François Pithou, et toutes deux sont différentes, ce qui n'est pas un bon signe. Quand le texte d'une loi est rapporté différemment dans deux écrits, non seulement il est clair que l'un des deux est faux, mais il est fort probable qu'ils le sont tous deux. Aucune coutume des Francs ne fut écrite dans nos premiers siècles ; il serait bien étrange que la loi des Saliens l'eût été. Cette loi est en latin ; et il n'y a pas d'apparence que ni Clovis ni ses prédécesseurs parlassent latin dans leurs marais entre les Suabes et les Bataves.

On suppose que cette loi peut regarder les rois de France ; et tous les savans conviennent que les Sicambres, les Francs, les Saliens, n'avaient point de rois, ni même aucun chef héréditaire.

Le titre de la loi salique commence par ces mots :

*In Christi nomine.* Elle a donc été faite hors des terres saliques, puisque le Christ n'était pas plus connu de ces barbares que du reste de la Germanie, et de tous les pays du Nord.

On fait rédiger cette loi salique par quatre grands jurisconsultes francs; ils s'appellent, dans l'édition de Hérold, Visogast, Harogast, Salogast et Vindogast. Dans l'édition de Pithou, ces noms sont un peu différens. Il se trouve malheureusement que ces noms sont les vieux noms déguisés de quelques cantons d'Allemagne.

Notre magot prend pour ce coup  
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

En quelque temps que cette loi ait été rédigée en mauvais latin, on trouve dans l'article touchant les alevs, « que nulle portion de terre salique ne passe à la femme. » Il est clair que cette prétendue loi ne fut point suivie. Premièrement, on voit par les formules de Marculphe qu'un père pouvait laisser ses alevs à sa fille, en renonçant « à certaine loi salique, » « impie et abominable.

Secondement, si on applique cette loi aux fiefs, il est clair que les rois d'Angleterre, qui n'étaient pas de la race normande, n'avaient eu tous leurs grands fiefs en France que par les filles.

Troisièmement, si on prétend qu'il est nécessaire qu'un fief soit entre les mains d'un homme, parce qu'il doit se battre pour son seigneur, cela prouve que la loi ne pouvait être entendue des droits au trône. Tous les seigneurs de fief se seraient battus tout aussi bien pour une reine que pour un roi. Une

reine n'était point obligée d'endosser une cuirasse , de se garnir de cuissarts et de brassarts , et d'aller au trot à l'ennemi sur un grand cheval de charrette , comme ce fut long-temps la mode.

Il est donc clair qu'originaiement la loi salique ne pouvait regarder en rien la couronné , ni comme alevé , ni comme fief dominant.

Mézeray dit que « l'imbécillité du sexe ne permet pas de régner. » Mézeray ne parle ni en homme d'esprit ni en homme poli. L'histoire le dément assez. La reine Anne d'Angleterre qui humilia Louis XIV, l'impératrice reine de Hongrie qui résista au roi Louis XV, à Frédéric le grand , à l'électeur de Bavière , et à tant d'autres princes ; Elisabeth d'Angleterre qui empêcha notre grand Henri de succomber ; l'impératrice de Russie dont nous avons déjà parlé , font assez voir que Mézeray n'est pas plus véridique qu'honnête. Il devait savoir que la reine Blanche avait trop régné en France sous le nom de son fils , et Anne de Bretagne sous Louis XII.

Velly , dernier écrivain de l'Histoire de France , devrait , par cette raison même , être le meilleur , puisqu'il avait tous les matériaux de ses devanciers ; mais il n'a pas toujours su profiter de ses avantages. Il s'emporte en invectives contre le sage et profond Rapin de Thoyras ; il veut lui prouver que jamais aucune princesse n'a succédé à la couronne tant qu'il y a eu des mâles capables de succéder. On le sait bien , et jamais Thoyras n'a dit le contraire.

Dans ce long âge de la barbarie , lorsqu'il ne s'agissait dans l'Europe que d'usurper et de soutenir ses usurpations , il faut avouer que les rois étaient

fort souvent des chefs de bandits, ou des guerriers armés contre ces bandits; il n'était pas possible de se soumettre à une femme; quiconque avait un grand cheval de bataille ne voulait aller à la rapine et au meurtre que sous le drapeau d'un homme monté comme lui sur un grand cheval. Un bouclier ou un cuir de bœuf servait de trône. Les califes gouvernaient par l'Alcoran, les papes étaient censés gouverner par l'Évangile. Le Midi ne vit aucune femme régner jusqu'à Jeanne de Naples, qui ne dut sa couronne qu'à la tendresse des peuples pour le roi Robert son grand-père, et à leur haine pour André son mari. Cet André était à la vérité du sang royal; mais né dans la Hongrie alors barbare, il révolta les Napolitains par ses mœurs grossières, par son ivrognerie et par sa crapule. Le bon roi Robert fut obligé de contredire l'usage immémorial, et de déclarer Jeanne seule reine par son testament approuvé de la nation.

On ne voit dans le Nord aucune femme régner de son chef jusqu'à Marguerite de Valdemar, qui gouverna quelques mois en son propre nom, vers l'an 1377.

L'Espagne n'eut aucune reine de son chef jusqu'à l'habile Isabelle, en 1461.

En Angleterre, la cruelle et superstitieuse Marie, fille de Henri VIII, est la première qui hérita du trône, de même que la faible et coupable Marie Stuart en Écosse au seizième siècle.

Le vaste pays de la Russie n'eut jamais de souveraine jusqu'à la veuve de Pierre le grand.

Toute l'Europe, que dis-je? toute la terre était

gouvernée par des guerriers au temps où Philippe de Valois soutint son droit contre Edouard III. Ce droit d'un mâle qui succédait à un mâle semblait la loi de toutes les nations. Vous êtes petit-fils de Philippe le bel par votre mere, disait Valois à son compétiteur ; mais , comme je l'emporterais sur la mere , je l'emporte à plus forte raison sur le fils. Votre mere n'a pu vous transmettre un droit qu'elle n'avait pas.

Il fut donc reconnu en France que le prince du sang le plus éloigné serait l'héritier de la couronne , au préjudice de la fille du roi. C'est une loi sur laquelle personne ne dispute aujourd'hui. Les autres nations ont adjugé depuis le trône à des princesses. La France a conservé l'ancien usage. Le temps a donné à cet usage la force de la loi la plus sainte. En quelque temps que la loi salique ait été ou faite , ou interprétée , il n'importe ; elle existe , elle est respectable , elle est utile ; et son utilité l'a rendue sacrée.

EXAMEN SI LES FILLES , DANS TOUS LES CAS , SONT PRIVÉES DE TOUTE HÉRÉDITE PAR CETTE LOI SALIQUE.

J'ai déjà donné l'empire à une fille , malgré la bulle d'or. Je n'aurai pas de peine à gratifier une fille du royaume de France. Je suis plus en droit de disposer de cet Etat que le pape Jules II , qui en dépouilla Louis XII , et le transféra de son autorité privée à l'empereur Maximilien. Je suis plus autorisé à parler en faveur des filles de la maison de

France que le pape Grégoire XIII et le cordelier Sixte-Quint ne l'étaient à exclure du trône nos princes du sang, sous prétexte, disaient ces bons prêtres, que Henri IV et les princes de Condé étaient *race bâtarde et détestable de Bourbon*; belles et saintes paroles, dont il faut se souvenir à jamais, pour être convaincu de ce qu'on doit aux évêques de Rome. Je puis donner ma voix dans les états généraux; et aucun pape n'y peut avoir de suffrage. Je donne donc ma voix sans difficulté, dans trois ou quatre cents ans, à une fille de France qui resterait seule descendante en droite ligne de Hugues Capet. Je la fais reine pourvu qu'elle soit bien élevée, qu'elle ait l'esprit juste, et qu'elle ne soit point bigote. J'interprète en sa faveur cette loi qui dit que *fille ne doit mie succéder*. J'entends qu'elle n'héritera mie tant qu'il y aura mâle. Mais dès que mâles défont, je prouve que le royaume est à elle, par nature qui l'ordonne, et pour le bien de la nation.

J'invite tous les bons français à montrer le même respect pour le sang de tant de rois. Je crois que c'est l'unique moyen de prévenir les factions qui démembreraient l'État. Je propose qu'elle règne de son chef et qu'on la marie à quelque bon prince, qui prendra le nom et les armes, et qui par lui-même pourra posséder quelque canton, lequel sera annexé à la France; ainsi qu'on a conjoint Marie-Thérèse de Hongrie et François, duc de Lorraine, le meilleur prince du monde.

Quel est le velche qui refusera de la reconnaître, à moins qu'on ne déterre quelque autre belle prin-

cesse issue de Charlemagne , dont la famille fut chassée par Hugues Capet malgré la loi salique; ou bien qu'on ne trouve quelque princesse plus belle encore , qui descende évidemment de Clovis , dont la famille fut précédemment chassée par son domestique Pepin , et toujours en dépit de la loi salique ?

Je n'aurai certainement nul besoin d'intrigues pour faire sacrer ma princesse dans Reims , ou dans Chartres , ou dans la chapelle du Louvre ; car tout cela est égal ; ou même pour ne la point faire sacrer du tout ; car on règne tout aussi bien non sacré que sacré. Les rois , les reines d'Espagne , n'observent point cette cérémonie.

Parmi toutes les familles des secrétaires du roi , il ne se trouve personne qui dispute le trône à cette princesse capétienne. Les plus illustres maisons sont si jalouses l'une de l'autre , qu'elles aiment bien mieux obéir à la fille des rois qu'à un de leurs égaux.

Reconnue aisément de toute la France , elle reçoit l'hommage de tous ses sujets avec une grâce majestueuse qui la fait aimer autant que révérer ; et tous les poètes font des vers en l'honneur de ma princesse. ( 1 )

---

( 1 ) Voyez le Commentaire sur l'esprit des lois , tome II de Politique et Législation.

## LOIS.

## SECTION I.

IL est difficile qu'il y ait une seule nation qui vive sous de bonnes lois. Ce n'est pas seulement parce- qu'elles sont l'ouvrage des hommes , car ils ont fait de très bonnes choses ; et ceux qui ont inventé et perfectionné les arts pouvaient imaginer un corps de jurisprudence tolérable ; mais les lois ont été établies dans presque tous les États par l'ntérêt du législateur , par le besoin du moment , par l'igno- rance , par la superstition. On les a faites à mesure , au hasard , irrégulièrement , comme on bâtissait les villes. Voyez à Paris le quartier des Halles , de Saint- Pierre-aux-bœufs . la rue Brise-miche , celle du Pet- au-diable , contraster avec le louvre et les tuileries , voilà l'image de nos lois.

Londres n'est devenue digne d'être habitée que depuis qu'elle fut réduite en cendre. Les rues , de- puis cette époque , furent élargies et alignées ; Lon- dres fut une ville pour avoir été brûlée. Voulez-vous avoir de bonnes lois ? brûlez les vôtres , et faites-en de nouvelles.

Les Romains furent trois cents années sans lois fixes. Ils furent obligés d'en aller demander aux Athéniens , qui leur en donnèrent de si mauvaises que bientôt elles furent presque toutes abrogées. Comment Athènes elle-même aurait-elle eu une

bonne législation ? on fut obligé d'abolir celle de Dracon ; et celle de Solon périt bientôt.

Votre coutume de Paris est interprétée différemment par vingt-quatre commentaires ; donc il est prouvé vingt-quatre fois qu'elle est mal conçue. Elle contredit cent quarante autres coutumes , ayant toutes force de loi chez la même nation , et toutes se contredisant entre elles. Il est donc dans une seule province de l'Europe , entre les Alpes et les Pyrénées , plus de quarante petits peuples qui s'appellent *Compatriotes* , et qui sont réellement étrangers les uns pour les autres , comme le Tunquin l'est pour la Cochinchine.

Il en est de même dans toutes les provinces de l'Espagne. C'est bien pis dans la Germanie ; personne n'y sait quels sont les droits du chef , ni des membres. L'habitant des bords de l'Elbe ne tient au cultivateur de la Suabe que parcequ'ils parlent à-peu-près la même langue , laquelle est un peu rude.

La nation anglaise a plus d'uniformité ; mais n'étant sortie de la barbarie et de la servitude que par intervalles et par secousses , et ayant dans sa liberté conservé plusieurs lois promulguées autrefois par de grands tyrans qui disputaient le trône , ou par de petits tyrans qui envahissaient des prélatures , il s'en est formé un corps assez robuste , sur lequel on apperçoit encore beaucoup de blessures couvertes d'emplâtres.

L'esprit de l'Europe a fait de plus grands progrès depuis cent ans que le monde entier n'en avait fait depuis Brama , Fohi , Zoroastre , et le Thaut de

l'Égypte. D'où vient que l'esprit de législation en a fait si peu ?

Nous fûmes tous sauvages depuis le cinquième siècle. Telles sont les révolutions du globe ; brigands qui pillaient, cultivateurs pillés, c'était là ce qui composait le genre humain du fond de la mer Baltique au détroit de Gibraltar ; et quand les Arabes parurent au Midi, la désolation du bouleversement fut universelle.

Dans notre coin d'Europe, le petit nombre étant composé de hardis ignorans, vainqueurs et armés de pied en cap, et le grand nombre d'ignorans esclaves désarmés, presque aucun ne sachant ni lire ni écrire, pas même Charlemagne, il arriva très naturellement que l'Église romaine, avec sa plume et ses cérémonies, gouverna ceux qui passaient leur vie à cheval, la lance en arrêt et le morion en tête.

Les descendans des Sicambres, des Bourguignons, des Ostrogoths, Visigoths, Lombards, Hérules, etc., sentirent qu'ils avaient besoin de quelque chose qui ressemblât à des lois. Ils en cherchèrent où il y en avait. Les évêques de Rome en savaient faire en latin. Les Barbares les prirent avec d'autant plus de respect, qu'ils ne les entendaient pas. Les décrétales des papes, les unes véritables, les autres effrontément supposées, devinrent le code des nouveaux regas, des leuds, des barons, qui avaient partagé les terres. Ce furent des loups qui se laissèrent enchaîner par des renards. Ils gardèrent leur férocité, mais elle fut subjuguée par la crédulité, et par la crainte que la crédulité produit. Peu-à-peu l'Europe, excepté la Grèce et ce qui appartenait encore

à l'empire d'Orient, se vit sous l'empire de Rome ; de sorte qu'on put dire une seconde fois :

Romanos rerum dominòs gentemque togatam.

(1) Presque toutes les conventions étant accompagnées d'un signe de croix et d'un serment qu'on faisait souvent sur des reliques , tout fut du ressort de l'Eglise. Rome , comme la métropole , fut juge suprême des procès de la Chersonèse cimbrique et de ceux de la Gascogne. Mille seigneurs féodaux joignant leurs usages au droit canon , il en résulta cette jurisprudence monstrueuse dont il reste encore tant de vestiges.

Lequel eût le mieux valu, de n'avoir point du tout de lois, ou d'en avoir de pareilles?

Il a été avantageux à un empire plus vaste que l'empire romain d'être long-temps dans le chaos, car, tout étant à faire, il était plus aisé de bâtir un édifice que d'en réparer un dont les ruines seraient respectées.

La Thesmophore du Nord assembla, en 1767, des députés de toutes les provinces, qui contenaient environ douze cent mille lieues carrées. Il y avait des païens, des mahométans d'Ali, des mahométans d'Omar, des chrétiens d'environ douze sectes différentes. On proposait chaque loi à ce nouveau synode; et si elle paraissait convenable à l'intérêt de toutes les provinces, elle recevait alors la sanction de la souveraine et de la nation.

La première loi qu'on porta fut la tolérance, afin

---

(1) Voyez APPEL COMME D'ABUS.

que le prêtre grec n'oubliât jamais que le prêtre latin est homme, que le musulman supportât son frère le païen, et que le romain ne fût pas tenté de sacrifier son frère le presbytérien.

La souveraine écrivit de sa main dans ce grand conseil de législation : « Parmi tant de croyances diverses, la faute la plus nuisible serait l'intolérance. »

On convint unanimement qu'il n'y a qu'une puissance (1), qu'il faut dire toujours puissance civile et discipline ecclésiastique, et que l'allégorie des deux glaives est le dogme de la discorde.

Elle commença par affranchir les serfs de son domaine particulier.

Elle affranchit tous ceux du domaine ecclésiastique; ainsi elle créa des hommes.

Les prélats et les moines furent payés du trésor public.

Les peines furent proportionnées aux délits, et les peines furent utiles; les coupables, pour la plupart, furent condamnés aux travaux publics, attendu que les morts ne servent à rien.

La torture fut abolie, parceque c'est punir avant de connaître, et qu'il est absurde de punir pour connaître; parceque les Romains ne mettaient à la torture que les esclaves; parceque la torture est le moyen de sauver le coupable et de perdre l'innocent.

(1) Voyez PUISSANCE.

On en était là quand Moustapha III, fils de Mahmoud força l'impératrice d'interrompre son code pour le battre.

## SECTION II.

J'ai tenté de découvrir quelque rayon de lumière dans les temps mythologiques de la Chine qui précèdent Fohi, et j'ai tenté en vain.

Mais en m'en tenant à Fohi, qui vivait environ trois mille ans avant l'ère nouvelle et vulgaire de notre Occident septentrional, je vois déjà des lois douces et sages établies par un roi bienfaisant. Les anciens livres des cinq Kings, consacrés par le respect de tant de siècles, nous parlent de ses institutions d'agriculture, de l'économie pastorale, de l'économie domestique, de l'astronomie simple qui règle les saisons, de la musique qui, par des modulations différentes, appelle les hommes à leurs fonctions diverses. Ce Fohi vivait incontestablement il y a cinq mille ans. Jugez de quelle antiquité devait être un peuple immense qu'un empereur instruisait sur tout ce qui pouvait faire son bonheur. Je ne vois dans ces lois rien que de doux, d'utile, et d'agréable.

On me montre ensuite le code d'un petit peuple qui arrive, deux mille ans après, d'un désert affreux sur les bords du Jourdain, dans un pays serré et hérissé de montagnes. Ses lois sont parvenues jusqu'à nous : on nous les donne tous les jours comme le modèle de la sagesse. En voici quelques unes.

« De ne jamais manger d'onocrotale, ni de charadre, ni de griffon, ni d'ixion, ni d'anguille, ni de lièvre, parceque le lièvre rumine, et qu'il n'a pas le pied fendu.

« De ne point coucher avec sa femme quand elle a ses règles, sous peine d'être mis à mort l'un et l'autre.

« D'exterminer sans miséricorde tous les pauvres habitans du pays de Canaan qui ne les connaissent pas; d'égorger tout, de massacrer tout, hommes, femmes, vieillards, enfans, animaux, pour la plus grande gloire de Dieu.

« D'immoler au Seigneur tout ce qu'on aura voué en anathème au Seigneur, et de le tuer sans pouvoir le racheter.

« De brûler les veuves qui, n'ayant pu être mariées à leurs beaux-frères, s'en seraient consolées avec quelque autre Juif sur le grand chemin ou ailleurs, etc. etc. etc. » (1)

Un jésuite, autrefois missionnaire chez les Cannibales dans le temps que le Canada appartenait encore au roi de France, me contaît qu'un jour comme il expliquait ces lois juives à ses néophytes, un

(1) C'est ce qui arriva à Thamar, qui, étant voilée, coucha sur le grand chemin avec son beau-père Juda, dont elle fut méconnue. Elle devint grosse. Juda la condamna à être brûlée. L'arrêt était d'autant plus cruel que s'il eût été exécuté; notre Sauveur, qui descend en droite ligne de ce Juda et de cette Thamar, ne serait pas né; à moins que tous les événemens de l'univers n'eussent été mis dans un autre ordre.

petit Français imprudent , qui assistait au catéchisme , s'avisa de s'écrier : « Mais voilà des lois de « Cannibales ». Un des citoyens lui répondit : « Petit « drôle, apprends que nous sommes d'honnêtes gens : « nous n'avons jamais eu de pareilles lois. Et si « nous n'étions pas gens de bien , nous te traiterions « en citoyen de Canaan , pour t'apprendre à parler. »

Il appert , par la comparaison du premier code chinois et du code hébraïque , que les lois suivent assez les mœurs des gens qui les ont faites. Si les vautours et les pigeons avaient des lois , elles seraient sans doute différentes.

### SECTION III.

Les moutons vivent en société fort doucement , leur caractère passe pour très débonnaire , parce que nous ne voyons pas la prodigieuse quantité d'animaux qu'ils dévorent. Il est à croire même qu'ils les mangent innocemment et sans le savoir , comme lorsque nous mangeons d'un fromage de Sassenage. La république des moutons est l'image fidelle de l'âge d'or.

Un poulailler est visiblement l'Etat monarchique le plus parfait. Il n'y a point de roi comparable à un coq. S'il marche fièrement au milieu de son peuple , ce n'est point par vanité. Si l'ennemi approche , il ne donne point d'ordre à ses sujets d'aller se faire tuer pour lui en vertu de sa certaine science et pleine puissance ; il y va lui-même , range ses poules derrière lui , et combat jusqu'à la mort. S'il est vainqueur , c'est lui qui chante le *Te Deum*. Dans la vie

civile, il n'y a rien de si galant, de si honnête, de si désintéressé. Il a toutes les vertus. A-t-il dans son bec royal un grain de blé, un vermisseau, il le donne à la première de ses sujettes qui se présente. Enfin Salomon, dans son sérail, n'approchait pas d'un coq de basse-cour.

S'il est vrai que les abeilles soient gouvernées par une reine à qui tous ses sujets font l'amour, c'est un gouvernement plus parfait encore.

Les fourmis passent pour une excellente démocratie. Elle est au-dessus de tous les autres Etats, puisque tout le monde y est égal, et que chaque particulier y travaille pour le bonheur de tous.

La république des castors est encore supérieure à celle des fourmis, du moins si nous en jugeons par leurs ouvrages de maçonnerie.

Les singes ressemblent plutôt à des bateleurs qu'à un peuple policé, et ils ne paraissent pas être réunis sous des lois fixes et fondamentales, comme les espèces précédentes.

Nous ressemblons plus aux singes qu'à aucun autre animal, par le don de l'imitation, par la légèreté de nos idées, et par notre inconstance qui ne nous a jamais permis d'avoir des lois uniformes et durables.

Quand la nature forma notre espèce, et nous donna quelques instincts, l'amour propre pour notre conservation, la bienveillance pour la conservation des autres, l'amour qui est commun avec toutes les espèces, et le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble ; après nous

avoir ainsi donné notre lot, elle nous dit : Faites comme vous pourrez.

Il n'y a aucun bon code dans aucun pays. La raison en est évidente, les lois ont été faites à mesure, selon les temps, les lieux, les besoins, etc.

Quand les besoins ont changé, les lois qui sont demeurées sont devenues ridicules. Ainsi la loi qui défendait de manger du porc et de boire du vin, était très raisonnable en Arabie, où le porc et le vin sont pernicious ; elle est absurde à Constantinople.

La loi qui donne tout le fief à l'aîné est fort bonne dans un temps d'anarchie et de pillage. Alors l'aîné est le capitaine du château que des brigands assailliront tôt ou tard, les cadets seront ses premiers officiers ; les laboureurs, ses soldats. Tout ce qui est à craindre, c'est que le cadet n'assassine ou n'empoisonne le seigneur salien son aîné, pour devenir à son tour le maître de la mesure ; mais ces cas sont rares, parce que la nature a tellement combiné nos instincts et nos passions, que nous avons plus d'horreur d'assassiner notre frère aîné que nous n'avons envie d'avoir sa place. Or cette loi, convenable à des possesseurs de donjons du temps de Chilpéric, est détestable quand il s'agit de partager des rentes dans une ville.

A la honte des hommes, on sait que les lois du jeu sont les seules qui soient par-tout justes, claires, inviolables et exécutées. Pourquoi l'Indien qui a donné les règles du jeu d'échecs, est-il obéi de bon

gré dans toute la terre , et que les décrétales des papes , par exemple , sont aujourd'hui un objet d'horreur et de mépris ? c'est que l'inventeur des échecs combina tout avec justesse pour la satisfaction des joueurs , et que les papes , dans leurs décrétales . n'eurent en vue que leur seul avantage. L'Indien voulut exercer également l'esprit des hommes et leur donner du plaisir ; les papes ont voulu abrutir l'esprit des hommes. Aussi le fond du jeu des échecs a subsisté le même depuis cinq mille ans : il est commun à tous les habitans de la terre ; et les décrétales ne sont reconnues qu'à Spolette , à Orviette , à Lorette , où le plus mince jurisconsulte les déteste et les méprise en secret.

#### SECTION IV.

Du temps de Vespasien et de Tite , pendant que les Romains éventraient les Juifs , un Israélite fort riche , qui ne voulait point être éventré , s'enfuit avec tout l'or qu'il avait gagné à son métier d'usurier , et emmena vers Eziongaber toute sa famille , qui consistait en sa vieille femme , un fils et une fille ; il avait dans son train deux eunuques , dont l'un servait de cuisinier , l'autre était laboureur et vigneron. Un bon essénien , qui savait par cœur le Pentateuque , lui servait d'aumônier : tout cela s'embarqua dans le port d'Eziongaber , traversa la mer qu'on nomme Rouge , et qui ne l'est point , et entra dans le golfe Persique , pour aller chercher la terre d'Ophir , sans savoir où elle était. Vous croyez bien qu'il survint une horrible tempête , qui poussa le

famille hébraïque vers les côtes des Indes ; le vaisseau fit naufrage à une des îles Maldives , nommée aujourd'hui Padrabranca , laquelle était alors déserte.

Le vieux richard et la vieille se noyèrent ; le fils , la fille , les deux eunuques et l'aumônier se sauvèrent ; on tira comme on put quelques provisions du vaisseau , on bâtit de petites cabanes dans l'île . et on y vécut assez commodément. Vous savez que l'île de Padrabranca est à cinq degrés de la ligne , et qu'on y trouve les plus gros cocos et les meilleurs ananas du monde ; il était fort doux d'y vivre dans le temps qu'on égorgeait ailleurs le reste de la nation chérie ; mais l'essénien pleurait en considérant que peut-être il ne restait plus qu'eux de juifs sur la terre , et que la semence d'Abraham allait finir.

Il ne tient qu'à vous de la ressusciter , dit le jeune juif , épousez ma sœur. Je le voudrais bien , dit l'aumônier , mais la loi s'y oppose. Je suis essénien , j'ai fait vœu de ne me jamais marier , la loi porte qu'on doit accomplir son vœu ; la race juive finira si elle veut ; mais certainement je n'épouserai point votre sœur , toute jolie qu'elle est.

Mes deux eunuques ne peuvent pas lui faire d'enfans , reprit le juif : je lui en ferai donc , s'il vous plaît ; et ce sera vous qui bénirez le mariage.

J'aimerais mieux cent fois être éventré par les soldats romains , dit l'aumônier , que de servir à vous faire commettre un inceste : si c'était votre sœur de père , encore passe , la loi le permet ; mais elle est votre sœur de mère , cela est abominable.

Je conçois bien , répondit le jeune homme , que

ce serait un crime à Jérusalem, où je trouverais d'autres filles ; mais dans l'île de Padrabranca , où je ne vois que des cocos , des ananas et des huîtres , je crois que la chose est très permise. Le juif épousa donc sa sœur , et en eut une fille malgré les protestations de l'essénien ; ce fut l'unique fruit d'un mariage que l'un croyait très légitime , et l'autre abominable.

Au bout de quatorze ans la mère mourut ; le père dit à l'aumônier : Vous êtes-vous enfin défait de vos anciens préjugés ? voulez-vous épouser ma fille ? Dieu m'en préserve ! dit l'essénien. Oh bien , je l'épouserai donc moi , dit le père , il en sera ce qui pourra ; mais je ne veux pas que la semence d'Abraham soit réduite à rien. L'essénien , épouvanté de cet horrible propos , ne voulut plus demeurer avec un homme qui manquait à la loi , et s'enfuit. Le nouveau marié avait beau lui crier : Demeurez , mon ami , j'observe la loi naturelle , je sers la patrie , n'abandonnez pas vos amis ; l'autre le laissait crier , ayant toujours la loi dans la tête , et s'enfuit à la nage dans l'isle voisine.

C'était la grande isle d'Attole , très peuplée et très civilisée ; dès qu'il aborda on le fit esclave. Il apprit à balbutier la langue d'Attole ; il se plaignit très amèrement de la façon inhospitalière dont on l'avait reçu ; on lui dit que c'était la loi , et que depuis que l'isle avait été sur le point d'être surprise par les habitans de celle d'Ada , on avait sagement réglé que tous les étrangers qui aborderaient dans Attole , seraient mis en servitude. Ce ne peut être une loi , dit l'essénien , car elle n'est pas dans le Pentateuque ; on

lui répondit qu'elle était dans le Digeste du pays, et il demeura esclave : il avait heureusement un très bon maître fort riche, qui le traita bien, et auquel il s'attacha beaucoup.

Des assassins vinrent un jour pour tuer le maître et pour voler ses trésors : ils demandèrent aux esclaves s'il était à la maison, et s'il avait beaucoup d'argent. Nous vous jurons, dirent les esclaves, qu'il n'a point d'argent, et qu'il n'est point à la maison; mais l'essénien dit : La loi ne permet pas de mentir; je vous jure qu'il est à la maison, et qu'il a beaucoup d'argent : ainsi le maître fut volé et tué. Les esclaves accusèrent l'essénien devant les juges, d'avoir trahi son patron; l'essénien dit qu'il ne voulait mentir, et qu'il ne mentirait pour rien au monde; et il fut pendu.

On me contait cette histoire et bien d'autres semblables dans le dernier voyage que je fis des Indes en France. Quand je fus arrivé, j'allai à Versailles pour quelques affaires; je vis passer une belle femme suivie de plusieurs belles femmes. Quelle est cette belle femme? dis-je à mon avocat en parlement, qui était venu avec moi; car j'avais un procès en parlement à Paris, pour mes habits qu'on m'avait faits aux Indes, et je voulais toujours avoir mon avocat à mes côtés. C'est la fille du roi, dit-il; elle est charmante et bienfesante : c'est bien dommage que, dans aucun cas, elle ne puisse jamais être reine de France. Quoi? lui dis-je, si on avait le malheur de perdre tous ses parens et les princes du sang, (ce qu'à Dieu ne plaise!) elle ne pourrait hériter du royaume de son père? Non, dit l'avocat, la loi salique s'y oppose formel-

lement. Et qui a fait cette loi salique ? dis-je à l'avocat. Je n'en sais rien , dit-il , mais on prétend que chez un ancien peuple nommé les Saliens , qui ne savaient ni lire ni écrire , il y avait une loi écrite qui disait qu'en terre salique fille n'héritait pas d'un alev , et cette loi a été adoptée en terre non salique. Et moi , lui dis-je , je la casse ; vous m'avez assuré que cette princesse est charmante et bienfaisante , donc elle aurait un droit incontestable à la couronne , si le malheur arrivait qu'il ne restât qu'elle du sang royal : ma mère a hérité de son père ; et je veux que cette princesse hérite du sien.

Le lendemain mon procès fut jugé en une chambre du parlement , et je perdis tout d'une voix ; mon avocat me dit que je l'aurais gagné tout d'une voix en une autre chambre. Voilà qui est bien comique , lui dis-je ; ainsi donc chaque chambre , chaque loi. Oui , dit-il , il y a vingt-cinq commentaires sur la coutume de Paris , c'est-à-dire on a prouvé vingt-cinq fois que la coutume de Paris est équivoque ; et s'il y avait vingt-cinq chambres de juges , il y aurait vingt-cinq jurisprudences différentes. Nous avons , continua-t-il , à quinze lieues de Paris , une province nommée Normandie où vous auriez été tout autrement jugé qu'ici. Cela me donna envie de voir la Normandie. J'y allai avec un de mes frères : nous rencontrâmes à la première auberge un jeune homme qui se désespérait ; je lui demandai quelle était sa disgrâce. Il me répondit que c'était d'avoir un frère aîné. Où est donc le grand malheur d'avoir un frère ? lui dis-je ; mon frère est mon aîné , et nous vivons très bien ensemble. Hélas ! Monsieur , me dit-

il , la loi donne tout ici aux aînés , et ne laisse rien aux cadets. Vous avez raison , lui dis-je , d'être fâché ; chez nous on partage également , et quelquefois les frères ne s'en aiment pas mieux.

Ces petites aventures me firent faire de belles et profondes réflexions sur les lois , et je vis qu'il en est d'elles comme de nos vêtemens ; il m'a fallu porter un doliman à Constantinople , et un justaucorps à Paris.

Si toutes les lois humaines sont de convention , disais-je , il n'y a qu'à bien faire ses marchés. Les bourgeois de Delhi et d'Agra disent qu'ils ont fait un très mauvais marché avec Tamerlan : les bourgeois de Londres se félicitent d'avoir fait un très bon marché avec le roi Guillaume d'Orange. Un citoyen de Londres me disait un jour : C'est la nécessité qui fait les lois , et la force les fait observer. Je lui demandai si la force ne fesait pas aussi quelquefois des lois , et si Guillaume le bâtard et le conquérant ne leur avait pas donné des ordres sans faire de marché avec eux. Oui , dit-il , nous étions des bœufs alors , Guillaume nous mit un joug , et nous fit marcher à coups d'aiguillon ; nous avons depuis été changés en hommes , mais les cornes nous sont restées , et nous en frappons quiconque veut nous faire labourer pour lui , et non pas pour nous.

Plein de toutes ces réflexions , je me complaisais à penser qu'il y a une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines : le fruit de mon travail doit être à moi ; je dois honorer mon père et ma mère ; je n'ai nul droit sur la vie de mon prochain , et mon prochain n'en a point sur la mienne , etc.

Mais quand je songeai que , depuis Cordolaomor jusqu'à Mentzel , colonel des hussards , chacun tue loyalement et pille son prochain avec une patente dans sa poche , je fus très affligé.

On me dit que parmi les voleurs il y avait des lois , et qu'il y en avait aussi à la guerre. Je demandai ce que c'étaient que ces lois de la guerre. C'est me dit-on , de pendre un brave officier qui aura tenu dans un mauvais poste sans canon contre une armée royale ; c'est de faire pendre un prisonnier , si on a pendu un des vôtres ; c'est de mettre à feu et à sang les villages qui n'auront pas apporté toute leur subsistance au jour marqué , selon les ordres du gracieux souverain du voisinage. Bon , dis-je , voilà l'Esprit des lois.

Après avoir été bien instruit , je découvris qu'il y a de sages lois par lesquelles un berger est condamné à neuf ans de galères pour avoir donné un peu de sel étranger à ses moutons. Mon voisin a été ruiné par un procès pour deux chênes qui lui appartenaient , qu'il avait fait couper dans son bois , parce qu'il n'avait pu observer une formalité qu'il n'avait pu connaître , sa femme est morte dans la misère , et son fils traîne une vie plus malheureuse. J'avoue que ces lois sont justes , quoique leur exécution soit un peu dure ; mais je sais mauvais gré aux lois qui autorisent cent mille hommes à aller loyalement égorger cent mille voisins. Il m'a paru que la plupart des hommes ont reçu de la nature assez de sens commun pour faire des lois , mais que tout le monde n'a pas assez de justice pour faire de bonnes lois.

Assemblez d'un bout de la terre à l'autre les sim-

ples et tranquilles agriculteurs, ils conviendront tous aisément qu'il doit être permis de vendre à ses voisins l'excédent de son blé, et que la loi contraire est inhumaine et absurde; que les monnaies représentatives des denrées ne doivent pas plus être altérées que les fruits de la terre; qu'un père de famille doit être le maître chez soi; que la religion doit rassembler les hommes pour les unir, et non pour en faire des fanatiques et des persécuteurs; que ceux qui travaillent ne doivent pas se priver du fruit de leurs travaux pour en doter la superstition et l'oïveté; ils feront en une heure trente lois de cette espèce, toutes utiles au genre humain.

Mais que Tamerlan arrive et subjugue l'Inde, alors vous ne verrez plus que des lois arbitraires. L'une accablera une province pour enrichir un publicain de Tamerlan; l'autre fera un crime de lèse-majesté d'avoir mal parlé de la maîtresse du premier valet de chambre d'un raïa; une troisième ravira la moitié de la récolte de l'agriculteur, et lui contestera le reste; il y aura enfin des lois par lesquelles un appariteur tartare viendra saisir vos enfans au berceau, fera du plus robuste un soldat, et du plus faible un eunuque, et laissera le père et la mère sans secours et sans consolation.

Or lequel vaut le mieux d'être le chien de Tamerlan ou son sujet? Il est clair que la condition de son chien est fort supérieure.

## LOIS

## CIVILES ET ÉCCLÉSIASTIQUES.

ON a trouvé dans les papiers d'un jurisconsulte ces notes qui méritent peut-être un peu d'examen.

Que jamais aucune loi ecclésiastique n'ait de force que lorsqu'elle aura la sanction expresse du gouvernement. C'est par ce moyen qu'Athènes et Rome n'eurent jamais de querelles religieuses.

Ces querelles sont le partage des nations barbares, ou devenues barbares.

Que le magistrat seul puisse permettre ou prohiber le travail, les jours de fête, parcequ'il n'appartient pas à des prêtres de défendre à des hommes de cultiver leurs champs.

Que tout ce qui concerne les mariages dépende uniquement du magistrat, et que les prêtres s'en tiennent à l'auguste fonction de les bénir.

Que le prêt à intérêt soit purement un objet de la loi civile, parcequ'elle seule préside au commerce.

Que tous les ecclésiastiques soient soumis en tous les cas au gouvernement, parcequ'ils sont sujets de l'Etat.

Que jamais on n'ait le ridicule honteux de payer à un prêtre étranger la première année du revenu d'une terre que des citoyens ont donnée à un prêtre concitoyen.

Qu'aucun prêtre ne puisse jamais ôter à un ci-

toyen la moindre prérogative, sous prétexte que ce citoyen est pécheur, parceque le prêtre pécheur doit prier pour les pécheurs et non les juger.

Que les magistrats, les laboureurs et les prêtres payent également les charges de l'Etat, parceque tous appartiennent également à l'Etat.

Qu'il n'y ait qu'un poids, une mesure, une coutume.

Que les supplices des criminels soient utiles. Un homme pendu n'est bon à rien, et un homme condamné aux ouvrages publics sert encore la patrie, et est une leçon vivante.

Que toute loi soit claire, uniforme et précise : l'interpréter, c'est presque toujours la rompre.

Que rien ne soit infâme que le vice.

Que les impôts ne soient jamais que proportionnels.

Que la loi ne soit jamais en contradiction avec l'usage, car si l'usage est bon, la loi ne vaut rien. (1)

## LOIS CRIMINELLES.

IL n'y a point d'années où quelques juges de province ne condamnent à une mort affreuse quelque père de famille innocent, et cela tranquillement, gaiement même, comme on égorge un dindon dans

---

(1) Voyez le Poëme de la loi naturelle.

sa l'asse-cour. On a vu quelquefois la même chose à Paris. (1)

## LOIS. (ESPRIT DES)

IL eût été à désirer que de tous les livres faits sur les lois, par Bodin, Hobbes, Grotius, Puffendorf, Montesquieu, Barbeirac, Burlamaqui, il en eût résulté quelque loi utile, adoptée dans tous les tribunaux de l'Europe, soit sur les successions, soit sur les contrats, sur les finances, sur les délits, etc. Mais ni les citations de Grotius, ni celles de Puffendorf, ni celles de l'Esprit des lois, n'ont jamais produit une sentence du châtelet de Paris, ou de l'*old baili* de Londres. On s'appesantit avec Grotius, on passe quelques momens agréablement avec Montesquieu; et si on a un procès, on court chez son avocat.

On a dit que la lettre tuait et que l'esprit vivifiait, mais dans le livre de Montesquieu l'esprit égare, et la lettre n'apprend rien.

DES CITATIONS FAUSSES DANS L'ESPRIT DES LOIS, DES CONSÉQUENCES FAUSSES QUE L'AUTEUR EN TIRE, ET DE PLUSIEURS ERREURS QU'IL EST IMPORTANT DE DÉCOUVRIR.

Il fait dire à Denis d'Halycarnasse que, selon

---

(1) Voyez sur cette matière la Méprise d'Arras, troisième volume de Politique et Législation, page 300, édit. de Khell, in-12.

Isocrate , « Solon ordonna qu'on choisirait les juges  
« dans les quatre classes des Athéniens. »

Denis d'Halycarnasse n'en a pas dit un seul mot ;  
voici ses paroles : « Isocrate , dans sa harangue , rap-  
« porte que Solon et Clistène n'avaient donné aucune  
« puissance aux scélérats , mais aux gens de bien. »  
Qu'importe d'ailleurs ce qu'Isocrate a pu dire dans  
une déclamation ?

« A Gènes la banque de S.-Georges est gouvernée  
« par le peuple , ce qui lui donne une grande in-  
« fluence. » Cette banque est gouvernée par six clas-  
ses de nobles , appelées *magistratures*.

« On sait que la mer , qui semble vouloir couvrir  
« la terre , est arrêtée par les moindres herbes et par  
« les moindres graviers. »

On ne sait point cela ; on sait que la mer est arrê-  
tée par les lois de la gravitation , qui ne sont ni gra-  
vier ni herbe.

« Les Anglais pour favoriser la liberté , ont ôté  
« toutes les puissances intermédiaires qui formaient  
« leur monarchie. »

Au contraire , ils ont consacré la prérogative de  
la chambre haute , et conservé la plupart des an-  
ciennes juridictions qui forment des puissances in-  
termédiaires.

« L'établissement d'un visir est dans un état des-  
« potique une loi fondamentale. »

Un critique judicieux a remarqué que c'est com-  
me si on disait que l'office des maires du palais était  
une loi fondamentale. Constantin était plus que  
despotique , et n'eut point de grand-visir. Louis XIV  
était un peu despotique , et n'eut point de premier

ministre. Les papes sont assez despotiques, et en ont rarement. Il n'y en a point dans la Chine, que l'auteur regarde comme un empire despotique. Il n'y en eut point chez le czar Pierre I., et personne ne fut plus despotique que lui. Le turc Amurat II. n'avait point de grand-visir. Gengis-kan n'en eut jamais.

« La vénalité des charges est bonne dans les Etats  
« monarchiques ; parcequ'elle fait faire comme un  
« métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entre-  
« prendre pour la vertu. »

Est-ce Montesquieu qui a écrit ces lignes honteuses ? quoi ! parceque les folies de François I. avaient dérangé ses finances, il fallait qu'il vendit à de jeunes ignorans le droit de décider de la fortune, de l'honneur et de la vie des hommes ! quoi ! cet opprobre devient *bon* dans la monarchie, et la place de magistrat devient un métier de famille ? si cette infamie était si bonne, elle aurait au moins été adoptée par quelque autre monarchie que la France. Il n'y a pas un seul Etat sur la terre qui ait osé se couvrir d'un tel opprobre. Ce monstre est né de la prodigalité d'un roi devenu indigent, et de la vanité de quelques bourgeois dont les pères avaient de l'argent. On a toujours attaqué cet infâme abus par des cris impuissans, parcequ'il eût fallu rembourser les offices qu'on avait vendus. Il eût mieux valu mille fois, dit un grand jurisconsulte, vendre le trésor de tous les couvens, et l'argenterie de toutes les églises, que de vendre la justice. Lorsque François I. prit la grille d'argent de Saint-Martin, il ne fit tort à personne ; S.-Martin ne se plaignit point ;

il se passe très bien de sa grille ; mais vendre la place de juge , et faire jurer à ce juge qu'il ne l'a pas achetée , c'est une bassesse sacrilège.

Plaignons Montesquieu d'avoir déshonoré son ouvrage par de tels paradoxes ; mais pardonnons-lui. Son oncle avait acheté une charge de président en province , et il la lui laissa. On retrouve l'homme par-tout. Nul de nous n'est sans faiblesse.

« Pour les vertus , Aristote ne peut croire qu'il y en ait de propres aux esclaves. »

Aristote dit en termes exprès : « Il faut qu'ils aient les vertus nécessaires à leur état , la tempérance et la vigilance. » De la république . liv. I , chap. XIII.

« Je trouve dans Strabon que quand à Lacédémone une sœur épousait son frère , elle avait pour sa dot la moitié de la portion de son frère. »

Strabon parle ici des Crétois , et non des Lacédémoniens.

Il fait dire à Xénophon « que dans Athènes un homme riche serait au désespoir qu'on crût qu'il dépendît du magistrat. »

Xénophon , en cet endroit , ne parle point d'Athènes. Voici ses paroles : « Dans les autres villes , les puissans ne veulent pas qu'on les soupçonne de craindre les magistrats. »

« Les lois de Venise défendent aux nobles le commerce. »

« Les anciens fondateurs de notre république , et nos législateurs , eurent grand soin de nous exercer dans les voyages et le trafic de mer. La première

« noblesse avait coutume de naviger, soit pour  
« exercer le commerce, soit pour s'instruire. » (1)

Sagredo dit la même chose.

Les mœurs et non les lois font qu'aujourd'hui les nobles en Angieterre et à Venise ne s'adonnent presque point au commerce.

« Voyez avec quelle industrie le gouvernement  
« moscovite cherche à sortir du despotisme, etc. »

Est-ce en abolissant le patriarcat et la milice entière des strelitz, en étant le maître absolu des troupes, des finances, et de l'église, dont les desservans ne sont payés que du trésor impérial; et enfin en faisant des lois qui rendent cette puissance aussi sacrée que forte? Il est triste que dans tant de citations et dans tant d'axiomes, le contraire de ce que dit l'auteur soit presque toujours le vrai. Quelques lecteurs instruits s'en sont aperçus: les autres se sont laissé éblouir, et on dira pourquoi.

« Le luxe de ceux qui n'auront que le nécessaire  
« sera égal à zéro. Celui qui aura le double du nécessaire, aura un luxe égal à un. Celui qui aura  
« le double de ce dernier, aura un luxe égal à  
« trois, etc. »

Il aura trois au-delà du nécessaire de l'autre, mais il ne s'ensuit pas qu'il ait trois de luxe; car il peut avoir trois d'avarice; il peut mettre ce trois dans le commerce; il peut le faire valoir pour marier ses filles. Il ne faut pas soumettre de telles propositions à l'arithmétique: c'est une charlatanerie misérable.

---

(1) Voyez l'histoire de Venise par le noble Peruta.

« À Venise, les lois forcent les nobles à la modeste ; ils sont tellement accoutumés à l'épargne qu'il n'y a que les courtisanes qui puissent les forcer à donner de l'argent. »

Quoi ! l'esprit des lois à Venise serait de ne dépenser qu'en filles ! Quand Athènes fut riche, il y eut beaucoup de courtisanes. Il en fut de même à Venise et à Rome, aux quatorze, quinze et seizième siècles. Elles y sont moins en crédit aujourd'hui, parcequ'il y a moins d'argent. Est-ce là l'esprit des lois ?

« Les Suions, nation germanique, rendent honneur aux richesses, ce qui fait qu'ils vivent sous le gouvernement d'un seul. Cela signifie bien que le luxe est singulièrement propre aux monarchies, et qu'il n'y faut point de lois somptuaires. »

Les Suions, selon Tacite, étaient des habitans d'une île de l'Océan, au-delà de la Germanie. *Suionum hinc civitates in ipso Oceano*. Guerriers valeureux et bien armés, ils ont encore des flottes : *præter viros armaque classibus valent*. Les riches y sont considérés : *est et opibus honos*. Ils n'ont qu'un chef : *eosque unus imperitat*.

Ces barbares que Tacite ne connaissait point, qui, dans leur petit pays, n'avaient qu'un seul chef, et qui préféraient le possesseur de cinquante vaches à celui qui n'en avait que douze, ont-ils le moindre rapport avec nos monarchies et nos lois somptuaires ?

« Les Samnites avaient une belle coutume, et qui devait produire d'admirables effets. Le jeune homme déclaré le meilleur prenait pour sa femme

« la fille qu'il voulait. Celui qui avait les suffrages  
« après lui choisissait encore , et ainsi de suite. »

L'auteur a pris les Sunites , peuple de Scythie , pour les Samnites voisins de Rome. Il cite Nicolas de Damas , qui cite Stobée ; et on sait d'ailleurs que Stobée n'est pas un bon garant. Cette belle coutume d'ailleurs serait très préjudiciable dans tout Etat policé : car si le garçon déclaré le meilleur avait trompé les juges , si la fille ne voulait pas de lui , s'il n'avait pas de bien , s'il déplaisait au père et à la mère , que d'inconvéniens et que de suites funestes !

« Si on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite sur  
« les mœurs des Germains , on verra que c'est d'eux  
« que les Anglais ont tiré l'idée de leur gouverne-  
« ment politique. Ce beau système a été trouvé dans  
« les bois. »

La chambre des pairs et celle des communes , la cour d'équité , trouvées dans les bois ! on ne l'aurait pas deviné. Sans doute les Anglais doivent aussi leurs escadres et leur commerce aux mœurs des Germains ; et les sermons de Tillotson à ces pieuses sorcières germanes qui sacrifiaient les prisonniers , et qui jugeaient du succès d'une campagne par la manière dont leur sang coulait. Il faut croire aussi qu'ils doivent leurs belles manufactures à la louable coutume des Germains qui aimaient mieux vivre de rapine que de travailler , comme le dit Tacite.

« Aristote met au rang des monarchies l'empire  
« des Perses et Lacédémone. Mais qui ne voit que  
« l'une était un Etat despotique , et l'autre une ré-  
« publique ? »

Qui ne voit au contraire que Lacédémone eut un seul roi pendant quatre cents ans , ensuite deux rois jusqu'à l'extinction de la race des Héraclides , ce qui fait une période d'environ mille années ? On sait bien que nul roi n'était despotique de droit , pas même en Perse : mais tout prince dissimulé , hardi , et qui a de l'argent , devient despotique en peu de temps en Perse et à Lacédémone ; et voilà pourquoi Aristote distingue des républiques tout Etat qui a des chefs perpétuels et héréditaires.

« Un ancien usage des Romains défendait de faire mourir les filles qui n'étaient pas nubiles. »

Il se trompe. *More tradito nefas virgines strangulari* ; défense d'étrangler les filles , nubiles ou non.

« Tibère trouva l'expédient de les faire violer par le bourreau. »

Tibère n'ordonna point au bourreau de violer la fille de Séjan. Et s'il est vrai que le bourreau de Rome ait commis cette infamie dans la prison , il n'est nullement prouvé que ce fût sur une lettre de cachet de Tibère. Quel besoin avait-il d'une telle horreur ?

« En Suisse on ne paye point de tributs ; mais on en sait la raison particulière. Dans ces montagnes stériles , les vivres sont si chers et le pays si peu plé , qu'un suisse paie quatre fois plus à la nature qu'un turc ne paie au sultan. »

Tout cela est faux. Il n'y a aucun impôt en Suisse ; mais chacun paie les dixmes , les cens , les lods et ventes qu'on payait aux ducs de Zéringue et aux moines. Les montagnes , excepté les glaciers , sont de fertiles pâturages ; elles font la richesse du pays.

La viande de boucherie est environ la moitié moins chère qu'à Paris. On ne sait ce que l'auteur entend quand il dit qu'un suisse paie quatre fois plus à la nature qu'un turc au sultan. Il peut boire quatre fois plus qu'un turc ; car il a le vin de la côte et l'excellent vin de La-Vaux.

« Les peuples des pays chauds sont timides comme  
« les vieillards, ceux des pays froids sont courageux  
« comme les jeunes gens. »

Il faut bien se garder de laisser échapper de ces propositions générales. Jamais on n'a pu faire aller à la guerre un lapon, un samoïède ; et les Arabes conquièrent en quatre-vingts ans plus de pays que n'en possédait l'empire romain. Les Espagnols en petit nombre battirent à la bataille de Mulberg les soldats du nord de l'Allemagne. Cet axiome de l'auteur est aussi faux que tous ceux du climat. (1)

« Lopez de Gama avoue que le droit sur lequel les  
« Espagnols ont fondé l'esclavage des Américains,  
« est qu'ils trouvèrent près de Sainte-Marthe, des  
« paniers où les habitans avaient mis quelques den-  
« rées, comme des cancre, des limaçons, des sau-  
« terelles. Les vainqueurs en firent un crime aux  
« vaincus, outre qu'ils fumaient du tabac, et qu'ils  
« ne se faisaient pas la barbe à l'espagnole.

Il n'y a rien dans Lopez de Gama qui donne la moindre idée de cette sottise. Il est trop ridicule d'insérer dans un ouvrage sérieux de pareils traits qui ne seraient pas supportables même dans les Lettres persanes.

---

(1) Voyez CLIMAT.

« C'est sur l'idée de la religion que les Espagnols  
 « fonderent le droit de rendre tant de peuples es-  
 « claves, car ces brigands, qui voulaient absolu-  
 « lument être brigands et chrétiens, étaient fort dé-  
 « vots. »

Ce n'est donc pas sur ce que les Américains ne se fesaient pas la barbe à l'espagnole, et qu'ils fumaient du tabac; ce n'est donc point parcequ'ils avaient quelques paniers de limaçons et de saute-relles.

Ces contradictions fréquentes coûtent trop peu à l'auteur.

« Louis XIII se fit une peine extrême de la loi qui  
 « rendait esclaves les nègres de ses colonies; mais  
 « quand on lui eut bien mis dans l'esprit que c'était la  
 « voie la plus sûre de les convertir, il y consentit. »

Où l'imagination de l'auteur a-t-elle pris cette anecdote? La première concession pour la traite des nègres est du 11 novembre 1673. Louis XIII était mort en 1643. Cela ressemble au refus de François I d'écouter Christophe Colomb qui avait découvert les îles Antilles avant que François I naquît.

« Perry dit que les Moscovites se vendent très ai-  
 « sément: j'en sais bien la raison, c'est que leur li-  
 « berté ne vaut rien. »

Nous avons déjà remarqué, à l'article *Esclavage*, que Perry ne dit pas un mot de tout ce que l'auteur de l'Esprit des lois lui fait dire.

« C'est à Achem que tout le monde cherche à se  
 « vendre. »

Nous avons remarqué encore que rien n'est plus faux. Tous ces exemples pris au hasard chez les peu-

ples d'Achem, de Bantam, de Ceylan, de Bornéo, des îles Moluques, des Philippines, tous copiés d'après des voyageurs très mal instruits, et tous falsifiés, sans en excepter un seul, ne devaient pas assurément entrer dans un livre où l'on promet de nous développer les lois de l'Europe.

« Dans les Etats mahométans, on est non seulement maître de la vie et des biens des femmes esclaves, mais encore de ce qu'on appelle leur vertu et leur honneur. »

Où a-t-il pris cette étrange assertion, qui est de la plus grande fausseté? Le sura, ou chapitre XXIV de l'Alcoran, intitulé *la Lumière*, dit expressément: « Traitez bien vos esclaves, et si vous voyez en eux quelque mérite, partagez avec eux les richesses que Dieu vous a données. Ne forcez pas vos femmes esclaves à se prostituer à vous, etc. »

A Constantinople, on punit de mort le maître qui a tué son esclave, à moins qu'il ne soit prouvé que l'esclave a levé la main sur lui. Une femme esclave qui prouve que son maître l'a violée est déclarée libre avec des dédomnagemens.

« A Patane, la lubricité des femmes est si grande que les hommes sont obligés de se faire certaines garnitures pour se mettre à l'abri de leurs entreprises. »

Peut-on rapporter sérieusement cette impertinente extravagance? Quel est l'homme qui ne pourrait se défendre des assauts d'une fille débauchée sans s'armer d'un cadenas? quelle pitié! et remarquez que le voyageur nommé Sprinkel, qui seul a fait ce conte absurde, dit en propres mots, « que les

« maris à Patane sont extrêmement jaloux de leurs  
« femmes, et qu'ils ne permettent pas à leurs meil-  
« leur amis de les voir, elles ni leurs filles. »

Quel esprit des lois, que de grands garçons qui  
cadenassent leur haut-de-chausses, de peur que les  
femmes ne viennent y fouiller dans la rue !

« Les Carthaginois, au rapport de Diodore, trou-  
vèrent tant d'argent dans les Pyrénées, qu'ils en for-  
gèrent les ancres de leurs vaisseaux.

L'auteur cite le sixième livre de Diodore, et ce  
sixième livre n'existe pas. Diodore, au cinquième,  
parle des Phéniciens, et non pas des Carthaginois.

« On n'a jamais remarqué de jalousie aux Ro-  
« mains sur le commerce. Ce fut comme nation ri-  
« vale, et non comme commerçante, qu'ils atta-  
« quèrent Carthage. »

Ce fut comme nation commerçante et guerrière ;  
ainsi que le prouve le savant Huet dans son *Traité*  
sur le commerce des anciens. Il prouve que long-  
temps avant la première guerre punique les Ro-  
mains s'étaient adonnés au commerce.

« On voit dans le traité qui finit la première guerre  
« punique, que Carthage fit principalement atten-  
« tion à garder l'empire de la mer, et Rome celui de  
« la terre. »

Ce traité est de l'an 510 de Rome. Il y est dit que  
les Carthaginois ne pourraient naviguer vers aucune  
île près de l'Italie, et qu'ils évacueraient la Sicile.  
Ainsi les Romains eurent l'empire de la mer,  
pour lequel ils avaient combattu. Et Montesquieu a  
précisément pris le contre-pied d'une vérité histo-  
rique la mieux constatée.

« Hannon , dans la négociation avec les Romains ,  
 « déclara que les Carthaginois ne souffriraient pas  
 « que les Romains se lavassent les mains dans les  
 « mers de Sicile. »

L'auteur fait ici un anachronisme de vingt deux ans. La négociation d'Hannon est de l'an 488 de Rome , et le traité de paix dont il est question , est de 510. (1)

« Il ne fut pas permis aux Romains de naviguer  
 « au-delà du beau promontoire. Il leur fut défendu  
 « de trafiquer en Sicile , en Sardaigne , en Afrique ,  
 « excepté à Carthage. »

L'auteur fait ici un anachronisme de deux cent soixante et cinq ans. C'est d'après Polybe que l'auteur rapporte ce traité conélu l'an de Rome 245 , sous le consulat de Junius Brutus , immédiatement après l'expulsion des rois ; encore les conditions ne sont-elles pas fidèlement rapportées. *Carthaginem verò et in cætera Africæ loca quæ cis promontorium erant ; item in Sardiniam atque Siciliam , ubi Carthaginenses imperabant , navigare mercimonii causâ licebat.* Il fut permis aux Romains de naviguer pour leur commerce à Carthage , sur toutes les côtes de l'Afrique en-deçà du promontoire , de même que sur les côtes de la Sardaigne et de la Sicile , qui obéissaient aux Carthaginois.

Ce mot seul *mercimonii causâ* , pour raison de leur commerce , démontre que les Romains étaient occupés des intérêts du commerce dès la naissance de la république.

---

(1) Voyez Polybe.

*N. B.* Tout ce que dit l'auteur sur le commerce ancien et moderne est extrêmement erronné.

Je passe un nombre prodigieux de fautes capitales sur cette matière, quelque importantes qu'elles soient, parcequ'un des plus oélèbres négocians de l'Europe s'occupe à les relever dans un livre qui sera très utile.

« La stérilité du terrain d'Athènes y établit le  
« gouvernement populaire, et la fertilité de celui de  
« Lacédémone le gouvernement aristocratique. »

Où a-t-il pris cette chimère? Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes esclave, du coton, de la soie, du riz, du blé, de l'huile, des cuirs; et du pays de Lacédémone, rien. Athènes était vingt fois plus riche que Lacédémone. A l'égard de la bonté du sol, il faut y avoir été pour l'apprécier. Mais jamais on n'attribua la forme d'un gouvernement au plus ou moins de fertilité d'un terrain. Venise avait très peu de blé quand les nobles gouvernèrent. Gènes n'a pas assurément un sol fertile, et c'est un<sup>e</sup> aristocratie. Genève tient plus de l'Etat populaire, et n'a pas de son crû de quoi se nourrir quinze jours. La Suède pauvre a été long-temps sous le joug de la monarchie, tandis que la Pologne fertile fut une aristocratie. Je ne conçois pas comment on peut ainsi établir de prétendues règles, continuellement démenties par l'expérience. Presque tout le livre, il faut l'avouer, est fondé sur des suppositions que la moindre attention détruirait.

« La féodalité est un événement arrivé une fois  
« dans le monde, et qui n'arrivera peut-être ja-  
« mais, etc. »

Nous trouvons la féodalité, les bénéfices militaires établis sous Alexandre Sévère, sous les rois lombards, sous Charlemagne, dans l'empire ottoman, en Perse, dans le Mogol, au Pégu; et en dernier lieu Catherine II, impératrice de Russie, a donné en fief, pour quelque temps, la Moldavie que ses armes ont conquise.

« Chez les Germains il y avait des vassaux et non « pas des fiefs. Les fiefs étaient des chevaux de ba-  
« taille, des armes, des repas. »

Quelle idée ! il n'y a point de vassalité sans terre. Un officier à qui son général aura donné à souper, n'est pas pour cela son vassal.

« Du temps du roi Charles IX, il y avait vingt « millions d'hommes en France. »

Il donne Puffendorf pour garant de cette assertion; Puffendorf va jusqu'à vingt-neuf millions, et il avait copié cette exagération d'un de nos auteurs qui se trompait d'environ quatorze à quinze millions. La France ne comptait point alors au nombre de ses provinces la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la moitié de la Flandre, l'Artois, le Cambresis, le Roussillon, le Béarn; et aujourd'hui qu'elle possède tous ces pays, elle n'a pas vingt millions d'habitans, suivant le dénombrement des feux exactement fait en 1751. Cependant elle n'a jamais été si peuplée, et cela est prouvé par la quantité de terrains mis en valeur depuis Charles IX.

« En Europe les empires n'ont jamais pu subsis-  
« ter. »

Cependant l'empire romain s'y est maintenu cinq

cents ans, et l'empire turc y domine depuis l'an 1453.

« La cause de la durée des grands empires en Asie, « c'est qu'il n'y a que de grandes plaines. »

Il ne s'est pas souvenu des montagnes qui traversent la Natolie et la Syrie, du Caucase, du Taurus, de l'Ararat, de l'Immaüs, du Saron, dont les branches couvrent l'Asie.

« En Espagne on a défendu les étoffes d'or et d'argent. Un pareil décret serait semblable à celui que « feraient les États de Hollande, s'ils défendaient la « consommation de la cannelle. »

On ne peut faire une comparaison plus fautive, ni dire une chose moins politique. Les Espagnols n'avaient point de manufactures; ils auraient été obligés d'acheter ces étoffes de l'étranger. Les Hollandais, au contraire, sont les seuls possesseurs de la cannelle. Ce qui était raisonnable en Espagne eût été absurde en Hollande.

Je n'entrerai point dans la discussion de l'ancien gouvernement des Francs, vainqueurs des Gaulois; dans ce chaos de coutumes toutes bizarres, toutes contradictoires; dans l'examen de cette barbarie de cette anarchie qui a duré si long-temps, et sur lesquelles il y a autant de sentimens différens que nous en avons en théologie. On n'a perdu que trop de temps à descendre dans ces abîmes de ruines; et l'auteur de l'Esprit des lois a dû s'y égarer comme les autres.

Je viens à la grande querelle entre l'abbé Dubos, digne secrétaire de l'académie française, et le prési-

dent de Montesquieu , digne membre de cette académie. Le membre se moque beaucoup du secrétaire , et le regarde comme un visionnaire ignorant. Il me paraît que l'abbé Dubos est très savant et très circonspect ; il me paraît sur-tout que Montesquieu lui fait dire ce qu'il n'a jamais dit , et cela selon sa coutume de citer au hasard et de citer faux.

Voici l'accusation portée par Montesquieu contre Dubos :

« M. l'abbé Dubos veut ôter toute espèce d'idée  
« que les Francs soient entrés dans les Gaules en  
« conquérans. Selon lui nos rois , appelés par les  
« peuples , n'ont fait que se mettre à la place et suc-  
« céder aux droits des empereurs romains. »

Un homme plus instruit que moi a remarqué avant moi que jamais Dubos n'a prétendu que les Francs fussent partis du fond de leur pays pour venir se mettre en possession de l'empire des Gaules , par l'aveu des peuples , comme on va recueillir une succession. Dubos dit tout le contraire : il prouve que Clovis employa les armes , les négociations , les traités , et même les concessions des empereurs romains , résidans à Constantinople , pour s'emparer d'un pays abandonné. Il ne le ravit point aux empereurs romains , mais aux barbares , qui sous Odoacre avaient détruit l'empire.

Dubos dit que dans quelque partie des Gaules voisines de la Bourgogne on desirait la domination des Francs : mais c'est précisément ce qui est attesté par Grégoire de Tours : *Cum jam terror Francorum resonaret in his partibus , et omnes eos amore desiderabili cuperent regnare , sanctus Aprunculus Lingo-*

*nica civitatis episcopus apud Burgundiones cœpit haberi suspectus; cumque odium de diē in diem cresceret, justum est ut clam gladio feriretur.* Greg. Tur. hist. lib. II, cap. 23.

Montesquieu reproche à Dubos qu'il ne saurait montrer l'existence de la république armorique : cependant Dubos l'a prouvée incontestablement par plusieurs monumens , et sur-tout par cette citation exacte de l'historien Zozime, lib. VI. *Totus tractus armorichus cæteræque Gallorum provinciæ Britannos imitatae, consimili se modo liberârunt, ejectis magistratibus romanis, et sibi quâdam publicâ pro arbitrio constitutâ.*

Montesquieu regarde comme une grande erreur dans Dubos d'avoir dit que Clovis succéda à Childéric son père dans la dignité de maître de la milice romaine en Gaule : mais jamais Dubos n'a dit cela. Voici ses paroles : « Clovis parvint à la couronne  
« des Francs à l'âge de seize ans, et cet âge ne l'em-  
« pêcha point d'être revêtu, peu de temps après,  
« des dignités militaires de l'empire romain que  
« Childéric avait exercées, et qui étaient, selon  
« l'apparence, des emplois dans la milice ». Dubos se borne ici à une conjecture qui se trouve ensuite appuyée sur des preuves évidentes.

En effet, les empereurs étaient accoutumés depuis long-temps à la triste nécessité d'opposer des barbares à d'autres barbares, pour tâcher de les exterminer les uns par les autres. Clovis même eut à la fin la dignité de consul : il respecta toujours l'empire romain, même en s'emparant d'une de ses provinces. Il ne fit point frapper de monnaie en

son propre nom ; toutes celles que nous avons de Clovis, sont de Clovis II ; et les nouveaux rois francs ne s'attribuèrent cette marque de puissance indépendante qu'après que Justinien , pour se les attacher à lui , et pour les employer contre les Ostrogoths d'Italie , leur eut fait une cession des Gaules en bonne forme.

Montesquieu condamne sévèrement l'abbé Dubos sur la fameuse lettre de Rémi , évêque de Reims , qui s'entendit toujours avec Clovis et qui le baptisa depuis. Voici cette lettre importante :

« Nous apprenons de la renommée que vous vous  
 « êtes chargé de l'administration des affaires de la  
 « guerre , et je ne suis pas surpris de vous voir être  
 « ce que vos pères ont été. Il s'agit maintenant de  
 « répondre aux vœux de la Providence , qui récom-  
 « pense votre modération , en vous élevant à une di-  
 « gnité si éminente. C'est la fin qui couronne l'œuvre.  
 « Prenez donc pour vos conseillers des personnes  
 « dont le choix fasse honneur à votre discernement.  
 « Ne faites point d'exactions dans votre bénéfice mi-  
 « litaire. Ne disputez point la préséance aux évêques  
 « dont les diocèses se trouvent dans votre départe-  
 « ment , et prenez leurs conseils dans les occasions.  
 « Tant que vous vivrez en bonne intelligence avec  
 « eux , vous trouverez toute sorte de facilité dans  
 « l'exercice de votre emploi , etc. »

On voit évidemment par cette lettre que Clovis , jeune roi des Francs , était officier de l'empereur Zénon ; qu'il était grand-maître de la milice impériale , charge qui répond à celle de notre colonel général ; que Rémi voulait le ménager , se liguier

avec lui , le conduire , et s'en servir comme d'un protecteur contre les prêtres eusébiens de la Bourgogne , et que par conséquent Montesquieu a grand tort de se moquer tant de l'abbé Dubos , et de faire semblant de le mépriser. Mais enfin il vient un temps où la vérité s'éclaircit.

Après avoir vu qu'il y a des erreurs comme ailleurs dans l'Esprit des lois , après que tout le monde est convenu que ce livre manque de méthode , qu'il n'y a nul plan , nul ordre , et qu'après l'avoir lu on ne sait guère de qu'on a lu , il faut rechercher quel est son mérite , et quelle est la cause de sa grande réputation.

C'est premièrement qu'il est écrit avec beaucoup d'esprit , et que tous les autres livres sur cette matière sont ennuyeux. C'est pourquoi nous avons déjà remarqué qu'une dame , qui avait autant d'esprit que Montesquieu , disait que son livre était *de l'esprit sur les lois*. On ne l'a jamais mieux défini.

Une raison beaucoup plus forte encore , c'est que ce livre plein de grandes vues attaque la tyrannie , la superstition , et la maltôte , trois choses que les hommes détestent. L'auteur console des esclaves en plaignant leurs fers ; et les esclaves le bénissent.

Ce qui lui a valu les applaudissemens de l'Europe , lui a valu aussi les invectives des fanatiques.

Un de ses plus acharnés et de ses plus absurdes ennemis , qui contribua le plus par ses fureurs à faire respecter le nom de Montesquieu dans l'Europe , fut le gazetier des convulsionnaires. Il le traita de *spinosiste* et de *déiste* , c'est-à-dire il l'accusa de ne pas croire en Dieu , et de croire en Dieu.

Il lui reproche d'avoir estimé Marc-Aurèle , Epicète , et les stoïciens , et de n'avoir jamais loué Jansénius , l'abbé de Saint-Cyran et le pere Quesnel.

Il lui fait un crime irrémissible d'avoir dit que Bayle est un grand homme.

Il prétend que l'Esprit des lois est un de ces ouvrages monstrueux , dont la France n'est inondée que depuis la bulle *Unigenitus* , qui a corrompu toutes les consciences.

Ce gremlin , qui de son grenier tirait au moins trois cents pour cent de sa gazette ecclésiastique , déclama comme un ignorant contre l'intérêt de l'argent au taux du roi. Il fut secondé par quelques cuistres de son espèce ; ils finirent par ressembler aux esclaves qui sont au pied de la statue de Louis XIV ; ils sont écrasés , et ils se mordent les mains.

Montesquieu a presque toujours tort avec les savans , parcequ'il ne l'était pas : mais il a toujours raison contre les fanatiques et contre les promoteurs de l'esclavage. L'Europe lui en doit d'éternels remerciemens.

On nous demande pourquoi donc nous avons relevé tant de fautes dans son ouvrage. Nous répondons , c'est parceque nous aimons la vérité , à laquelle nous devons les premiers égards. Nous ajoutons que les fanatiques ignorans , qui ont écrit contre lui avec tant d'amertume et d'insolence , n'ont connu aucune de ses véritables erreurs , et que nous révérons avec les honnêtes gens de l'Europe tous les passages après lesquels ces dogues du cimetière Saint-Médard ont aboyé.

## LUXE.

## SECTION I.

DANS un pays où tout le monde allait pieds nus, le premier qui se fit faire une paire de souliers avait-il du luxe? n'était-ce pas un homme très sensé et très industrieux?

N'en est-il pas de même de celui qui eut la première chemise? Pour celui qui la fit blanchir et repasser, je le crois un génie plein de ressources et capable de gouverner un Etat:

Cependant ceux qui n'étaient pas accoutumés à porter des chemises blanches, le prirent pour un riche efféminé qui corrompait la nation.

Gardez-vous du luxe, disait Caton aux Romains; vous avez subjugué la province du Phase; mais ne mangez jamais de faisans. Vous avez conquis le pays où croît le coton, couchez sur la dure. Vous avez volé à main armée l'or, l'argent, et les pierreries de vingt nations, ne soyez jamais assez sots pour vous en servir. Manquez de tout après avoir tout pris. Il faut que les voleurs de grand chemin soient vertueux et libres.

Lucullus lui répondit: Mon ami, souhaite plutôt que Crassus, Pompée, César, et moi, nous dépensions tout en luxe. Il faut bien que les grands voleurs se battent pour le partage des dépouilles. Rome doit être asservie, mais elle le sera bien plutôt et bien plus sûrement par l'un de nous, si nous

fesons valoir comme toi notre argent, que si nous le dépensons en superfluités et en plaisirs. Souhaite que Pompée et César s'appauvrissent assez pour n'avoir pas de quoi soudoyer des armées.

Il n'y a pas long-temps qu'un homme de Norwège reprochait le luxe à un Hollandais. Qu'est devenu, disait-il, cet heureux temps où un négociant, partant d'Amsterdam pour les grandes Indes, laissait un quartier de bœuf fumé dans sa cuisine, et le retrouvait à son retour ? où sont vos cuillers de bois et vos fourchettes de fer ? n'est-il pas honteux pour un sage Hollandais de coucher dans un lit de damas ?

Va-t'en à Batavia, lui répondit l'homme d'Amsterdam ; gagne comme moi dix tonnes d'or, et vois si l'envie ne te prendra pas d'être bien vêtu, bien nourri, et bien logé.

Depuis cette conversation on a écrit vingt volumes sur le luxe, et ces livres ne l'ont ni diminué, ni augmenté.

## SECTION II.

On a déclamé contre le luxe depuis deux mille ans, en vers et en prose, et on l'a toujours aimé.

Que n'a-t-on pas dit des premiers Romains, quand ces brigands ravagèrent et pillèrent les moissons : quand, pour augmenter leur pauvre village, ils détruisirent les pauvres villages des Volsques et des Samnites ? c'étaient des hommes désintéressés et vertueux : ils n'avaient pu encore voler ni or, ni argent, ni pierreries, parcequ'il n'y en avait point dans les bourgs qu'ils saccagerent. Leurs bois ni

leurs marais ne produisaient ni perdrix , ni faisans , et on loue leur tempérance.

Quand de proche en proche ils eurent tout pillé , tout volé du fond du golfe Adriatique à l'Euphrate , et qu'ils eurent assez d'esprit pour jouir du fruit de leurs rapines ; quand ils cultivèrent les arts , qu'ils goûtèrent tous les plaisirs , et qu'ils les firent même goûter aux vaincus , ils cessèrent alors , dit-on , d'être sages et gens de bien.

Toutes ces déclamations se réduisent à prouver qu'un voleur ne doit jamais ni manger le dîner qu'il a pris , ni porter l'habit qu'il a dérobé , ni se parer de la bague qu'il a volée. Il fallait , dit-on , jeter tout cela dans la rivière , pour vivre en honnêtes gens ; dites plutôt qu'il ne fallait pas voler. Condamnez les brigands quand ils pillent : mais ne les traitez pas d'insensés quand ils jouissent (1). De bonne foi , lorsqu'un grand nombre de marins anglais se sont enrichis à la prise de Pondichéri et de la Havane , ont-ils eu tort d'avoir ensuite du plaisir à Londres , pour prix de la peine qu'ils avaient eue au fond de l'Asie et de l'Amérique ?

Les déclamateurs voudraient qu'on enfouît les richesses qu'on aurait amassées par le sort des armes , par l'agriculture , par le commerce et par l'indus-

(1) Le pauvre d'esprit que nous avons déjà cité , ayant lu ce passage dans une mauvaise édition où il y avait un point après ce mot *bonne foi* , crut que l'auteur voulait dire que les voleurs jouissaient de bonne foi. Nous savons que ce pauvre d'esprit est méchant , mais de bonne foi il ne peut être dangereux.

rie. Ils citent Lacédémone ; que ne citent-ils aussi la république de Saint-Marin ? Quel bien Sparte fit-elle à la Grèce ? eut-elle jamais des Démosthènes , des Sophocles , des Apelles et des Phidiàs ? Le luxe d'Athènes a fait des grands hommes en tout genre ? Sparte a eu quelques capitaines , et encore en moins grand nombre que les autres villes. Mais à la bonne heure qu'une aussi petite république que Lacédémone conserve sa pauvreté. On arrive à la mort aussi-bien en manquant de tout , qu'en jouissant de ce qui peut rendre la vie agréable. Le sauvage du Canada subsiste et atteint la vieillesse comme le citoyen d'Angleterre qui a cinquante mille guinées de revenu. Mais qui comparera jamais le pays des Iroquois à l'Angleterre ?

Que la république de Raguse et le canton de Zug fassent des lois somptuaires , ils ont raison , il faut que le pauvre ne dépense point au-delà de ses forces ; mais j'ai lu quelque part :

Sachez sur-tout que le luxe enrichit  
Un grand Etat, s'il en perd un petit.

Si par le luxe vous entendez l'excès , on sait que l'excès est pernicieux en tout genre , dans l'abstinence comme dans la gourmandise , dans l'économie comme dans la libéralité. Je ne sais comment il est arrivé que dans mes villages où la terre est ingrate , les impôts lourds , la défense d'exporter le blé qu'on a semé intolérable , il n'y a guère pourtant de colon qui n'ait un bon habit de drap , et qui ne soit bien chaussé et bien nourri. Si ce colon laboure avec son bel habit , avec du linge blanc , les

cheveux frisés et poudrés , voilà certainement le plus grand luxe . et le plus impertinent ; mais qu'un bourgeois de Paris ou de Londres paraisse au spectacle vêtu comme ce paysan , voilà la lésine la plus grossière et la plus ridicule.

*Est modus in rebus, sunt certi denique fines,  
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

Lorsqu'on inventa les oiseaux , qui ne sont certainement pas de l'antiquité la plus haute , que ne dit-on pas contre les premiers qui se rognèrent les ongles , et qui coupèrent une partie des cheveux qui leur tombaient sur le nez ? On les traita sans doute de petits-maîtres et de prodigues , qui achetaient chèrement un instrument de la vanité , pour gâter l'ouvrage du Créateur. Quel péché énorme d'accourir la corne que Dieu fait naître au bout de nos doigts ! C'était un outrage à la divinité. Ce fut bien pis quand on inventa les chemises et les chaussons. On sait avec quelle fureur les vieux conseillers qui n'en avaient jamais porté , crièrent contre les jeunes magistrats qui donnèrent dans ce luxe funeste.

## M.

### MAGIE.

LA magie est une science bien plus plausible que l'astrologie et que la doctrine des génies. Dès qu'on commença à penser qu'il y a dans l'homme un être

tout-à-fait distinct de la machine , et que l'entendement subsiste après la mort , on donna à cet entendement un corps délié , subtil , aérien , ressemblant au corps dans lequel il était logé. Deux raisons toutes naturelles introduisirent cette opinion : la première , c'est que dans toutes les langues l'ame s'appelait *esprit* , *souffle* , *vent* : cet esprit , ce souffle , ce vent , était donc quelque chose de fort mince et de fort délié. La seconde , c'est que si l'ame d'un homme n'avait pas retenu un forme semblable à celle qu'il possédait pendant sa vie , on n'aurait pas pu distinguer après la mort l'ame d'un homme d'avec celle d'un autre. Cette ame , cette ombre , qui subsistait séparée de son corps , pouvait très bien se montrer dans l'occasion , revoir les lieux qu'elle avait habités , visiter ses parens , ses amis , leur parler , les instruire ; il n'y avait dans tout cela aucune incompatibilité. Ce qui est peut paraitre.

Les ames pouvaient très bien enseigner à ceux qu'elles venaient voir , la manière de les évoquer : elles n'y manquaient pas ; et le mot *Abraxa* , prononcé avec quelques cérémonies , faisait venir les ames auxquelles on voulait parler. Je suppose qu'un égyptien eût dit à un philosophe : « Je descends en  
« ligne droite des magiciens de Pharaon , qui chan-  
« gèrent des baguettes en serpens , et les eaux du Nil  
« en sang ; un de mes ancêtres se maria avec la pytho-  
« nisse d'Endor , qui évoqua l'ombre de Samuël , à  
« la priere du roi Saül : elle communiqua ses secrets  
« à son mari , qui lui fit part des siens : je possède  
« cet héritage de père et de mère ; ma généalogie est  
« bien avérée ; je commande aux ombres et aux élé-

« mens. » Le philosophe n'aurait eu autre chose à faire qu'à lui demander sa protection , car si ce philosophe avait voulu nier et disputer , le magicien lui eût fermé la bouche en lui disant : « Vous ne pouvez nier les faits : mes ancêtres ont été incontestablement de grands magiciens , et vous n'en doutez pas ; vous n'avez nulle raison pour croire que je sois de pire condition qu'eux , surtout quand un homme d'honneur comme moi vous assure qu'il est sorcier. » Le philosophe aurait pu lui dire : Faites-moi le plaisir d'évoquer une ombre , de me faire parler à une ame , de changer cette eau en sang , cette baguette en serpent. Le magicien pouvait répondre : je ne travaille pas pour les philosophes : j'ai fait voir des ombres à des dames très respectables , à des gens simples qui ne disputent point : vous devez croire au moins qu'il est très possible que j'aie ces secrets , puisque vous êtes forcé d'avouer que mes ancêtres les ont possédés : ce qui s'est fait autrefois se peut faire aujourd'hui , et vous devez croire à la magie , sans que je sois obligé d'exercer mon art devant vous.

Ces raisons sont si bonnes , que tous les peuples ont eu des sorciers. Les plus grands sorciers étaient payés par l'Etat pour voir clairement l'avenir dans le cœur et dans le foie d'un bœuf. Pourquoi donc a-t-on si long-temps puni les autres de mort ? ils faisaient des choses plus merveilleuses ; on devait donc les honorer beaucoup , on devait surtout craindre leur puissance. Rien n'est plus ridicule que de condamner un vrai magicien à être brûlé ; car on devait présumer qu'il pouvait éteindre le feu , et

tordre le cou à ses juges. Tout ce qu'on pouvait faire , c'était de lui dire : Mon ami , nous ne vous brûlons pas comme un sorcier véritable , mais comme un faux sorcier , qui vous vantez d'un art admirable que vous ne possédez pas ; nous vous traitons comme un homme qui débite de la fausse monnaie : plus nous aimons la bonne , plus nous punissons ceux qui en donnent de fausse : nous savons très bien qu'il y a eu autrefois de vénérables magiciens , mais nous sommes fondés à croire que vous ne l'êtes pas , puisque vous vous laissez brûler comme un sot.

Il est vrai que le magicien , poussé à bout , pourrait dire : Ma science ne s'étend pas jusqu'à éteindre un bûcher sans eau , et jusqu'à donner la mort à mes juges avec des paroles ; je peux seulement évoquer des ames , lire dans l'avenir , changer certaines matières en d'autres : mon pouvoir est borné ; mais vous ne devez pas pour cela me brûler à petit feu ; c'est comme si vous fesiez pendre un médecin qui aurait guéri de la fièvre , et qui ne pourrait vous guérir d'une paralysie ; mais les juges lui répliqueraient : Faites-nous donc voir quelque secret de votre art , ou consentez à être brûlé de bonne grâce. (1)

---

(1) Voyez POSSÉDÉS.

## MAHOMÉTANS.

**J**E vous le dis encore, ignorans, imbécilles, à qui d'autres ignorans ont fait accroire que la religion mahométane est voluptueuse et sensuelle, il n'en est rien, on vous a trompés sur ce point comme sur tant d'autres.

Chanoines, moines, curés même, si on vous imposait la loi de ne manger ni boire depuis quatre heures du matin jusqu'à dix du soir, pendant le mois de juillet, lorsque le carême arriverait dans ce temps; si on vous défendait de jouer à aucun jeu de hasard, sous peine de damnation; si le vin vous était interdit sous la même peine; s'il vous fallait faire un pèlerinage dans des déserts brûlans; s'il vous était enjoint de donner au moins deux et demi pour cent de votre revenu aux pauvres; si, accoutumés à jouir de dix-huit femmes, on vous en retranchait tout d'un coup quatorze: en bonne foi, oseriez-vous appeler cette religion sensuelle?

Les chrétiens latins ont tant d'avantages sur les musulmans, je ne dis pas en fait de guerre, mais en fait de doctrine; les chrétiens grecs les ont tant battus en dernier lieu depuis 1769 jusqu'à 1773, que ce n'est pas la peine de se répandre en reproches injustes sur l'islamisme.

Tâchez de reprendre sur les mahométans tous ce qu'ils ont envahi; mais il est plus aisé de les calomnier.

Je hais tant la calomnie, que je ne veux pas même

qu'on impute des sottises aux Turcs , quoique je les déteste comme tyrans des femmes et ennemis des arts.

Je ne sais pourquoi l'historien du bas empire prétend (1) que Mahomet parle dans son Koran de son voyage dans le ciel : Mahomet n'en dit pas un mot ; nous l'avons prouvé.

Il faut combattre sans cesse. Quand on a détruit une erreur , il se trouve toujours quelqu'un qui la ressuscite. (2)

## MAITRE.

### SECTION I.

QUE je suis malheureux d'être né ! disait Ardassan Ougli , jeune ieoglan du grand padisha des Turcs. Encore si je ne dépendais que du grand padisha ; mais je suis soumis au chef de mon oda , au capigi bachi ; et quand je veux recevoir ma paie , il faut que je me prosterne devant un commis du tefterdar , qui m'en retranche la moitié. Je n'avais pas sept ans que l'on me coupa malgré moi , en cérémonie , le bout de mon prépuce ; et j'en fus malade quinze jours. Le derviche qui nous fait la prière est mon maître ; un iman est encore plus mon maître ; le molla l'est encore plus que l'iman ; le cadî est un autre maître ; le cadilesquier l'est davantage , le

(1) Douzième volume , page 209.

(2) VOYEZ AROT ET MAROT, (t ALCORAN.

mufti l'est beaucoup plus que tous ceux-là ensemble ; le kiaïa du grand-visir peut d'un mot me faire jeter dans le canal ; et le grand-visir enfin peut me faire serrer le cou à son plaisir , et empailler la peau de ma tête , sans que personne y prenne seulement garde.

Que de maîtres , grand Dieu ! quand j'aurais autant de corps et autant d'ames que j'ai de devoirs à remplir , je n'y pourrais pas suffire. O Allah ! que ne m'as-tu fait chat-huant ; je vivrais libre dans mon trou , et je mangerais des souris à mon aise sans maîtres et sans valets. C'est assurément la vraie destinée de l'homme ; il n'a des maîtres que depuis qu'il est perverti. Nul homme n'était fait pour servir continuellement un autre homme. Chacun aurait charitablement aidé son prochain , si les choses étaient dans l'ordre. Le clair-voyant aurait conduit l'aveugle , le dispos aurait servi de béquilles au cude-jatte. Ce monde aurait été le paradis de Mahomet ; et il est l'enfer qui se trouve précisément sous le pont-aigu.

Ainsi parlait Ardassan Ougli , après avoir reçu les étrivières de la part d'un de ses maîtres.

Ardassan Ougli , au bout de quelques années , devint bacha à trois queues. Il fit une fortune prodigieuse ; et il crut fermement que tous les hommes , excepté le grand-turc et le grand-visir , étaient nés pour le servir , et toutes les femmes pour lui donner du plaisir selon ses volontés.

## SECTION II.

Comment un homme a-t-il pu devenir le maître d'un autre homme, et par quelle espèce de magie incompréhensible a-t-il pu devenir le maître de plusieurs autres hommes ? On a écrit sur ce phénomène un grand nombre de bons volumes ; mais je donne la préférence à une fable indienne, parcequ'elle est courte, et que les fables ont tout dit.

Adimo, le père de tous les Indiens, eut deux fils et deux filles de sa femme Procriti. L'aîné était un géant vigoureux, le cadet était un petit bossu, les deux filles étaient jolies. Dès que le géant sentit sa force, il coucha avec ses deux sœurs, et se fit servir par le petit bossu. De ses deux sœurs l'une fut sa cuisinière, l'autre sa jardinière. Quand le géant voulait dormir il commençait par enchaîner à un arbre son petit frère le bossu ; et lorsque celui-ci s'enfuyait, il le rattrapait en quatre enjambées, et lui donnait vingt coups de nerf de bœuf.

Le bossu devint soumis et le meilleur sujet du monde. Le géant satisfait de le voir remplir ses devoirs de sujet, lui permit de coucher avec une de ses sœurs dont il était dégoûté. Les enfans qui vinrent de ce mariage ne furent pas tout-à-fait bossus ; mais ils eurent la taille assez contrefaite. Ils furent élevés dans la crainte de Dieu et du géant. Ils reçurent une excellente éducation ; on leur apprit que leur grand-oncle était géant de droit divin, qu'il pouvait faire de toute sa famille ce qui lui plaisait ; que s'il avait quelque jolie nièce ou arrière-nièce, c'était pour

lui seul sans difficulté , et que personne ne pouvait coucher avec elle que quand il n'en voudrait plus.

Le géant étant mort , son fils , qui n'était pas à beaucoup près si fort ni si grand que lui . crut cependant être géant comme son père de droit divin. Il prétendit faire travailler pour lui tous les hommes et coucher avec toutes les filles. La famille se ligua contre lui , il fut assommé , et on se mit en république.

Les Siamois , au contraire , prétendaient que la famille avait commencé par être républicaine , et que le géant n'était venu qu'après un grand nombre d'années et de dissensions ; mais tous les auteurs de Bénarès et de Siam conviennent que les hommes vécutent une infinité de siècles avant d'avoir l'esprit de faire des lois ; et ils le prouvent par une raison sans réplique , c'est qu'aujourd'hui même où tout le monde se pique d'avoir de l'esprit , on n'a pas trouvé encore le moyen de faire une vingtaine de lois passablement bonnes.

C'est encore , par exemple , une question insoluble dans l'Inde , si les républiques ont été établies avant ou après les monarchies , si la confusion a dû paraître aux hommes plus horrible que le despotisme. J'ignore ce qui est arrivé dans l'ordre des temps ; mais dans celui de la nature , il faut convenir que les hommes naissant tous égaux , la violence et l'habileté ont fait les premiers maîtres ; les lois ont fait les derniers.

## MALADIE. MÉDECINE.

JE suppose qu'une belle princesse, qui n'aura jamais entendu parler d'anatomie, soit malade pour avoir trop mangé, trop dansé, trop veillé, trop fait tout ce que font plusieurs princesses; je suppose que son médecin lui dise: Madame, pour que vous vous portiez bien, il faut que votre cerveau et votre cervelet distribuent une moelle allongée, bien conditionnée, dans l'épine de votre dos jusqu'au bout du croupion de votre altesse, et que cette moelle allongée aille animer également quinze paires de nerfs à droite, et quinze paires à gauche. Il faut que votre cœur se contracte et se dilate avec une force toujours égale, et que tout votre sang, qu'il envoie à coups de piston dans vos artères, circule dans toutes ces artères et dans toutes les veines environ six cents fois par jour.

Ce sang, en circulant avec cette rapidité que n'a point le fleuve du Rhône, doit déposer sur son passage de quoi former et abreuver continuellement la lymphe, les urines, la bile, la liqueur spermatique de votre altesse, de quoi fournir à toutes ses sécrétions, de quoi arroser insensiblement votre peau douce, blanche et fraîche, qui sans cela serait d'un jaune grisâtre, sèche et ridée comme un vieux parchemin.

## LA PRINCESSE.

Eh bien, Monsieur, le roi vous paye pour me faire tout cela; ne manquez pas de mettre toutes

choses a leur place , et de me faire circuler mes liqueurs de façon que je sois contente. Je vous avertis que je ne veux jamais souffrir.

LE MEDECIN.

Madame , adressez vos ordres à l'auteur de la nature. Le seul pouvoir qui fait courir des milliers de planètes et de comètes autour des millions de soleils a dirigé la course de votre sang.

LA PRINCESSE.

Quoi ! vous êtes médecin et vous ne pouvez rien me donner ?

LE MEDECIN.

Non , Madame , nous ne pouvons que vous ôter. On n'ajoute rien à la nature. Vos valets nettoient votre palais , mais l'architecte l'a bâti. Si votre altesse a mangé goulument , je puis déterger ses entrailles avec de la casse , de la manne et des follicules de séné : c'est un balai que j'y introduis , et je pousse vos matières. Si vous avez un cancer , je vous coupe un tétou ; mais je ne puis vous en rendre un autre. Avez-vous une pierre dans la vessie , je puis vous en délivrer au moyen d'un dilatoire , et je vous fais beaucoup moins de mal qu'aux hommes : je vous coupe un pied gangrené , et vous marchez sur l'autre. En un mot , nous autres médecins nous ressemblons parfaitement aux arracheurs de dents ; ils vous délivrent d'une dent gâtée sans pouvoir vous en substituer une qui tienne , quelque charlatans qu'ils puissent être.

LA PRINCESSE.

Vous me faites trembler. Je croyais que les médecins guérissaient tous les maux.

LE MEDECIN.

Nous guérissons infailliblement tous ceux qui se guérissent d'eux-mêmes. Il en est généralement, et à peu d'exceptions près, des maladies internes comme des plaies extérieures. La nature seule vient à bout de celles qui ne sont pas mortelles. Celles qui le sont ne trouvent dans l'art aucune ressource.

LA PRINCESSE.

Quoi ! tous ces secrets pour purifier le sang, dont m'ont parlé mes dames de compagnie ! ce baume de vie du sieur le Lièvre, ces sachets du sieur Arnoud, toutes ces pilules vantées par leurs femmes de chambre ?.....

LE MEDECIN.

Autant d'inventions pour gagner de l'argent et pour flatter les malades pendant que la nature agit seule.

LA PRINCESSE.

Mais il y a des spécifiques.

LE MEDECIN.

Oui, Madame, comme il y a l'eau de Jouvence dans les romans.

LA PRINCESSE.

En quoi donc consiste la médecine ?

LE MEDECIN.

Je vous l'ai déjà dit, à débarrasser, à nettoyer, à tenir propre la maison qu'on ne peut rebâtir.

LA PRINCESSE.

Cependant il y a des choses salutaires, d'autres nuisibles.

LE MEDECIN.

Vous avez deviné tout le secret. Mangez, et mo-

dérément, ce que vous savez par expérience vous convenir. Il n'y a de bon pour le corps que ce qu'on digère. Quelle médecine vous fera-digérer? l'exercice. Quelle réparera vos forces? le sommeil. Quelle diminuera des maux incurables? la patience. Qui peut changer une mauvaise constitution? rien. Dans toutes les maladies violentes nous n'avons que la recette de Molière, *saignare, purgare*, et si l'on veut, *clysterium donare*. Il n'y en a pas une quatrième. Tout cela n'est autre chose, comme je vous l'ai dit, que nettoyer une maison à laquelle nous ne pouvons pas ajouter une cheville. Tout l'art consiste dans l'à-propos.

## LA PRINCESSE.

Vous ne fardez point votre marchandise. Vous êtes honnête homme. Si je suis reine, je veux vous faire mon premier médecin.

## LE MEDECIN.

Que votre premier médecin soit la nature. C'est elle qui fait tout. Voyez tous ceux qui ont poussé leur carrière jusqu'à cent années, aucun n'était de la faculté. Le roi de France a déjà enterré une quarantaine de ses médecins, tant premiers médecins que médecins de quartier et consultants.

## LA PRINCESSE.

Vraiment, j'espère bien vous enterrer aussi.

## MARIAGE.

## SECTION I.

J'AI rencontré un raisonneur qui disait : Engagez vos sujets à se marier le plutôt qu'il sera possible ; qu'ils soient exempts d'impôt la première année , et que leur impôt soit réparti sur ceux qui au même âge seront dans le célibat.

Plus vous aurez d'hommes mariés , moins il y aura de crimes. Voyez les registres affreux de vos greffes criminels ; vous y trouvez cent garçons de pendus , ou de roués . contre un père de famille.

Le mariage rend l'homme plus vertueux et plus sage. Le père de famille ne veut pas rougir devant ses enfans. Il craint de leur laisser l'opprobre pour héritage.

Mariez vos soldats , ils ne désertent plus. Liés à leur famille , ils le seront à leur patrie. Un soldat célibataire n'est souvent qu'un vagabond , à qui il serait égal de servir le roi de Naples et le roi de Maroc.

Les guerriers romains étaient mariés , ils combattaient pour leurs femmes et pour leurs enfans ; et ils firent esclaves les femmes et les enfans des autres nations.

Un grand politique italien , qui d'ailleurs était fort savant dans les langues orientales , chose très rare chez nos politiques , me disait dans ma jeu-

nesse : Caro figlio , souvenez-vous que les Juifs n'ont jamais eu qu'une bonne institution , celle d'avoir la virginité en horreur. Si ce petit peuple de courtiers superstitieux n'avait pas regardé le mariage comme la première loi de l'homme , s'il y avait eu chez lui des couvens de religieuses , il était perdu sans ressource.

## SECTION II.

Le mariage est un contrat du droit des gens , dont les catholiques romains ont fait un sacrement.

Mais le sacrement et le contrat sont deux choses bien différentes ; à l'un sont attachés les effets civils , à l'autre les graces de l'Eglise.

Ainsi , lorsque le contrat se trouve conforme au droit des gens , il doit produire tous les effets civils. Le défaut du sacrement ne doit opérer que la privation des graces spirituelles.

Telle a été la jurisprudence de tous les siècles et de toutes les nations , excepté des Français. Tel a été même le sentiment des pères de l'Eglise les plus accrédités.

Parcourez les codes théodosien et justinien , vous n'y trouverez aucune loi qui ait proscrit les mariages des personnes d'une autre croyance , lors même qu'ils avaient été contractés avec des catholiques.

Il est vrai que Constance , ce fils de Constantin , aussi cruel que son père , défendit aux Juifs , sous peine de mort , de se marier avec des femmes chré-

tiennes (1), et que Valentinien , Théodose , Arcade , firent la même défense , sous les mêmes peines , aux femmes juives ; mais ces lois n'étaient déjà plus observées sous l'empereur Marcien ; et Justinien les rejeta de son code. Elles ne furent faites d'ailleurs que contre les juifs , et jamais on ne pensa de les appliquer aux mariages des païens ou des hérétiques avec les sectateurs de la religion dominante.

Consultez S. Augustin (2), il vous dira que de son temps on ne regardait pas comme illicites les mariages des fidèles avec les infidèles , parceque aucun texte de l'Évangile ne les avait condamnés. « Quæ matrimonia cum infidelibus , nostris tem-  
 « poribus , jam non putantur esse peccata ; quoniam  
 « in novo Testamento , nihil inde præceptum est ,  
 « et ideò aut licere creditum est , aut velut dubium  
 « derelictum. »

Augustin dit de même que ces mariages opèrent souvent la conversion de l'époux infidèle. Il cite l'exemple de son propre père , qui embrassa la religion chrétienne parceque sa femme Monique professait le christianisme. Clotilde par la conversion de Clovis , et Théodelinde par celle d'Agiluf roi des Lombards , furent plus utiles à l'Église que si elles eussent épousé des princes orthodoxes.

Consultez la déclaration du pape Benoît XIV, du 4 novembre 1741 , vous y lirez ces propres mots. « Quod verò spectat ad ea conjugia quæ , absque for

(1) Code théod. tit. *de Judæis* , loi VI.

(2) *Lib de fide et operib.* cap. XIX , n. 35.

« mâ à Tridentino statutâ , contrahuntur à catholicis  
 « cum hæreticis , sive catholicus vir hæreticam femi-  
 « nam ducat , sive catholica femina hæretico viro  
 « nubat ; si hujusmodi matrimonium sit contractum  
 « aut in posterum contrahi contingat , Tridentini  
 « formâ non servatâ , declarat sanctitas sua , aliò non  
 « concurrente impedimento , validum habendum  
 « esse , sciens conjux catholicus se istius matrimonii  
 « vinculo perpetuò ligatum. »

Par quel étonnant contraste les lois françaises sont-elles sur cette matière plus sévères que celles de l'Eglise ? La première loi qui ait établi ce rigorisme en France , est l'édit de Louis XIV du mois de novembre 1680. Cet édit mérite d'être rapporté.

« Louis , etc. Les canons des conciles ayant con-  
 « damné les mariages des catholiques avec les hérè-  
 « tiques comme un scandale public et une profana-  
 « tion du sacrement , nous avons estimé d'autant  
 « plus nécessaire de les empêcher à l'avenir , que nous  
 « avons reconnu que la tolérance de ces mariages  
 « expose les catholiques à une tentation continuelle  
 « de sa perversion , etc. A ces causes , etc. voulons et  
 « nous plaît qu'à l'avenir nos sujets de la religion  
 « catholique , apostolique et romaine , ne puissent ,  
 « sous quelque prétexte que ce soit , contracter ma-  
 « riage avec ceux de la religion prétendue réformée ,  
 « déclarant tels mariages non valablement con-  
 « tractés , et les enfans qui en viendront illégi-  
 « times. »

Il est bien singulier que l'on se soit fondé sur les lois de l'Eglise pour annuler des mariages que l'Eglise n'annulla jamais. Vous voyez dans cet édit le

sacrement confondu avec le contrat civil ; c'est cette confusion qui a été la source des étranges lois de France sur le mariage.

S. Augustin approuvait les mariages des orthodoxes avec les hérétiques , parcequ'il espérait que l'époux fidèle convertirait l'autre : et Louis XIV les condamne dans la crainte que l'hétérodoxe ne pervertisse le fidèle.

Il existe en Franche-Comté une loi plus cruelle : c'est un édit de l'archiduc Albert et de son épouse Isabelle , du 20 décembre 1599 , qui fait défense aux catholiques de se marier à des hérétiques à peine de confiscation de corps et de biens. (1)

Le même édit prononce la même peine contre ceux qui seront convaincus d'avoir mangé du mouton le vendredi ou le samedi. Quelles lois , et quels législateurs !

A quels maîtres, grand Dieu, livrez-vous l'univers !

### SECTION III.

Si nos lois réprouvent les mariages des catholiques avec les personnes d'une religion différente , accordent-elles au moins les effets civils aux mariages des français protestans avec des français de la même secte ?

On compte aujourd'hui dans le royaume un million de protestans (2), et cependant la validité de

(1) Anciennes ordonnances de la Franche-Comté, liv. V, tit. XVIII.

(2) Cela est exagéré.

leur mariage est encore un problème dans les tribunaux.

C'est encore ici un des cas où notre jurisprudence se trouve en contradiction avec les décisions de l'Eglise, et avec elle-même.

Dans la déclaration papale citée dans la précédente section, Benoît XIV décide que les mariages des protestans, contractés suivant leurs rites, ne sont pas moins valables que s'ils avaient été faits suivant les formes établies par le concile de Trente ; et que l'époux qui devient catholique ne peut rompre ce lien pour en former un autre avec une personne de sa nouvelle religion. (1)

Barac Levi, juif de naissance, et originaire d'Haguenau, s'y était marié avec Mandel-Cerf, de la même ville et de la même religion.

Ce juif vint à Paris en 1752, et se fit baptiser le 13 mai 1754. Il envoya sommer sa femme à Haguenau de venir le joindre à Paris. Dans une autre sommation il consentit que cette femme, en venant le joindre, continuât de vivre dans sa secte juive.

A ces sommations Mandel-Cerf répondit qu'elle ne voulait point retourner avec lui, et qu'elle le re-

(2) Quod attinet ad matrimonia ab hæreticis inter se celebratâ, non observatâ formâ à Tridentino præscriptâ, quæque in posterum contrahentur, dummodò non aliud obstiterit canonicum impedimentum; sanctitas sua statuit pro validis habenda esse; adeoque si contingat utrumque conjugem ad catholicæ Ecclesiæ sinum se recipere, eodem quo antea conjugali vinculo ipsos omninò teneri, etiam si mutuus consensus coram parochio catholico non renovetur.

qu'érait de lui envoyer , suivant les formes du judaïsme , un libelle de divorce , pour qu'elle pût se remarier à un autre juif.

Cette réponse ne contentait pas Levi ; il n'envoya point de libelle de divorce , mais il fit assigner sa femme devant l'official de Strasbourg , qui , par une sentence du 7 septembre 1754 , le déclara libre de se marier en face de l'Eglise avec une femme catholique.

Muni de cette sentence , le juif christianisé vient dans le diocèse de Soissons , et y contracte des promesses de mariage avec une fille de Villeneuve. Le curé refuse de publier les bans. Levi lui fait signifier les sommations qu'il avait faites à sa femme , et la sentence de l'official de Strasbourg , et un certificat du secrétaire de l'évêché de la même ville , qui attestait que dans tous les temps il avait été permis dans le diocèse aux juifs baptisés de se remarier à des catholiques , et que cet usage avait été constamment reconnu par le conseil souverain de Colmar.

Mais ces pièces ne parurent point suffisantes au curé de Villeneuve. Levi fut obligé de l'assigner devant l'official de Soissons.

Cet official ne pensa pas comme celui de Strasbourg , que le mariage de Levi avec Mendel-Cerf fût nul ou dissoluble. Par sa sentence du 5 février 1756 , il déclara le juif non recevable. Celui-ci appela de cette sentence au parlement de Paris , où il n'eut pour contradicteur que le ministère public ; mais par arrêt du 2 janvier 1758 , la sentence fut confirmée ; et il fut défendu de nouveau à Levi de

contracter aucun mariage pendant la vie de Mandel-Cerf.

Voilà donc un mariage contracté entre des français juifs suivant les rites juifs , déclaré valable par la première cour du royaume.

Mais quelques années après , la même question fut jugée différemment dans un autre parlement , au sujet d'un mariage contracté entre deux français protestans qui avaient été mariés en présence de leurs parens par un ministre de leur communion. L'époux protestant avait changé de religion comme l'époux juif ; et après avoir passé à un second mariage avec une catholique , le parlement de Grenoble confirma ce second mariage , et déclara nul le premier.

Si de la jurisprudence nous passons à la législation , nous la trouverons obscure sur cette matière importante comme sur tant d'autres.

Par un arrêt du conseil du 15 septembre 1685 , il fut dit « que les protestans (1) pourraient se faire  
« marier , pourvu toutefois que ce fût en présence  
« du principal officier de justice , et que les publi-  
« cations qui devaient précéder ces mariages se fe-  
« raient au siège royal le plus prochain du lieu de  
« la demeure de chacun des protestans qui se vou-  
« draient marier , et seulement à l'audience. »

---

(1) N'est-il pas bien plaisant qu'en France le conseil même ait donné aux protestans le nom de *religionnaires* , comme si eux seuls avaient eu de la religion , et que les autres n'eussent été que des papistes gouvernés par des arrêts et par des bulles !

Cet arrêt ne fut point révoqué par l'édit qui , trois semaines après , supprima l'édit de Nantes.

Mais depuis la déclaration du 14 mai 1724 , minitée par le cardinal de Fleuri , les juges n'ont plus voulu présider aux mariages des protestans , ni permettre dans leurs audiences la publication de leurs bans.

L'article XV de cette loi veut que les formes prescrites par les canons soient observées dans les mariages , tant des nouveaux convertis que de tous les autres sujets du roi.

On a cru que cette expression générale , *tous les autres sujets* , comprenait les protestans comme les catholiques , et sur cette interprétation on a annullé les mariages des protestans qui n'avaient pas été revêtus des formes canoniques.

Cependant il semble que les mariages des protestans ayant été autorisés autrefois par une loi expresse , il faudrait aujourd'hui , pour les annuller , une loi expresse qui portât cette peine. D'ailleurs , le terme de *nouveaux convertis* , mentionné dans la déclaration , paraît indiquer que le terme qui suit n'est relatif qu'aux catholiques. Enfin , quand la loi civile est obscure ou équivoque , les juges ne doivent-ils pas juger suivant le droit naturel et le droit des gens ?

Ne résulte-t-il pas de ce qu'on vient de lire , que souvent les lois ont besoin d'être réformées , et les princes de consulter un conseil plus instruit , de n'avoir point de ministre prêtre , et de se délier beaucoup des courtisans en soutane qui ont le titre de leurs confesseurs ?

## MARIE MAGDELÈNE.

J'AVOUE que je ne sais pas où l'auteur de l'Histoire critique de Jésus-Christ (1), a trouvé que sainte Marie Magdelène avait eu des *complaisances criminelles* pour le Sauveur du monde. Il dit, page 130, ligne 11 de la note, que c'est une prétention des Albigeois. Je n'ai jamais lu cet horrible blasphème, ni dans l'histoire des Albigeois, ni dans leurs professions de foi. Cela est dans le grand nombre des choses que j'ignore. Je sais que les Albigeois avaient le malheur funeste de ne pas être catholiques romains; mais il me semble que d'ailleurs ils avaient le plus profond respect pour la personne de Jésus.

Cet auteur de l'Histoire critique de Jésus-Christ renvoie à la Christiade, espece de poëme en prose, supposé qu'il y ait des poëmes en prose. J'ai donc été obligé de consulter l'endroit de cette Christiade où cette accusation est rapportée. C'est au chant ou livre IV, page 335, note 1; le poëte de la Christiade ne cite personne. On peut, à la vérité, dans un poëme épique, s'épargner les citations; mais il faut de grandes autorités en prose, quand il s'agit d'un fait aussi grave, et qui fait dresser les cheveux à la tête de tout chrétien.

---

(1) Histoire critique de Jésus-Christ, ou Analyse raisonnée des Evangiles, page 130, note 3.

Que les Albigeois aient avancé ou non une telle impiété, il en résulte seulement que l'auteur de la *Christiade* se joue dans son chant quatrième sur le bord du crime. Il imite un peu le fameux sermon de Menot. Il introduit sur la scène Marie Magdelène sœur de Marthe et du Lazare, brillante de tous les charmes de la jeunesse et de la beauté, brûlante de tous les desirs, et plongée dans toutes les voluptés. C'est, selon lui, une dame de la cour; ses richesses égalent sa naissance, son frère Lazare était comte de Béthanie, et elle marquise de Magdalet. Marthe eut un grand apanage, mais il ne nous dit pas où étaient ses terres. « Elle avait, dit le christiadier, cent do-  
« mestiques et une foule d'amans; elle eût attenté à  
« la liberté de tout l'univers. Richesses, dignités,  
« grandeurs ambiétienses, vous ne fûtes jamais si  
« chères à Magdelène que la séduisante erreur qui lui  
« fit donner le surnom de pécheresse. Telle était la  
« beauté dominante dans la capitale, quand le jeune  
« et divin héros y arriva des extrémités de la  
« Galilée (1). Ses autres passions calmées cèdent  
« à l'ambition de soumettre le héros dont on lui a  
« parlé. »

Alors le christiadier imite Virgile. La marquise de Magdalet conjure sa sœur l'apanagée de faire réussir ses desseins coquets auprès de son jeune héros, comme Didon employa sa sœur Anne auprès du pieux *Enée*.

Elle va entendre le sermon de Jésus dans le tem-

---

(1) Il n'y avait pas bien loin.

ple, quoiqu'il n'y prêchât jamais (1). « Son cœur  
« vole au-devant du héros qu'elle adore, elle n'at-  
« tend qu'un regard favorable pour en triompher, et  
« faire de ce maître des cœurs un captif soumis. »

Enfin elle va le trouver chez Simon le lépreux, homme fort riche, qui lui donnait un grand souper, quoique jamais les femmes n'entrassent ainsi dans les festins, et sur-tout chez les pharisiens. Elle lui répand un grand pot de parfums sur les jambes, les essuie avec ses beaux cheveux blonds, et les baise.

Je n'examine pas si la peinture que fait l'auteur des saints transports de Magdelène, n'est pas plus mondaine que dévote; si les baisers donnés sont exprimés avec assez de retenue; si ces beaux cheveux blonds, dont elle essuie les jambes de son héros, ne ressemblent pas un peu trop à Trimalcion, qui à dîner s'essuyait les mains aux cheveux d'un jeune et bel esclave. Il faut qu'il ait pressenti lui-même qu'on pourrait trouver ses peintures trop lascives. Il va au-devant de la critique, en rapportant quelques morceaux d'un sermon de Massillon sur la Magdelène. En voici un passage :

« Magdelène avait sacrifié sa réputation au mon-  
« de (2); sa pudeur et sa naissance la défendirent  
« d'abord contre les premiers mouvemens de sa pas-  
« sion; et il est à croire qu'aux premiers traits qui  
« la frappèrent, elle opposa la barrière de sa pudeur

(1) Page 10, tome III.

(2) *Christiade*, tome II, page 321, note 1.

« et de sa fierté : mais lorsqu'elle eut prêté l'oreille  
 « au serpent, et consulté sa propre sagesse, son  
 « cœur fut ouvert à tous les traits de la passion.  
 « Magdelene aimait le monde, et dès-lors il n'est rien  
 « qu'elle ne sacrifie à cet amour ; ni cette fierté qui  
 « vient de la naissance, ni cette pudeur qui fait l'or-  
 « nement du sexe, ne sont épargnées dans ce sacri-  
 « fice ; rien ne peut la retenir, ni les railleries des  
 « mondains, ni les infidélités de ses amans insensés  
 « à qui elle veut plaire, mais de qui elle ne peut se  
 « faire estimer, car il n'y a que la vertu qui soit es-  
 « timable ; rien ne peut lui faire honte ; et, comme  
 « cette femme prostituée de l'Apocalypse, elle por-  
 « tait sur son front le nom de *mystère*, c'est-à-  
 « dire, qu'elle avait le voile, et qu'on ne la con-  
 « naissait plus qu'au caractere de sa folle passion. »

J'ai cherché ce passage dans les sermons de Massillon, il n'est certainement pas dans l'édition que j'ai. J'ose même dire plus, il n'est pas de son style.

Le christiadier aurait dû nous informer où il a pêché cette rapsodie de Massillon, comme il aurait dû nous apprendre où il a lu que les Albigeois osaient imputer à Jésus une intelligence indigne de lui avec Magdelène.

Au reste, il n'est plus question de la marquise dans le reste de l'ouvrage. L'auteur nous épargne son voyage à Marseille avec le Lazare, et le reste de ses aventures.

Qui a pu induire un homme savant et quelquefois éloquent, tel que le paraît l'auteur de la *Christiade*, à composer ce prétendu poëme ? c'est l'exemple de

Milton ; il nous le dit lui-même dans sa préface ; mais on sait combien les exemples sont trompeurs. Milton, qui d'ailleurs n'a point hasardé ce faible monstre d'un poëme en prose ; Milton , qui a répandu de très beaux vers blancs dans son Paradis perdu , parmi la foule de vers durs et obscurs dont il est plein , ne pouvait plaire qu'à des vighs fanatiques , comme a dit l'abbé Grécourt :

En chantant l'univers perdu pour une pomme ,  
Et Dieu pour le damner créant le premier homme .

Il a pu réjouir des presbytériens en faisant coucher le Péché avec la Mort , en tirant dans le ciel du canon de vingt-quatre , en faisant combattre le sec et l'humide , le froid et le chaud , en coupant en deux des anges qui se rentraient sur le champ , en bâtissant un pont sur le chaos , en représentant le Messiaïh qui prend dans une armoire du ciel un grand compas pour circonscrire la terre , etc. etc. etc. Virgile et Horace auraient peut-être trouvé ces idées un peu étranges. Mais si elles ont réussi en Angleterre , à l'aide de quelques vers très heureux , le christiadier s'est trompé quand il a espéré du succès de son roman , sans le soutenir par de beaux vers , qui en vérité sont très difficiles à faire.

Mais , dit l'auteur , un Jérôme Vida , évêque d'Albe , a fait jadis une très importante Christiade en vers latins , dans laquelle il a transcrit beaucoup de vers de Virgile. Eh bien , mon ami , pourquoi as-tu fait la tienne en prose française ? que n'imitais-tu Virgile aussi ?

Mais feu M. d'Escorbiac toulousain a fait aussi une

Christiade. Ah ! malheureux , pourquoi t'es-tu fait le singe de feu M. d'Escorbiac ?

Mais Milton a fait aussi son roman du nouveau Testament , son Paradis reconquis , en vers blancs , qui ressemblent souvent à la plus mauvaise prose. Va , va , laisse Milton mettre toujours aux prises Sathan avec Jésus. C'est à lui qu'il appartient de faire conduire en grands vers , dans la Galilée , un troupeau de deux mille cochons par une légion de diables , c'est-à-dire par six mille sept cents diables qui s'emparent de ces cochons ( à trois diables et sept vingtièmes par cochon ) et qui les noient dans un lac. C'est à Milton qu'il sied bien de faire proposer à Dieu par le diable de faire ensemble un bon souper ( 1 ). Le diable , dans Milton , peut à son aise couvrir la table d'ortolans , de perdrix , de soles , d'esturgeons , et faire servir à boire par Hébé et par Ganimède à Jésus-Christ. Le diable peut emporter Dieu sur une petite montagne , du haut de laquelle il lui montre le capitolé , les isles Moluques et la ville des Indes où naquit la belle Angélique qui fit tourner la tête à Roland : après quoi le diable offre à Dieu de lui donner tout cela , pourvu que Dieu veuille l'adorer. Mais Milton a eu beau faire , on s'est moqué de lui ; on s'est moqué du pauvre frère Berruyer le jésuite ; on se moque de toi , prends la chose en patience.

( 1 ) Allons donc , fils de Dieu , mets-toi à table , et mange.

What doubt'st thou , son of God , set down , and eat.

Paradise regain'd , book II.

## MARTYRS.

## SECTION I.

**M**A**R**T**Y**R, témoin ; martyrion , témoignage. La société chrétienne naissante donna d'abord le nom de *martyrs* à ceux qui annonçaient nos nouvelles vérités devant les hommes , qui rendaient témoignage à Jésus , qui confessaient Jésus , comme on donna le nom de *saints* aux presbytes , aux surveillans de la société et aux femmes leurs bienfaitrices ; c'est pourquoi S. Jérôme appelle souvent dans ses lettres son affiliée Paule , sainte Paule. Et tous les premiers évêques s'appelaient *saints*.

Le nom de *martyrs* dans la suite ne fut plus donné qu'aux chrétiens morts ou tourmentés dans les supplices ; et les petites chapelles qu'on leur érigea depuis reçurent le nom de *martyrion*.

C'est une grande question pourquoi l'empire romain autorisa toujours dans son sein la secte juive , même après les deux horribles guerres de Titus et d'Adrien ; pourquoi il toléra le culte isiaque à plusieurs reprises , et pourquoi il persécuta souvent le christianisme. Il est évident que les Juifs , qui payaient chèrement leurs synagogues , dénonçaient les chrétiens leurs ennemis mortels , et soulevaient les peuples contre eux. Il est encore évident que les Juifs , occupés du métier de courtiers , et de l'usure , ne prêchaient point contre l'ancienne religion de l'empire , et que les chrétiens , tous engagés

dans la controverse , prêchaient contre le culte public , voulaient l'anéantir , brûlaient souvent les temples , brisaient les statues consacrées , comme firent S. Théodore dans Amasée , et S. Polyeucte dans Mitylène.

Les chrétiens orthodoxes , étant sûrs que leur religion était la seule véritable , n'en toléraient aucune autre. Alors on ne les toléra guère. On en supplicia quelques-uns , qui moururent pour la foi , et ce furent les martyrs.

Ce nom est si respectable qu'on ne doit pas le prodiguer ; il n'est pas permis de prendre le nom et les armes d'une maison dont on n'est pas. On a établi des peines très graves contre ceux qui osent se décorer de la croix de Malte ou de S. Louis , sans être chevaliers de ces ordres.

Le savant Dodwel , l'habile Midleton , le judicieux Blondel , l'exact Tillemond , le scrutateur Launoy , et beaucoup d'autres , tous zélés pour la gloire des vrais martyrs , ont rayé de leur catalogue une multitude d'inconnus à qui l'on prodiguait ce grand nom. Nous avons observé que ces savans avaient pour eux l'aveu formel d'Origène qui , dans sa *Réfutation de Celse* , avoue qu'il y a eu peu de martyrs , et encore de loin à loin , et qu'il est facile de les compter.

Cependant le bénédictin Ruinart , qui s'intitule dom Ruinart , quoiqu'il ne soit pas espagnol , a combattu tant de savans personnages. Il nous a donné avec candeur beaucoup d'histoires de martyrs qui ont paru fort suspectes aux critiques. Plusieurs bons esprits ont douté de quelques anecdotes concernant

les légendes rapportées par dom Ruinart , depuis la première jusqu'à la dernière.

### 1° SAINTE SYMPHOROSE ET SES SEPT ENFANS.

Les scrupules commencent par sainte Symphorose et ses sept enfans martyrisés avec elle , ce qui paraît d'abord trop imité des sept Machabées. On ne sait pas d'où vient cette légende , et c'est déjà un grand sujet de doute.

On y rapporte que l'empereur Adrien voulut interroger lui-même l'inconnue Symphorose , pour savoir si elle n'était pas chrétienne. Les empereurs se donnaient rarement cette peine. Cela serait encore plus extraordinaire que si Louis XIV avait fait subir un interrogatoire à un huguenot. Vous remarquerez encore qu'Adrien fut le plus grand protecteur des chrétiens , loin d'être leur persécuteur.

Il eut donc une très longue conversation avec Symphorose ; et se mettant en colère , il lui dit : « Je te sacrifierai aux dieux , » comme si les empereurs romains sacrifiaient des femmes dans leurs dévotions. Ensuite il la fit jeter dans l'Anio , ce qui n'était pas un sacrifice ordinaire. Puis il fit fendre un de ses fils par le milieu du front jusqu'au pubis , un second par les deux côtés ; on roua un troisième , un quatrième ne fut que percé dans l'estomac , un cinquième droit au cœur , un sixième à la gorge ; le septième mourut d'un paquet d'aiguilles enfoncées dans la poitrine. L'empereur Adrien aimait la variété. Il commanda qu'on les ensevelît auprès du temple d'Hercule , quoiqu'on n'enterrât personne dans Rome ,

encore moins près des temples , et que c'eût été une horrible profanation. Le pontife du temple , ajoute le légendaire romain , nomma le lieu de leur sépulture *les sept Biotanates*.

S'il était rare qu'on érigeât un monument dans Rome à des gens ainsi traités , il n'était pas moins rare qu'un grand-prêtre se chargeât de l'inscription , et même que ce prêtre romain leur fit une épitaphe grecque. Mais ce qui est encore plus rare , c'est qu'on prétende que ce mot *biotunates* signifie les sept suppliciés. *Biotanates* est un mot forgé qu'on ne trouve dans aucun auteur , et ce ne peut être que par un jeu de mots qu'on lui donne cette signification , en abusant du mot *thenon*. Il n'y a guère de fable plus mal construite. Les légendaires ont su mentir , mais ils n'ont jamais su mentir avec art.

Le savant la Crose , bibliothécaire du roi de Prusse Frédéric le grand , disait : Je ne sais pas si Ruinart est sincère , mais j'ai peur qu'il ne soit imbécille.

## 2° SAINTE FÉLICITÉ , ET ENCORE SEPT ENFANS.

C'est de Surius qu'est tirée cette légende. Ce Surius est un peu décrié pour ses absurdités. C'est un moine du seizième siècle , qui raconte les martyres du second , comme s'il avait été présent.

Il prétend que ce méchant homme , ce tyran Marc-Aurele Antonin Pie ordonna au préfet de Rome de faire le procès à sainte Félicité , de la faire mourir elle et ses sept enfans .parcequ'il courait un bruit qu'elle était chrétienne.

Le préfet tint son tribunal au champ de Mars ,

lequel pourtant ne servait alors qu'à la revue des troupes ; et la première chose que fit le préfet, ce fut de lui faire donner un soufflet en pleine assemblée.

Les longs discours du magistrat et des accusés sont dignes de l'historien. Il finit par faire mourir les sept frères dans des supplices différens , comme les enfans de sainte Symphorose. Ce n'est qu'un double emploi. Mais pour sainte Félicité il la laisse là et n'en dit pas un mot.

### 3° SAINT POLYCARPE.

Eusebe raconte que S. Polycarpe ayant connu en songe qu'il serait brûlé dans trois jours , en avertit ses amis. Le légendaire ajoute que le lieutenant de police de Smyrne , nommé Hérode , le fit prendre par ses archers , qu'il fut livré aux bêtes dans l'amphithéâtre , que le ciel s'entr'ouvrit , et qu'une voix céleste lui cria : « Bon courage , Polycarpe ; » que l'heure de lâcher les lions sur l'amphithéâtre étant passée on alla prendre dans toutes les maisons du bois pour brûler ; que le saint s'adressa au dieu des *archanges* ( quoique le mot d'archanges ne fût point encore connu ) , qu'alors les flammes s'arrangèrent autour de lui en arc de triomphe sans le toucher , que son corps avait l'odeur d'un pain cuit ; mais qu'ayant résisté au feu , il ne put se défendre d'un coup de sabre ; que son sang éteignit le bûcher : et qu'il en sortit une colombe qui s'envola droit au ciel. On ne sait pas précisément dans quelle planète.

## 4° DE SAINT PTOLOMÉE.

Nous suivons l'ordre de dom Ruinart ; mais nous ne voulons point révoquer en doute le martyre de S. Ptolomée, qui est tiré de l'apologétique de S. Justin.

Nous pourrions former quelques difficultés sur la femme accusée par son mari d'être chrétienne, et qui le prévint en lui donnant le libelle de divorce. Nous pourrions demander pourquoi, dans cette histoire, il n'est plus question de cette femme ? Nous pourrions faire voir qu'il n'était pas permis aux femmes, du temps de Marc-Aurèle, de demander à répudier leurs maris, que cette permission ne leur fut donnée que sous l'empereur Julien, et que l'histoire tant répétée de cette chrétienne qui répudia son mari (tandis qu'aucune païenne n'avait osé en venir là), pourrait bien n'être qu'une fable ; mais nous ne voulons point élever de disputes épineuses. Pour peu qu'il y ait de vraisemblance dans la compilation de dom Ruinart, nous respectons trop le sujet qu'il traite pour faire des objections.

Nous n'en ferons point sur la lettre des Eglises de Vienne et de Lyon ; quoiqu'il y ait encore bien des obscurités ; mais on nous pardonnera de défendre la mémoire du grand Marc-Aurèle, outragée dans la Vie de S. Symphorien de la ville d'Autun, qui était probablement parent de sainte Symphorose.

## 5° DE SAINT SYMPHORIEN D'AUTUN.

La légende , dont on ignore l'auteur , commence ainsi : « L'empereur Marc-Aurèle venait d'exciter  
« une effroyable tempête contre l'Église , et ses édits  
« foudroyans attaquaient de tous côtés la religion de  
« Jésus-Christ , lorsque S. Symphorien vivait dans  
« Autun dans tout l'éclat que peuvent donner une  
« haute naissance et une rare vertu. Il était d'une  
« famille chrétienne , et l'une des plus considérables  
« de la ville , etc. »

Jamais Marc-Aurèle ne donna d'édit sanglant contre les chrétiens. C'est une calomnie très condamnable. Tillemont lui-même avoue « que ce fut le  
« meilleur prince qu'aient jamais eu les Romains ,  
« que son règne fut un siècle d'or , et qu'il vérifia ce  
« qu'il disait souvent d'après Platon , que les peuples  
« ne seraient heureux que quand les rois seraient  
« philosophes. »

De tous les empereurs ce fut celui qui promulgua les meilleures lois ; il protégea tous les sages , et ne persécuta aucun chrétien , dont il avait un grand nombre à son service.

Le légendaire raconte que S. Symphorien ayant refusé d'adorer Cybele , le juge de la ville demanda : « Qui est cet homme-là ? » Or il est impossible que le juge d'Autun n'eût pas connu l'homme le plus considérable d'Autun.

On le fait déclarer , par la sentence , coupable de lèse-majesté *divine et humaine*. Jamais les Romains

n'ont employé cette formule , et cela seul ôterait toute créance au prétendu martyr d'Autun.

Pour mieux repousser la calomnie contre la mémoire sacrée de Marc-Aurèle , mettons sous les yeux le discours de Méliton , évêque de Sarde , à ce meilleur des empereurs , rapporté mot à mot par Eusèbe.

« (1) La suite continuelle des heureux succès qui  
 « sont arrivés à l'empire , sans que sa félicité ait été  
 « troublée par aucune disgrâce , depuis que notre  
 « religion qui était née avec lui s'est augmentée dans  
 « son sein , est une preuve évidente qu'elle contri-  
 « bue notablement à sa grandeur et à sa gloire. Il n'y  
 « a eu entre les empereurs que Néron et Domitien ,  
 « qui , étant trompés par certains imposteurs , ont  
 « répandu contre nous des calomnies qui ont trouvé ,  
 « selon la coutume , quelque créance parmi le peuple.  
 « Mais vos très pieux prédécesseurs ont corrigé l'i-  
 « gnorance de ce peuple , et ont réprimé par des édits  
 « publics la hardiesse de ceux qui entreprendraient  
 « de nous faire aucun mauvais traitement. Adrien ,  
 « votre aïeul , a écrit en notre faveur à Fundanus  
 « gouverneur d'Asie , et à plusieurs autres. L'empereur  
 « votre père , dans le temps que vous partagiez  
 « avec lui les soins du gouvernement , a écrit aux  
 « habitans de Larisse , de Thessalonique , d'Athènes ,  
 « et enfin à tous les peuples de la Grèce , pour répri-  
 « mer les séditions et les tumultes qui avaient été  
 « excités contre nous. »

Ce passage d'un évêque très pieux , très sage et

---

(1) Eusèbe , page 187 , traduction de Cousin , in-4<sup>o</sup>.

très véridique, suffit pour confondre à jamais tous les mensonges des légendaires, qu'on peut regarder comme la bibliothèque bleue du christianisme.

6° D'UNE AUTRE SAINTE FÉLICITÉ, ET SAINTE PERPÉTUE.

S'il était question de contredire la légende de Félicité et de Perpétue, il ne serait pas difficile de faire voir combien elle est suspecte. On ne connaît ces martyres de Carthage que par un écrit sans date de l'église de Saltzbourg. Or il y a loin de cette partie de la Bavière à la Goulette. On ne nous dit pas sous quel empereur cette Félicité et cette Perpétue reçurent la couronne du dernier supplice. Les visions prodigieuses dont cette histoire est remplie ne décèlent pas un historien bien sage. Une échelle toute d'or, bordée de lances et d'épées, un dragon au haut de l'échelle, un grand jardin auprès du dragon, des brebis dont un vieillard tirait le lait, un réservoir plein d'eau, un flacon d'eau dont on buvait sans que l'eau diminuât : sainte Perpétue se battant toute nue contre un vilain égyptien, de beaux jeunes gens tout nus qui prenaient son parti ; elle-même enfin devenue homme et athlète très vigoureux ; ce sont là, ce me semble, des imaginations qui ne devraient pas entrer dans un ouvrage respectable.

Il y a encore une réflexion très importante à faire ; c'est que le style de tous ces récits de martyres arrivés dans des temps si différens, est par-tout semblable,

par-tout également puéril et ampoulé. Vous retrouvez les mêmes tours, les mêmes phrases dans l'histoire d'un martyr sous Domitien, et d'un autre sous Galérius. Ce sont les mêmes épithètes, les mêmes exagérations. Pour peu qu'on se connaisse en style, on voit qu'une même main les a tous rédigés.

Je ne prétends point ici faire un livre contre dom Ruinart; et en respectant toujours, en admirant, en invoquant les vrais martyrs avec la sainte Eglise, je me bornerai à faire sentir, par un ou deux exemples frappans, combien il est dangereux de mêler ce qui n'est que ridicule avec ce qu'on doit vénérer.

7° DE SAINT THÉODOTE DE LA VILLE D'ANCIRE, ET DES SEPT VIERGES, ÉCRIT PAR NILUS, TÉMOIN OCULAIRE, TIRÉ DE BOLLANDUS.

Plusieurs critiques, aussi éminens en sagesse qu'en vraie piété, nous ont déjà fait connaître que la légende de S. Théodote le cabaretier, est une profanation, une espèce d'impiété qui aurait dû être supprimée. Voici l'histoire de Théodote. Nous emploierons souvent les propres paroles des Actes sincères recueillis par dom Ruinart.

« Son métier de cabaretier lui fournissait les  
 « moyens d'exercer ses fonctions épiscopales. Ca-  
 « baret illustre, consacré à la piété et non à la dé-  
 « bauche.... Tantôt Théodote était médecin, tantôt  
 « il fournissait de bons morceaux aux fidèles. On vit  
 « un cabaret être aux chrétiens ce que l'arche de

« Noé fut à ceux que Dieu voulut sauver du déluge. (1) »

Ce cabaretier Théodote se promenant près du fleuve Halis avec ses convives vers un bourg voisin de la ville d'Ancire, « un gazon frais et mollet leur présentait un lit délicieux ; une source qui sortait à quelques pas de là au pied d'un rocher, et qui, par une route couronnée de fleurs, venait se rendre auprès d'eux pour les désaltérer, leur offrait une eau claire et pure. Des arbres fruitiers mêlés d'arbres sauvages leur fournissaient de l'ombre et des fruits, et une bande de savans rossignols, que des cigales relevaient de temps en temps, y formaient un charmant concert, » etc.

Le curé du lieu, nommé Fronton, étant arrivé, et le cabaretier ayant bu avec lui sur l'herbe, « dont le vert naissant était relevé par les nuances diverses du diverscoloris des fleurs, dit au curé : Ah, père, quel plaisir il y aurait à bâtir ici une chapelle ! Oui, dit Fronton, mais il faut commencer par avoir des reliques. Allez, allez, reprit S. Théodote, vous en aurez bientôt, sur ma parole, et voici mon anneau que je vous donne pour gage, bâtissez vite la chapelle. »

Le cabaretier avait le don de prophétie, et savait bien ce qu'il disait. Il s'en va à la ville d'Ancire, tandis que le curé Fronton se met à bâtir. Il y trouve

---

(1) Ce qui est guillemeté est mot à mot dans les Actes sincères, tout le reste y est entièrement conforme. On l'a seulement abrégé pour éviter l'ennui du style déclamatoire de ces actes.

la persécution la plus horrible , qui durait depuis très long-temps. Sept vierges chrétiennes , dont la plus jeune avait soixante et dix ans , venaient d'être condamnées , selon l'usage , à perdre leur pucelage par le ministère de tous les jeunes gens de la ville. La jeunesse d'Ancire , qui avait probablement des affaires plus pressantes , ne s'empressa pas d'exécuter la sentence. Il ne s'en trouva qu'un qui obéit à la justice. Il s'adressa à sainte Thécuse , et la mena dans un cabinet avec une valeur étonnante. Thécuse se jeta à ses genoux , et lui dit : Pour Dieu , mon fils , un peu de vergogne , » voyez ces yeux « éteints , cette chair demi-morte , ces rides pleines « de crasse , que soixante et dix ans ont creusées sur « mon front , ce visage couleur de terre..... quittez « des pensées si indignes d'un jeune homme comme « vous , Jésus-Christ vous en conjure par ma bou- « che. Il vous le demande comme une grâce , et si « vous la lui accordez vous pouvez attendre tout de « sa reconnaissance. » Ce discours de la vieille et son visage firent rentrer tout-à-coup l'exécuteur en lui-même. Les sept vierges ne furent point déflorées.

Le gouverneur irrité chercha un autre supplice ; il les fit initier sur-le-champ aux mystères de Diane et de Minerve. Il est vrai qu'on avait institué de grandes fêtes en l'honneur de ces divinités ; mais on ne connaît point dans l'antiquité les mystères de Minerve et de Diane. S. Nil , intime ami du cabaretier Théodote , auteur de cette histoire merveilleuse , n'était pas au fait.

On mit , selon lui , les sept belles demoiselles toutes nues sur le char qui portait la grande Diane

et la sage Minerve au bord d'un lac voisin. Le thucydide S. Nil paraît encore ici fort mal informé. Les prêtresses étaient toujours couvertes d'un voile ; et jamais les magistrats romains n'ont fait servir la déesse de la chasteté et celle de la sagesse , par des filles qui montrassent aux peuples leur devant et leur derrière.

S. Nil ajoute que le char était précédé par deux chœurs de ménades qui portaient le thyrses en main. S. Nil a pris ici les prêtresses de Minerve pour celles de Bacchus. Il n'était pas versé dans la liturgie d'Ancire.

Le cabaretier en entrant dans la ville vit ce funeste spectacle, le gouverneur, les ménades, la charette, Minerve, Diane et les sept pucelles. Il court se mettre en oraison dans une hutte avec un neveu de sainte Thécuse. Il prie que ces sept dames soient plutôt mortes que nues. Sa prière est exaucée ; il apprend que les sept filles, au lieu d'être déflorées ont été jetées dans le lac, une pierre au cou, par ordre du gouverneur. Leur virginité est en sûreté. « A cette nouvelle le saint se relevant de  
« terre, et se tenant sur les genoux, tourna ses yeux  
« vers le ciel ; et parmi les divers mouvemens d'a-  
« mour, de joie et de reconnaissance qu'il ressen-  
« tait, il dit : Je vous rends grâces, Seigneur, de  
« ce que vous n'avez pas rejeté la prière de votre  
« serviteur.

« Il s'endormit, et pendant son sommeil, sainte  
« Thécuse, la plus jeune des noyées, lui apparut.  
« Eh quoi ! mon fils Théodote, lui dit-elle, vous  
« dormez sans penser à nous ; avez-vous oublié sitôt

« les soins que j'ai pris de votre jeunesse? Ne souffrez pas, mon cher Théodote, que nos corps soient mangés des poissons. Allez au lac, mais gardez-vous d'un traître. »

Ce traître était le propre neveu de sainte Thécuse.

J'omets ici une foule d'aventures miraculeuses qui arrivèrent au cabaretier, pour venir à la plus importante. Un cavalier céleste, armé de toutes pièces, précédé d'un flambeau céleste, descend du haut de l'empyrée, conduit au lac le cabaretier au milieu des tempêtes, écarte tous les soldats qui gardaient le rivage, et donne le temps à Théodote de repêcher les sept vieilles et de les enterrer.

Le neveu de Thécuse alla malheureusement tout dire. On saisit Théodote, on essaya en vain pendant trois jours tous les supplices pour le faire mourir. On ne put en venir en bout qu'en lui tranchant la tête; opération à laquelle les saints ne résistent jamais.

Il restait de l'enterrer. Son ami le curé Fronton, à qui Théodote, en qualité de cabaretier, avait donné deux outres remplies de bon vin, enivra les gardes et emporta le corps. Alors Théodote apparut en corps et en ame au curé. Eh bien, mon ami, lui dit-il, ne t'avais-je pas bien dit que tu aurais des reliques pour ta chapelle?

C'est là ce que rapporte S. Nil, témoin oculaire, qui ne pouvait être ni trompé ni trompeur; c'est là ce que transcrit dom Ruinart comme un acte sincère. Or tout homme sensé, tout chrétien sage lui demandera si on s'y serait pris autrement pour désho-

norer la religion la plus sainte , la plus auguste de la terre , et pour la tourner en ridicule.

Je ne parlerai point des onze mille vierges , je ne discuterai point la fable de la légion thébaine ; composée , dit l'auteur , de six mille six cents hommes tous chrétiens venant d'Orient par le mont Saint-Bernard , martyrisée l'an 286 , dans le temps de la paix de l'Eglise la plus profonde , et dans une gorge de montagnes où il est impossible de mettre trois cents hommes de front ; fable écrite plus de cent cinquante ans après l'évènement ; fable dans laquelle il est parlé d'un roi de Bourgogne qui n'existait pas ; fable enfin reconnue pour absurde par tous les savans qui n'ont pas perdu la raison.

Je m'en tiendrai au prétendu martyr de S. Romain.

### 8° DU MARTYRE DE SAINT ROMAIN.

S. Romain voyageait vers Antioche ; il apprend que le juge Asclépiade faisait mourir les chrétiens. Il va le trouver , et le défie de le faire mourir. Asclépiade le livre aux bourreaux : Ils ne peuvent en venir à bout. On prend enfin le parti de le brûler. On apporte des fagots. Des juifs qui passaient se moquent de lui ; ils lui disent que Dieu tira de la fournaise Sidrach , Misach et Abed-Nego ; mais que Jésus-Christ laissé brûler ses serviteurs : aussitôt il pleut et le bûcher s'éteint.

L'empereur , qui cependant était alors à Rome , et non dans Antioche , dit « que le ciel se déclare « pour S. Romain , et qu'il ne veut rien avoir à dé-

« mêler avec le Dieu du ciel. Voilà, continue le légendaire , notre Ananias (1) délivré du feu aussi bien que celui des Juifs. Mais Asclépiade, homme sans honneur, fit tant par ses basses flatteries, qu'il obtint qu'on couperait la langue à S. Romain. Un médecin qui se trouva là coupe la langue au jeune homme, et l'emporte chez lui proprement enveloppée dans un morceau de soie.

« L'anatomie nous apprend, et l'expérience le confirme, qu'un homme ne peut vivre sans langue.

« Romain fut conduit en prison. On nous a lu plusieurs fois que le Saint-Esprit descendit en langue de feu; mais S. Romain, qui balbutiait comme Moïse, tandis qu'il n'avait qu'une langue de chair, commença à parler distinctement dès qu'il n'en eut plus.

« On alla conter le miracle à Asclépiade comme il était avec l'empereur. Ce prince soupçonna le médecin de l'avoir trompé; le juge menaça le médecin de le faire mourir. Seigneur, lui dit-il, j'ai encore chez moi la langue que j'ai coupée à cet homme; ordonnez qu'on m'en donne un qui ne soit pas comme celui-ci sous une protection particulière de Dieu, permettez que je lui coupe la langue jusqu'à l'endroit où celle-ci a été coupée; s'il n'en meurt pas, je consens qu'on me fasse mourir moi-même. Là-dessus on fait venir un homme condamné à mort; et le médecin ayant pris la mesure sur la langue de Romain, coupe à la même distance celle du criminel; mais à peine

---

(1) Le légendaire ne sait ce qu'il dit avec son Ananias.

« avait-il retiré son rasoir que le criminel tombe  
« mort. Ainsi le miracle fut avéré , à la gloire de  
« Dieu et à la consolation des fidèles. »

Voilà ce que dom Ruinart raconte sérieusement ;  
prions Dieu pour le bon sens de dom Ruinart.

## SECTION II.

Comment se peut-il que dans le siècle éclairé où nous sommes , on trouve encore des écrivains savans et utiles qui suivent pourtant le torrent des vieilles erreurs , et qui gâtent des vérités par des fables reçues ? ils comptent encore l'ère des martyrs de la première année de l'empire de Dioclétien , qui était alors bien éloigné de martyriser personne. Ils oublient que sa femme Prisca était chrétienne , que les principaux officiers de sa maison étaient chrétiens , qu'il les protégea constamment pendant dix-huit années ; qu'ils bâtirent dans Nicomédie une église plus somptueuse que son palais , et qu'ils n'auraient jamais été persécutés s'ils n'avaient outragé le César Galérius.

Est-il possible qu'on ose redire encore que Dioclétien mourut de rage , de désespoir et de misère , lui qu'on vit quitter la vie en philosophe comme il avait quitté l'empire ; lui qui , sollicité de reprendre la puissance suprême , aima mieux cultiver ses beaux jardins de Salone que de régner encore sur l'univers alors connu ?

O compilateurs , ne cesserez-vous point de compiler ! vous avez utilement employé vos trois doigts , employez plus utilement votre raison.

Quoi ! vous me répétez que S. Pierre régna sur les fidèles à Rome pendant vingt-cinq ans , et que Néron le fit mourir la dernière année de son empire lui et S. Paul , pour venger la mort de Simon le magicien à qui ils avaient cassé les jambes par leurs prières !

C'est insulter le christianisme que de rapporter ces fables , quoiqu'avec une très bonne intention.

Les pauvres gens qui redisent encore ces sottises , sont des copistes qui remettent en *in-octavo* ou en *in-douze* d'anciens *in-folio* que les honnêtes gens ne lisent plus , et qui n'ont jamais ouvert un livre de saine critique. Ils ressassent les vieilles histoires de l'Eglise ; ils ne connaissent ni Midleton , ni Dodwell , ni Bruker , ni Dumoulin , ni Fabricius , ni Grabès , ni même Dupin , ni aucun de ceux qui ont porté depuis peu la lumière dans les ténèbres.

### SECTION III.

On nous berne de martyres à faire pouffer de rire. On nous peint les Titus , les Trajan , les Marc-Aurèle , ces modèles de vertu , comme des monstres de cruauté. Fleury , abbé du Loc-Dieu , a déshonoré son Histoire ecclésiastique par des contes qu'une vieille femme de bon sens ne ferait pas à des petits enfans.

Peut-on répéter sérieusement que les Romains condamnèrent sept vierges de soixante et dix ans chacune à passer par les mains de tous les jeunes gens de la ville d'Ancire , eux qui punissaient de mort les vestales pour la moindre galanterie.

C'est apparemment pour faire plaisir aux cabaretiers qu'on a imaginé qu'un cabaretier chrétien, nommé Théodote, pria Dieu de faire mourir ces sept vierges plutôt que de les exposer à perdre le plus vieux des pucelages. Dieu exauça le cabaretier pudibond, et le proconsul fit noyer dans un lac les sept demoiselles. Dès qu'elles furent noyées, elles vinrent se plaindre à Théodote du tour qu'il leur avait joué, et le supplièrent instamment d'empêcher qu'elles ne fussent mangées des poissons. Théodote prend avec lui trois buveurs de sa taverne, marche au lac avec eux, précédé d'un flambeau céleste et d'un cavalier céleste, repêche les sept vieilles, les enterre, et finit par être décapité.

Dioclétien rencontre un petit garçon nommé S. Romain qui était bègue; il veut le faire brûler parce qu'il était chrétien; trois juifs se trouvent là et se mettent à rire de ce que Jésus-Christ laisse brûler un petit garçon qui lui appartient; ils crient que leur religion vaut mieux que la chrétienne, puisque Dieu a délivré Sidrach, Misach et Abed-Nego de la fournaise ardente. Aussitôt les flammes qui entouraient le jeune Romain, sans lui faire mal, se séparent et vont brûler les trois juifs.

L'empereur tout étonné dit qu'il ne veut rien avoir à démêler avec Dieu; mais un juge de village moins scrupuleux condamne le petit bègue à avoir la langue coupée. Le premier médecin de l'empereur est assez honnête pour faire l'opération lui-même; dès qu'il a coupé la langue au petit Romain, cet enfant se met à jaser avec une volubilité qui ravit toute l'assemblée en admiration.

On trouve cent contes de cette espèce dans les martyrologes. On a cru rendre les anciens Romains odieux , et on s'est rendu ridicule. Voulez-vous de bonnes barbaries bien avérées , de bons massacres bien constatés , des ruisseaux de sang qui aient coulé en effet , des pères , des mères , des maris , des femmes , des enfans à la mamelle réellement égorgés et entassés les uns sur les autres ? Monstres persécuteurs , ne cherchez ces vérités que dans vos annales : vous les trouverez dans les croisades contre les Albigeois , dans les massacres de Mérindole et de Cabrière , dans l'épouvantable journée de la Saint-Barthélemi , dans les massacres de l'Irlande , dans les vallées des Vaudois. Il vous sied bien , barbares que vous êtes , d'imputer au meilleur des empereurs des cruautés extravagantes , vous qui avez inondé l'Europe de sang , et qui l'avez couverte de corps expirans pour prouver que le même corps peut être en mille endroits à la fois , et que le pape peut vendre des indulgences ! Cessez de calomnier les Romains vos législateurs , et demandez pardon à Dieu des abominations de vos pères.

Ce n'est pas le supplice, dites-vous , qui fait le martyr , c'est la cause. Eh bien , je vous accorde que vos victimes ne doivent point être appelées du nom de martyr , qui signifie témoin ; mais quel nom donnerons-nous à vos bourreaux ? les Phalaris et les Busiris ont été les plus doux des hommes en comparaison de vous : votre inquisition , qui subsiste encore , ne fait-elle pas frémir la raison , la nature , la religion ? Grand Dieu ! si on allait mettre

en cendre ce tribunal infernal , déplairait-on à vos regards vengeurs ? (1)

## MASSACRES.

IL est peut-être aussi difficile qu'inutile de savoir si *mazzacrium* , mot de la basse latinité , a fait massacre , ou si massacre a fait *mazzacrium*.

Un massacre signifie un nombre d'hommes tués. *Il y eut hier un grand massacre près de Varsovie , près de Cracovie.* On ne dit point , *il s'est fait le massacre d'un homme* ; et cependant on dit , *un homme a été massacré* ; en ce cas on entend qu'il a été tué de plusieurs coups avec barbarie.

La poésie se sert du mot *massacré* pour tué , assassiné.

Que par ses propres mains son père massacré.

CINNA.

Un anglais a fait un relevé de tous les massacres perpétrés pour cause de religion depuis les premiers siècles de notre ère vulgaire. (2)

J'ai été fortement tenté d'écrire contre cet auteur anglais ; mais son mémoire ne m'ayant point paru enflé , je me suis retenu. Au reste j'espère qu'on n'aura

(1) Voyez le paragraphe XXIII des Conseils raisonnables à M. Bergier, Philosophie, tome III, édit. de Khel.

(2) Voyez l'ouvrage intitulé , Dieu et les hommes, Philosophie, tome II, édit. de Khel.

plus de pareils calculs à faire. Mais à qui en aura-t-on l'obligation ?

## MATIÈRE.

### SECTION I.

DIALOGUE FOLI ENTRE UN ÉNERGUMÈNE ET UN PHILOSOPHE.

L'ÉNERGUMÈNE.

OUI, ennemi de Dieu et des hommes, qui crois que Dieu est tout-puissant, et qu'il est le maître d'ajouter le don de la pensée à tout être qu'il daignera choisir, je vais te dénoncer à monseigneur l'inquisiteur, je te ferai brûler; prends garde à toi, je t'avertis pour la dernière fois.

LE PHILOSOPHE.

Sont-ce là vos argumens ? est-ce ainsi que vous enseignez les hommes ? J'admire votre douceur.

L'ÉNERGUMÈNE.

Allons, je veux bien m'appaiser un moment en attendant les fagots. Réponds-moi, qu'est-ce que l'esprit ?

LE PHILOSOPHE.

Je n'en sais rien.

L'ÉNERGUMÈNE.

Qu'est-ce que la matière ?

LE PHILOSOPHE.

Je n'en sais pas grand'chose. Je la crois étendue, solide, résistante, gravitante, divisible, mobile; Dieu peut lui avoir donné mille autres qualités que j'ignore.

L'ÉNERGUMÈNE.

Mille autres qualités , traître ? je vois ou tu veux venir : tu vas me dire que Dieu peut animer la matière , qu'il a donné l'instinct aux animaux , qu'il est le maître de tout.

LE PHILOSOPHE.

Mais il se pourrait bien faire qu'en effet il eût accordé à cette matière bien des propriétés que vous ne sauriez comprendre.

L'ÉNERGUMÈNE.

Que je ne saurais comprendre , scélérat !

LE PHILOSOPHE.

Oui , sa puissance va plus loin que votre entendement.

L'ÉNERGUMÈNE.

Sa puissance , sa puissance ! vrai discours d'athée.

LE PHILOSOPHE.

J'ai pourtant pour moi le témoignage de plusieurs saints pères.

L'ÉNERGUMÈNE.

Va , va , ni Dieu , ni eux , ne nous empêcheront de te faire brûler vif ; c'est un supplice dont on punit les parricides et les philosophes qui ne sont pas de notre avis.

LE PHILOSOPHE. /

Est-ce le diable , ou toi , qui a inventé cette manière d'argumenter ?

L'ÉNERGUMÈNE.

Vilain possédé , tu oses me mettre de niveau avec le diable !

( Ici l'énergumene donne un grand soufflet au philosophe , qui le lui rend avec usure. )

LE PHILOSOPHE.

A moi les philosophes!

L'ÉNERGUMÈNE.

A moi la sainte Hermandad!

( Ici une demi-douzaine de philosophes arrivent d'un côté, et on voit accourir de l'autre cent dominicains avec cent familiers de l'inquisition et cent alguazils. La partie n'est pas tenable. )

## SECTION II.

Les sages à qui on demande ce que c'est que l'ame, répondent qu'ils n'en savent rien. Si on leur demande ce que c'est que la matière, ils font la même réponse. Il est vrai que des professeurs, et surtout des écoliers, savent parfaitement tout cela; et quand ils ont répété que la matière est étendue et divisible, ils croient avoir tout dit; mais quand ils sont priés de dire ce que c'est que cette chose étendue, ils se trouvent embarrassés. Cela est composé de parties, disent-ils; et ces parties de quoi sont-elles composées? les élémens de ces parties sont-ils divisibles? Alors ou ils sont muets ou ils parlent beaucoup, ce qui est également suspect. Cet être presque inconnu, qu'on nomme matière, est-il éternel? toute l'antiquité l'a cru. A-t-il par lui-même la force active? plusieurs philosophes l'ont pensé. Ceux qui le nient sont-ils en droit de le nier? Vous ne concevez pas que la matière puisse avoir rien par elle-même. Mais comment pouvez-vous assurer qu'elle n'a pas par elle-même les propriétés qui lui sont nécessaires? Vous ignorez quelle

est sa nature , et vous lui refusez des modes qui sont pourtant dans sa nature ; car enfin , dès qu'elle est , il faut bien qu'elle soit d'une certaine façon , qu'elle soit figurée ; et dès qu'elle est nécessairement figurée , est-il impossible qu'il n'y ait d'autres modes attachés à sa configuration ? La matière existe , vous ne la connaissez que par vos sensations. Hélas ! de quoi servent toutes les subtilités de l'esprit depuis qu'on raisonne ? La géométrie nous a appris bien des vérités , la métaphysique bien peu. Nous pesons la matière , nous la mesurons , nous la décomposons ; et au-delà de ces opérations grossières , si nous voulons faire un pas , nous trouvons dans nous l'impuissance , et devant nous un abyme.

Pardonnez de grâce à l'univers entier qui s'est trompé en croyant la matière existante par elle-même. Pouvait-il faire autrement ? comment imaginer que ce qui est sans succession n'a pas toujours été ? S'il n'était pas nécessaire que la matière existât , pourquoi existerait-elle ? Et s'il fallait qu'elle fût , pourquoi n'aurait-elle pas été toujours ? Nul axiome n'a jamais été plus universellement reçu que celui-ci : *Rien ne se fait de rien*. En effet le contraire est incompréhensible. Le chaos a chez tous les peuples précédé l'arrangement qu'une main divine a fait du monde entier. L'éternité de la matière n'a nui chez aucun peuple au culte de la divinité. La religion ne fut jamais effarouchée qu'un Dieu éternel fût reconnu comme le maître d'une matière éternelle. Nous sommes assez heureux pour savoir aujourd'hui par la foi , que Dieu tira la matière du

néant ; mais aucune nation n'avait été instruite de ce dogme ; les Juifs même l'ignorèrent. Le premier verset de la Genèse dit que les Dieux Eloïm , non pas Eloï , firent le ciel et la terre ; il ne dit pas que le ciel et la terre furent créés de rien.

Philon , qui est venu dans le seul temps où les Juifs aient eu quelque érudition , dit dans son chapitre de la création : « Dieu étant bon par sa nature  
« n'a point porté envie à la substance , à la matière ,  
« qui , par elle-même , n'avait rien de bon , qui n'a  
« de sa nature qu'inertie , confusion , désordre.  
« Il daigna la rendre bonne de mauvaise qu'elle  
« était. »

L'idée du chaos débrouillé par un Dieu se trouve dans toutes les anciennes théogonies. Hésiode répétait ce que pensait l'Orient , quand il disait dans sa théogonie : « Le chaos est ce qui a existé le premier. » Ovide était l'interprète de tout l'empire romain , quand il disait :

Sic ubi dispositam quisquis fuit ille deorum  
Congeriem secuit.

La matière était donc regardée entre les mains de Dieu comme l'argile sous la roue du potier , s'il est permis de se servir de ces faibles images pour en exprimer la divine puissance.

La matière étant éternelle devait avoir des propriétés éternelles , comme la configuration , la force d'inertie , le mouvement et la divisibilité. Mais cette divisibilité n'est que la suite du mouvement ; car sans mouvement rien ne se divise , ne se sépare , ni

ne s'arrange. On regardait donc le mouvement comme essentiel à la matière. Le chaos avait été un mouvement confus, et l'arrangement de l'univers un mouvement régulier, imprimé à tous les corps par le maître du monde. Mais comment la matière aurait-elle le mouvement par elle-même ? comme elle a, selon tous les anciens, l'étendue et l'impenétrabilité.

Mais on ne la peut concevoir sans étendue, et on peut la concevoir sans mouvement. A cela on répondait : Il est impossible que la matière ne soit pas perméable ; or étant perméable, il faut bien que quelque chose passe continuellement dans ses pores ; à quoi bon des passages si rien n'y passe ?

De réplique en réplique on ne finirait jamais ; le système de la matière éternelle a de très grandes difficultés comme tous les systèmes. Celui de la matière formée de rien n'est pas moins incompréhensible. Il faut l'admettre, et ne pas se flatter d'en rendre raison ; la philosophie ne rend point raison de tout. Que de choses incompréhensibles n'est-on pas obligé d'admettre même en géométrie ! Conçoit-on deux lignes qui s'approcheront toujours, et qui ne se rencontreront jamais ?

Les géomètres à la vérité nous diront : Les propriétés des asymptotes vous sont démontrées ; vous ne pouvez vous empêcher de les admettre ; mais la création ne l'est pas ? pourquoi l'admettez-vous ? Quelle difficulté trouvez-vous à croire, comme toute l'antiquité, la matière éternelle ? D'un autre côté le théologien vous pressera et vous dira : Si

vous croyez la matière éternelle , vous reconnaissez donc deux principes , Dieu et la matière , vous tombez dans l'erreur de Zoroastre , de Manès.

On ne répondra rien aux géomètres , parceque ces gens-là ne connaissent que leurs lignes , leurs surfaces et leurs solides ; mais on pourra dire au théologien ; En quoi suis-je manichéen ? Voilà des pierres qu'un architecte n'a point faites ; il en a élevé un bâtiment immense ; je n'admets point deux architectes ; les pierres brutes ont obéi au pouvoir et au génie.

Heureusement quelque système qu'on embrasse , aucun ne nuit à la morale ; car qu'importe que la matière soit faite ou arrangée ? Dieu est également notre maître absolu. Nous devons être également vertueux sur un chaos débrouillé ou sur un chaos créé de rien ; presque aucune de ces questions métaphysiques n'influe sur la conduite de la vie : il en est des disputes comme des vains discours qu'on tient à table ; chacun oublie après dîner ce qu'il a dit , et va où son intérêt et son goût l'appellent.

## MÉCHANT.

**O**n nous crie que la nature humaine est essentiellement perverse , que l'homme est né enfant du diable et méchant. Rien n'est plus mal avisé ; car , mon ami , toi qui me prêches que tout le monde est né pervers , tu m'avertis donc que tu es né tel , qu'il faut que je me défie de toi comme d'un renard ou d'un crocodile. Oh point , me dis-tu , je suis régé-

né ; je ne suis ni hérétique ni infidèle , on peut se fier à moi. Mais le reste du genre humain qui est ou hérétique , ou ce que tu appelles infidèle , ne sera donc qu'un assemblage de monstres ? et toutes les fois que tu parleras à un luthérien , ou à un ture , tu dois être sûr qu'ils te voleront et qu'ils t'assassineront , car ils sont enfans du diable ; ils sont nés méchans ; l'un n'est point régénéré , et l'autre est dégénéré. Il serait bien plus raisonnable , bien plus beau de dire aux hommes : « Vous êtes tous nés « bons , voyez combien il serait affreux de corrompre « la pureté de votre être. » Il eût fallu en user avec le genre humain comme on en use avec tous les hommes en particulier. Un chanoine mène-t-il une vie scandaleuse ? on lui dit : Est-il possible que vous déshonoriez la dignité de chanoine ? On fait souvenir un homme de robe qu'il a l'honneur d'être conseiller du roi , et qu'il doit l'exemple. On dit à un soldat pour l'encourager : Songe que tu es du régiment de Champagne. On devrait dire à chaque individu : Souviens-toi de ta dignité d'homme.

Et en effet , malgré qu'on en ait , on en revient toujours là : car , que veut dire ce mot si fréquemment employé chez toutes les nations , *rentrez en vous-même* ? si vous étiez né enfant du diable , si votre origine était criminelle , si votre sang était formé d'une liqueur infernale , ce mot , *rentrez en vous-même* , signifierait , consultez , suivez votre nature diabolique , soyez imposteur , voleur , assassin , c'est la loi de votre pere.

L'homme n'est point né méchant , il le devient , comme il devient malade. Des médecins se présen-

tent et lui disent : vous êtes né malade ; il est bien sûr que ces médecins , quelque chose qu'ils disent et qu'ils fassent , ne le guériront pas si sa maladie est inhérente à sa nature ; et ces raisonneurs sont très malades eux-mêmes.

Assemblez tous les enfans de l'univers , vous ne verrez en eux que l'innocence , la douceur et la crainte ; s'ils étaient nés méchans , malfesans , cruels , ils en montreraient quelque signe , comme les petits serpens cherchent à mordre , et les petits tigres à déchirer. Mais la nature n'ayant pas donné à l'homme plus d'armes offensives qu'aux pigeons et aux lapins , elle ne leur a pu donner un instinct qui les porte à détruire.

L'homme n'est donc pas né mauvais : pourquoi plusieurs sont-ils donc infectés de cette peste de la méchanceté ? c'est que ceux qui sont à leur tête étant pris de la maladie , la communiquent au reste des hommes , comme une femme attaquée du mal que Christophe Colomb rapporta d'Amérique répand ce venin d'un bout de l'Europe à l'autre. Le premier ambitieux a corrompu la terre.

Vous m'allez dire que ce premier monstre a déployé le germe d'orgueil , de rapine , de fraude , de cruauté qui est dans tous les hommes. J'avoue qu'en général la plupart de nos frères peuvent acquérir ces qualités : mais tout le monde a-t-il la fièvre putride , la pierre et la gravelle , parceque tout le monde y est exposé.

Il y a des nations entières qui ne sont point méchantes ; les Philadelphiens , les Baniens , n'ont jamais tué personne. Les Chinois , les peuples du Tun-

quin , de Lao , de Siam , du Japon même , depuis plus de cent ans , ne connaissent point la guerre. A peine voit-on en dix ans un de ces grands crimes qui étonnent la nature humaine , dans les villes de Rome , de Venise , de Paris , de Londres , d'Amsterdam , villes où pourtant la cupidité , mère de tous les crimes , est extrême.

Si les hommes étaient essentiellement méchants , s'ils naissaient tous soumis à un être aussi malfaisant que malheureux , qui pour se venger de son supplice leur inspirerait toutes ses fureurs , on verrait , tous les matins , les maris assassinés par leurs femmes , et les pères par leurs enfans , comme on voit à l'aube du jour des poules étranglées par une fouine qui est venue sucer leur sang.

S'il y a un milliar d'hommes sur la terre , c'est beaucoup ; cela donne environ cinq cent millions de femmes qui cousent , qui filent , qui nourrissent leurs petits , qui tiennent la maison ou la cabane propre , et qui médisent un peu de leurs voisines. Je ne vois pas quel grand mal ces pauvres innocentes font sur la terre. Sur ce nombre d'habitans du globe , il y a deux cent millions d'enfans au moins , qui certainement ne tuent ni ne pillent , et environ autant de vieillards ou de malades qui n'en ont pas le pouvoir. Restera tout au plus cent millions de jeunes gens robustes et capables du crime. De ces cent millions il y en a quatre-vingt-dix continuellement occupés à forcer la terre par un travail prodigieux à leur fournir la nourriture et le vêtement ; ceux-là n'ont guère le temps de mal faire.

Dans les dix millions restans seront compris les

gens oisifs et de bonne compagnie, qui veulent jouir doucement, les hommes à talens occupés de leurs professions, les magistrats, les prêtres, visiblement intéressés à mener une vie pure, au moins en apparence. Il ne restera donc de vrais méchants que quelques politiques, soit séculiers, soit réguliers, qui veulent toujours troubler le monde, et quelques milliers de vagabonds qui louent leurs services à ces politiques. Or il n'y a jamais à la fois un million de ces bêtes féroces employé; et dans ce nombre je compte les voleurs de grands chemins. Vous avez donc, tout au plus sur la terre, dans les temps les plus orageux, un homme sur mille, qu'on peut appeler méchant, encore ne l'est-il pas toujours.

Il y a donc infiniment moins de mal sur la terre qu'on ne dit et qu'on ne croit. Il y en a encore trop, sans doute; on voit des malheurs et des crimes horribles: mais le plaisir de se plaindre et d'exagérer est si grand, qu'à la moindre égratignure vous criez que la terre regorge de sang. Avez-vous été trompé? tous les hommes sont des parjures. Un esprit mélancolique qui a souffert une injustice voit l'univers couvert de damnés, comme un jeune voluptueux soupant avec sa dame, au sortir de l'opéra, n'imagine pas qu'il y ait des infortunés.

## MÉDECINS.

Il est vrai que régime vaut mieux que médecine. Il est vrai que très long-temps sur cent médecins il y

a eu quatre-vingt-dix-huit charlatans. Il est vrai que Molière a eu raison de se moquer d'eux. Il est vrai que rien n'est plus ridicule que de voir ce nombre infini de femmelettes et d'hommes non moins femmes qu'elles, quand ils ont trop mangé, trop bu, trop joui, trop veillé, appeler auprès d'eux pour un mal de tête un médecin, l'invoquer comme un dieu, lui demander le miracle de faire subsister ensemble l'intempérance et la santé, et donner un écu à ce dieu qui rit de leur faiblesse.

Il n'est pas moins vrai qu'un bon médecin nous peut sauver la vie (1) en cent occasions, et nous rendre l'usage de nos membres. Un homme tombe en apoplexie, ce ne sera ni un capitaine d'infanterie, ni un conseiller de la cour des aides qui le guérira. Des cataractes se forment dans mes yeux, ma voisine ne me les lèvera pas. Je ne distingue point ici le médecin du chirurgien, ces deux professions ont été long-temps inséparables.

Des hommes qui s'occuperaient de rendre la santé

---

(1) Ce n'est pas que nos jours ne soient comptés. Il est bien sûr que tout arrive par une nécessité invincible, sans quoi tout irait au hasard, ce qui est absurde. Nul homme ne peut augmenter ni le nombre de ses cheveux, ni le nombre de ses jours; ni un médecin, ni un ange, ne peuvent ajouter une minute aux minutes que l'ordre éternel des choses nous destine irrévocablement; mais celui qui est destiné à être frappé dans un certain temps d'une apoplexie, est destiné aussi à trouver un médecin sage, qui le saigne, qui le purge, et qui le fait vivre jusqu'au moment fatal. La destinée nous donne la vérole et le mercure, la fièvre et le quinquina.

à d'autres hommes par les seuls principes d'humanité et de bienfaisance, seraient fort au-dessus de tous les grands de la terre ; ils tiendraient de la Divinité. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire.

Le peuple romain se passa plus de cinq cents ans de médecins. Ce peuple alors n'était occupé qu'à tuer, et ne faisait nul cas de l'art de conserver la vie. Comment donc en usait-on à Rome quand on avait la fièvre putride, une fistule à l'anus, un bubonocèle, une fluxion de poitrine ? On mourait.

Le petit nombre de médecins grecs qui s'introduisit à Rome, n'était composé que d'esclaves. Un médecin devint enfin chez les grands seigneurs romains un objet de luxe comme un cuisinier. Tout homme riche eut chez lui des parfumeurs, des baigneurs, des gitons et des médecins. Le célèbre Musa, médecin d'Auguste, était esclave ; il fut affranchi et fait chevalier romain ; et alors les médecins devinrent des personnages considérables.

Quand le christianisme fut si bien établi, et que nous fûmes assez heureux pour avoir des moines, il leur fut expressément défendu par plusieurs conciles d'exercer la médecine. C'était précisément le contraire qu'il eût fallu faire, si on avait voulu être utile au genre humain.

Quel bien pour les hommes d'obliger ces moines d'étudier la médecine, et de guérir nos maux pour l'amour de Dieu ! n'ayant rien à gagner que le ciel, ils n'eussent jamais été charlatans. Ils se seraient éclairés mutuellement sur nos maladies et sur les remèdes. C'était la plus belle des vocations, et ce fu

la seule qu'on n'eût point. On objectera qu'ils eussent pu empoisonner les impies; mais cela même eût été avantageux à l'Eglise. Luther n'eût peut-être jamais enlevé la moitié de l'Europe catholique à notre saint père le pape : car à la première fièvre continue qu'aurait eue l'augustin Luther, un dominicain aurait pu lui donner des pilules. Vous me direz qu'il ne les aurait pas prises; mais enfin, avec un peu d'adresse, on aurait pu les lui faire prendre. Continuons.

Il se trouva enfin vers l'an 1517 un citoyen nommé Jean, animé d'un zèle charitable; ce n'est pas Jean Calvin que je veux dire, c'est Jean surnommé de Dieu, qui institua les frères de la charité. Ce sont avec les religieux de la rédemption des captifs les seuls moines utiles. Aussi ils ne sont pas comptés parmi les ordres. Les dominicains, franciscains, bernardins, prémontrés, bénédictins, ne reconnaissent pas les frères de la charité. On ne parle pas seulement d'eux dans la continuation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury. Pourquoi? c'est qu'ils ont fait des cures, et qu'ils n'ont point fait de miracles. Ils ont servi, et ils n'ont point cabalé. Ils ont guéri de pauvres femmes, et ils ne les ont ni dirigées, ni séduites. Enfin, leur institut étant la charité, il était juste qu'ils fussent méprisés par les autres moines.

La médecine ayant donc été une profession mercenaire dans le monde, comme l'est en quelques endroits celle de rendre la justice, elle a été sujette à d'étranges abus. Mais est-il rien de plus estimable au monde qu'un médecin qui, ayant dans sa jeu-

nessé étudié la nature , connu les ressorts du corps humain , les maux qui le tourmentent , les remèdes qui peuvent le soulager , exerce son art en s'en défiant , soigne également les pauvres et les riches , ne reçoit d'honoraires qu'à regret , et emploie ces honoraires à secourir l'indigent ? Un tel homme n'est-il pas un peu supérieur au général des capucins , quelque respectable que soit ce général ? (1)

## MESSE.

LA messe dans le langage ordinaire est la plus grande et la plus auguste des cérémonies de l'Eglise. On lui donne des surnoms différens , selon les rites usités dans les diverses contrées où elle est célébrée , tels que la messe mosarabe ou gothique , la messe grecque , la messe latine. Durandus et Eckius appellent *sèche* la messe où il ne se fait point de consécration , comme celle qu'on fait dire en particulier aux aspirans à la prêtrise ; et le cardinal Bona (2) rapporte , sur la foi de Guillaume de Nangis , que S. Louis , dans son voyage d'outremer , la faisait dire ainsi pour ne pas risquer que l'agitation du vaisseau fit répandre le vin consacré. Il cite aussi Génébrard qui dit avoir assisté , à Turin en 1587 , à une pareille messe célébrée dans une église , mais après diner et fort tard , pour les funérailles d'une personne noble.

---

(1) Voyez MALADIE.

(2) Liv. I , chap. XV , sur la liturgie.

Pierre le chantre parle aussi de la messe à deux , à trois , et même à quatre faces , dans laquelle le prêtre célébrait la messe du jour ou de la fête jusqu'à l'offertoire , puis il en recommençait une seconde , une troisième , et quelquefois une quatrième , jusqu'au même endroit ; ensuite il disait autant de secrètes qu'il avait commencé de messes , mais pour toutes il ne récitait qu'une fois le canon , et à la fin il ajoutait autant de collectes qu'il avait réuni de messes. (1)

Ce ne fut que vers la fin du quatrième siècle que le mot de messe commença à signifier la célébration de l'eucharistie. Le savant Beatus Rhenanus , dans ses notes sur Tertullien (2) , observe que S. Ambroise consacra cette expression du peuple prise de ce qu'on mettait dehors les catéchumènes après la lecture de l'évangile.

On trouve dans les Constitutions apostoliques (3) une liturgie sous le nom de S. Jacques , par laquelle il paraît qu'au lieu d'invoquer les saints au canon de la messe , la primitive Eglise priait pour eux. Nous vous offrons encore , Seigneur , disait le célébrant , ce pain et ce calice pour tous les saints qui vous ont été agréables depuis le commencement des siècles , pour les patriarches , les prophètes , les justes , les apôtres , les martyrs , les confesseurs , les évêques , les prêtres , les diacres , les sous-diacres ,

---

(1) Bingham , origin. ecclés. , tome VI , liv. XV , chap. IV , art. V.

(2) Liv. IV , contre Marcion.

(3) Liv. VIII , chap. XII.

les lecteurs , les chantres , les vierges , les veuves , les laïques , et tous ceux dont les noms vous sont connus. Mais S. Cyrille de Jérusalem , qui vivait dans le quatrième siècle , y substitue cette explication : Après cela , dit-il (1) , nous faisons commémoration de ceux qui sont morts avant nous , et premièrement des patriarches , des apôtres , des martyrs , afin que Dieu reçoive nos prières par leur intercession. Cela prouve , comme nous le dirons à l'article *Reliques* , que le culte des saints commençait alors à s'introduire dans l'Église.

Noël Alexandre (2) cite des actes de S. André , où l'on fait dire à cet apôtre : J'immole tous les jours sur l'autel du seul vrai Dieu , non les chairs des taureaux , ni le sang des boucs , mais l'agneau immaculé , qui demeure toujours entier et vivant après qu'il est sacrifié , et que tout le peuple fidèle en a mangé la chair : mais ce savant dominicain avoue que cette pièce n'est connue que depuis le huitième siècle. Le premier qui l'ait citée est Etherius évêque d'Osma en Espagne , qui écrivit contre Elipand en 788.

Abdias (3) rapporte que S. Jean , averti par le Seigneur de la fin de sa course , se prépara à la mort et recommanda son église à Dieu. Puis ayant pris du pain qu'il se fit apporter , il leva les yeux au ciel , le bénit , le rompit , et le distribua à tous ceux qui étaient présens , en leur disant : Que mon partage

(1) Cinquième catéchèse.

(2) Siècle 1, page 109.

(3) Hist. apostol., liv. V, art. XXII et XXIII.

soit le vôtre , et que le vôtre soit le mien. Cette manière de célébrer l'eucharistie , qui veut dire action de grace , est plus conforme à l'institution de cette cérémonie.

En effet S. Luc (1) nous apprend que Jésus après avoir distribué du pain et du vin à ses apôtres qui soupaient avec lui , leur dit : Faites ceci en mémoire de moi. S. Matthieu (2) et S. Marc (3) disent de plus que Jésus chanta une hymne. S. Jean qui ne parle dans son évangile ni de la distribution du pain et du vin , ni de l'hymne , s'étend fort au long sur ce dernier article dans ses actes , dont voici le texte cité par le second concile de Nicée : (4)

Avant que le Seigneur fût pris par les juifs , dit cet apôtre bien-aimé de Jésus , il nous assembla tous , et nous dit : Chantons une hymne à l'honneur du pere , après quoi nous exécuterons le dessein que nous avons formé. Il nous ordonna donc de faire un cercle , et de nous tenir tous par la main ; puis s'étant mis au milieu du cercle , il nous dit : *Amen* , suivez-moi. Alors il commença le cantique , et dit : Gloire vous soit donnée , ô pere ! Nous répondîmes tous : *Amen*. Jésus continuant à dire : Gloire au verbe , etc. , gloire à l'esprit , etc. , gloire à la grace , les apôtres répondaient toujours : *Amen*.

Après quelques autres doxologies , Jésus dit : Je veux être sauvé , et je veux sauver : *Amen*. Je veux être délié , et je veux délier : *Amen*. Je veux être blessé , et je veux blesser : *Amen*. Je veux naître ,

---

(1) Chap. XXII, v. 19. — (2) Chap. XXVI, v. 30.  
— (3) Chap. XIV, v. 26 — (4) Col. 358.

et je veux engendrer : *Amen*. Je veux manger , et je veux être consumé : *Amen*. Je veux être écouté , et je veux écouter : *Amen*. Je veux être compris de l'esprit , étant tout esprit , tout intelligence : *Amen*. Je veux être lavé , et je veux laver : *Amen*. La grace mène la danse , je veux jouer de la flûte , dansez tous : *Amen*. Je veux chanter des airs lugubres , lamentez-vous tous : *Amen*.

Saint Augustin , qui commente une partie de cette hymne dans son épître (1) à Cérélius , rapporte de plus ce qui suit : « Je veux parer , et être paré. Je suis une lampe pour ceux qui me voient , et qui me connaissent. Je suis la porte pour tous ceux qui veulent y frapper. Vous qui voyez ce que je fais , gardez-vous bien d'en parler. »

Cette danse de Jésus et des apôtres est visiblement imitée de celle des thérapeutes d'Égypte , lesquels après le souper dansaient dans leurs assemblées , d'abord partagés en deux chœurs , puis réunis les hommes et les femmes ensemble , après avoir , comme en la fête de Bacchus , avalé force vin céleste , comme dit Philon (2)

On sait d'ailleurs que , suivant la tradition des juifs , après leur sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge , d'où la solennité de pâque prit son nom , (3) Moïse et sa sœur rassemblèrent deux chœurs de musique , l'un composé d'hommes , l'autre de femmes , qui chantèrent en dansant un cantique

(1) Epît. 237.

(2) Traité de la vie contemplative.

(3) Exode , chap. XV ; et Philon , Vie de Moïse , liv. I.

d'actions de grâces. Ces instrumens rassemblés sur-le-champ, ces chœurs arrangés avec tant de promptitude, la facilité avec laquelle les chants et la danse furent exécutés, supposent une habitude de ces deux exercices fort antérieure au moment de l'exécution.

Cet usage se perpétua dans la suite chez les juifs (1). Les filles de Silo dansaient, selon la coutume, à la fête solennelle du Seigneur, quand les jeunes gens de la tribu de Benjamin, à qui on les avoit refusées pour épouses, les enlevèrent par le conseil des vieillards d'Israël. Encore aujourd'hui dans la Palestine les femmes assemblées auprès des tombeaux de leurs proches, dansent d'une manière lugubre, et poussent des cris lamentables. (2)

On sait aussi que les premiers chrétiens faisoient entre eux des agapes ou repas de charité en mémoire de la dernière cène que Jésus célébra avec ses apôtres; les païens en prirent même occasion de leur faire les reproches les plus odieux: alors, pour en bannir toute ombre de licence, les pasteurs défendirent que le baiser de paix, par où finissoit cette cérémonie, se donnât entre les personnes de sexe différent (3). Mais divers autres abus dont se plaignoit déjà saint Paul, (4) et que le concile de Gangres, l'an 324, entreprit en vain de réformer, firent enfin

(1) Les Juges, chap. XXI, v. 21.

(2) Voyage de le Brun.

(3) Thomassin, discip. de l'Eglise, part. III, chap. XLVII, n. 1.

(4) Corinth., chap. XI.

abolir les agapes l'an 397, par le troisième concile de Carthage, dont le canon quarante-neuvième ordonna de célébrer les saints mystères à jeûn.

On ne doutera point que la danse n'accompagnât ces festins. si l'on fait attention que, suivant Scaliger, les évêques ne furent nommés *præsules* dans l'église latine, à *præsiliendo*, que parcequ'ils commençaient la danse. Le piepus Héliot, dans son Histoire des Ordres monastiques, dit aussi que pendant les persécutions qui troublaient la paix des premiers chrétiens, il se forma des congrégations d'hommes et de femmes qui, à l'exemple des thérapeutes, se retirèrent dans les déserts; là ils se rassemblaient dans les hameaux les dimanches et les fêtes, et ils y dansaient pieusement en chantant les prières de l'église.

En Portugal, en Espagne, dans le Roussillon, l'on exécute encore aujourd'hui des danses solennelles en l'honneur des mystères du christianisme. Toutes les veilles des fêtes de la Vierge, les jeunes filles s'assemblent devant la porte des églises qui lui sont dédiées, et passent la nuit à danser en rond, et à chanter des hymnes et des cantiques en son honneur. Le cardinal Ximenès rétablit de son temps dans la cathédrale de Tolède l'ancien usage des messes mosarabes, peudant lesquelles on danse dans le chœur et dans la nef avec autant d'ordre que de dévotion. En France même on voyait encore vers le milieu du dernier siècle les prêtres et tout le peuple de Limoges danser en rond dans la collégiale en chantant : « Sant Marcian, pregas per nous, et nous

« epingaren per bous ; » c'est-à-dire, saint Martial, priez pour nous , et nous danserons pour vous.

Enfin le jésuite Menestrier, dans la préface de son *Traité des ballets*, publié en 1682, dit qu'il avait vu encore les chanoines de quelques églises, qui, le jour de Pâques, prenaient par la main les enfans de chœur, et dansaient dans le chœur en chantant des hymnes de réjouissance. Ce que nous avons dit à l'article *kalendes*, des danses extravagantes de la fête des fous, nous découvre une partie des abus qui ont fait retrancher la danse des cérémonies de la messe, lesquelles plus elles ont de gravité, plus elles sont propres à en imposer aux simples.

## M E S S I E.

### A V E R T I S S E M E N T.

Cet article est de M. Polier de Bottens, d'une ancienne famille de France, établie depuis deux cents ans en Suisse. Il est premier pasteur de Lausanne. Sa science est égale à sa piété. Il composa cet article pour le grand Dictionnaire encyclopédique, dans lequel il fut inséré. On en supprima seulement quelques endroits, dont les examinateurs crurent que des catholiques moins savans et moins pieux que l'auteur pourraient abuser. Il fut reçu avec l'applaudissement de tous les sages.

On l'imprima en même temps dans un autre petit dictionnaire, et on l'attribua en France à un homme qu'on n'était pas fâché d'inquiéter. On supposa que l'article était impie, parcequ'on le supposait d'un laïque; et on se déchâna contre l'ouvrage et contre l'auteur prétendu.

L'homme accusé se contenta de rire de cette méprise. Il voyait avec compassion sous ses yeux cet exemple des erreurs et des injustices que les hommes commettent tous les jours dans leurs jugemens ; car il avait le manuscrit du sage et savant prêtre , écrit tout entier de sa main. Il le possède encore. Il sera montré à qui voudra l'examiner. On y verra jusqu'aux ratures faites alors par ce laïque même , pour prévenir les interprétations malignes.

Nous réimprimons donc aujourd'hui cet article dans toute l'intégrité de l'original. Nous en avons retranché pour ne pas répéter ce que nous avons imprimé ailleurs ; mais nous n'avons pas ajouté un seul mot.

Le bon de toute cette affaire, c'est qu'un confrère de l'auteur respectable écrivit les choses du monde les plus ridicules contre cet article de son confrère, croyant écrire contre un ennemi commun. Cela ressemble à des combats de nuit, dans lesquels on se bat contre ses camarades.

Il est arrivé mille fois que des controversistes ont condamné des passages de S. Augustin, de S. Jérôme, ne sachant pas qu'ils fussent de ces pères. Ils anathématiseraient une partie du nouveau Testament, s'ils n'avaient pas ouï dire de qui est ce livre. C'est ainsi qu'on juge trop souvent.

**M**ESSIE, Messias, ce terme vient de l'hébreu ; il est synonyme au mot grec *Christ*. L'un et l'autre sont des termes consacrés dans la religion, et qui ne se donnent plus aujourd'hui qu'à l'oïnt par excellence, ce souverain libérateur que l'ancien peuple juif attendait, après la venue duquel il soupire encore, et que les chrétiens trouvent dans la personne de Jésus fils de Marie, qu'ils regardent comme l'oïnt du Seigneur, le messie promis à l'humanité : les

Grecs emploient aussi le mot d'*Elcimmeros*, qui signifie la même chose que *Christos*.

Nous voyons dans l'ancien testament que le mot de *Messie*, loin d'être particulier au libérateur après la venue duquel le peuple d'Israël soupirait, ne l'était pas seulement aux vrais et fidèles serviteurs de Dieu, mais que ce nom fut souvent donné aux rois et aux princes idolâtres, qui étaient dans la main de l'Éternel les ministres de ses vengeances, ou des instrumens pour l'exécution des conseils de sa sagesse. C'est ainsi que l'auteur de l'Ecclésiastique dit d'Elisée (1), *qui ungis reges ad pœnitentiam*, ou comme l'ont rendu les Septante, *ad vindictam*. « Vous oignez les rois pour exercer la vengeance du « Seigneur. » C'est pourquoi il envoya un prophète pour oindre Jéhu roi d'Israël. Il annonça l'onction sacrée à Hazaël roi de Damas et de Syrie (2), ces deux princes étant les Messies du Très-haut pour venger les crimes et les abominations de la maison d'Achab.

Mais au quarante-cinquième d'Isaïe, v. 1, le nom de Messie est expressément donné à Cyrus. « Ainsi a « dit l'Éternel à Cyrus son oint, son messie, duquel « j'ai pris la main droite afin que je terrasse les na- « tions devant lui, etc. »

Ezéchiel, au vingt-huitième de ses Révélations; v. 14, donne le nom de Messie au roi de Tyr, qu'il appelle aussi chérubin, et parle de lui et de sa gloire dans des termes pleins d'une emphase dont on sent

(1) Ecclésiast., chap. XLVIII, v. 8.

(2) IV, des Rois, chap. VIII, v. 12, 13, et 14.

mieux les beautés qu'on ne peut en saisir le sens.  
 « Fils de l'homme , dit l'Éternel au prophète , pro-  
 « nonce à haute voix une plainte sur le roi de  
 « Tyr , et lui dis : Ainsi a dit le Seigneur , l'Éternel ,  
 « tu étais le sceau de la ressemblance de Dieu , plein  
 « de sagesse , et parfait en beautés ; tu as été le jardin  
 « d'Éden du Seigneur (ou suivant d'autres versions) ,  
 « tu étais toutes les délices du Seigneur ; ta couver-  
 « ture était de pierres précieuses de toutes sortes , de  
 « sardoine , de topaze , de jaspe , de chrysolite , d'o-  
 « nyx , de beril , de saphir , d'escarboucle , d'éme-  
 « raude et d'or. Ce que savaient faire tes tambours et  
 « tes flûtes a été chez toi ; ils ont été tout prêts au  
 « jour que tu fus créé ; tu as été un chérubin , un  
 « messie pour servir de protection , je t'avais établi ;  
 « tu as été dans la sainte montagne de Dieu ; tu as  
 « marché entre les pierres flamboyantes , tu as été  
 « parfait en tes voies , dès le jour que tu fus créé ,  
 « jusqu'à ce que la perversité a été trouvée en  
 « toi. »

Au reste le nom de *Messiah* , en grec *Christ* , se donnait aux rois , aux prophètes et aux grands-prêtres des Hébreux. Nous lisons dans le premier liv. des Rois , chap. XII , verset 5 : « Le Seigneur et son Messie sont témoins , c'est-à-dire , le Seigneur et le roi qu'il a établi. Et ailleurs : Ne touchez point mes oints , et ne faites aucun mal à mes prophètes. » David , animé de l'esprit de Dieu , donne dans plus d'un endroit à Saül son beau-père qui le persécutait , et qu'il n'avait pas sujet d'aimer , il donne , dis-je , à ce roi réprouvé , et de dessus lequel l'esprit de l'Éternel s'était retiré , le nom et la qua-

lité d'oïnt, de messie du Seigneur. « Dieu me garde ,  
 « dit-il fréquemment, de porter ma main sur l'oïnt  
 « du Seigneur, sur le messie de Dieu ! »

Si le beau nom de messie, d'oïnt de l'Éternel, a été donné à des rois idolâtres, à des princes cruels et tyrans, il a été très employé dans nos anciens oracles pour désigner véritablement l'oïnt du Seigneur, ce Messie par excellence, objet du desir et de l'attente de tous les fidèles d'Israël. Ainsi Anne mere de Samuel conclut son cantique par ces paroles remarquables, et qui ne peuvent s'appliquer à aucun roi (1), puisqu'on sait que pour lors les Hébreux n'en avaient point. « Le Seigneur jugera les extré-  
 « mités de la terre, il donnera l'empire à son roi, il  
 « relèvera la corne de son Christ, de son Messie. »  
 On trouve ce même mot dans les oracles suivans :  
 Psaume II, verset 2. Psaume XLIV, verset 8. Jérémie, lament. IV, verset 20. Daniel IX, verset 16. Habacuc III, verset 13.

Que si l'on rapproche tous ces divers oracles, et en général tous ceux qu'on applique pour l'ordinaire au messie, il en résulte des contrastes en quelque sorte inconciliables, et qui justifient jusqu'à un certain point l'obstination du peuple à qui ces oracles furent donnés.

Comment en effet concevoir, avant que l'évènement l'eût si bien justifié dans la personne de Jésus fils de Marie, comment concevoir, dis-je, une intelligence en quelque sorte divine et humaine tout ensemble, un être grand et abaissé, qui triomphe

---

(1) I. Rois, chap. II, v. 10.

du diable, et que cet esprit infernal, ce prince des puissances de l'air, tente, emporte et fait voyager malgré lui, maître et serviteur, roi et sujet, sacrificeur et victime tout ensemble, mortel et vainqueur de la mort, riche et pauvre, conquérant glorieux dont le règne éternel n'aura point de fin, qui doit soumettre toute la nature par ses prodiges. et cependant qui sera un homme de douleur, privé des commodités, souvent même de l'absolument nécessaire dans cette vie dont il se dit le roi, et qu'il vient comblé de gloire et d'honneurs, terminant une vie innocente, malheureuse, sans cesse contredite et traversée, par un supplice également honteux et cruel, trouvant même dans cette humiliation, cet abaissement extraordinaire, la source d'une élévation unique qui le conduit au plus haut point de gloire, de puissance et de félicité, c'est-à-dire au rang de la première des créatures ?

Tous les chrétiens s'accordent à trouver ces caractères, en apparence si incompatibles, dans la personne de Jésus de Nazareth qu'ils appellent le *Christ*; ses sectateurs lui donnaient ce titre par excellence, non qu'il eût été oint d'une manière sensible et matérielle, comme l'ont été anciennement quelques rois, quelques prophètes et quelques sacrificeurs, mais parce que l'esprit divin l'avait désigné pour ces grands offices, et qu'il avait reçu l'onction spirituelle nécessaire pour cela.

Nous en étions là sur un article aussi important, lorsqu'un prédicateur hollandais, plus célèbre par cette découverte que par les médiocres productions d'un génie d'ailleurs faible et peu instruit,

nous a fait voir que notre Seigneur Jésus était le Christ, le Messie de Dieu, ayant été oint dans les trois plus grandes époques de sa vie, pour être notre roi, notre prophète et notre sacrificateur.

Lors de son baptême, la voix du souverain maître de la nature le déclare son fils, son unique, son bien-aimé, et par là même son représentant.

Sur le Thabor, transfiguré, associé à Moïse et à Elie, cette même voix surnaturelle l'annonce à l'humanité comme le fils de celui qui anime et envoie les prophètes, et qui doit être écouté par préférence.

Dans Gethsemani, un ange descend du ciel pour le soutenir dans les angoisses extrêmes où le réduit l'approche de son supplice; il le fortifie contre les frayeurs cruelles d'une mort qu'il ne peut éviter, et le met en état d'être un sacrificateur d'autant plus excellent qu'il est lui-même la victime innocente et pure qu'il va offrir.

Le judicieux prédicateur hollandais, disciple de l'illustre Cocceius, trouve l'huile sacramentale de ces diverses onctions célestes, dans les signes visibles que la puissance de Dieu fit paraître sur son oint, dans son baptême *l'ombre de la colombe*, qui représentait le S. Esprit qui descendit sur lui; au Thabor *la nue miraculeuse* qui le couvrit; en Gethsemani, *la sueur de grumeaux de sang* dont tout son corps fut couvert.

Après cela, il faut pousser l'incrédulité à son comble pour ne pas reconnaître à ces traits l'oint du Seigneur par excellence, le Messie promis; et l'on ne pourrait sans doute assez déplorer l'aveuglement in-

concevable du peuple juif , s'il ne fût entré dans le plan de l'infinie sagesse de dieu , et n'eût été , dans ses vues toutes miséricordieuses , essentiel à l'accomplissement de son œuvre , et au salut de l'humanité.

Mais aussi il faut convenir que dans l'état d'oppression sous lequel gémissait le peuple juif , et après toutes les glorieuses promesses que l'Eternel lui avait faites si souvent , il devait soupirer après la venue d'un Messie , l'envisager comme l'époque de son heureuse délivrance ; et qu'ainsi il est en quelque sorte excusable de n'avoir pas voulu reconnaître ce libérateur dans la personne du Seigneur Jésus , d'autant plus qu'il est de l'homme de tenir plus au corps qu'à l'esprit , et d'être plus sensible aux besoins présents , que flatté des avantages à venir , et toujours incertains par là même.

Au reste , on doit croire qu'Abraham , et après lui un assez petit nombre de patriarches et de prophètes , ont pu se faire une idée de la nature du règne spirituel du messie ; mais ces idées durent rester dans le petit cercle des inspirés ; et il n'est pas étonnant qu'inconnues à la multitude , ces notions se soient altérées au point que lorsque le Sauveur parut dans la Judée , le peuple et ses docteurs , ses princes même , attendaient un monarque , un conquérant , qui par la rapidité de ses conquêtes devait s'assujettir tout le monde ; et comment concilier ces idées flatteuses avec l'état abject , en apparence misérable , de Jésus-Christ ? Aussi , scandalisés de l'entendre s'annoncer comme le Messie , ils le persécutèrent ,

le rejetèrent , et le firent mourir par le dernier supplice. Depuis ce temps-là , ne voyant rien qui achève à l'accomplissement de leurs oracles , et ne voulant point y renoncer , ils se livrent à toutes sortes d'idées plus chimériques les unes que les autres.

Ainsi , lorsqu'ils ont vu les triomphes de la religion chrétienne , qu'ils ont senti qu'on pouvait expliquer spirituellement , et appliquer à Jésus-Christ la plupart de leurs anciens oracles , ils se sont avisés , contre le sentiment de leurs pères , de nier que les passages que nous leur alléguons dusent s'entendre du Messie , tordant ainsi nos saintes écritures à leur propre perte.

Quelques uns soutiennent que leurs oracles ont été mal entendus ; qu'en vain on soupire après la venue du Messie , puisqu'il est déjà venu en la personne d'Ezéchias. C'était le sentiment du fameux Hillel. D'autres , plus relâchés , ou cédant avec politique aux temps et aux circonstances , prétendent que la croyance de la venue d'un Messie n'est point un article fondamental de foi , et qu'en niant ce dogme on ne pervertit point la loi , on ne lui donne qu'une légère atteinte. C'est ainsi que le Juif Albo disait au pape , que nier la venue du Messie , c'était seulement couper une branche de l'arbre sans toucher à la racine.

Le fameux rabbin Salomon Jarchi ou Raschi , qui vivait au commencement du douzième siècle , dit , dans ses Talmudiques , que les anciens Hébreux ont cru que le Messie était né le jour de la dernière des-

truction de Jérusalem par les armées romaines ; c'est, comme on dit, appeler le médecin après la mort.

Le rabbin Kimchi, qui vivait aussi au douzième siècle, annonçait que le Messie, dont il croyait la venue très prochaine, chasserait de la Judée les chrétiens qui la possédaient pour lors ; il est vrai que les chrétiens perdirent la Terre-Sainte ; mais ce fut Saladin qui les vainquit : pour peu que ce conquérant eût protégé les Juifs, et se fût déclaré pour eux, il est vraisemblable que dans leur enthousiasme ils en auraient fait leur Messie.

Les auteurs sacrés, et notre Seigneur Jésus lui-même, comparent souvent le règne du Messie et l'éternelle béatitude à des jours de noces, à des festins ; mais les talmudistes ont étrangement abusé de ces paraboles : selon eux, le Messie donnera à son peuple rassemblé dans la terre de Canaan, un repas dont le vin sera celui qu'Adam lui-même fit dans le paradis terrestre, et qui se conserve dans de vastes celliers, creusés par les anges au centre de la terre.

On servira pour entrée le fameux poisson appelé le grand Léviathan, qui avale tout d'un coup un poisson moins grand que lui, lequel ne laisse pas d'avoir trois cents lieues de long ; toute la masse des eaux est portée sur Léviathan. Dieu, au commencement, en créa un mâle, et un autre femelle : mais, de peur qu'ils ne renversassent la terre, et qu'ils ne remplissent l'univers de leurs semblables, Dieu tua la femelle, et la sala pour le festin du Messie.

Les rabbins ajoutent qu'on tuera pour ce repas le taureau Béhémot, qui est si gros qu'il mange chaque jour le foin de mille montagnes : la femelle de ce taureau fut tuée au commencement du monde, afin qu'une espèce si prodigieuse ne se multipliât pas, ce qui n'aurait pu que nuire aux autres créatures ; mais ils assurent que l'Eternel ne la sala point, parceque la vache salée n'est pas si bonne que la léviathane. Les Juifs ajoutent encore si bien foi à toutes ces rêveries rabbiniques, que souvent ils jurent sur leur part du bœuf Béhémot, comme quelques chrétiens impies jurent sur leur part du paradis.

Après des idées si grossières sur la venue du Messie et sur son regne, faut-il s'étonner si les Juifs tant anciens que modernes, et plusieurs même des premiers chrétiens, malheureusement imbus de toutes ces rêveries, n'ont pu s'élever à l'idée de la nature divine de l'oint du Seigneur, et n'ont pas attribué la qualité de Dieu au Messie ? Voyez comme les Juifs s'expriment là-dessus dans l'ouvrage intitulé *Judæi Lusitani quæstiones ad Christianos* (1). « Reconnaître, disent-ils, un homme Dieu, c'est « s'abuser soi-même, c'est se forger un monstre, un « centaure, le bizarre composé de deux natures qui « ne sauraient s'allier. » Ils ajoutent que les prophètes n'enseignent point que le Messie soit homme-Dieu, qu'ils distinguent expressément entre Dieu et David, qu'ils déclarent le premier maître, et le second serviteur, etc....

(1) *Quæst.* I, II, IV, XXIII, etc.

Lorsque le Sauveur parut, les prophéties, quoique claires, furent malheureusement obscurcies par les préjugés sucés avec le lait. Jésus-Christ lui-même, ou par ménagement, ou pour ne pas révolter les esprits, paraît extrêmement réservé sur l'article de sa divinité; « il voulait, dit S. Chrysostome, accoutumer insensiblement ses auditeurs à croire un mystère si fort élevé au-dessus de la raison. » S'il prend l'autorité d'un Dieu en pardonnant les péchés, cette action soulève tous ceux qui en sont les témoins; ses miracles les plus évidens ne peuvent convaincre de sa divinité ceux même en faveur desquels il les opère. Lorsque devant le tribunal du souverain sacrificateur il avoue, avec un modeste détour, qu'il est le fils de Dieu, le grand-prêtre déchire sa robe, et crie au blasphème. Avant l'envoi du S. Esprit, les apôtres ne soupçonnent pas même la divinité de leur cher maître; il les interroge sur ce que le peuple pense de lui; ils répondent que les uns le prennent pour Elie, les autres pour Jérémie, ou pour quelque autre prophète. S. Pierre a besoin d'une révélation particulière pour connaître que Jésus est le Christ, le fils du Dieu vivant.

Les Juifs, révoltés contre la divinité de Jésus-Christ, ont eu recours à toutes sortes de voies pour détruire ce grand mystère; ils détournent le sens de leurs propres oracles; ou ne les appliquent pas au Messie; ils prétendent que le nom de Dieu, Eloï, n'est pas particulier à la Divinité, et qu'il se donne même par les auteurs sacrés aux juges, aux magistrats, en général à ceux qui sont élevés en autorité; ils citent en effet un très grand nombre de passages

des saintes écritures , qui justifient cette observation , mais qui ne donnent aucune atteinte aux termes exprès des anciens oracles qui regardent le Messie.

Enfin ils prétendent que si le Sauveur , et après lui les évangélistes , les apôtres et les premiers chrétiens , appellent Jésus le fils de Dieu , ce terme auguste ne signifiait , dans les temps évangéliques , autre chose que l'opposé de fils de Bélial , c'est-à-dire , homme de bien , serviteur de Dieu , par opposition à un méchant , un homme qui ne craint point Dieu.

Si les Juifs ont contesté à Jésus-Christ la qualité de Messie et sa divinité , ils n'ont rien négligé aussi pour le rendre méprisable , pour jeter sur sa naissance , sa vie et sa mort , tout le ridicule et tout l'opprobre qu'a pu imaginer leur criminel acharnement.

De tous les ouvrages qu'a produits l'aveuglement des Juifs , il n'en est point de plus odieux et de plus extravagant que le livre ancien intitulé *Sepher Toldos Jeschu* , tiré de la poussière par M. Wagenseil dans le second tome de son ouvrage intitulé *Tela ignea* , etc.

C'est dans ce *Sepher Toldos Jeschu* qu'on lit une histoire monstrueuse de la vie de notre Sauveur , forgée avec toute la passion et la mauvaise foi possibles. Ainsi , par exemple , ils ont osé écrire qu'un nommé Panther ou Pandera , habitant de Bethléem , était devenu amoureux d'une jeune femme mariée à Iokanam. Il eut de ce commerce impur un fils qui fut nommé Jesua ou Jésus. Le père de cet enfant fut obligé

de s'enfuir , et se retira à Babylone. Quant au jeune Jesu , on l'envoya aux écoles : mais , ajoute l'auteur , il eut l'insolence de lever la tête , et de se découvrir devant les sacrificateurs , au lieu de paraître devant eux la tête baissée , et le visage couvert , comme c'était la coutume ; hardiesse qui fut vivement tancée ; ce qui donna lieu d'examiner sa naissance , qui fut trouvée impure , et l'exposa bientôt à l'ignominie.

Ce détestable livre *Sepher Toldos Jeschu* était connu dès le second siècle ; Celse le cite avec confiance , et Origène le réfute au chapitre neuvième.

Il y a un autre livre intitulé aussi *Toldos Jeschu* , publié l'an 1705 par M. Huldric , qui suit de plus près l'évangile de l'enfance , mais qui commet à tout moment les anachronismes les plus grossiers ; il fait naître et mourir Jésus-Christ sous le règne d'Hérode le grand ; il veut que ce soit à ce prince qu'aient été faites les plaintes sur l'adultère de Panther et de Marie mère de Jésus.

L'auteur qui prend le nom de Jonathan , qui se dit contemporain de Jésus-Christ et demeurant à Jérusalem , avance qu'Hérode consulta sur le fait de Jésus-Christ les sénateurs d'une ville dans la terre de Césarée : nous ne suivrons pas un auteur aussi absurde dans toutes ses contradictions.

Cependant c'est à la faveur de toutes ces calomnies que les Juifs s'entretiennent dans leur haine implacable contre les chrétiens et contre l'Évangile ; ils n'ont rien négligé pour altérer la chronologie du vieux Testament , et pour répandre des doutes et

des difficultés sur le temps de la venue de notre Sauveur.

Ahmed-ben-Cassum-la-Andacousy, maure de Grenade, qui vivait sur la fin du seizième siècle, cite un ancien manuscrit arabe qui fut trouvé avec seize lames de plomb, gravées en caractères arabes, dans une grotte près de Grenade. Don Pedro y Quinones archevêque de Grenade en a rendu lui-même témoignage; ces lames de plomb, qu'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome. où, après un examen de plusieurs années, elles ont enfin été condamnées comme apocryphes sous le pontificat d'Alexandre VII; elles ne renferment que des histoires fabuleuses touchant la vie de Marie et de son fils.

Le nom de Messie, accompagné de l'épithète de faux, se donne encore à ces imposteurs qui dans divers temps ont cherché à abuser la nation juive. Il y eut de ces faux messies avant même la venue du véritable oint de Dieu. Le sage Gamaliel parle (1) d'un nommé Theudas, dont l'histoire se lit dans les antiquités judaïques de Josephe, liv. XX, chapitre II. Il se vantait de passer le Jourdain à pied sec; il attira beaucoup de gens à sa suite: mais les Romains étant tombés sur sa petite troupe la dissipèrent, coupèrent la tête au malheureux chef, et l'exposèrent dans Jérusalem.

Gamaliel parle aussi de Judas le galiléen, qui est sans doute le même dont Josephe fait mention dans le douzième chapitre du second livre de la guerre

---

(1) Act. apost., cap. V, vers. 34, 35, 36.

des Juifs. Il dit que ce faux prophète avait ramassé près de trente mille hommes; mais l'hyperbole est le caractère de l'historien juif.

Dès les temps apostoliques, on vit Simon surnommé le magicien (1), qui avait su séduire les habitans de Samarie, au point qu'ils le considéraient comme *la vertu de Dieu*.

Dans le siècle suivant, l'an 178 et 179 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Adrien, parut le faux messie Barchochébas, à la tête d'une armée. L'empereur envoya contre lui Julius Severus, qui après plusieurs rencontres enferma les révoltés dans la ville de Bither; elle soutint un siège opiniâtre et fut emportée: Barchochébas y fut pris et mis à mort. Adrien crut ne pouvoir mieux prévenir les continuelles révoltes des Juifs, qu'en leur défendant par un édit d'aller à Jérusalem; il établit même des gardes aux portes de cette ville, pour en défendre l'entrée aux restes du peuple d'Israël.

On lit dans Socrate, historien ecclésiastique (2), que l'an 434, il parut dans l'isle de Candie un faux messie qui s'appelait Moïse. Il se disait l'ancien libérateur des Hébreux, ressuscité pour les délivrer encore.

Un siècle après, en 530, il y eut dans la Palestine un faux messie nommé Judas; il s'annonçait comme un grand conquérant qui, à la tête de sa nation, détruirait par les armes tout le peuple chrétien; séduits par ses promesses, les Juifs armés massa-

(1) Act. apost., cap. VIII, vers. 9, 10.

(2) Socr. Hist. eccl., liv. II, chap. XXXVIII.

crèrent plusieurs chrétiens. L'empereur Justinien envoya des troupes contre lui ; on livra bataille au faux christ ; il fut pris et condamné au dernier supplice.

Au commencement du huitième siècle , Serenus , juif espagnol , se porta pour messie , prêcha , eut des disciples , et mourut comme eux dans la misère.

Il s'éleva plusieurs faux messies dans le douzième siècle. Il en parut un en France sous Louis le jeune ; il fut pendu lui et ses adhérens sans qu'on ait jamais su les noms ni du maître ni des disciples.

Le treizième siècle fut fertile en faux messies , on en compte sept ou huit qui parurent en Arabie , en Perse , dans l'Espagne , en Moravie : l'un d'eux , qui se nommait David el Ré , passe pour avoir été un très grand magicien ; il séduisit les Juifs , et se vit à la tête d'un parti considérable ; mais ce messie fut assassiné.

Jacques Zieglerne de Moravie , qui vivait au milieu du seizième siècle , annonçait la prochaine manifestation du messie , né , à ce qu'il assurait , depuis quatorze ans ; il l'avait vu , disait-il , à Strasbourg , et il gardait avec soin une épée et un sceptre pour les lui mettre en main dès qu'il serait en âge d'enseigner.

L'an 1624 , un autre Zieglerne confirma la prédiction du premier.

L'an 1666 , Sabatei-Sévi , né dans Alep , se dit le messie prédit par les Zieglernes. Il débuta par prêcher sur les grands chemins et au milieu des campagnes ; les Turcs se moquaient de lui pendant que

ses disciples l'admiraient. Il paraît qu'il ne mit pas d'abord dans ses intérêts le gros de la nation juive, puisque les chefs de la synagogue de Smyrne portèrent contre lui une sentence de mort ; mais il en fut quitte pour la peur et le bannissement.

Il contracta trois mariages, et l'on prétend qu'il n'en consumma point, disant que cela était au-dessous de lui. Il s'associa un nommé Nathan-Lévi : celui-ci fit le personnage du prophète Elie, qui devait précéder le messie. Ils se rendirent à Jérusalem, et Nathan y annonça Sabatei-Sévi comme le libérateur des nations. La populace juive se déclara pour eux ; mais ceux qui avaient quelque chose à perdre les anathématisèrent.

Sévi pour fuir l'orage se retira à Constantinople, et de là à Smyrne ; Nathan-Lévi lui envoya quatre ambassadeurs, qui le reconnurent et le saluèrent publiquement en qualité de messie ; cette ambassade en imposa au peuple et même à quelques docteurs, qui déclarèrent Sabatei-Sévi messie et roi des Hébreux. Mais la synagogue de Smyrne condamna son roi à être empalé.

Sabatei se mit sous la protection du cadi de Smyrne, et eut bientôt pour lui tout le peuple juif, il fit dresser deux trônes, un pour lui et l'autre pour son épouse favorite ; il prit le nom de roi des rois, et donna à Joseph Sévi son frère celui de roi de Juda. Il promit aux Juifs la conquête de l'empire ottoman assurée. Il poussa même l'insolence jusqu'à faire ôter de la lithurgie juive le nom de l'empereur, et à y faire substituer le sien.

On le fit mettre en prison aux Dardanelles ; les

Juifs publièrent qu'on n'épargnait sa vie que parce que les Turcs savaient bien qu'il était immortel. Le gouverneur des Dardanelles s'enrichit des présens que les Juifs lui prodiguèrent pour visiter leur roi, leur mēssie prisonnier, qui dans les fers conservait toute sa dignité, et se faisait baiser les pieds.

Cependant le sultan, qui tenait sa cour à Andrinople, voulut faire finir cette comédie; il fit venir Sévi, et lui dit que s'il était messie il devait être invulnérable; Sévi en convint. Le grand-seigneur le fit placer pour but aux flèches de ses icoglans; le messie avoua qu'il n'était point invulnérable, et protesta que Dieu ne l'envoyait que pour rendre témoignage à la sainte religion musulmane. Fustigé par les ministres de la loi, il se fit mahométan, et il vécut et mourut également méprisé des Juifs et des Musulmans; ce qui a si fort décrédité la profession de faux messie, que Sévi est le dernier qui ait paru. (1)

## MÉTAMORPHOSE,

### MÉTÉMPSYCOSE.

N'EST-IL pas bien naturel que toutes les métamorphoses dont la terre est couverte aient fait imaginer dans l'Orient où on a imaginé tout, que nos

---

(1) Voyez l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, tome VIII, page 131, édit. stéréot., où l'histoire de Sévi est plus détaillée.

ames passaient d'un corps à un autre ; un point presque imperceptible devient un ver , ce ver devient papillon ; un gland se transforme en chêne , un œuf en oiseau ; l'eau devient nuage et tonnerre ; le bois se change en feu et en cendre ; tout paraît enfin métamorphosé dans la nature. On attribua bientôt aux ames , qu'on regardait comme des figures légères , ce qu'on voyait sensiblement dans des corps plus grossiers. L'idée de la métempsychose est peut-être le plus ancien dogme de l'univers connu , et il règne encore dans une grande partie de l'Inde et de la Chine.

Il est encore très naturel que toutes les métamorphoses dont nous sommes les témoins aient produit ces anciennes fables qu'Ovide a recueillies dans son admirable ouvrage. Les Juifs même ont eu aussi leurs métamorphoses. Si Niobé fut changée en marbre, Edith, femme de Loth, fut changée en statue de sel. Si Eurydice resta dans les enfers pour avoir regardé derrière elle, c'est aussi pour la même indiscretion que cette femme de Loth fut privée de la nature humaine. Le bourg qu'habitaient Baucis et Philémon en Phrygie est changé en un lac ; la même chose arrive à Sodome. Les filles d'Anius changeaient l'eau en huile ; nous avons dans l'Écriture une métamorphose à-peu-près semblable, mais plus vraie et plus sacrée. Cadmus fut changé en serpent ; la verge d'Aaron devint serpent aussi.

Les dieux se changeaient très souvent en hommes ; les Juifs n'ont jamais vu les anges que sous la forme humaine : les anges mangèrent chez Abraham. Paul, dans son épître aux Corinthiens, dit que l'ange de

Satan lui a donné des soufflets : *Angelos Sathana me colaphisei.*

## MÉTAPHYSIQUE.

**T**RANS *naturam*, au-delà de la nature. Mais ce qui est au-delà de la nature est-il quelque chose ? Par nature on entend donc matière, et métaphysique est ce qui n'est pas matière.

Par exemple, votre raisonnement qui n'est ni long, ni large, ni haut, ni solide, ni pointu.

Votre âme à vous inconnue qui produit votre raisonnement.

Les esprits dont on a toujours parlé, auxquels on a donné long-temps un corps si délié, qu'il n'était plus corps, et auxquels on a ôté enfin toute ombre de corps, sans savoir ce qui leur restait.

La manière dont ces esprits sentent sans avoir l'embaras des cinq sens, celle dont ils pensent sans tête, celle dont ils se communiquent leurs pensées sans paroles et sans signes.

Enfin, Dieu que nous connaissons par ses ouvrages, mais que notre orgueil veut définir ; Dieu dont nous sentons le pouvoir immense ; Dieu entre lequel et nous est l'abîme de l'infini, et dont nous osons sonder la nature.

Ce sont là les objets de la métaphysique.

On pourrait encore y joindre les principes même des mathématiques, des points sans étendue, des lignes sans largeur, des surfaces sans profondeur, des unités divisibles à l'infini, etc.

Bayle lui-même croyait que ces objets étaient des êtres de raison; mais ce ne sont en effet que les choses matérielles considérées dans leurs masses, dans leurs superficies, dans leurs simples longueurs ou largeurs, dans les extrémités de ces simples longueurs ou largeurs. Toutes les mesures sont justes et démontrées, et la métaphysique n'a rien à voir dans la géométrie.

C'est pourquoi on peut être métaphysicien sans être géomètre. La métaphysique est plus amusante; c'est souvent le roman de l'esprit. En géométrie, au contraire, il faut calculer, mesurer. C'est une gêne continuelle, et plusieurs esprits ont mieux aimé rêver doucement que se fatiguer.

## MIRACLES.

### SECTION I.

UN miracle, selon l'énergie du mot, est une chose admirable; en ce cas tout est miracle. L'ordre prodigieux de la nature, la rotation de cent millions de globes autour d'un million de soleils, l'activité de la lumière, la vie des animaux, sont des miracles perpétuels.

Selon les idées reçues, nous appelons miracle la violation de ces lois divines et éternelles. Qu'il y ait une éclipse de soleil pendant la pleine lune, qu'un mort fasse à pied deux lieues de chemin en

portant sa tête entre ses bras, nous appelons cela un miracle.

Plusieurs physiiciens soutiennent qu'en ce sens il n'y a point de miracles, et voici leurs argumens :

Un miracle est la violation des lois mathématiques, divines, immuables, éternelles. Par ce seul exposé, un miracle est une contradiction dans les termes : une loi ne peut être à-la-fois immuable et violée. Mais une loi, leur dit-on, étant établie par Dieu même, ne peut-elle être suspendue par son auteur ? Ils ont la hardiesse de répondre que non, et qu'il est impossible que l'Être infiniment sage ait fait des lois pour les violer. Il ne pouvait, disent-ils, déranger sa machine que pour la faire mieux aller : or il est clair qu'étant Dieu, il a fait cette immense machine aussi bonne qu'il l'a pu ; s'il a vu qu'il y aurait quelque imperfection résultante de la nature de la matière, il y a pourvu dès le commencement ; ainsi il n'y changera jamais rien.

De plus, Dieu ne peut rien faire sans raison : or quelle raison le porterait à défigurer pour quelque temps son propre ouvrage ?

C'est en faveur des hommes, leur dit-on. C'est donc au moins en faveur de tous les hommes, répondent-ils ; car il est impossible de concevoir que la nature divine travaille pour quelques hommes en particulier, et non pas pour tout le genre humain ; encore même le genre humain est bien peu de chose : il est beaucoup moindre qu'une petite fourmilière en comparaison de tous les êtres qui remplissent l'immensité. Or n'est-ce pas la plus absurde des folies

d'imaginer que l'Être infini intervertisse en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis, sur ce petit amas de fange, le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'univers?

Mais supposons que Dieu ait voulu distinguer un petit nombre d'hommes par des faveurs particulières, faudra-t-il qu'il change ce qu'il a établi pour tous les temps et pour tous les lieux? Il n'a certes aucun besoin de ce changement, de cette inconstance, pour favoriser ses créatures; ses faveurs sont dans ses lois mêmes. Il a tout prévu, tout arrangé pour elles; toutes obéissent irrévocablement à la force qu'il a imprimée pour jamais dans la nature.

Pourquoi Dieu ferait-il un miracle? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivans! Il dirait donc: Je n'ai pu parvenir par la fabrique de l'univers, par mes décrets divins, par mes lois éternelles, à remplir un certain dessein; je vais changer mes éternelles idées, mes lois immuables, pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce serait un aveu de sa faiblesse et non de sa puissance; ce serait, ce semble, dans lui la plus inconcevable contradiction. Ainsi donc, oser supposer à Dieu des miracles, c'est réellement l'insulter. ( si des hommes peuvent insulter Dieu ). C'est lui dire: Vous êtes un être faible et inconséquent. Il est donc absurde de croire des miracles, c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité.

On presse ces philosophes; on leur dit: Vous avez beau exalter l'immutabilité de l'Être suprême, l'éternité de ses lois, la régularité de ses mondes

infinis ; notre petit tas de boue a été tout couvert de miracles ; les histoires sont aussi remplies de prodiges que d'événemens naturels. Les filles du grand-prêtre Anius changeaient tout ce qu'elles voulaient en blé , en vin ou en huile ; Athalide fille de Mercure ressuscita plusieurs fois ; Esculape ressuscita Hippolyte ; Hercule arracha Alceste à la mort ; Hérés revint au monde après avoir passé quinze jours dans les enfers. Romulus et Rémus naquirent d'un dieu et d'une vestale ; le palladium tomba du ciel dans la ville de Troie ; la chevelure de Bérénice devint un assemblage d'étoiles ; la cabane de Baucis et de Philémon fut changée en un superbe temple ; la tête d'Orphée rendait des oracles après sa mort ; les murailles de Thèbes se construisirent d'elles-mêmes au son de la flûte , en présence des Grecs ; les guérisons faites dans le temple d'Esculape étaient innombrables , et nous avons encore des monumens chargés du nom des témoins oculaires des miracles d'Esculape.

Nommez-moi un peuple chez lequel il ne se soit pas opéré des prodiges incroyables , sur-tout dans des temps où l'on savait à peine lire et écrire.

Les philosophes ne répondent à ces objections qu'en riant et en levant les épaules ; mais les philosophes chrétiens disent : Nous croyons aux miracles opérés dans notre sainte religion ; nous les croyons par la foi , et non par notre raison que nous nous gardons bien d'écouter ; car lorsque la foi parle , on sait assez que la raison ne doit pas dire un seul mot : nous avons une croyance ferme et entière dans les miracles de Jésus-Christ et des apô-

tres ; mais permettez-nous de douter un peu de plusieurs autres ; souffrez , par exemple , que nous suspendions notre jugement sur ce que rapporte un homme simple auquel on a donné le nom de grand. Il assure qu'un petit moine était si fort accoutumé de faire des miracles , que le prieur lui défendit enfin d'exercer son talent. Le petit moine obéit ; mais ayant vu un pauvre couvreur qui tombait du haut d'un toit , il balança entre le desir de lui sauver la vie , et la sainte obédience. Il ordonna seulement au couvreur de rester en l'air jusqu'à nouvel ordre , et courut vite conter à son prieur l'état des choses. Le prieur lui donna l'absolution du péché qu'il avait commis en commençant un miracle sans permission , et lui permit de l'achever , pourvu qu'il s'en tint là , et qu'il n'y revînt plus. On accorde aux philosophes qu'il faut un peu se défier de cette histoire.

Mais comment oseriez-vous nier , leur dit-on , que S. Gervais et S. Protais aient apparu en songe à S. Ambroise , qu'ils lui aient enseigné l'endroit où étaient leurs reliques ? que S. Ambroise les ait déterrées , et qu'elles aient guéri un aveugle ? S. Augustin était alors à Milan ; c'est lui qui rapporte ce miracle , *immenso populo teste* , dit-il dans sa Cité de Dieu , livre XXII. Voilà un miracle des mieux constatés. Les philosophes disent qu'ils n'en croient rien , que Gervais et Protais n'apparaissent à personne , qu'il importe fort peu au genre humain qu'on sache où sont les restes de leurs carcasses , qu'ils n'ont pas plus de foi à cet aveugle qu'à celui de Vespasien ; que c'est un miracle inutile , que

Dieu ne fait rien d'inutile ; et ils se tiennent fermes dans leurs principes. Mon respect pour S. Gervais et S. Protas ne me permet pas d'être de l'avis de ces philosophes ; je rends compte seulement de leur incrédulité. Ils font grand cas du passage de Lucien qui se trouve dans la mort de Peregrinus. « Quand « un joueur de gobelets adroit se fait chrétien , il est « sûr de faire fortune ». Mais comme Lucien est un auteur profane , il ne doit avoir aucune autorité parmi nous.

Ces philosophes ne peuvent se résoudre à croire les miracles opérés dans le second siècle. Des témoins oculaires ont beau écrire que l'évêque de Smyrne S. Polycarpe ayant été condamné à être brûlé , et étant jeté dans les flammes , ils entendirent une voix du ciel qui criait : Courage , Polycarpe , sois fort , montre-toi homme ; qu'alors les flammes du bûcher s'écartèrent de son corps , et formèrent un pavillon de feu au-dessus de sa tête ; et que du milieu du bûcher il sortit une colombe ; enfin on fut obligé de trancher la tête de Polycarpe. A quoi bon ce miracle ? disent les incrédules ; pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature , et pourquoi la bache de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne ? D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante , et n'ont pu résister au tranchant du glaive ? On répond que c'est la volonté de Dieu. Mais les philosophes voudraient avoir vu tout cela de leurs yeux avant de le croire.

Ceux qui fortifient leurs raisonnemens par la science vous diront que les pères de l'Eglise ont

avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se fesait plus de miracles de leur temps. S. Chrysostome dit expressément : « Les dons extraordinaires de l'esprit étaient  
« donnés même aux indignes , parcequ'alors l'Eglise  
« avait besoin de miracles ; mais aujourd'hui ils ne  
« sont pas même donnés aux dignes , parceque l'E-  
« glise n'en a plus besoin ». Ensuite il avoue qu'il  
n'y a plus personne qui ressuscite les morts, ni  
même qui guérisse les malades.

S. Augustin lui-même , malgré le miracle de Gervais et de Protais , dit , dans sa Cité de Dieu : « Pour-  
« quoi ces miracles, qui se fesaient autrefois ne se  
« font-ils plus aujourd'hui ? » Et il en donne la même  
raison. *Cur, inquiunt, nunc illa miracula quæ præ-  
dicatis factu esse non fiunt? Possem quidem dicere  
necessaria prius fuisse quàm crederet mundus, ad  
hoc ut crederet mundus.*

On objecte aux philosophes que S. Augustin , malgré cet aveu , parle pourtant d'un vieux savetier d'Hippone qui , ayant perdu son habit , alla prier à la chapelle *des vingt martyrs*, qu'en retournant il trouva un poisson dans le corps duquel il y avait un anneau d'or , et que le cuisinier qui fit cuire le poisson dit au savetier : Voilà ce que les vingt martyrs vous donnent.

A cela les philosophes répondent qu'il n'y a rien dans cette histoire qui contredise les lois de la nature , que la physique n'est point du tout blessée qu'un poisson ait avalé un anneau d'or , et qu'un cuisinier ait donné cet anneau à un savetier , qu'il n'y a là aucun miracle.

Si on fait souvenir ces philosophes que , selon

S. Jérôme, dans sa Vie de l'ermite Paul, cet ermite eut plusieurs conversations avec des satyres et avec des faunes; qu'un corbeau lui apporta tous les jours pendant trente ans la moitié d'un pain pour son dîner, et un pain tout entier le jour que S. Antoine vint le voir, ils pourront répondre encore que tout cela n'est pas absolument contre la physique, que des satyres et des faunes peuvent avoir existé, et qu'en tout cas, si ce conte est une puérité, cela n'a rien de commun avec les vrais miracles du Sauveur et de ses apôtres. Plusieurs bons chrétiens ont combattu l'histoire de S. Siméon Stylite, écrite par Théodoret; beaucoup de miracles qui passent pour authentiques dans l'Eglise grecque ont été révoqués en doute par plusieurs latins, de même que des miracles latins ont été suspects à l'Eglise grecque; les protestans sont venus ensuite, qui ont fort maltraité les miracles de l'une et l'autre Eglise.

Un savant jésuite (1), qui a prêché long-temps dans les Indes, se plaint de ce que ni ses confreres ni lui n'ont jamais pu faire de miracle. Xavier se lamente, dans plusieurs de ses lettres, de n'avoir point le don des langues; il dit qu'il n'est chez les Japonais que comme une statue muette: cependant les jésuites ont écrit qu'il avait ressuscité huit morts; c'est beaucoup: mais il faut aussi considérer qu'il les ressuscitait à six mille lieues d'ici. Il s'est trouvé depuis des gens qui ont prétendu que l'abolissement des jésuites en France est un beaucoup

---

(1) Ospiniam, page 230.

plus grand miracle que ceux de Xavier et d'Ignace.

Quoi qu'il en soit, tous les chrétiens conviennent que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres sont d'une vérité incontestable; mais qu'on peut douter à toute force de quelques miracles faits dans nos derniers temps, et qui n'ont pas eu une authenticité certaine.

On souhaiterait, par exemple, pour qu'un miracle fût bien constaté, qu'il fût fait en présence de l'académie des sciences de Paris, ou de la société royale de Londres, et de la faculté de médecine, assistées d'un détachement du régiment des gardes, pour contenir la foule du peuple qui pourrait par son indiscretion empêcher l'opération du miracle.

On demandait un jour à un philosophe ce qu'il dirait s'il voyait le soleil s'arrêter, c'est-à-dire si le mouvement de la terre autour de cet astre cessait; si tous les morts ressuscitaient, et si toutes les montagnes allaient se jeter de compagnie dans la mer, le tout pour prouver quelque vérité importante, comme, par exemple, la grace versatile? Ce que je dirais, répondit le philosophe, je me ferais manichéen; je dirais qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait.

## SECTION II.

Définissez les termes, vous dis-je, ou jamais nous ne nous entendrons. *Miraculum, res miranda, prodigium, portentum, monstrum*. Miracle, chose admirable; *prodigium*, qui annonce chose étonnante; *portentum*, porteur de nouveauté; *monstrum*, chose à montrer par rareté.

Voilà les premières idées qu'on eut d'abord des miracles.

Comme on raffine sur tout, on raffina sur cette définition; on appela *miracle* ce qui est impossible à la nature. Mais on ne songea pas que c'était dire que tout miracle est réellement impossible. Car qu'est-ce que la nature? vous entendez par ce mot l'ordre éternel des choses. Un miracle serait donc impossible dans cet ordre. En ce sens Dieu ne pourrait faire de miracle.

Si vous entendez par miracle un effet dont vous ne pouvez voir la cause, en ce sens tout est miracle. L'attraction et la direction de l'aimant sont des miracles continuels. Un limaçon auquel il revient une tête est un miracle. La naissance de chaque animal, la production de chaque végétal, sont des miracles de tous les jours.

Mais nous sommes si accoutumés à ces prodiges, qu'ils ont perdu leur nom d'*admirables*, de *miraculeux*. Le canon n'étonne plus les Indiens.

Nous nous sommes donc fait une autre idée de miracle. C'est, selon l'opinion vulgaire, ce qui n'était jamais arrivé et ce qui n'arrivera jamais. Voilà l'idée qu'on se forme de la mâchoire d'âne de Samson, des discours de l'ânesse de Balaam, de ceux d'un serpent avec Eve, des quatre chevaux qui enlevèrent Elie, du poisson qui garda Jonas soixante et douze heures dans son ventre, des dix plaies d'Egypte, des murs de Jéricho, du soleil et de la lune arrêtés à midi, etc. etc. etc. etc.

Pour croire un miracle, ce n'est pas assez de l'avoir vu; car on peut se tromper. On appelle un

sot , *témoin de miracles* : et non seulement bien des gens pensent avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu , et avoir entendu ce qu'on ne leur a point dit ; non seulement ils sont témoins de miracles , mais ils sont sujets de miracles. Ils ont été tantôt malades , tantôt guéris par un pouvoir surnaturel. Ils ont été changés en loups ; ils ont traversé les airs sur un manche à balai ; ils ont été incubes et succubes.

Il faut que le miracle ait été bien vu par un grand nombre de gens très sensés , se portant bien , et n'ayant nul intérêt à la chose. Il faut sur-tout qu'il ait été solennellement attesté par eux ; car si on a besoin de formalités authentiques pour les actes les plus simples , comme l'achat d'une maison , un contrat de mariage , un testament , quelles formalités ne faudra-t-il pas pour constater des choses naturellement impossibles , et dont le destin de la terre doit dépendre ?

Quand un miracle authentique est fait , il ne prouve encore rien : car l'Écriture vous dit en vingt endroits que des imposteurs peuvent faire des miracles , et que si un homme , après en avoir fait annonce un autre dieu que le dieu des Juifs , il faut le lapider.

On exige donc que la doctrine soit appuyée par les miracles , et les miracles par la doctrine.

Ce n'est point encore assez. Comme un fripon peut prêcher une très bonne morale pour mieux séduire , et qu'il est reconnu que des fripons , comme les sorciers de Pharaon , peuvent faire des miracles , il faut que ces miracles soient annoncés par des prophéties.

Pour être sûr de la vérité de ces prophéties , il faut les avoir entendu annoncer clairement , et les avoir vu s'accomplir réellement (1). Il faut posséder parfaitement la langue dans laquelle elles sont conservées.

Il ne suffit pas même que vous soyez témoin de leur accomplissement miraculeux : car vous pouvez être trompé par de fausses apparences. Il est nécessaire que le miracle et la prophétie soient juridiquement constatés par les premiers de la nation ; et encore se trouvera-t-il des douteurs. Car il se peut que la nation soit intéressée à supposer une prophétie et un miracle ; et dès que l'intérêt s'en mêle , ne comptez sur rien. Si un miracle prédit n'est pas aussi public , aussi avéré qu'une éclipse annoncée dans l'almanach , soyez sûr que ce miracle n'est qu'un tour de gibecière , ou un conte de vieille.

### SECTION III.

Un gouvernement théocratique ne peut être fondé que sur des miracles ; tout doit y être divin. Le grand souverain ne parle aux hommes que par des prodiges ; ce sont là ses ministres et ses lettres-patentes. Ses ordres sont intimés par l'Océan qui couvre toute la terre pour noyer les nations , ou qui ouvre le fond de son abîme pour leur donner passage.

Aussi vous voyez que dans l'Histoire juive tout est miracle depuis la création d'Adam et la forma-

---

(1) Voyez PROPHÉTIE.

tion d'Eve, pêtrie d'une côte d'Adam, jusqu'au melch ou roitelet Saül.

Au temps de ce Saül la théocratie partage encore le pouvoir avec la royauté. Il y a encore par conséquent des miracles de temps en temps; mais ce n'est plus cette suite éclatante de prodiges qui étonnent continuellement la nature. On ne renouvelle point les dix plaies d'Egypte; le soleil et la lune ne s'arrêtent point en plein midi pour donner le temps à un capitaine d'exterminer quelques fuyards déjà écrasés par une pluie de pierres tombée des nues. Un Samson n'extermine plus mille Philistins avec une mâchoire d'âne. Les ânesses ne parlent plus, les murailles ne tombent plus au son du cornet; les villes ne sont plus abîmées dans un lac par le feu du ciel; la race humaine n'est plus détruite par le déluge. Mais le doigt de Dieu se manifeste encore; l'ombre de Saül apparaît à une magicienne. Dieu lui-même promet à David qu'il défera les Philistins à Baal-pharasim.

« Dieu assemble son armée céleste du temps d'Achab, et demande aux esprits (1) : Qui est-ce qui trompera Achab, et qui le fera aller à la guerre contre Ramoth en Galgala? et un esprit s'avance devant le Seigneur et dit : Ce sera moi qui le tromperai ». Mais ce ne fut que le prophète Michée qui fut témoin de cette conversation, encore reçut-il un soufflet d'un autre prophète nommé Sédékias pour avoir annoncé ce prodige.

---

(1) Rois, liv. III, chap. XXII.

Des miracles qui s'opèrent aux yeux de toute la nation, et qui changent les lois de la nature entière, on n'en voit guère jusqu'au temps d'Elie, à qui le Seigneur envoya un char de feu et des chevaux de feu qui enlevèrent Elie des bords du Jourdain au ciel, sans qu'on sache en quel endroit du ciel.

Depuis le commencement des temps historiques, c'est-à-dire depuis les conquêtes d'Alexandre, vous ne voyez plus de miracles chez les Juifs.

Quand Pompée vient s'emparer de Jérusalem, quand Crassus pille le temple, quand Pompée fait passer le roi juif Alexandre par la main du bourreau, quand Antoine donne la Judée à l'arabe Hérode, quand Titus prend d'assaut Jérusalem, quand elle est rasée par Adrien, il ne se fait aucun miracle. Il en est ainsi chez tous les peuples de la terre. On commence par la théocratie, on finit par les choses purement humaines. Plus les sociétés perfectionnent les connaissances, moins il y a de prodiges.

Nous savons bien que la théocratie des Juifs était la seule véritable, et que celles des autres peuples étaient fausses; mais il arriva la même chose chez eux que chez les Juifs.

En Egypte, du temps de Vulcain, et de celui d'Isis et d'Osiris, tout était hors des lois de la nature; tout y rentra sous les Ptolomées.

Dans les siècles de Phos, de Chrysos, et d'Ephesté, les dieux et les mortels conversaient très familièrement en Chaldée. Un dieu avertit le roi Xissutre qu'il y aura un déluge en Arménie, et

qu'il faut qu'il bâtit vite un vaisseau de cinq stades de longueur et de deux de largeur. Ces choses n'arrivent pas aux Darius et aux Alexandre.

Le poisson Oannès sortait autrefois tous les jours de l'Eufrate pour aller prêcher sur le rivage ; il n'y a plus aujourd'hui de poisson qui prêche. Il est bien vrai que S. Antoine de Padoue les a prêchés , mais c'est un fait qui arrive si rarement , qu'il ne tire pas à conséquence.

Numa avait de longues conversations avec la nymphe Égérie ; on ne voit pas que César en eût avec Vénus , quoiqu'il descendit d'elle en droite ligne. Le monde va toujours , dit-on , se raffinant un peu.

Mais après s'être tiré d'un borbier pour quelque temps , il retombe dans un autre ; à des siècles de politesse succèdent des siècles de barbarie. Cette barbarie est ensuite chassée ; puis elle reparaît : c'est l'alternative continuelle du jour et de la nuit.

#### SECTION IV.

**DE CEUX QUI ONT EU LA TÊMÉRITÉ IMPIE DE NIER ABSOLUMENT LA RÉALITÉ DES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.**

Parmi les modernes, Thomas Woolston, docteur de Cambridge, fut le premier, ce me semble, qui osa n'admettre dans les évangiles qu'un sens typique, allégorique, entièrement spirituel, et qui soutint effrontément qu'aucun des miracles de Jésus n'avait été réellement opéré. Il écrivit sans mé-

thode , sans art , d'un style confus et grossier , mais non pas sans vigueur. Ses six discours contre les miracles de Jésus-Christ se vendaient publiquement à Londres dans sa propre maison. Il en fit en deux ans , depuis 1737 jusqu'à 1739 , trois éditions de vingt mille exemplaires chacune : et il est difficile au jourd'hui d'en trouver chez les libraires.

Jamais chrétien n'attaqua plus hardiment le christianisme. Peu d'écrivains respectèrent moins le public , et aucun prêtre ne se déclara plus ouvertement l'ennemi des prêtres. Il osait même autoriser cette haine de celle de Jésus-Christ envers les pharisiens et les scribes ; et il disait qu'il n'en serait pas comme lui la victime , parcequ'il était venu dans un temps plus éclairé.

Il voulut , à la vérité , justifier sa hardiesse en se sauvant par le sens mystique ; mais il emploie des expressions si méprisantes et si injurieuses , que toute oreille chrétienne en est offensée.

Si on l'en croit (1) , le diable envoyé par Jésus-Christ dans le corps de deux mille cochons est un vol fait au propriétaire de ces animaux. Si on en disait autant de Mahomet on le prendrait pour un méchant sorcier *a vizard* , un esclave juré du diable , *a sworn slave to the devil*. Et si le maître des cochons , et les marchands qui vendaient dans la première enceinte du temple des bêtes pour les sacrifices (2) , et que Jésus chassa à coups de fouet , vinrent demander justice quand il fut arrêté , il est

---

(1) Tome I, page 38. — (2) Page 39.

évident qu'il dut être condamné, puisqu'il n'y a point de jurés en Angleterre qui ne l'eussent déclaré coupable.

Il dit la bonne aventure à la Samaritaine comme un franc Bohémien (1); cela seul suffisait pour le faire chasser, comme Tibère en usait alors avec les devins. Je m'étonne, dit-il, que les Bohémiens d'aujourd'hui, les Gipsy, ne se disent pas les vrais disciples de Jésus, puisqu'ils font le même métier. Mais je suis fort aise qu'il n'ait pas extorqué de l'argent de la Samaritaine, comme font nos prêtres modernes, qui se font largement payer pour leurs divinations. (2)

Je suis les numéros des pages. L'auteur passe de là à l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem. On ne sait, dit-il, (3) s'il était monté sur un âne, ou sur une ânesse, ou sur un ânon, ou sur tous les trois à-la-fois.

Il compare Jésus tenté par le diable à S. Dunstan qui prit le diable par le nez, (4) et il donne à S. Dunstan la préférence.

A l'article du miracle du figuier séché pour n'avoir pas porté des figues hors de la saison; c'était, (5) dit-il, un vagabond, un gueux, tel qu'un frère quêteur, *a wanderer, a mendicant like, a friar*, et qui, avant de se faire prédicateur de grand chemin, n'avait été qu'un misérable garçon charpentier, *no better than a journeyman carpenter*. Il est surprenant que la cour de Rome n'ait pas parmi ses reli-

---

(1) Page 52.—(2) Page 55.—(3) Page 65.—(4) Page 66.—(5) Troisième discours, page 8.

ques quelque ouvrage de sa façon , un escabeau , un casse-noisette. En un mot , il est difficile de pousser plus loin le blasphème.

Il s'égaie sur la piscine probatique de Betsaïda , dont un ange venait troubler l'eau tous les ans. Il demande comment il se peut que ni Flavien Joseph , ni Philon n'aient point parlé de cet ange , pourquoi S. Jean est le seul qui raconte ce miracle annuel , par quel autre miracle aucun Romain ne vit jamais cet ange , (1) et n'en entendit jamais parler.

L'eau changée en vin aux noces de Cana excite , selon lui , le rire et le mépris de tous les hommes qui ne sont pas abrutis par la superstition.

Quoi ! (2) s'écrie-t-il , Jean dit expressément que les convives étaient déjà ivres , *methus tosi* ; et Dieu descendu sur la terre opère son premier miracle pour les faire boire encore !

Dieu fait homme commence sa mission par assister à une noce de village ! Il n'est pas certain que Jésus et sa mère fussent ivres comme le reste de la compagnie. (3) *Whether Jesus and his mother themselves were all out as were others of the company, it is not certain.* Quoique la familiarité de la dame avec un soldat fasse présumer qu'elle aimait la bouteille ; il paraît cependant que son fils était en pointe de vin , puisqu'il lui répondit avec tant d'aigreur et d'insolence , (4) *Waspishly and snappishly* ; femme . qu'ai-je affaire à toi ? Il paraît par ces pa-

---

(1) Tome I, page 60. — (2) Quatrième discours , p. 31.  
— (3) Page 32. — (4) Page 34.

roles que Marie n'était point vierge, et que Jésus n'était point son fils; autrement, Jésus n'eût point ainsi insulté son père et sa mère, et violé un des plus sacrés commandemens de la loi. Cependant il fait ce que sa mère lui demande, il remplit dix-huit cruches d'eau, et en fait du punch. Ce sont les propres paroles de Thomas Woolston. Elles saisissent d'indignation toute ame chrétienne.

C'est à regret, c'est en tremblant que je rapporte ces passages; mais il y a eu soixante mille exemplaires de ce livre, portant tous le nom de l'auteur, et tous vendus publiquement chez lui. On ne peut pas dire que je le calomnie.

C'est aux morts ressuscités par Jésus-Christ qu'il en veut principalement. Il affirme qu'un mort ressuscité eût été l'objet de l'attention et de l'étonnement de l'univers; que toute la magistrature juive, que sur-tout Pilate en auraient fait les procès-verbaux les plus authentiques; que Tibère ordonnait à tous les proconsuls, préteurs, présidens des provinces, de l'informer exactement de tout; qu'on aurait interrogé Lazare qui avait été mort quatre jours entiers, qu'on aurait voulu savoir ce qu'était devenue son ame pendant ce temps-là.

Avec quelle curiosité avide Tibère et tout le sénat de Rome ne l'eussent-ils pas interrogé; et non seulement lui, mais la fille de Jaïr et le fils de Naïm? Trois morts rendus à la vie auraient été trois témoignages de la divinité de Jésus, qui auraient rendu en un moment le monde entier chrétien. Mais, au contraire, tout l'univers ignore pendant plus de deux siècles ces preuves éclatantes. Ce n'est

qu'au bout de cent ans que quelques hommes obscurs se montrent les uns aux autres dans le plus grand secret les écrits qui contiennent ces miracles. Quatre-vingt-neuf empereurs , en comptant ceux à qui on ne donna que le nom de *tyrans* , n'entendent jamais parler de ces résurrections qui devaient tenir toute la nature dans la surprise. Ni l'historien juif Flavien Josephe , ni le savant Philon , ni aucun historien grec ou romain ne fait mention de ces prodiges. Enfin Woolston a l'impudence de dire que l'histoire du Lazare est si pleine d'absurdités , que S. Jean radotait quand il l'écrivit. *Is so brim-full of absurdities that S. John, when he wrote it, had liv'd beyond his senses.* Page 38 , tome II.

Supposons , dit Woolston , (1) que Dieu envoyât aujourd'hui un ambassadeur à Londres pour convertir le clergé mercenaire , et que cet ambassadeur ressuscitât des morts , que diraient nos prêtres ?

Il blasphème l'incarnation , la résurrection , l'ascension de Jésus-Christ , suivant les mêmes principes. (2) Il appelle ces miracles , l'imposture la plus effrontée et la plus manifeste qu'on ait jamais produite dans le monde. *The most manifest, and the most bare-faced imposture that ever was put upon the world.*

Ce qu'il y a peut-être de plus étrange encore , c'est que chacun de ses discours est dédié à un évêque. Ce ne sont pas assurément des dédicaces à la française. Il n'y a ni compliment ni flatterie. Il leur

(1) Tome II , page 47.

(2) Tome II , discours VI , page 27.

reproche leur orgueil, leur avarice, leur ambition, leurs cabales; il rit de les voir soumis aux lois de l'Etat comme les autres citoyens.

A la fin ces évêques, lassés d'être outragés par un simple membre de l'université de Cambridge, implorèrent contre lui les lois auxquelles ils sont assujettis. Ils lui intentèrent procès au banc du roi pardevant le lord justice Raimon en 1739. Woolston fut mis en prison, et condamné à une amende et à donner caution pour cent cinquante livres sterling. Ses amis fournirent la caution, et il ne mourut point en prison, comme il est dit dans quelques uns de nos dictionnaires faits au hasard. Il mourut chez lui à Londres après avoir prononcé ces paroles : *This is a pass that every man must come to.* C'est un pas que tout homme doit faire. Quelque temps avant sa mort, une dévote le rencontrant dans la rue, lui cracha au visage; il s'essuya, et la salua. Ses mœurs étaient simples et douces: il s'était trop entêté du sens mystique, et avait blasphémé le sens littéral; mais il est à croire qu'il se repentit à la mort, et que Dieu lui a fait miséricorde.

En ce même temps parut en France le testament de Jean Meslier curé de But et d'Étrepigni en Champagne. duquel nous avons déjà parlé à l'article *Contradiction*.

C'était une chose bien étonnante et bien triste, que deux prêtres écrivissent en même temps contre la religion chrétienne. Le curé Meslier est encore plus emporté que Woolston; il ose traiter le transport de notre Sauveur par le diable sur la montagne, la nocce de Cana, les pains et les poissons, de

contes absurdes, injurieux à la Divinité, qui furent ignorés pendant trois cents ans de tout l'empire romain, et qui enfin passèrent de la canaille jusqu'au palais des empereurs, quand la politique les obligea d'adopter les folies du peuple pour le mieux subjuguier. Les déclamations du prêtre anglais n'approchent pas de celles du champenois. Woolston a quelquefois des ménagemens; Meslier n'en a point; c'est un homme si profondément ulcéré des crimes dont il a été témoin, qu'il en rend la religion chrétienne responsable, en oubliant qu'elle les condamne. Point de miracle qui ne soit pour lui un objet de mépris et d'horreur; point de prophétie qu'il ne compare à celles de Nostradamus. Il va même jusqu'à comparer Jésus-Christ à don Quichotte, et S. Pierre à Sancho-Pança: et ce qui est plus déplorable, c'est qu'il écrivait ces blasphèmes contre Jésus-Christ entre les bras de la mort, dans un temps où les plus dissimulés n'osent mentir, et où les plus intrépides tremblent. Trop pénétré de quelques injustices de ses supérieurs, trop frappé des grandes difficultés qu'il trouvait dans l'Écriture, il se déchaîna contre elle plus que les Acosta et tous les Juifs, plus que les fameux Porphyre, les Celse, les Iamblique, les Julien, les Libanius, les Maxime, les Simmaque et tous les partisans de la raison humaine n'ont jamais éclaté contre nos incompréhensibilités divines. On a imprimé plusieurs abrégés de son livre: mais heureusement ceux qui ont eu main l'autorité, les ont supprimés autant qu'ils l'ont pu.

Un curé de Bonne-Nouvelle près de Paris écri-

vit encore sur le même sujet ; de sorte qu'en même temps l'abbé Beckeran et les autres convulsionnaires faisaient des miracles , et trois prêtres écrivaient contre les miracles véritables.

Le livre le plus fort contre les miracles et contre les prophéties est celui du milord Bolingbroke (1) ; mais par bonheur, il est si volumineux , si dénué de méthode , son style est si verbeux , ses phrases si longues , qu'il faut une extrême patience pour le lire.

Ils s'est trouvé des esprits qui , étant enchantés des miracles de Moïse et de Josué , n'ont pas eu pour ceux de Jésus-Christ la vénération qu'on leur doit ; leur imagination élevée par le grand spectacle de la mer qui ouvrait ses abymes et qui suspendait ses flots pour laisser passer la horde hébraïque , par les dix plaies d'Egypte , par les astres qui s'arrêtaient dans leur course sur Gabaon et sur Aïalon , etc. ne pouvait plus se rabaisser à de petits miracles comme de l'eau changée en vin , un figuier séché , des cochons noyés dans un lac.

Wagenseil disait avec impiété que c'était entendre une chanson de village au sortir d'un grand concert.

Le Talmud prétend qu'il y a eu beaucoup de chrétiens qui , comparant les miracles de l'ancien Testament à ceux du nouveau , ont embrassé le judaïsme : ils croyaient qu'il n'est pas possible que le maître de la nature eût fait tant de prodiges pour

---

(1) En six volumes.

une religion qu'il voulait anéantir. Quoi ! disaient-ils , il y aura eu pendant des siècles une suite de miracles épouvantables en faveur d'une religion véritable qui deviendra fausse ! quoi ! Dieu même aura écrit que cette religion ne périra jamais , et qu'il faut lapider ceux qui voudront la détruire ! et cependant il enverra son propre fils , qui est lui-même , pour anéantir ce qu'il a édifié pendant tant de siècles.

Il y a bien plus ; ce fils , continuent-ils , ce Dieu éternel , s'étant fait juif , est attaché à la religion juive pendant toute sa vie , il en fait toutes les fonctions , il fréquente le temple juif , il n'annonce rien de contraire à la loi juive , tous ses disciples sont juifs , tous observent les cérémonies juives. Ce n'est certainement pas lui , disent-ils , qui a établi la religion chrétienne ; ce sont des juifs dissidens qui se sont joints à des platoniciens. Il n'y a pas un dogme du christianisme qui ait été prêché par Jésus-Christ.

C'est ainsi que raisonnent ces hommes téméraires qui , ayant à la fois l'esprit faux et audacieux , osent juger les œuvres de Dieu , et n'admettent les miracles de l'ancien Testament que pour rejeter tous ceux du nouveau.

De ce nombre fut cet infortuné prêtre de Pont-à-Mousson en Lorraine , nommé Nicolas Antoine ; on ne lui connaît point d'autre nom. Ayant reçu ce qu'on appelle les *quatre mineurs* en Lorraine , le prédicant Ferri en passant à Pont-à-Mousson lui donna de grands scrupules , et lui persuada que les quatre mineurs étaient le signe de la bête. Antoine ,

désespéré de porter le signe de la bête , le fit effacer par Ferri , embrassa la religion protestante , et fut ministre à Genève , vers l'an 1630.

Plein de la lecture des rabbins , il crut que , si les protestans avoient raison contre les papistes , les Juifs avoient bien plus raison contre toutes les sectes chrétiennes. Du village de Divonne , où il était pasteur , il alla se faire recevoir juif à Venise , avec un petit apprenti en théologie qu'il avait persuadé , et qui après l'abandonna , n'ayant point de vocation pour le martyre.

D'abord le ministre Nicolas Antoine s'abstint de prononcer le nom de Jésus-Christ dans ses sermons et dans ses prières : mais bientôt échauffé et enhardi par l'exemple des saints juifs qui professoient hardiment le judaïsme devant les princes de Tyr et de Babylone , il s'en alla pieds nus à Genève confesser devant les juges et devant les commis des halles , qu'il n'y a qu'une seule religion sur la terre , parcequ'il n'y a qu'un Dieu ; que cette religion est la juive , qu'il faut absolument se faire circoncire ; que c'est un crime horrible de manger du lard et du boudin. Il exhorta pathétiquement tous les Genevois qui s'attroupèrent , à cesser d'être enfans de Bélial , à être bons juifs , afin de mériter le royaume des cieux. On le prit , on le lia.

Le petit conseil de Genève , qui ne faisait rien alors sans consulter le conseil des prédicans , leur demanda leur avis. Les plus sensés de ces prêtres opinèrent à faire saigner Nicolas Antoine à la veine céphalique , à le baigner et le nourrir de bons potages ,

après quoi on l'accoutumerait insensiblement à prononcer le nom de Jésus-Christ, ou du moins à l'entendre prononcer sans grincer des dents, comme il lui arrivait toujours. Ils ajoutèrent que les lois souffraient les juifs, qu'il y en avait huit mille à Rome, que beaucoup de marchands sont de vrais juifs; et que, puisque Rome admettait huit mille enfans de la synagogue, Genève pouvait bien en tolérer un. A ce mot de *tolérance*, les autres pasteurs, en plus grand nombre, grinçant des dents beaucoup plus qu'Antoine au nom de Jésus-Christ, et charmés d'ailleurs de trouver une occasion de pouvoir faire brûler un homme, ce qui arrivait très-rarement, furent absolument pour la brûlure. Ils décidèrent que rien ne servirait mieux à raffermir le véritable christianisme; que les Espagnols n'avaient acquis tant de réputation dans le monde que parcequ'ils faisaient brûler des juifs tous les ans; et qu'après tout, si l'ancien Testament devait l'emporter sur le nouveau, Dieu ne manquerait pas de venir éteindre lui-même la flamme du bûcher, comme il fit dans Babylone pour Sidrach, Misach et Abed-nego; qu'alors on reviendrait à l'ancien Testament; mais qu'en attendant il fallait absolument brûler Nicolas Antoine. Partant, ils conclurent à *ôter le méchant*; ce sont leurs propres paroles.

Le syndic Sarasin et le syndic Godefroi, qui étaient de bonnes têtes, trouvèrent le raisonnement du sanhédrin genevois admirable; et comme les plus forts, ils condamnèrent Nicolas Antoine le plus faible, à mourir de la mort de Calanus et du conseil-

ler Dubourg. Cela fut exécuté le 20 avril 1632 dans une très belle place champêtre appelée Plain-palais, en présence de vingt mille hommes qui bénissaient la nouvelle loi et le grand sens du syndic Sarasin et du syndic Godefroi.

Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ne renouvela point le miracle de la fournaise de Babylone en faveur d'Antoine.

Abauzit, homme très véridique, rapporte dans ses notes qu'il mourut avec la plus grande constance, et qu'il persista sur le bûcher dans ses sentimens. Il ne s'emporta point contre ses juges lorsqu'on le lia au poteau; il ne montra ni orgueil ni bassesse, il ne pleura point, il ne soupira point, il se résigna. Jamais martyr ne consumma son sacrifice avec une foi plus vive; jamais philosophe n'envisagea une mort horrible avec plus de fermeté. Cela prouve évidemment que sa folie n'était autre chose qu'une forte persuasion. Prions le Dieu de l'ancien et du nouveau Testament de lui faire miséricorde.

J'en dis autant pour le jésuite Malagrida, qui était encore plus fou que Nicolas Antoine, pour l'ex-jésuite Patouillet et pour l'ex-jésuite Paulian, si jamais on les brûle.

Des écrivains en grand nombre, qui ont eu le malheur d'être plus philosophes que chrétiens, ont été assez hardis pour nier les miracles de notre Seigneur: mais après les quatre prêtres dont nous avons parlé, il ne faut plus citer personne. Plaignons ces quatre infortunés, aveuglés par leurs lumières trom-

peuses, et animés par leur mélancolie qui les précipita dans un abyme si funeste. (1)

## MISSIONS.

Ce n'est pas du zèle de nos missionnaires et de la vérité de notre religion qu'il s'agit ; on les connaît assez dans notre Europe chrétienne, et on les respecte assez.

Je ne veux parler que des lettres curieuses et édifiantes des révérends pères jésuites qui ne sont pas aussi respectables. A peine sont-ils arrivés dans l'Inde, qu'ils y prêchent, qu'ils y convertissent des milliers d'Indiens, et qu'ils font des milliers de miracles. Dieu me préserve de les contredire : on sait combien il est facile à un Biscaien, à un Bergamasque, à un Normand d'apprendre la langue indienne en peu de jours, et de prêcher en indien.

A l'égard des miracles, rien n'est plus aisé que d'en faire à six mille lieues de nous, puisqu'on en a tant fait à Paris dans la paroisse Saint-Médard. La grace suffisante des molinistes a pu sans doute opérer sur les bords du Gange, aussi bien que la grace efficace des jansénistes au bord de la rivière des Gobelins. Mais nous avons déjà tant parlé de miracles que nous n'en dirons plus rien.

---

(1) Voyez l'ouvrage intitulé, Questions sur les miracles, volume de Facéties.

Un révérend père jésuite arriva l'an passé à Delhi à la cour du grand mogol : ce n'était pas un jésuite mathématicien et homme d'esprit , venu pour corriger le calendrier et pour faire fortune ; c'était un de ces pauvres jésuites de bonne foi , un de ces soldats que leur général envoie , et qui obéissent sans raisonner.

M. Audrais mon commissionnaire lui demanda ce qu'il venait faire à Delhi ; il répondit qu'il avait ordre du révérend père Ricci de délivrer le grand-mogol des griffes du diable , et de convertir toute sa cour. J'ai déjà , dit-il , baptisé plus de vingt enfans dans la rue , sans qu'ils en sussent rien , en leur jetant quelques gouttes d'eau sur la tête. Ce sont autant d'anges , pourvu qu'ils aient le bonheur de mourir incessamment. J'ai guéri une pauvre vieille femme de la migraine en faisant le signe de la croix derrière elle. J'espère en peu de temps convertir les mahométans de la cour et les gentous du peuple. Vous verrez dans Delhi , dans Agra et dans Bénarès autant de bons catholiques adorateurs de la Vierge Marie , que d'idolâtres adorateurs du démon.

M. AUDRAIS.

Vous croyez donc , mon révérend père , que les peuples de ces contrées immenses adorent des idoles et le diable ?

LE JÉSUITE.

Sans doute , puisqu'ils ne sont pas de ma religion.

M. AUDRAIS.

Fort bien. Mais quand il y aura dans l'Inde autant de catholiques que d'idolâtres , ne craignez-

vous point qu'ils ne se battent , que le sang ne coule long-temps , que tout le pays ne soit saccagé ? cela est déjà arrivé par-tout où vous avez mis le pied.

LE JÉSUI TE.

Vous m'y faites penser ; rien ne serait plus salu- taire. Les catholiques égorgés iraient en paradis ( dans le jardin ) et les gentous dans l'enfer éternel , créé pour eux de toute éternité , selon la grande mi- séricorde de Dieu , et pour sa grande gloire , car Dieu est excessivement glorieux.

M. AUDRAIS.

Mais si on vous dénonçait , et si on vous donnait les étrivières ?

LE JÉSUI TE.

Ce serait encore pour sa gloire ; mais je vous con- jure de me garder le secret , et de m'épargner le bonheur du martyre.

## MOÏSE.

### SECTION I.

LA philosophie dont on a quelquefois passé les bornes , les recherches de l'antiquité , l'esprit de discussion et de critique , ont été poussés si loin , qu'enfin plusieurs savans ont douté s'il y avait ja- mais eu un Moïse , et si cet homme n'était pas un être fantastique , tels que l'ont été probablement Persée , Bacchus , Atlas , Penthésilée , Vesta , Rhéa Sylvia , Isis , Sommona-Codom , Fo , Mercure Tris- mégiste , Odin , Merlin , François , Robert le diable

et tant d'autres héros de roman , dont on a écrit la vie et les prouesses.

Il n'est pas vraisemblable , disent les incrédules , qu'il ait existé un homme dont toute la vie est un prodige continuel.

Il n'est pas vraisemblable qu'il eût fait tant de miracles épouvantables en Égypte , en Arabie et en Syrie , sans qu'ils eussent retenti dans toute la terre.

Il n'est pas vraisemblable qu'aucun écrivain égyptien ou grec n'eût transmis ces miracles à la postérité. Il n'en est cependant fait mention que par les seuls juifs : et dans quelque temps que cette histoire ait été écrite par eux , elle n'a été connue d'aucune nation que vers le second siècle. Le premier auteur qui cite expressément les livres de Moïse , est Longin , ministre de la reine Zénobie , du temps de l'empereur Aurélien. (1)

Il est à remarquer que l'auteur du *Mercur* Trismégiste , qui certainement était égyptien , ne dit pas un seul mot de ce Moïse.

Si un seul auteur ancien avait rapporté un seul de ces miracles , Eusèbe aurait sans doute triomphé de ce témoignage , soit dans son histoire , soit dans sa *Préparation évangélique*.

Il reconnaît à la vérité des auteurs qui ont cité son nom , mais aucun qui aient cité ses prodiges. Avant lui les juifs Joseph et Philon , qui ont tant célébré leur nation , ont recherché tous les écrivains chez lesquels le nom de Moïse se trouvait ;

---

(1) Longin , *Traité du sublime*.

mais il n'y en a pas un seul qui fasse la moindre mention des actions merveilleuses qu'on lui attribue.

Dans ce silence général du monde entier, voici comme les incrédules raisonnent avec une témérité qui se réfute d'elle-même.

Les Juifs sont les seuls qui aient eu le Pentateuque qu'ils attribuent à Moïse. Il est dit dans leurs livres mêmes, que ce Pentateuque ne fut connu que sous leur roi Josias, trente-six ans avant la première destruction de Jérusalem et de la captivité ; on n'en trouva qu'un seul exemplaire chez le pontife Helcias (1), qui le déterra au fond d'un coffre-fort en comptant de l'argent. Le pontife l'envoya au roi par son scribe Saphan.

Cela pourrait, disent-ils, obscurcir l'authenticité du Pentateuque.

En effet, eût-il été possible que, si le Pentateuque eût été connu de tous les Juifs, Salomon, le sage Salomon inspiré de Dieu même, en lui bâtissant un temple par son ordre, eût orné ce temple de tant de figures contre la loi expresse de Moïse ?

Tous les prophètes juifs qui avaient prophétisé au nom du Seigneur depuis Moïse jusqu'à ce roi Josias, ne se seraient-ils pas appuyés dans leurs prédications de toutes les lois de Moïse ? n'auraient ils pas cité mille fois ses propres paroles ? ne les auraient-ils pas commentées ? aucun d'eux cependant n'en cite deux lignes ; aucun ne rappelle le texte de

---

(1) IV. Rois, chap. XII, et Paralipom. II, chap. XXXIV.

Moïse ; ils lui sont même contraires en plusieurs endroits.

Selon ces incrédules , les livres attribués à Moïse n'ont été écrits que parmi les Babyloniens pendant la captivité , ou immédiatement après par Esdras. On ne voit en effet que des terminaisons persanes et chaldéennes dans les écrits juifs ; Babel , porte de dieu ; Phégor-beel ou Beel-phégor , dieu du précipice ; Zebuth-beel ou Beel-Zebuth , dieu des insectes ; Bethel , maison de dieu ; Daniel , jugement de dieu ; Gabriel , homme de dieu ; Jahel , affligé de dieu ; Jaïel , la vie de dieu ; Israël , voyant dieu ; Oziel , force de dieu ; Raphaël , secours de dieu ; Uriel , le feu de dieu.

Ainsi tout est étranger chez la nation juive , étrangère elle-même en Palestine ; circoncision , cérémonies , sacrifices , arche , chérubins , bouc Hazazel ; baptême de justice , baptême simple , épreuves , divination , explication des songes , enchantement des serpens , rien ne venait de ce peuple ; rien ne fut inventé par lui.

Le célèbre milord Bolingbroke ne croit point du tout que Moïse ait existé : il croit voir dans le Pentateuque une foule de contradictions et de fautes de chronologie et de géographie qui épouvante ; des noms de plusieurs villes qui n'étaient pas encore bâties , des préceptes donnés aux rois , dans un temps où non seulement les Juifs n'avaient point de rois , mais où il n'était pas probable qu'ils en eussent jamais ; puisqu'ils vivaient dans des déserts sous des tentes , à la manière des Arabes Bédouins.

Ce qui lui paraît surtout de la contradiction la plus palpable, c'est le don de quarante-huit villes avec leurs faubourgs fait aux lévites, dans un pays où il n'y avait pas un seul village : c'est principalement sur ces quarante-huit villes qu'il relance Abbadie, et qu'il a même la dureté de le traiter avec l'horreur et le mépris d'un seigneur de la chambre haute et d'un ministre d'Etat pour un petit prêtre étranger qui veut faire le raisonneur.

Je prendrai la liberté de représenter au vicomte de Bolingbroke, et à tous ceux qui pensent comme lui, que non seulement la nation juive a toujours cru à l'existence de Moïse et à celle de ses livres, mais que Jésus-Christ même lui a rendu témoignage. Les quatre évangélistes, les Actes des apôtres la reconnaissent; S. Matthieu dit expressément que Moïse et Elie apparurent à Jésus-Christ sur la montagne, pendant la nuit de la transfiguration, et S. Luc en dit autant.

Jésus-Christ déclare dans S. Matthieu qu'il n'est point venu pour abolir cette loi, mais pour l'accomplir. On renvoie souvent dans le nouveau Testament à la loi de Moïse et aux prophètes; l'Eglise entière a toujours cru le Pentateuque écrit par Moïse; et de plus, de cinq cents sociétés différentes qui se sont établies depuis si long-temps dans le christianisme, aucune n'a jamais douté de l'existence de ce grand prophète : il faut donc soumettre notre raison, comme tant d'hommes ont soumis la leur.

Je sais fort bien que je ne gagnerai rien sur l'esprit du vicomte ni de ses semblables. Ils sont trop persuadés que les livres juifs ne furent écrits que

très tard , qu'ils ne furent écrits que pendant la captivité des deux tribus qui restaient. Mais nous aurons la consolation d'avoir l'Eglise pour nous.

Si vous voulez vous instruire et vous amuser de l'antiquité, lisez la vie de Moïse à l'article *Apocryphe*.

## SECTION II.

En vain plusieurs savans ont cru que le Pentateuque ne peut avoir été écrit par Moïse (1). Ils

---

(1) Est-il bien vrai qu'il y ait eu un Moïse? Si un homme qui commandait à la nature entière eût existé chez les Egyptiens, de si prodigieux événemens n'auraient-ils pas fait la partie principale de l'histoire d'Egypte? Sanchoniaton, Manethon, Megasthène, Hérodote, n'en auraient-ils point parlé? Joseph l'historien a recueilli tous les témoignages possibles en faveur des Juifs; il n'ose dire qu'aucun des auteurs qu'il cite ait dit un seul mot des miracles de Moïse. Quoi! le Nil aura été changé en sang; un ange aura égorgé tous les premiers-nés dans l'Egypte; la mer se sera ouverte; ses eaux auront été suspendues à droite et à gauche; et nul auteur n'en aura parlé, et les nations auront oublié ces prodiges! et il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves barbares qui nous aura conté ces histoires, des milliers d'années après l'événement!

Quel est donc ce Moïse, inconnu à la terre entière jusqu'au temps où un Ptolomée eut, dit-on, la curiosité de faire traduire en grec les écrits des Juifs? il y avait un grand nombre de siècles que les fables orientales attribuaient à Bacchus tout ce que les Juifs ont dit de Moïse. Bacchus avait passé la mer Rouge à pied sec, Bacchus avait changé les eaux en sang, Bacchus avait journellement opéré des miracles avec sa verge; tous ces faits

disent que par l'Écriture même il est avéré que le premier exemplaire connu fut trouvé du temps du roi Josias , et que cet unique exemplaire fut apporté au roi par le secrétaire Saphan. Or entre Moïse et cette aventure du secrétaire Saphan , il y a mille cent soixante-sept années par le comput hébraïque. Car Dieu apparut à Moïse dans le buisson ardent l'an du monde 2213 , et le secrétaire Saphan publia le livre de la loi l'an du monde 3380. Ce livre trouvé sous Josias fut inconnu jusqu'au retour de la captivité de Babylone ; et il est dit que ce fut Esdras , inspiré de Dieu , qui mit en lumière toutes les saintes écritures.

Mais que ce soit Esdras ou un autre qui ait rédigé ce livre , cela est absolument indifférent , des que le livre est inspiré. Il n'est point dit dans le Pentateuque que Moïse en soit l'auteur ; il serait donc permis de l'attribuer à un autre homme , à qui l'Esprit divin l'aura dicté , si l'Eglise n'avait pas d'ailleurs décidé que le livre est de Moïse.

---

étaient chantés dans les orgies de Bacchus , avant qu'on eût le moindre commerce avec les Juifs , avant qu'on sût seulement si ce pauvre peuple avait des livres. N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce peuple si nouveau , si long-temps errant , si tard connu , établi si tard en Palestine , prit avec la langue phénicienne les fables phéniciennes , sur lesquelles il enchérit encore , ainsi que font tous les imitateurs grossiers ? Un peuple si pauvre , si ignorant , si étranger dans tous les arts , pouvait-il faire autre chose que de copier ses voisins ? Ne sait-on pas que jusqu'au nom d'Adonai , d'Eloi ou Eloa , qui signifia Dieu chez la nation juive , tout était phénicien ?

Quelques contradicteurs ajoutent qu'aucun prophète n'a cité les livres du Pentateuque, qu'il n'en est question ni dans les psaumes, ni dans les livres attribués à Salomon, ni dans Jérémie, ni dans Isaïe, ni enfin dans aucun livre canonique des Juifs. Les mots qui répondent à ceux de Genèse, Exode, Nombres, Lévitique, Deutéronome, ne se trouvent dans aucun autre écrit reconnu par eux pour authentique.

D'autres plus hardis ont fait les questions suivantes :

1°. En quelle langue Moïse aurait-il écrit dans un désert sauvage? Ce ne pouvait être qu'en égyptien; car par ce livre même on voit que Moïse et tout son peuple étaient nés en Egypte. Il est probable qu'ils ne parlaient pas d'autre langue. Les Egyptiens ne se servaient pas encore du papyrus; on gravait des hiéroglyphes sur le marbre ou sur le bois. Il est même dit que les tables des commandemens furent gravées sur des pierres polies, ce qui demandait des efforts et un temps prodigieux.

2°. Est-il vraisemblable que dans un désert où le peuple juif n'avait ni cordonnier ni tailleur, et où le Dieu de l'univers était obligé de faire un miracle continuel pour conserver les vieux habits et les vieux souliers des Juifs, il se soit trouvé des hommes assez habiles pour graver les cinq livres du Pentateuque sur le marbre ou sur le bois? On dira qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit, et qui réduisirent ensuite l'or en poudre, opération impossible à la chimie ordinaire, non encore inventée; qui construisirent le tabernacle,

qui l'ornèrent de trente-quatre colonnes d'airain avec des chapiteaux d'argent ; qui ourdirent et qui brodèrent des voiles de lin , d'hyacinthe , de pourpre et d'écarlate ; mais cela même fortifie l'opinion des contradicteurs. Ils répondent qu'il n'est pas possible que dans un désert où l'on manquait de tout , on ait fait des ouvrages si recherchés ; qu'il aurait fallu commencer par faire des souliers et des tuniques ; que ceux qui manquent du nécessaire ne donnent point dans le luxe ; et que c'est une contradiction évidente de dire qu'il y ait eu des fondeurs , des graveurs , des brodeurs , quand on n'avait ni habits ni pain.

3°. Si Moïse avait écrit le premier chapitre de la Genèse , aurait-il été défendu à tous les jeunes gens de lire ce premier chapitre ? aurait-on porté si peu de respect au législateur ? Si c'était Moïse qui eût dit que Dieu punit l'iniquité des pères jusqu'à la quatrième génération , Ezéchiël aurait-il osé dire le contraire ?

4°. Si Moïse avait écrit le Lévitique , aurait-il pu se contredire dans le Deutéronome ? Le Lévitique défend d'épouser la femme de son frère , le Deutéronome l'ordonne.

5°. Moïse aurait-il parlé dans son livre de villes qui n'existaient pas de son temps ? Aaurait-il dit que des villes qui étaient pour lui à l'orient du Jourdain , étaient à l'occident ?

6°. Aaurait-il assigné quarante-huit villes aux lévites dans un pays où il n'y a jamais eu dix villes , et dans un désert où il a toujours erré sans avoir une maison ?

7°. Aurait-il prescrit des règles pour les rois juifs, tandis que non seulement il n'y avait point de rois chez ce peuple, mais qu'ils étaient en horreur, et qu'il n'était pas probable qu'il y en eût jamais? Quoi! Moïse aurait donné des préceptes pour la conduite des rois, qui ne vinrent qu'environ cinq cents années après lui, et il n'aurait rien dit pour les juges et les pontifes qui lui succédèrent? Cette réflexion ne conduit-elle pas à croire que le Pentateuque a été composé du temps des rois, et que les cérémonies instituées par Moïse n'avaient été qu'une tradition?

8°. Se pourrait-il faire qu'il eût dit aux Juifs: Je vous ait fait sortir au nombre de six cent mille combattans de la terre d'Égypte, sous la protection de votre Dieu? Les Juifs ne lui auraient-ils pas répondu? Il faut que vous ayez été bien timide pour ne nous pas mener contre le pharaon d'Égypte; il ne pouvait pas nous opposer une armée de deux cent mille hommes. Jamais l'Égypte n'a eu tant de soldats sur pied; nous l'aurions vaincu sans peine, nous serions les maîtres de son pays. Quoi! le dieu qui vous parle a égorgé pour nous faire plaisir tous les premiers nés d'Égypte, et s'il y a dans ce pays-là trois cent mille familles, cela fait trois cent mille hommes morts en une nuit pour nous venger; et vous n'avez pas secondé votre dieu? et vous ne nous avez pas donné ce pays fertile que rien ne pouvait défendre? vous nous avez fait sortir de l'Égypte en larrons et en lâches, pour nous faire périr dans des déserts, entre les précipices et les montagnes? Vous pouviez nous conduire au moins par le droit che-

min dans cette terre de Canaan , sur laquelle nous n'avons nul droit , que vous nous avez promise , et dans laquelle nous n'avons pu encore entrer.

Il était naturel que de la terre de Gessen nous marchassions vers Tyr et Sidon , le long de la Méditerranée ; mais vous nous faites passer l'isthme de Suez presque tout entier ; vous nous faites rentrer en Egypte , remonter jusque par-delà Memphis , et nous nous trouvons à Béel-Sephon , au bord de la mer Rouge , tournant le dos à la terre de Canaan , ayant marché quatre-vingts lieues dans cette Egypte que nous voulions éviter , et enfin près de périr entre la mer et l'armée de Pharaon !

Si vous aviez voulu nous livrer à nos ennemis , auriez-vous pris une autre route et d'autres mesures ? Dieu nous a sauvés par un miracle , dites-vous ; la mer s'est ouverte pour nous laisser passer ; mais après une telle faveur fallait-il nous faire mourir de faim et de fatigue dans les déserts horribles d'Ethan , de Cadès-Barné , de Mara , d'Elim , d'Oreb et de Sinai ? Tous nos pères ont péri dans ces solitudes affreuses , et vous nous venez dire au bout de quarante ans que Dieu a eu un soin particulier de nos pères !

Voilà ce que ces juifs murmureurs , ces enfans injustes de juifs vagabonds , morts dans les déserts , auraient pu dire à Moïse , s'il leur avait lu l'Exode et la Genèse. Et que n'auraient-ils pas dû dire et faire à l'article du veau d'or ? Quoi ! vous osez nous conter que votre frère fit un veau pour nos pères , quand vous étiez avec Dieu sur la montagne ; vous qui tantôt nous dites que vous avez parlé avec Dieu

face à face , et tantôt que vous n'avez pu le voir que par derrière ! Mais enfin , vous étiez avec ce Dieu , et votre frère jette en fonte un veau d'or en un seul jour , et nous le donne pour l'adorer ; et au lieu de punir votre indigne frère , vous le faites notre pontife , et vous ordonnez à vos lévites d'égorger vingt-trois mille hommes de votre peuple ; nos pères l'auraient-ils souffert , se seraient-ils laissé assommer comme des victimes par des prêtres sanguinaires ? Vous nous dites que , non content de cette boucherie incroyable , vous avez fait encore massacrer vingt-quatre mille de vos pauvres suivans , parce que l'un d'eux avait couché avec une madianite ; tandis que vous-même avez épousé une madianite ; et vous ajoutez que vous êtes le plus doux de tous les hommes. Encore quelques actions de cette douceur , et il ne serait plus resté personne.

Non , si vous aviez été capable d'une telle cruauté , si vous aviez pu l'exercer , vous seriez le plus barbare de tous les hommes , et tous les supplices ne suffiraient pas pour expier un si étrange crime.

Ce sont-là , à peu-près , les objections que font les savans à ceux qui pensent que Moïse est l'auteur du Pentateuque. Mais on leur répond que les voies de Dieu ne sont pas celles des hommes ; que Dieu a éprouvé , conduit et abandonné son peuple par une sagesse qui nous est inconnue ; que les Juifs eux-mêmes , depuis plus de deux mille ans , ont cru que Moïse est l'auteur de ces livres ; que l'Eglise , qui a succédé à la synagogue , et qui est infallible comme elle , a décidé ce point de controverse , et que les savans doivent se taire quand l'Eglise parle.

## SECTION III.

On ne peut douter qu'il n'y ait eu un Moïse législateur du peuple juif. On examinera ici son histoire suivant les seules règles de la critique, le divin n'est pas soumis à l'examen. Il faut donc se borner au probable; les hommes ne peuvent juger qu'en hommes. Il est d'abord très naturel et très probable qu'une nation arabe ait habité sur les confins de l'Égypte, du côté de l'Arabie déserte, qu'elle ait été tributaire ou esclave des rois égyptiens, et qu'ensuite elle ait cherché à s'établir ailleurs; mais ce que la raison seule ne saurait admettre, c'est que cette nation, composée de soixante et dix personnes tout au plus, du temps de Joseph, se fût accrue en deux cent quinze ans, depuis Joseph jusqu'à Moïse, au nombre de six cent mille combattans, selon le livre de l'Exode; car six cent mille hommes en état de porter les armes supposent une multitude d'environ deux millions, en comptant les vieillards, les femmes et les enfans. Il n'est certainement pas dans le cours de la nature qu'une colonie de soixante et dix personnes, tant mâles que femelles, ait pu produire en deux siècles deux millions d'habitans. Les calculs faits sur cette progression par des hommes très peu versés dans les choses de ce monde, sont démentis par l'expérience de toutes les nations et de tous les temps. On ne fait pas, comme on a dit, des enfans d'un trait de plume. Songe-t-on bien qu'à ce compte, une peuplade de dix mille personnes en deux cents ans produirait beaucoup plus d'habitans que le globe de la terre n'en peut nourrir ?

Il n'est pas plus probable que ces six cent mille combattans , favorisés par le maître de la nature , qui faisait pour eux tant de prodiges , se fussent bornés à errer dans des déserts où ils moururent , au lieu de chercher à s'emparer de la fertile Egypte.

Ces premières règles d'une critique humaine et raisonnable établies , il faut convenir qu'il est très vraisemblable que Moïse ait conduit hors des confins de l'Egypte une petite peuplade. Il y avait chez les Egyptiens une ancienne tradition , rapportée par Plutarque dans son Traité d'Isis et d'Osiris , que Typhon pere de Jérusalem et de Juddecus s'était enfui d'Egypte sur un âne. Il est clair par ce passage que les ancêtres des Juifs habitans de Jérusalem passaient pour avoir été des fugitifs de l'Egypte. Une tradition non moins ancienne et plus répandue , est que les Juifs avaient été chassés d'Egypte , soit comme une troupe de brigands indisciplinable , soit comme une peuplade infectée de la lèpre. Cette double accusation tirait sa vraisemblance de la terre même de Gessen qu'ils avaient habitée , terre voisine des Arabes vagabonds , et où la maladie de la lèpre particulière aux Arabes devait être commune. Il paraît par l'Écriture même , que ce peuple était sorti d'Egypte malgré lui. Le dix-septième chapitre du Deutéronome défend aux rois de songer à ramener les Juifs en Egypte.

La conformité de plusieurs coutumes égyptiennes et juives fortifie encore l'opinion que ce peuple était une colonie égyptienne ; et ce qui lui donne un nouveau degré de probabilité , c'est la fête de la

pâque , c'est-à-dire , de la fuite ou du passage , instituée en mémoire de leur évasion. Cette fête seule ne serait pas une preuve , car il y a eu chez tous les peuples des solennités établies pour célébrer des événemens fabuleux et incroyables , telles étaient la plupart des fêtes des Grecs et des Romains ; mais une fuite d'un pays dans un autre n'a rien que de très commun , et se concilie la croyance. La preuve tirée de cette fête de la pâque reçoit encore une force nouvelle par celle des tabernacles en mémoire du temps où les Juifs habitaient les déserts au sortir de l'Égypte. Ces vraisemblances réunies avec tant d'autres prouvent qu'en effet une colonie sortie d'Égypte s'établit enfin pour quelque temps dans la Palestine.

Presque tout le reste est d'un genre si merveilleux que la sagacité humaine n'y a plus de prise. Tout ce qu'on peut faire , c'est de rechercher en quel temps l'histoire de cette fuite , c'est-à-dire , le livre de l'Exode a pu être écrit , et de démêler les opinions qui régnaient alors , opinions dont la preuve est dans ce livre même comparé avec les anciens usages des nations.

A l'égard des livres attribués à Moïse , les règles les plus communes de la critique ne permettent pas de croire qu'il en soit l'auteur.

1° Il n'y a pas d'apparence qu'il eût appelé les endroits dont il parle , de noms qui ne leur furent imposés que long-temps après. Il est fait mention dans ce livre des villes de Jaïr , et tout le monde convient qu'elles ne furent ainsi nommées que long-temps après la mort de Moïse ; il y est parlé du

pays de Dan , et la tribu de Dan n'avait pas encore donné son nom à ce pays dont elle n'était pas la maîtresse.

2° Comment Moïse aurait-il cité le livre des guerres du Seigneur, quand ces guerres et ce livre perdu lui sont postérieurs ?

3° Comment Moïse aurait-il parlé de la défaite prétendue d'un géant nommé Og , roi de Bazan , vaincu dans le désert , la dernière année de son gouvernement ; et comment aurait-il ajouté qu'on voit encore son lit de fer de neuf coudées dans Rabath ? Cette ville de Rabath était la capitale des Ammonites ; les Hébreux n'avaient point encore pénétré dans ce pays ; n'est-il pas apparent qu'un tel passage est d'un écrivain postérieur, que son inadvertance trahit ? Il veut apporter en témoignage de la victoire remportée sur un géant , le lit qu'on disait être encore à Rabath , et il oublie qu'il fait parler Moïse.

4° Comment Moïse aurait-il appelé villes au-delà du Jourdain les villes qui , à son égard , étaient en-deçà ? N'est-il point palpable que le livre qu'on lui attribue fut écrit long-temps après que les Israélites eurent passé cette petite rivière du Jourdain ; qu'ils ne passèrent jamais sous sa conduite ?

5° Est-il bien vraisemblable que Moïse ait dit à son peuple que dans la dernière année de son gouvernement , il a pris dans le petit canton d'Argob , pays stérile et affreux de l'Arabie pétrée , soixante grandes villes entourées de hautes murailles fortifiées , sans compter un nombre infini de villes ouvertes ? N'est-il pas de la plus grande probabilité

que ces exagérations furent écrites dans la suite par un homme qui voulait flatter une nation grossière ?

6° Il est encore moins vraisemblable que Moïse ait rapporté les miracles dont cette histoire est remplie.

On peut bien persuader à un peuple heureux et victorieux que Dieu a combattu pour lui ; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'un peuple croie avoir vu cent miracles en sa faveur , quand tous ces prodiges n'aboutissent qu'à le faire périr dans un désert. Examinons quelques miracles rapportés dans l'Exode.

7° Il paraît contradictoire et injurieux à l'essence divine , que Dieu s'étant formé un peuple pour être le seul dépositaire de ses lois , et pour dominer sur toutes les nations , il envoie un homme de ce peuple demander au roi son oppresseur la permission d'aller sacrifier à son dieu dans le désert , afin que ce peuple puisse s'enfuir sous le prétexte de ce sacrifice ? Nos idées communes ne peuvent qu'attacher une idée de bassesse et de fourberie à ce manège , loin d'y reconnaître la majesté et la puissance de l'Être suprême.

Quand nous lisons , immédiatement après , que Moïse change devant le roi sa baguette en serpent , et toutes les eaux du royaume en sang , qu'il fait naître des grenouilles qui couvrent la terre , qu'il change en poux toute la poussière , qu'il remplit les airs d'insectes ailés venimeux , qu'il frappe tous les hommes et tous les animaux du pays d'affreux ulcères , qu'il appelle la grêle , les tempêtes et le ton-

nerre pour ruiner toute la contrée , qu'il la couvre de sauterelles , qu'il la plonge dans des ténèbres palpables pendant trois jours , qu'enfin un ange exterminateur frappe de mort tous les premiers nés des hommes et des animaux d'Égypte , à commencer par le fils du roi ; quand nous voyons ensuite ce peuple marchant à travers les flots de la mer Rouge suspendus en montagnes d'eau à droite et à gauche , et retombant ensuite sur l'armée de Pharaon qu'ils engloutissent ; lors , dis-je , qu'on lit tous ces miracles , la première idée qui vient dans l'esprit c'est de dire : ce peuple pour qui Dieu a fait des choses si étonnantes va sans doute être le maître de l'univers ; mais non , le fruit de tant de merveilles est de souffrir la disette et la faim dans des sables arides ; et de prodige en prodige , tout meurt avant d'avoir vu le petit coin de terre où leurs descendans s'établissent ensuite pour quelques années. Il est pardonnable sans doute de ne pas croire cette foule de merveilles , dont la moindre révolte la raison.

Cette raison abandonnée à elle-même ne peut se persuader que Moïse ait écrit des choses si étranges , Comment peut-on faire accroire à une génération tant de miracles inutilement faits pour elle , et tous ceux qu'on dit opérés dans le désert ? Quel personnage fait-on jouer à la Divinité , de l'employer à conserver les habits et les souliers de ce peuple pendant quarante ans , après avoir armé en leur faveur toute la nature !

Il est donc très naturel de penser que toute cette histoire prodigieuse fut écrite long-temps après Moïse , comme les romans de Charlemagne furent forgés

trois siècles après lui, et comme les origines de toutes les nations ont été écrites dans des temps où ces origines perdues de vue laissaient à l'imagination la liberté d'inventer. Plus un peuple est grossier et malheureux, plus il cherche à relever son ancienne histoire; et quel peuple a été plus long-temps misérable et barbare que le peuple juif?

Il n'est pas à croire que lorsqu'ils n'avaient pas de quoi se faire des souliers dans leurs déserts, sous la domination de Moïse, on fût chez eux fort curieux d'écrire. On doit présumer que les malheureux nés dans ces déserts ne reçurent pas une éducation bien brillante, et que la nation ne commença à lire et à écrire que lorsqu'elle eut quelque commerce avec les Phéniciens. C'est probablement dans les commencemens de la monarchie que les Juifs qui se sentirent quelque génie mirent par écrit le Pentateuque, et ajustèrent comme ils purent leurs traditions. Aurait-on fait recommander par Moïse aux rois de lire et d'écrire même sa loi, dans le temps qu'il n'y avait pas encore de rois? n'est-il pas probable que le dix-septième chapitre du Deutéronome est fait pour modérer le pouvoir de la royauté, et qu'il fut écrit par les prêtres du temps de Saül?

C'est vraisemblablement à cette époque qu'il faut placer la rédaction du Pentateuque. Les fréquens esclavages que ce peuple avait subis, ne semblent pas propres à établir la littérature dans une nation, et à rendre les livres fort communs; et plus ces livres furent rares dans les commencemens, plus les auteurs s'enhardirent à les remplir de prodiges.

Le Pentateuque attribué à Moïse est très ancien,

sans doute , s'il est rédigé du temps de Saül et de Samuel ; c'est environ vers le temps de la guerre de Troie , et c'est un des plus curieux monumens de la manière de penser des hommes de ce temps-là. On voit que toutes les nations connues étaient amoureuses des prodiges à proportion de leur ignorance. Tout se faisait alors par le ministère céleste en Egypte , en Phrygie , en Grèce , en Asie.

Les auteurs du Pentateuque donnent à entendre que chaque nation a ses dieux , et que ces dieux ont , à peu de chose près , un égal pouvoir.

Si Moïse change au nom de son dieu sa verge en serpent , les prêtres de Pharaon en font autant : s'il change toutes les eaux de l'Egypte en sang , jusqu'à celle qui était dans les vases , les prêtres font sur le champ le même prodige sans qu'on puisse concevoir sur quelles eaux ces prêtres opéraient cette métamorphose , à moins qu'ils n'eussent créé de nouvelles eaux exprès. L'écrivain juif aime encore mieux être réduit nécessairement à cette absurdité , que de laisser douter que les dieux d'Egypte n'eussent pas le pouvoir de changer l'eau en sang aussi bien que le Dieu de Jacob.

Mais quand celui-ci vient à remplir de poux toute la terre d'Egypte , à changer en poux toute la poussière , alors paraît sa supériorité tout entière , les magies ne peuvent l'imiter ; et on fait parler ainsi le dieu des Juifs : « Pharaon saura que rien n'est semblable à moi. » Ces paroles qu'on met dans sa bouche marquent un être qui se croit seulement plus puissant que ses rivaux : il a été égalé dans la méta-

morphose d'une verge en serpent , et dans celle des eaux en sang , mais il gagne la partie sur l'article des poux et sur les suivans.

Cette idée de la puissance surnaturelle des prêtres de tous les pays est marquée dans plusieurs endroits de l'Écriture. Quand Balaam , prêtre du petit Etat d'un roitelet nommé Balac , au milieu des déserts , est prêt de maudire les Juifs , leur dieu apparaît à ce prêtre pour l'en empêcher. Il semble que la malédiction de Balaam fût très à craindre. Ce n'est pas même assez pour contenir ce prêtre que Dieu lui ait parlé , il envoie devant lui un ange avec une épée , et lui fait encore parler par son ânesse. Toutes ces précautions prouvent certainement l'opinion ou l'on était que la malédiction d'un prêtre , quel qu'il fût , entraînait des effets funestes.

Cette idée d'un dieu supérieur seulement aux autres dieux , quoiqu'il eût fait le ciel et la terre , était tellement enracinée dans toutes les têtes , que Salomon , dans sa dernière prière , s'écrie : « O mon « Dieu , il n'y a aucun dieu semblable à toi , sur la « terre , ni dans le ciel. » C'est cette opinion qui rendait les Juifs si crédules sur tous les sortilèges , sur tous les enchantemens des autres nations. C'est ce qui donna lieu à l'histoire de la pythonisse d'Endor , qui eut le pouvoir d'évoquer l'ombre de Samuel. Chaque peuple eut ses prodiges et ses oracles , et il ne vint même dans l'esprit d'aucune nation de douter des miracles et des prophéties des autres. On se contentait de leur opposer de pareilles armes ; il semblait que les prêtres , en niant les prodiges des nations voisines ,

eussent craint de décréditer les leurs. Cette espèce de théologie prévalut long-temps dans toute la terre.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de tout ce qui est écrit sur Moïse. On parle de ses lois en plus d'un endroit de cet ouvrage. On se bornera ici à remarquer combien on est étonné de voir un législateur inspiré de Dieu, un prophète qui fait parler Dieu même, et qui ne propose point aux hommes une vie à venir. Il n'y a pas un seul mot dans le Lévitique qui puisse faire soupçonner l'immortalité de l'ame. On répond à cette accablante difficulté que Dieu se proportionnait à la grossièreté des Juifs. Quelle misérable réponse ! c'était à Dieu à élever les Juifs jusqu'aux connaissances nécessaires, ce n'était pas à lui à se rabaisser jusqu'à eux. Si l'ame est immortelle, s'il est des récompenses et des peines dans une autre vie, il est nécessaire que les hommes en soient instruits. Si Dieu parle, il faut qu'il les informe de ce dogme fondamental. Quel législateur et quel dieu que celui qui ne propose à son peuple que du vin, de l'huile et du lait ! quel dieu qui encourage toujours ses croyans comme un chef de brigands encourage sa troupe, par l'espérance de la rapine ! Il est bien pardonnable, encore une fois, à la raison humaine de ne voir dans une telle histoire que la grossièreté barbare des premiers temps d'un peuple sauvage. L'homme, quoi qu'il fasse, ne peut raisonner autrement : mais si Dieu en effet est l'auteur du Pentateuque, il faut se soumettre sans raisonner.

## MONDE.

## DU MEILLEUR DES MONDES POSSIBLES.

EN courant de tous côtés pour m'instruire, je rencontrai un jour des disciples de Platon. Venez avec nous, me dit l'un d'eux ; vous êtes dans le meilleur des mondes ; nous avons bien surpassé notre maître. Il n'y avait de son temps que cinq mondes possibles, parcequ'il n'y a que cinq corps réguliers ; mais actuellement qu'il y a une infinité d'univers possibles, Dieu a choisi le meilleur ; venez, et vous vous en trouverez bien. Je lui répondis humblement : Les mondes que Dieu pouvait créer étaient ou meilleurs, ou parfaitement égaux, ou pires, il ne pouvait prendre le pire ; ceux qui étaient égaux, supposé qu'il y en eût, ne valaient pas la préférence ; ils étaient entièrement les mêmes : on n'a pu choisir entre eux ; prendre l'un, c'est prendre l'autre. Il était donc impossible qu'il ne prit pas le meilleur. Mais comment les autres étaient-ils possibles, quand il était impossible qu'ils existassent ?

Il me fit de très belles distinctions, assurant toujours, sans s'entendre, que ce monde-ci est le meilleur de tous les mondes réellement impossibles. Mais me sentant alors tourmenté de la pierre, et souffrant des douleurs insupportables, les citoyens du meilleur des mondes me conduisirent à l'hôpital voisin. Chemin faisant, deux de ces bienheureux ha-

bitans furent enlevés par des créatures leurs semblables : on les chargea de fers , l'un pour quelques dettes , l'autre sur un simple soupçon. Je ne sais pas si je fus conduit dans le meilleur des hôpitaux possibles , mais je fus entassé avec deux ou trois mille misérables qui souffraient comme moi. Il y avait là plusieurs défenseurs de la patrie qui m'apprirent qu'ils avaient été trépanés et disséqués vivans , qu'on leur avait coupé des bras , des jambes , et que plusieurs milliers de leurs généreux compatriotes avaient été massacrés dans l'une des trente batailles données dans la dernière guerre , qui est environ la cent millième guerre depuis que nous connaissons des guerres. On voyait aussi dans cette maison environ mille personnes des deux sexes qui ressemblaient à des spectres hideux , et qu'on frottait d'un certain métal , parcequ'ils avaient suivi la loi de la nature , et parceque la nature avait , je ne sais comment , pris la précaution d'empoisonner en eux la source de la vie. Je remerciai mes deux conducteurs.

Quand on m'eut plongé un fer bien tranchant dans la vessie , et qu'on eut tiré quelques pierres de cette carrière ; quand je fus guéri et qu'il ne me resta plus que quelques incommodités douloureuses pour le reste de mes jours , je fis mes représentations à mes guides ; je pris la liberté de leur dire qu'il y avait du bon dans ce monde , puisqu'on m'avait tiré quatre cailloux du sein de mes entrailles déchirées , mais que j'aurais encore mieux aimé que les vessies eussent été des lanternes , que non pas , qu'elles fussent des carrières. Je leur parlai des calamités et des

crimes innombrables qui couvrent cet excellent monde. Le plus intrépide d'entre eux, qui était un allemand, mon compatriote, m'apprit que tout cela n'est qu'une bagatelle.

Ce fut, dit-il, une grande faveur du ciel envers le genre humain, que Tarquin violât Lucrece, et que Lucrece le poignardât, parcequ'on chassa les tyrans, et que le viol, le suicide et la guerre établirent une république qui fit le bonheur des peuples conquis. J'eus peine à convenir de ce bonheur. Je ne conçus pas d'abord quelle était la félicité des Gaulois et des Espagnols, dont on dit que César fit périr trois millions. Les dévastations et les rapines me parurent aussi quelque chose de désagréable. Mais le défenseur de l'optimisme n'en démordit point; il me disait toujours comme le geolier de don Carlos : « Paix, « paix, c'est pour votre bien. » Enfin, étant poussé à bout, il me dit qu'il ne fallait pas prendre garde à ce globe de la terre, où tout va de travers; mais que dans l'étoile de Sirius, dans Orion, dans l'œil du Taureau et ailleurs, tout est parfait. Allons-y donc, lui dis-je.

Un petit théologien me tira alors par le bras; il me confia que ces gens-là étaient des rêveurs, qu'il n'était point du tout nécessaire qu'il y eût du mal sur la terre, qu'elle avait été formée exprès pour qu'il n'y eût jamais que du bien; et pour vous le prouver, sachez que les choses se passèrent ainsi autrefois pendant dix ou douze jours. Hélas! lui répondis-je, c'est bien dommage, mon révérend père, que cela n'ait pas continué.

## MONSTRES.

IL est plus difficile qu'on ne pense de définir les monstres. Donnerons-nous ce nom à un animal énorme, à un poisson, à un serpent de quinze pieds de long? mais il y en a de vingt, de trente pieds, auprès des quels les premiers seraient peu de chose.

Il y a les monstres par défaut. Mais si les quatre petits doigts des pieds et des mains manquent à un homme bien fait, et d'une figure gracieuse, sera-t-il un monstre? Les dents lui sont plus nécessaires. J'ai vu un homme né sans aucune dent; il était d'ailleurs très agréable. La privation des organes de la génération, bien plus nécessaires encore, ne constituent point un animal monstrueux.

Il y a les monstres par excès; mais ceux qui ont six doigts, le croupion allongé en forme de petite queue, trois testicules, deux orifices à la verge, ne sont pas réputés monstres.

La troisième espèce est de ceux qui auraient des membres d'autres animaux, comme un lion avec des ailes d'autruche, un serpent avec des ailes d'aigle, tel que le griffon et l'ixion des Juifs. Mais toutes les chauves-souris sont pourvues d'ailes; les poissons volans en ont, et ne sont point des monstres.

Réservez donc ce nom pour les animaux dont les difformités nous font horreur.

Le premier nègre pourtant fut un monstre pour les femmes blanches, et la première de nos beautés fut un monstre aux yeux des Nègres.

Si Polyphème et les cyclopes avaient existé, les gens qui portaient des yeux aux deux côtés de la racine du nez, auraient été déclarés monstres dans l'isle de Lipari et dans le voisinage de l'Etna.

J'ai vu une femme à la foire qui avait quatre mamelles et une queue de vache à la poitrine. Elle était monstre sans difficulté, quand elle laissait voir sa gorge, et femme de mise quand elle la cachait.

Les centaures, les minotaures auraient été des monstres, mais de beaux monstres. Sur-tout un corps de cheval bien proportionné, qui aurait servi de base à la partie supérieure d'un homme, aurait été un chef-d'œuvre sur la terre; ainsi que nous nous figurons comme des chefs-d'œuvre du ciel, ces esprits que nous appelons *anges*, et que nous peignons, que nous sculptons dans nos églises, tantôt ornés de deux ailes, tantôt de quatre, et même de six.

Nous avons déjà demandé avec le sage Locke quelle est la borne entre la figure humaine et l'animale, quel est le point de monstruosité auquel il faut se fixer pour ne pas baptiser un enfant, pour ne le pas compter de notre espèce, pour ne lui pas accorder une ame. Nous avons vu que cette borne est aussi difficile à poser qu'il est difficile de savoir ce que c'est qu'une ame, car il n'y a que les théologiens qui le sachent.

Pourquoi les satyres que vit S. Jérôme, nés de filles et de singes, auraient-ils été réputés monstres? ne se seraient-ils pas crus, au contraire, mieux partagés que nous? n'auraient-ils pas eu plus de force et plus d'agilité? ne se seraient-ils pas moqués de

notre espèce, à qui la cruelle nature a refusé des vêtemens et des queues? un mulet né de deux espèces différentes, un jumart fils d'un taureau et d'une jument, un tarin, né, dit-on, d'un serin et d'une linotte, ne sont point des monstres.

Mais comment les mulets, les jumarts, les tarins, etc. qui sont engendrés, n'engendrent-ils point? et comment les séministes, les ovistes, les animalculistes expliquent-ils la formation de ces métis?

Je vous répondrai qu'ils ne l'expliquent point du tout. Les séministes n'ont jamais connu la façon dont la semence d'un âne ne communique à son mulet que ses oreilles et un peu de son derrière. Les ovistes ne font comprendre, ni ne comprennent par quel art une jument peut avoir dans son œuf autre chose qu'un cheval. Et les animalculistes ne voient point comment un petit embryon d'âne vient mettre ses oreilles dans une matrice de cavale.

Celui qui, dans sa Vérité physique, prétendit que tous les animaux et tous les monstres se formaient par attraction, réussit encore moins que les autres à rendre raison de ces phénomènes si communs et si surprenans.

Hélas! mes amis, nul de vous ne sait comment il fait des enfans; vous ignorez les secrets de la nature dans l'homme, et vous voulez les deviner dans le mulet!

A toute force vous pourriez dire d'un monstre par défaut: Toute la semence nécessaire n'est pas parvenue à sa place, ou bien le petit ver spermatique a perdu quelque chose de sa substance, ou bien l'œuf

s'est froissé. Vous pourrez , sur un monstre par excès , imaginer que quelques parties superflues du sperme ont surabondé , que de deux vers spermatisques réunis , l'un n'a pu animer qu'un membre de l'animal , et que ce membre est resté de surérogation ; que deux œufs se sont mêlés , et qu'un de ces œufs n'a produit qu'un membre , lequel s'est joint au corps de l'autre.

Mais que direz-vous de tant de monstruosités par addition de parties animales étrangères ? comment expliquerez-vous une écrevisse sur le cou d'une fille ? une queue de rat sur une cuisse , et sur-tout les quatre pis de vache avec la queue , qu'on a vus à la foire Saint Germain ? vous serez réduits à supposer que la mère de cette femme était de la famille de Pasiphaé.

Allons , courage , disons ensemble : *Que sais-je ?*

## MONTAGNE.

C'EST une fable bien ancienne , bien universelle que celle de la montagne qui , ayant effrayé tout le pays par ses clameurs en travail d'enfant , fut sifflée de tous les assistans , quand elle ne mit au monde qu'une souris. Le parterre n'était pas philosophe. Les siffleurs devaient admirer. Il était aussi beau à la montagne d'accoucher d'une souris , qu'à la souris d'accoucher d'une montagne. Un rocher qui produit un rat , est quelque chose de très prodigieux ; et jamais la terre n'a vu rien qui approche d'un tel miracle. Tous les globes de l'univers ensemble ne

pourraient pas faire naître une mouche. Là où le vulgaire rit , le philosophe admire ; et il rit où le vulgaire ouvre de grands yeux stupides d'étonnement.

## MORALE.

**B**AVARDS prédicateurs , extravagans controver-  
sistes , tâchez de vous souvenir que votre maître n'a  
jamais annoncé que le sacrement était le signe visi-  
ble d'une chose invisible ; il n'a jamais admis quatre  
vertus cardinales et trois théologiques ; il n'a jamais  
examiné si sa mere était venue au monde maculée  
ou immaculée ; il n'a jamais dit que les petits enfans  
qui mouraient sans baptême seraient damnés. Cessez  
de lui faire dire des choses auxquelles il ne pensa  
point. Il a dit , selon la vérité aussi ancienne que le  
monde : Aimez Dieu et votre prochain ; tenez-vous-  
en-là , misérables ergoteurs , prêchez la morale et  
rien de plus. Mais observez-la cette morale : que les  
tribunaux ne retentissent plus de vos proces ; n'ar-  
rachez plus par la griffe d'un procureur un peu de  
farine à la bouche de la veuve et de l'orphelin. Ne  
disputez plus un petit bénéfice avec la même fureur  
qu'on disputa la papauté dans le grand schisme  
d'Occident. Moines , ne mettez plus ( autant qu'il  
est en vous ) l'univers à contribution ; et alors nous  
pourrons vous croire.

Je viens de lire ces mots dans une déclamation en  
quatorze volumes , intitulée , Histoire du bas Em-  
pire.

« Les chrétiens avaient une morale ; mais les  
« païens n'en avaient point. »

Ah ! M. le Beau , auteur de ces quatorze volumes , où avez-vous pris cette sottise ? eh ! qu'est-ce donc que la morale de Socrate , de Zaleucus , de Charondas , de Cicéron , d'Épictète , de Marc-Antonin ?

Il n'y a qu'une morale , M. le Beau , comme il n'y a qu'une géométrie. Mais , me dira-t-on , la plus grande partie des hommes ignore la géométrie. Oui ; mais dès qu'on s'y applique un peu , tout le monde est d'accord. Les agriculteurs , les manœuvres , les artistes n'ont point fait de cours de morale ; ils n'ont lu ni *de Finibus* de Cicéron , ni les *Ethiques* d'Aristote : mais sitôt qu'ils réfléchissent , ils sont , sans le savoir , les disciples de Cicéron ; le teinturier indien , le berger tartare et le matelot d'Angleterre connaissent le juste et l'injuste. Confucius n'a point inventé un système de morale , comme on bâtit un système de physique. Il l'a trouvé dans le cœur de tous les hommes.

Cette morale était dans le cœur du préteur Festus quand les Juifs le pressèrent de faire mourir Paul qui avait amené des étrangers dans leur temple. « Sachez leur dit-il , que jamais les Romains ne condamnent personne sans l'entendre. »

Si les Juifs manquaient de morale ou manquaient à la morale , les Romains la connaissaient et lui rendaient gloire.

La morale n'est point dans la superstition , elle n'est point dans les cérémonies , elle n'a rien de commun avec les dogmes. On ne peut trop répéter que tous les dogmes sont différens , et que la mo-

rale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison. La morale vient donc de Dieu , comme la lumière. Nos superstitions ne sont que ténèbres. Lecteur , réfléchissez : étendez cette vérité ; tirez vos conséquences.

## MOUVEMENT.

UN philosophe des environs du mont Krapac , me disait que le mouvement est essentiel à la matière.

Tout se meut , disait-il ; le soleil tourne continuellement sur lui-même , les planètes en font autant , chaque planète a plusieurs mouvemens différens , et dans chaque planète tout respire , tout est criblé , tout est criblé ; le plus dur métal est percé d'une infinité de pores , par lesquels s'échappe continuellement un torrent de vapeurs qui circulent dans l'espace. L'univers n'est que mouvement ; donc le mouvement est essentiel à la matière.

Monsieur , lui dis-je , ne pourrait-on pas vous répondre : ce bloc de marbre , ce canon , cette maison , cette montagne ne remuent pas ; donc le mouvement n'est pas essentiel.

Ils remuent , répondit-il ; ils vont dans l'espace avec la terre , par leur mouvement commun , et ils remuent si bien , ( quoiqu'insensiblement ) par leur mouvement propre , qu'au bout de quelques siècles , il ne restera rien de leurs masses , dont chaque instant détache continuellement des particules.

Mais , Monsieur , je puis concevoir la matière

en repos ; donc le mouvement n'est pas de son essence.

Vraiment , je me soucie bien que vous conceviez ou que vous ne conceviez pas la matière en repos. Je vous dis qu'elle ne peut y être.

Cela est hardi ; et le chaos , s'il vous plaît ?

Ah , ah ! le chaos ! si nous voulions parler du chaos , je vous dirais que tout y était nécessairement en mouvement , et que le souffle de Dieu y était porté sur les eaux ; que l'élément de l'eau étant reconnu existant , les autres élémens existaient aussi ; que par conséquent le feu existait , qu'il n'y a point de feu sans mouvement , que le mouvement est essentiel au feu. Vous n'auriez pas beau jeu avec le chaos.

Hélas ! qui peut avoir beau jeu avec tous ces sujets de dispute ? mais vous qui en savez tant , dites-moi pourquoi un corps en pousse un autre ? parceque la matière est impénétrable ? parceque deux corps ne peuvent être ensemble dans le même lieu ? parcequ'en tout genre le plus faible est chassé par le plus fort ?

Votre dernière raison est plus plaisante que philosophique. Personne n'a pu deviner la cause de la communication du mouvement.

Cela n'empêche pas qu'il ne soit essentiel à la matière. Personne n'a pu encore deviner la cause du sentiment dans les animaux ; cependant , ce sentiment leur est si essentiel , que si vous supprimez l'idée de sentiment , vous anéantissez l'idée d'animal.

Eh bien, je vous accorde pour un moment que le mouvement soit essentiel à la matière ( pour un moment au moins, car je ne veux pas me brouiller avec les théologiens ). Dites-nous donc comment une boule en fait mouvoir une autre ?

Vous êtes trop curieux, vous voulez que je vous dise ce qu'aucun philosophe n'a pu nous apprendre.

Il est plaisant que nous connaissions les lois du mouvement, et que nous ignorions le principe de toute communication de mouvement.

Il en est ainsi de tout; nous savons les lois du raisonnement, et nous ne savons pas ce qui raisonne en nous. Les canaux dans lesquels notre sang et nos liqueurs coulent nous sont très connus, et nous ignorons ce qui forme notre sang et nos liqueurs. Nous sommes en vie, et nous ne savons pas ce qui nous donne la vie.

Apprenez-moi du moins si, le mouvement étant essentiel, il n'y a pas toujours égale quantité de mouvement dans le monde.

C'est une ancienne chimère d'Epicure renouvelée par Descartes. Je ne vois pas que cette égalité de mouvement dans le monde soit plus nécessaire qu'une égalité de triangles. Il est essentiel qu'un triangle ait trois angles et trois côtés; mais il n'est pas essentiel, qu'il y ait toujours un nombre égal de triangles sur ce globe.

Mais n'y a-t-il pas toujours égalité de forces, comme le disent d'autres philosophes ?

C'est la même chimère. Il faudrait qu'en ce cas il y eût toujours un nombre égal d'hommes, d'animaux, d'êtres mobiles; ce qui est absurde.

A propos, qu'est-ce que la force d'un corps en mouvement? c'est le produit de sa masse par sa vitesse dans un temps donné. La masse d'un corps est quatre, sa vitesse est quatre, la force de son coup sera seize. Un autre corps est deux, sa vitesse deux, sa force est quatre; c'est le principe de toutes les mécaniques. Leibnitz annonça emphatiquement que ce principe était défectueux. Il prétendit qu'il fallait mesurer cette force, ce produit, par la masse multipliée par le carré de la vitesse. Ce n'était qu'une chicane, une équivoque indigne d'un philosophe, fondée sur l'abus de la découverte du grand Galilée, que les espaces parcourus dans le mouvement uniformément accéléré étaient comme les carrés des temps et des vitesses.

Leibnitz ne considérait pas le temps qu'il fallait considérer. Aucun mathématicien anglais n'adopta ce système de Leibnitz. Il fut reçu quelque temps en France par un petit nombre de géomètres. Il infecta quelques livres, et même les Institutions physiques d'une personne illustre. Maupertuis traite fort mal Mairan, dans un livret intitulé A. B. C., comme s'il avait voulu enseigner l'*a b c* à celui qui suivait l'ancien et véritable calcul. Mairan avait raison; il tenait pour l'ancienne mesure de la masse multipliée par la vitesse. On revint enfin à lui; le scandale mathématique disparut, et on renvoya dans les espaces imaginaires le charlatanisme du carré de la vitesse, avec les monades, qui sont le miroir concentrique de l'univers, et avec l'harmonie préétablie.

## N.

## NATURE.

DIALOGUE ENTRE LE PHILOSOPHE ET LA  
NATURE.

## LE PHILOSOPHE.

Qui es-tu, Nature? je vis dans toi; il y a cinquante ans que je te cherche, et je n'ai pu te trouver encore.

## LA NATURE.

Les anciens Egyptiens, qui vivaient, dit-on, des douze cents ans, me firent le même reproche. Ils m'appelaient Isis; ils me mirent un grand voile sur la tête, et ils dirent que personne ne pouvait le lever.

## LE PHILOSOPHE.

C'est ce qui fait que je m'adresse à toi. J'ai bien pu mesurer quelques uns de tes globes, connaître leurs routes, assigner les lois du mouvement, mais je n'ai pu savoir qui tu es.

Es-tu toujours agissante, es-tu toujours passive? tes élémens se sont-ils arrangés d'eux-mêmes, comme l'eau se place sur le sable, l'huile sur l'eau, l'air sur l'huile? as-tu un esprit qui dirige toutes tes opérations, comme les conciles sont inspirés dès qu'ils sont assemblés, quoique leurs membres soient quelquefois des ignorans? de grace, dis-moi le mot de ton énigme.

## LA NATURE.

Je suis le grand tout. Je n'en sais pas davantage. Je ne suis pas mathématicienne; et tout est arrangé chez moi selon les lois mathématiques. Devine si tu peux comment tout cela s'est fait?

## LE PHILOSOPHE.

Certainement, puisque ton grand tout ne sait pas les mathématiques, et que tes lois sont de la plus profonde géométrie, il faut qu'il y ait un éternel géomètre qui te dirige, une intelligence suprême qui préside à tes opérations.

## LA NATURE.

Tu as raison; je suis eau, terre, feu, atmosphère, métal, minéral, pierre, végétal, animal. Je sens bien qu'il y a dans moi une intelligence; tu en as une, tu ne la vois pas. Je ne vois pas non plus la mienne; je sens cette puissance invisible; je ne puis la connaître: pourquoi voudrais-tu, toi qui n'es qu'une petite partie de moi-même, savoir ce que je ne sais pas?

## LE PHILOSOPHE.

Nous sommes curieux. Je voudrais savoir comment étant si brute dans tes montagnes, dans tes déserts, dans tes mers, tu parais pourtant si industrielle dans tes animaux, dans tes végétaux.

## LA NATURE.

Mon pauvre enfant, veux-tu que je te dise la vérité? c'est qu'on m'a donné un nom qui ne me convient pas; on m'appelle *nature*, et je suis tout art.

## LE PHILOSOPHE.

Ce mot dérange toutes mes idées. Quoi! la nature ne serait que l'art?

## LA NATURE.

Oui, sans doute. Ne sais-tu pas qu'il y a un art infini dans ces mers, dans ces montagnes, que tu trouves si brutes? ne sais-tu pas que toutes ces eaux gravitent vers le centre de la terre, et ne s'élèvent que par des lois immuables; que ces montagnes qui couronnent la terre sont les immenses réservoirs des neiges éternelles qui produisent sans cesse ces fontaines, ces lacs, ces fleuves, sans lesquels mon genre animal et mon genre végétal périraient? Et quant à ce qu'on appelle mes règnes animal, végétal, minéral, tu n'en vois ici que trois, apprends que j'en ai des millions. Mais si tu considères seulement la formation d'un insecte, d'un épi de blé, de l'or, et du cuivre, tout te paraîtra merveilles de l'art.

## LE PHILOSOPHE.

Il est vrai. Plus j'y songe, plus je vois que tu n'es que l'art de je ne sais quel grand être bien puissant et bien industriel, qui se cache et qui te fait paraître. Tous les raisonneurs depuis Thalès et probablement long-temps avant lui, ont joué à colin-maillard avec toi; ils ont dit: Je te tiens, et ils ne tenaient rien. Nous ressemblons tous à Ixion; il croyait embrasser Junon, et il ne jouissait que d'une nuée.

## LA NATURE.

Puisque je suis tout ce qui est, comment un être tel que toi, une si petite partie de moi-même pourrait-elle me saisir? contentez-vous, atomes mes enfans, de voir quelques atomes qui vous environnent, de boire quelques gouttes de mon lait, de

végéter quelques momens sur mon sein , et de mourir sans avoir connu votre mère et votre nourrice.

LE PHILOSOPHE.

Ma chère mère , dis-moi un peu pourquoi tu existe ; pourquoi il y a quelque chose.

LA NATURE.

Je te répondrai ce que je répons depuis tant de siècles à tous ceux qui m'interrogent sur les premiers principes ; *je n'en sais rien.*

LE PHILOSOPHE.

Le néant vaudrait-il mieux que cette multitude d'existences faites pour être continuellement dissoutes , cette foule d'animaux nés et reproduits pour en dévorer d'autres et pour être dévorés ; cette foule d'êtres sensibles formés pour tant de sensations douloureuses ; cette autre foule d'intelligences qui si rarement entendent raison , à quoi bon tout cela , Nature ?

LA NATURE.

Oh ! va interroger celui qui m'a faite.

## NÉCESSAIRE.

OSMIN.

Ne dites-vous pas que tout est nécessaire ?

SELIM.

Si tout n'était pas nécessaire , il s'ensuivrait que Dieu aurait fait des choses inutiles.

OSMIN.

C'est-à-dire qu'il était nécessaire à la nature divine qu'elle fit tout ce qu'elle a fait ?

SE L I M.

Je le crois, ou du moins je le soupçonne. Il y a des gens qui pensent autrement; je ne les entends point; peut-être ont ils raison. Je crains la dispute sur cette matière.

O S M I N.

C'est aussi d'un autre nécessaire que je veux vous parler.

SE L I M.

Quoi donc? de ce qui est nécessaire à un honnête homme pour vivre? du malheur où l'on est réduit quand on manque du nécessaire?

O S M I N.

Non; car ce qui est nécessaire à l'un ne l'est pas toujours à l'autre; il est nécessaire à un Indien d'avoir du riz, à un Anglais d'avoir de la viande, il faut une fourrure à un Russe, et une étoffe de gaze à un Africain; tel homme croit que douze chevaux de carrosse lui sont nécessaires, tel autre se borne à une paire de souliers, tel autre marche gaiement pieds nus: je veux vous parler de ce qui est nécessaire à tous les hommes.

SE L I M.

Il me semble que Dieu a donné tout ce qu'il fallait à cette espèce; des yeux pour voir, des pieds pour marcher, une bouche pour manger, un œsophage pour avaler, un estomac pour digérer, une cervelle pour raisonner, des organes pour produire leurs semblables.

O S M I N.

Comment donc arrive-t-il que des hommes nais-

sent privés d'une partie de ces choses nécessaires ?

SELIM.

C'est que les lois générales de la nature ont amené des accidens qui ont fait naître des monstres ; mais en général l'homme est pourvu de tout ce qu'il lui faut pour vivre en société.

OSMIN.

Y a-t-il des notions communes à tous les hommes , qui servent à les faire vivre en société ?

SELIM.

Oui , j'ai voyagé avec Paul Lucas ; et par-tout où j'ai passé j'ai vu qu'on respectait son père et sa mère , qu'on se croyait obligé de tenir sa promesse , qu'on avait de la pitié pour les innocens opprimés , qu'on détestait la persécution , qu'on regardait la liberté de penser comme un droit de la nature , et les ennemis de cette liberté comme les ennemis du genre humain ; ceux qui pensent différemment m'ont paru des créatures mal organisées , des monstres comme ceux qui sont nés sans yeux et sans mains.

OSMIN.

Ces choses nécessaires le sont-elles en tout temps et en tous lieux ?

SELIM.

Oui , sans cela elles ne seraient pas nécessaires à l'espèce humaine.

OSMIN.

Ainsi une créance qui est nouvelle n'était pas nécessaire à cette espèce. Les hommes pouvaient très bien vivre en société et remplir leurs devoirs en-

vers Dieu avant de croire que Mahomet avait eu de fréquens entretiens avec l'ange Gabriel ?

S E L I M.

Rien n'est plus évident ; il serait ridicule de penser qu'on n'eût pu remplir ses devoirs d'homme avant que Mahomet fût venu au monde ; il n'était point du tout nécessaire à l'espèce humaine de croire à l'Alcoran : le monde allait avant Mahomet tout comme il va aujourd'hui. Si le mahométisme avait été nécessaire au monde il aurait existé en tous lieux ; Dieu, qui nous a donné à tous deux yeux pour voir son soleil, nous aurait donné à tous une intelligence pour voir la vérité de la religion musulmane. Cette secte n'est donc que comme les lois positives qui changent selon les temps et selon les lieux, comme les modes, comme les opinions des physiciens qui se succèdent les unes aux autres.

La secte musulmane ne pouvait donc être essentiellement nécessaire à l'homme.

O S M I N.

Mais puisqu'elle existe, Dieu l'a permise.

S E L I M.

Oui, comme il permet que le monde soit rempli de sottises, d'erreurs, et de calamités. Ce n'est pas à dire que les hommes soient tous essentiellement faits pour être sots et malheureux ; il permet que quelques hommes soient mangés par les serpens ; mais on ne peut pas dire : Dieu a fait l'homme pour être mangé par des serpens.

O S M I N.

Qu'entendez-vous en disant Dieu permet ? rien

peut-il arriver sans ses ordres? permettre, vouloir, et faire, n'est-ce pas pour lui la même chose?

SELIM.

Il permet le crime, mais il ne le fait pas.

OSMIN.

Faire un crime, c'est agir contre la justice divine, c'est désobéir à Dieu. Or, Dieu ne peut désobéir à lui-même, il ne peut commettre de crime; mais il a fait l'homme de façon que l'homme en commet beaucoup, d'où vient cela?

SELIM.

Il y a des gens qui le savent, mais ce n'est pas moi; tout ce que je sais bien, c'est que l'Alcoran est ridicule, quoique de temps en temps il y ait d'assez bonnes choses. Certainement l'Alcoran n'était point nécessaire à l'homme; je m'en tiens là; je vois clairement ce qui est faux, et je connais très peu ce qui est vrai.

OSMIN.

Je croyais que vous m'instruiriez, et vous ne m'apprenez rien.

SELIM.

N'est-ce pas beaucoup de connaître les gens qui vous trompent, et les erreurs grossières et dangereuses qu'ils vous débitent?

OSMIN.

J'aurais à me plaindre d'un médecin qui me ferait une exposition des plantes nuisibles, et qui ne m'en montrerait pas une salutaire.

SELIM.

Je ne suis point médecin, et vous n'êtes point malade; mais il me semble que je vous donnerais

une fort bonne recette , si je vous disais : Défiez-vous de toutes les inventions des charlatans ; adorez Dieu ; soyez honnête homme , et croyez que deux et deux font quatre.

## NOEL.

PERSONNE n'ignore que c'est la fête de la naissance de Jésus. La plus ancienne fête qui ait été célébrée dans l'Eglise , après celle de la pâque et de la pentecôte , ce fut celle du baptême de Jésus. Il n'y avait encore que ces trois fêtes quand S. Chrysostôme prononça son homélie sur la pentecôte. Nous ne parlons pas des fêtes de martyrs , qui étaient d'un ordre fort inférieur. On nomma celle du baptême de Jésus l'*Epiphanie* , à l'exemple des Grecs , qui donnaient ce nom aux fêtes qu'ils célébraient en mémoire de l'apparition ou de la manifestation des dieux sur la terre , parceque ce ne fut qu'après son baptême que Jésus commença de prêcher l'Evangile.

On ne sait si vers la fin du quatrième siècle on solennisait cette fête dans l'isle de Chypre le 6 de novembre ; mais S. Épiphane (1) soutenait que Jésus avait été baptisé ce jour-là. S. Clément d'Alexandrie (2) nous apprend que les basilidiens faisaient cette fête le 15 de tybi , pendant que d'autres la mettaient au 11 du même mois , c'est-à-dire , les uns

---

(1) Hérésie , LI, n. 17 et 19.

(2) Stromates , liv. I , page 340.

au 10 de janvier, et les autres au 6 : cette dernière opinion est celle que l'on suit encore. A l'égard de sa naissance, comme on n'en savait précisément ni le jour, ni le mois, ni l'année, elle n'était point fêtée.

Suivant les remarques qui sont à la fin des œuvres du même père, ceux qui avaient recherché le plus curieusement le jour auquel Jésus était né, disaient les uns que c'était le 25 du mois égyptien pachon, c'est-à-dire, le 20 de mai, et les autres le 24 ou le 25 de pharmuthi, jours qui répondent au 19 ou 20 d'avril. Le savant M. de Beausobre (1) croit que ces derniers étaient les valentiniens. Quoi qu'il en soit, l'Orient et l'Égypte faisaient la fête de la nativité de Jésus le 6 de janvier, le même jour que celle de son baptême, sans qu'on puisse savoir au moins avec certitude, ni quand cette coutume commença, ni quelle en fut la véritable raison.

L'opinion et la pratique des Occidentaux furent toutes différentes de celles de l'Orient. Les centuriateurs de Magdebourg (2) rapportent un passage de Théophile de Césarée, qui fait parler ainsi les Églises des Gaules : Comme on célèbre la naissance de Jésus-Christ le 25 décembre, quelque jour de la semaine que tombe ce 25, on doit célébrer de même la résurrection de Jésus-Christ le 25 mars, quelque jour que ce soit, parceque le Seigneur est ressuscité ce jour-là.

(1) Hist. du Manich., tome II, page 692.

(2) Cent. 2, col. 118.

Si le fait est vrai, il faut avouer que les évêques des Gaules étaient bien prudents et bien raisonnables. Persuadés, comme toute l'antiquité, que Jésus avait été crucifié le 23 mars, et qu'il était ressuscité le 25, ils faisaient la pâque de sa mort le 23, et celle de sa résurrection le 25, sans se mettre en peine d'observer la pleine lune; ce qui était au fond une cérémonie judaïque, et sans s'astreindre au dimanche. Si l'Eglise les avait imités, elle eût évité les disputes longues et scandaleuses qui pensèrent diviser l'Orient et l'Occident, et qui, après avoir duré un siècle et demi, ne furent terminées que par le premier concile de Nicée.

Quelques savans conjecturent que les Romains choisirent le solstice d'hiver pour y mettre la naissance de Jésus, parceque c'est alors que le soleil commence à se rapprocher de notre hémisphère. Dès le temps de Jules-César, le solstice civil politique fut fixé au 25 décembre. C'était à Rome une fête où l'on célébrait le retour du soleil; ce jour s'appelait *bruma*, comme le remarque Pline (1), qui le fixe, ainsi que Servius (2), au 8 des calendes de janvier. Il se peut que cette pensée eût quelque part au choix du jour, mais elle n'en fut pas l'origine. Un passage de Joseph, qui est évidemment faux, trois ou quatre erreurs des anciens, et une explication très mystique d'un mot de S. Jean-Baptiste, en ont été la cause, comme Joseph Scaliger va nous l'apprendre.

---

(1) Histoire naturelle, liv. XVIII, chap. XXV.

(2) Sur le vers 720 du septième livre de l'Énéide.

Il plut aux anciens, dit ce savant critique (1), de supposer premièrement que Zacharie était souverain sacrificateur lorsque Jésus naquit. Rien n'est plus faux, et il n'y a plus personne qui le croie, au moins parmi ceux qui ont quelques connaissances.

Secondement, les anciens supposèrent ensuite que Zacharie était dans le lieu très saint, et qu'il y offrait le parfum, lorsque l'ange lui apparut, et lui annonça la naissance d'un fils.

Troisièmement, comme le souverain sacrificateur n'entrait dans le sanctuaire qu'une fois l'année, le jour des expiations, qui était le 10 du mois judaïque tifri, qui répond en partie à celui de septembre, les anciens supposèrent que ce fut le 27, et ensuite le 23 ou le 24, que Zacharie étant de retour chez lui après la fête, Elizabeth sa femme conçut Jean-Baptiste. C'est ce qui fit mettre la fête de la conception de ce saint à ces jours-là. Comme les femmes portent leurs enfans ordinairement deux cent soixante et dix ou deux cent soixante et quatorze jours, il fallut placer la naissance de S. Jean au 24 juin. Voilà l'origine de la Saint-Jean; voici celle de Noël, qui en dépend.

Quatrièmement, on suppose qu'il y eut six mois entiers entre la conception de Jean-Baptiste et celle de Jésus, quoique l'ange dit simplement à Marie (2) que c'était alors le sixième mois de la grossesse d'E-

(1) Can. isagog., liv. III, page 305.

(2) Luc, chap. I, v. 36.

lizabéth. On mit donc conséquemment la conception de Jésus au 25 mars, et l'on conclut de ces diverses suppositions que Jésus devait être né le 25 décembre, neuf mois précisément après sa conception.

Il y a bien du merveilleux dans ces arrangemens. Ce n'est pas un des moindres que les quatre points cardinaux de l'année, qui sont les deux équinoxes et les deux solstices tels qu'on les avait placés alors, soient marqués des conceptions et des naissances de Jean-Baptiste et de Jésus. Mais voici un merveilleux bien plus digne d'être remarqué. C'est que le solstice où Jésus naquit est l'époque de l'accroissement des jours, au lieu que celui où Jean-Baptiste vint au monde est l'époque de leur diminution. C'est ce que le saint précurseur avait insinué d'une manière très mystique dans ces mots, où parlant de Jésus (1), Il faut, dit-il, qu'il croisse et que je diminue.

C'est à quoi Prudence fait allusion dans une hymne sur la nativité du Seigneur. Cependant S. Léon (2) dit que de son temps il y avait à Rome des gens qui disaient que ce qui rendait la fête vénérable était moins la naissance de Jésus que le retour, et, comme ils s'exprimaient, la nouvelle naissance du soleil. S. Epiphane (3) assure qu'il est constant que Jésus naquit le 6 de janvier; mais S. Clément d'Alexandrie, bien plus ancien et plus savant que

(1) Jean, chap. IV, v. 30.

(2) Sermon 21, tome II, page 148.

(3) Hérésie 51, n. 29.

lui, place cette naissance au 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Cela se déduit, selon la remarque du jésuite Petau, sur S. Epiphane, de ces paroles de S. Clément (1) : Depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Commode, il y a en tout 194 ans un mois et treize jours. Or Commode mourut, suivant Petau, le dernier décembre de l'année 192 de l'ère vulgaire; il faut donc que, selon Clément, Jésus soit né un mois et treize jours avant le dernier décembre, et par conséquent le 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Sur quoi il faut observer que S. Clément ne compte les années d'Auguste que depuis la mort d'Antoine et la prise d'Alexandrie, parceque ce fut alors que ce prince resta seul maître de l'empire.

Ainsi l'on n'est pas plus assuré de l'année que du jour et du mois de cette naissance. Quoique S. Luc déclare (2) qu'il s'est exactement informé de toutes ces choses depuis leur premier commencement, il fait assez voir qu'il ne savait pas exactement l'âge de Jésus, quand il dit (3) qu'il avait environ trente ans lorsqu'il fut baptisé. En effet, cet évangéliste (4) fait naître Jésus l'année du dénombrement qui fut fait, selon lui, par Cirinus ou Ciri-nius, gouverneur de Syrie, tandis que ce fut par Sentius Saturnius, si l'on en croit Tertullien (5). Mais Saturnius avait déjà quitté la province la dernière année d'Hérode, et avait eu pour successeur

---

(1) Stromates, liv. I, page 340. — (2) Ch. I, v. 3. —  
 (3) Ch. III, v. 21. — (4) Ch. II, v. 2. — (5) Liv. IV, ch.  
 XIX contre Marcion.

Quintilius Varus, comme nous l'apprenons de Tacite (1); et Publius Sulpitius Quirinus ou Quirinius, dont veut apparemment parler S. Luc, ne succéda à Quintilius Varus qu'environ dix ans après la mort d'Hérode, lorsqu'Archelaüs, roi de Judée, fut relégué par Auguste, comme le dit Josephé dans ses Antiquités judaïques. (2)

Il est vrai que Tertullien (3), et avant lui S. Justin (4), renvoyaient les païens et les hérétiques de leur temps aux archives publiques où se conservaient les registres de ce prétendu dénombrement; mais Tertullien renvoyait également aux archives publiques pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au temps de la passion de Jésus, comme nous l'avons dit à l'article *Eclipse*, où nous avons observé le peu d'exactitude de ces deux pères, et de leurs pareils, en citant les monumens publics, à propos de l'inscription d'une statue que S. Justin, lequel assurait l'avoir vue à Rome, disait être dédiée à Simon le magicien, et qui l'était à un dieu des anciens Sabins.

Au reste, on ne sera point étonné de ces incertitudes, si l'on fait attention que Jésus ne fut connu de ses disciples qu'après qu'il eut reçu le baptême de Jean. C'est expressément à commencer depuis ce baptême que Pierre veut que le successeur de Judas

(1) Liv. V, sect. 9.

(2) Liv. XVI, chap. XIII, et liv. XVII, chap. XIII et XIV.

(3) Liv. IV, chap. VII contre Marcion.

(4) II. Apol.

rende témoignage de Jésus ; et , selon les Actes des apôtres (1), Pierre entend parler de tout le temps que Jésus a vécu avec eux.

## NOMBRE.

EUCLIDE avait-il raison de définir le nombre , collection d'unités de même espèce ?

Quand Newton dit que le nombre est un rapport abstrait d'une quantité à une autre de même espèce , n'a-t-il pas entendu par là l'usage des nombres en arithmétique , en géométrie ?

Wolf dit : Le nombre est ce qui a le même rapport avec l'unité qu'une ligne droite avec une ligne droite. N'est-ce pas plutôt une propriété attribuée au nombre qu'une définition ?

Si j'osais , je définirais simplement le nombre , *l'idée de plusieurs unités.*

Je vois du blanc ; j'ai une sensation , une idée de blanc. Je vois du vert à côté. Il n'importe que ces deux choses soient ou ne soient pas de la même espèce ; je puis compter deux idées. Je vois quatre hommes et quatre chevaux ; j'ai l'idée de huit : de même trois pierres et six arbres me donneront l'idée de neuf.

Que j'additionne , que je multiplie , que je soustraie , que je divise ; ce sont des opérations de ma faculté de penser que j'ai reçue du maître de la nature ; mais ce ne sont point des propriétés inhé-

---

(1) Chap. I , v. 22.

rentes au nombre. Je puis carrer 3, le cuber; mais il n'y a certainement dans la nature aucun nombre qui soit carré ou cube.

Je conçois bien ce que c'est qu'un nombre pair ou impair; mais je ne concevrai jamais ce que c'est qu'un nombre parfait ou imparfait.

Les nombres ne peuvent avoir rien par eux-mêmes. Quelles propriétés, quelle vertu pourraient avoir dix cailloux, dix arbres, dix idées, seulement en tant qu'ils sont dix? quelle supériorité aura un nombre divisible en trois pairs sur un autre divisible en deux pairs?

Pythagore est le premier, dit-on, qui ait découvert des vertus divines dans les nombres. Je doute qu'il soit le premier, car il avait voyagé en Egypte, à Babylone, et dans l'Inde; et il devait en avoir rapporté bien des connaissances et des rêveries. Les Indiens sur-tout, inventeurs de ce jeu si combiné et si compliqué des échecs, et de ces chiffres si commodes que les Arabes apprirent d'eux, et qui nous ont été communiqués après tant de siècles; ces Indiens, dis-je, joignaient à leurs sciences d'étranges chimères; les Chaldéens en avaient encore davantage, et les Égyptiens encore plus. On sait assez que la chimère tient à notre nature. Heureux qui peut s'en préserver! heureux qui, après avoir eu quelques accès de cette fièvre de l'esprit, peut recouvrer une santé tolérable!

Porphyre, dans la Vie de Pythagore, dit que le nombre 2 est funeste. On pourrait dire que c'est au contraire le plus favorable de tous. Malheur à celui qui est toujours seul! malheur à la nature, si l'es-

pèce humaine et celle des animaux n'étaient souvent deux à deux !

Si 2 était de mauvais augure, en récompense 3 était admirable; 4 était divin : mais les pythagoriciens et leurs imitateurs oubliaient alors que ce chiffre mystérieux 4, si divin, était composé de deux fois deux, nombre diabolique. Six avait son mérite, parceque les premiers statuaires avaient partagé leurs figures en six modules. Nous avons vu que, selon les Chaldéens, Dieu avait créé le monde en six gahambars; mais 7 était le nombre le plus merveilleux; car il n'y avait alors que sept planètes; chaque planète avait son ciel, et cela composait sept cieux, sans qu'on sût ce que voulait dire ce mot de *ciel*. Toute l'Asie comptait par semaine de sept jours. On distinguait la vie de l'homme en sept âges. Que de raisons en faveur de ce nombre !

Les Juifs ramassèrent avec le temps quelques balayures de cette philosophie. Elle passa chez les premiers chrétiens d'Alexandrie avec les dogmes de Platon. Elle éclata principalement dans l'Apocalypse de Cérinthe, attribuée à *Jean le baptiseur*.

On en voit un grand exemple dans le nombre de la bête : (1)

« On ne peut acheter ni vendre, à moins qu'on  
« n'ait le caractère de la bête, ou son nom, ou son  
« nombre. C'est ici la science. Que celui qui a de  
« l'entendement compte le nombre de la bête; car  
« son nom est d'homme, et son nombre est 666. »

On sait quelle peine tous les grands docteurs ont

(1) Apocalypse, chap. XIII.

prise pour deviner le mot de l'énigme. Ce nombre, composé de 3 fois 2 à chaque chiffre, signifiait-il 3 fois funeste à la troisième puissance? Il y avait deux bêtes, et l'on ne sait pas encore de laquelle l'auteur a voulu parler. Nous avons vu que l'évêque Bossuet, moins heureux en arithmétique qu'en oraisons funèbres, a démontré que Dioclétien est la bête, parcequ'on trouve en chiffres romains 666 dans les lettres de son nom, en retranchant les lettres qui gêneraient cette opération. Mais en se servant de chiffres romains, il ne s'est pas souvenu que l'Apocalypse est écrite en grec. Un homme éloquent peut tomber dans cette méprise. (1)

Le pouvoir des nombres fut d'autant plus respecté parmi nous, qu'on n'y comprenait rien.

Vous avez pu, ami lecteur, observer au mot *Figure* quelles fines allégories Augustin, évêque d'Hippone, tira des nombres.

Ce goût subsista si long-temps, qu'il triompha au concile de Trente. On y conserva les mystères, appelés *sacremens* dans l'Eglise latine, parceque les dominicains, et Soto à leur tête, alléguèrent qu'il y avait sept choses principales qui contribuaient à la vie, sept planètes, sept vertus, sept péchés mortels, six jours de création et un de repos qui font sept; plus, sept plaies d'Egypte; plus, sept béatitudes: mais malheureusement les pères oublièrent que l'Exode compte *dix* plaies, et que les béatitudes sont au nombre de huit dans S. Matthieu, et au nombre de quatre dans S. Luc. Mais des savans

---

(1) Voyez APOCALYPSE.

On a aplani cette petite difficulté, en retranchant de S. Matthieu les quatre béatitudes de S. Luc; reste à six: ajoutez l'unité à ces six, vous aurez sept. Consultez Fra Paolo Sarpi au livre second de son Histoire du concile.

## NOUVEAU, NOUVEAUTÉS.

IL semble que les premiers mots des Métamorphoses d'Ovide, *in nova fert animus*, soient la devise du genre humain. Personne n'est touché de l'admirable spectacle du soleil qui se leve, ou plutôt semble se lever tous les jours; tout le monde court au moindre petit météore qui paraît un moment dans cet amas de vapeurs qui entourent la terre, et qu'on appelle *le ciel*.

Vilia sunt nobis quæcumque prioribus annis  
Vidimus, et sordet quidquid spectavimus olim.

Un colporteur ne se chargera pas d'un Virgile, d'un Horace, mais d'un livre nouveau, fût-il détestable. Il vous tire à part et vous dit: Monsieur, voulez-vous des livres de Hollande?

Les femmes se plaignent depuis le commencement du monde des infidélités qu'on leur fait en faveur du premier objet nouveau qui se présente, et qui n'a souvent que cette nouveauté pour tout mérite. Plusieurs dames (il faut bien l'avouer, malgré le respect infini qu'on a pour elles) ont traité les hommes comme elles se plaignent qu'on les a trai-

tées; et l'histoire de Joconde est beaucoup plus ancienne que l'Arioste.

Peut-être ce goût universel pour la nouveauté est-il un bienfait de la nature. On nous crie : Contentez-vous de ce que vous avez , ne desirez rien au-delà de votre état ; réprimez votre curiosité ; domtez les inquiétudes de votre esprit. Ce sont de très bonnes maximes ; mais si nous les avions toujours suivies , nous mangerions encore du gland , nous coucherions à la belle étoile , et nous n'aurions eu ni Corneille , ni Racine , ni Molière , ni Poussin , ni Le Brun , ni Le Moine , ni Pigal.

## NUDITÉ.

**P**OURQUOI enfermerait-on un homme , une femme , qui marcheraient tout nus dans les rues , et pourquoi personne n'est-il choqué des statues absolument nues , des peintures de Magdelène et de Jésus qu'on voit dans quelques églises ?

Il est vraisemblable que le genre humain a subsisté long-temps sans être vêtu.

On a trouvé dans plus d'une isle , et dans le continent de l'Amérique , des peuples qui ne connaissent pas les vêtemens.

Les plus civilisés cachaient les organes de la génération par des feuilles , par des joncs entrelacés , par des plumes.

D'où vient cette espèce de pudeur ? était-ce l'instinct d'allumer des desirs en voilant ce qu'on aimait à découvrir ?

Est-il bien vrai que chez des nations un peu plus policées, comme les Juifs et demi-Juifs, il y ait eu des sectes entières qui n'aient voulu adorer Dieu qu'en se dépouillant de tous leurs habits? tels ont été, dit-on, les adamites et les abéliens. Ils s'assembloient tout nus pour chanter les louanges de Dieu. S. Epiphane et S. Augustin le disent. Il est vrai qu'ils n'étaient pas contemporains, et qu'ils étaient fort loin de leur pays. Mais enfin cette folie est possible : elle n'est pas même plus extraordinaire, plus folie que cent autres folies qui ont fait le tour du monde l'une après l'autre.

Nous avons vu à l'article *Emblème* qu'aujourd'hui même encore les mahométans ont des saints qui sont fous, et qui vont nus comme des singes. Il se peut très bien que des énergomènes aient cru qu'il vaut mieux se présenter à la Divinité dans l'état où elle nous a formés, que dans le déguisement inventé par les hommes. Il se peut qu'ils aient montré tout par dévotion. Il y a si peu de gens bien faits dans les deux sexes, que la nudité pouvait inspirer la chasteté, ou plutôt le dégoût, au lieu d'augmenter les desirs.

On dit sur-tout que les abéliens renonçaient au mariage. S'il y avait parmi eux de beaux garçons et de belles filles, ils étaient pour le moins comparables à S. Adelme et au bienheureux Robert d'Arbrissel, qui couchoient avec les plus jolies personnes, pour mieux faire triompher leur continence.

J'avoue pourtant qu'il eût été assez plaisant de voir une centaine d'Hélènes et de Pâris chanter des

antiennes , et se donner le baiser de paix , et faire les agapes.

Tout cela montre qu'il n'y a point de singularité , point d'extravagance , point de superstition , qui n'ait passé par la tête des hommes. Heureux quand ces superstitions ne troublent pas la société , et n'en font pas une scène de discorde , de haine , et de fureur ! Il vaut mieux sans doute prier Dieu tout nu , que de souiller de sang humain ses autels et les places publiques.

## O.

### OCCULTES.

#### QUALITÉS OCCULTES.

**O**N s'est moqué fort long-temps des qualités occultes ; on doit se moquer de ceux qui n'y croient pas. Répétons cent fois que tout principe , tout premier ressort de quelque œuvre que ce puisse être du grand Demiourgos , est occulte et caché pour jamais aux mortels.

Qu'est-ce que la force centripète , la force de la gravitation qui agit sans contact à des distances immenses ?

Quelle puissance fait tordre notre cœur et ses oreillettes soixante fois par minute ? quel autre pouvoir change cette herbe en lait dans les mamelles d'une vache , et ce pain en sang , en chair , en os ,

dans cet enfant qui croit à mesure qu'il mange, jusqu'au point déterminé qui fixe la hauteur de sa taille sans qu'aucun art puisse jamais y ajouter une ligne?

Végétaux, minéraux, animaux, où est votre premier principe? il est dans la main de celui qui fait tourner le soleil sur son axe, et qui l'a revêtu de lumière.

Ce plomb ne deviendra jamais argent; cet argent ne sera jamais or; cet or ne sera jamais diamant; de même que cette paille ne deviendra jamais poncire ou ananas.

Quelle physique corpusculaire, quels atomes déterminent ainsi leur nature? vous n'en savez rien; la cause sera éternellement occulte pour vous. Tout ce qui vous entoure, tout ce qui est dans vous, est une énigme dont il n'est pas donné à l'homme de deviner le mot.

Cet ignorant fourré croit savoir quelque chose quand il a dit que les bêtes ont une ame végétative et une sensitive, et que les hommes ont l'ame végétative, la sensitive, et l'intellectuelle.

Pauvre homme pétri d'orgueil, qui n'as prononcé que des mots, as-tu jamais vu une ame, sais-tu comment cela est fait? Nous avons beaucoup parlé d'ame dans nos *Questions*, et nous avons toujours confessé notre ignorance. Je ratifie aujourd'hui cette confession avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant depuis ce temps beaucoup plus lu, plus médité, et étant plus instruit, je suis plus en état d'affirmer que je ne sais rien.

## ONAN, ONANISME.

Nous avons promis à l'article *Amour socratique* de parler d'Onan et de l'onanisme, quoique cet onanisme n'ait rien de commun avec l'amour socratique, et qu'il soit plutôt un effet très désordonné de l'amour propre.

La race d'Onan a de très grandes singularités. Le patriarche Juda son père coucha, comme on sait, avec sa belle-fille Thamar la phénicienne, dans un grand chemin. Jacob, père de Juda, avait été à-la-fois le mari de deux sœurs, filles d'un idolâtre, et il avait trompé son père et son beau-père. Loth, grand-oncle de Jacob, avait couché avec ses deux filles. Salmon, l'un des descendans de Jacob et de Juda, épousa Rahab la cananéenne prostituée. Booz, fils de Salmon et de Rahab, reçut dans son lit Ruth la madianite, et fut bisaïeul de David. David enleva Bethsabée au capitaine Uriah son mari, qu'il fit assassiner pour être plus libre dans ses amours. Enfin, dans les deux généalogies de notre Seigneur Jésus-Christ, si différentes en plusieurs points, mais entièrement semblables en ceux-ci, on voit qu'il naquit de cette foule de fornications, d'adultères, et d'incestes. Rien n'est plus propre à confondre la prudence humaine, à humilier notre esprit borné, à nous convaincre que les voies de la Providence ne sont pas nos voies.

Le révérend père dom Calmet fait cette réflexion à propos de l'inceste de Juda avec Thamar et du

péché d'Onan, chapitre XXXVIII de la Genèse :  
 « l'Écriture, dit-il, nous donne le détail d'une his-  
 « toire qui, dans le premier sens qui frappe l'esprit ,  
 « ne paraît pas fort propre à édifier ; mais le sens  
 « caché et mystérieux qu'elle renferme , est aussi  
 « élevé que celui de la lettre paraît bas aux yeux de  
 « la chair. Ce n'est pas sans de bonnes raisons que  
 « le Saint-Esprit a permis que l'histoire de Thamar .  
 « de Rahab , de Ruth , et de Bethsabée , se trouvât  
 « mêlée dans la généalogie de Jésus-Christ. »

Il eût été à souhaiter que dom Calmet nous eût développé ces bonnes raisons ; il aurait éclairé les doutes et calmé les scrupules de toutes les âmes honnêtes et timorées , qui voudraient comprendre comment l'Être éternel , le créateur des mondes , a pu naître dans un village juif d'une race de voleurs et de prostituées. Ce mystère , qui n'est pas le moins inconcevable de tous les mystères , était digne assurément d'être expliqué par un savant commentateur. Tenons-nous-en ici à l'onanisme.

On sait bien quel est le crime du patriarche Juda , ainsi qu'on connaît le crime des patriarches Siméon et Lévi ses frères , commis dans Sichem , et le crime de tous les autres patriarches , commis contre leur frère Joseph ; mais il est difficile de savoir précisément quel était le péché d'Onan. Juda avait marié son fils aîné Her à cette phénicienne Thamar. Her mourut *pour avoir été méchant*. Le patriarche voulut que son second fils Onan épousât la veuve , selon l'ancienne loi des Égyptiens et des Phéniciens leurs voisins : cela s'appelait *susciter des enfans à son frère*. Le premier né du second mariage

portait le nom du défunt, et c'est ce qu'Onan ne voulait pas. Il haïssait la mémoire de son frère; et pour ne point faire d'enfant qui portât le nom de Her, il est dit qu'il *jétait sa semence à terre.*

Or il reste à savoir si c'était dans la copulation avec sa femme qu'il trompait ainsi la nature, ou si c'était au moyen de la masturbation qu'il éludait le devoir conjugal. La Genèse ne nous apprend point cette particularité. Mais aujourd'hui ce qu'on appelle communément le *péché d'Onan*, c'est l'abus de soi-même avec le secours de la main, vice assez commun aux jeunes garçons et même aux jeunes filles qui ont trop de tempérament.

On a remarqué que l'espèce des hommes et celle des singes sont les seules qui tombent dans ce défaut contraire au vœu de la nature.

Un médecin a écrit en Angleterre contre ce vice un petit volume intitulé, *de l'Onanisme*, dont on compte environ quatre-vingts éditions, supposé que ce nombre prodigieux ne soit pas un tour de libraire pour amorcer les lecteurs; ce qui n'est que trop ordinaire.

M. Tissot, fameux médecin de Lausanne, a fait aussi son *Onanisme*, plus approfondi et plus méthodique que celui d'Angleterre. Ces deux ouvrages étalent les suites funestes de cette malheureuse habitude, la perte des forces, l'impuissance, la dépravation de l'estomac et des viscères, les tremblemens, les vertiges, l'hébétation, et souvent une mort prématurée. Il y en a des exemples qui font frémir.

M. Tissot a trouvé par l'expérience que le quin-

quina était le meilleur remède contre ces maladies , pourvu qu'on se défît absolument de cette habitude honteuse et funeste , si commune aux écoliers , aux pages , et aux jeunes moines .

Mais il s'est apperçu qu'il était plus aisé de prendre du quinquina que de vaincre ce qui est devenu une seconde nature .

Joignez les suites de l'onanisme avec la vérole , et vous verrez combien l'espèce humaine est ridicule et malheureuse .

Pour consoler cette espèce , M. Tissot rapporte autant d'exemples de malades de réplétion que de malades d'émission ; et ces exemples il les trouve chez les femmes comme chez les hommes . Il n'y a point de plus fort argument contre les vœux téméraires de chasteté . Que voulez-vous en effet que devienne une liqueur précieuse formée par la nature pour la propagation du genre humain ? Si on la prodigue indiscrètement , elle peut vous tuer : si on la retient , elle peut vous tuer de même . On a observé que les pollutions nocturnes sont fréquentes chez les personnes des deux sexes non mariées , mais beaucoup plus chez les jeunes religieux que chez les récluses , parceque le tempérament des hommes est plus dominant . On en a conclu que c'est une énorme folie de se condamner soi-même à ces turpitudes , et que c'est une espèce de sacrilège dans les gens sains de prostituer ainsi le don du Créateur , et de renoncer au mariage , ordonné expressément par Dieu même . C'est ainsi que pensent les protestans , les juifs , les musulmans , et tant d'autres peuples ; mais les catholiques ont d'autres raisons en faveur

des couvens. Je dirai des catholiques ce que le profond Calmet dit du Saint-Esprit : ils ont eu sans doute de bonnes raisons.

## OPINION.

QUELLE est l'opinion de toutes les nations du nord de l'Amérique, et de celles qui bordent le détroit de la Sonde, sur le meilleur des gouvernemens, sur la meilleure des religions, sur le droit public ecclésiastique, sur la manière d'écrire l'histoire, sur la nature de la tragédie, de la comédie, de l'opéra, de l'églogue, du poëme épique, sur les idées innées, la grace concomitante, et les miracles du diacre Pâris ? Il est clair que tous ces peuples n'ont aucune opinion sur les choses dont ils n'ont point d'idées.

Ils ont un sentiment confus de leurs coutumes, et ne vont pas au-delà de cet instinct. Tels sont les peuples qui habitent les côtes de la mer Glaciale dans l'espace de quinze cents lieues. Tels sont les habitans des trois quarts de l'Afrique, et ceux de presque toutes les isles de l'Asie, et vingt hordes de Tartares, et presque tous les hommes uniquement occupés du soin pénible et toujours renaissant de pourvoir à leur subsistance. Tels sont, à deux pas de nous, la plupart des Morlaques et des Uscoques, beaucoup de Savoyards, et quelques bourgeois de Paris.

Lorsqu'une nation commence à se civiliser, elle a quelques opinions qui toutes sont fausses. Elle croit aux revenans, aux sorciers, à l'enchantement

des serpens , à leur immortalité , aux possessions du diable , aux exorcismes , aux aruspices. Elle est persuadée qu'il faut que les grains pourrissent en terre pour germer , et que les quartiers de la lune sont les causes des accès de fièvre.

Un talapoin persuade à ses dévotes que le dieu Sommona-codom a séjourné quelque temps à Siam , et qu'il a raccourci tous les arbres d'une forêt qui l'empêchaient de jouer à son aise au cerf-volant , qui était son jeu favori. Cette opinion s'enracine dans les têtes , et à la fin un honnête homme , qui douterait de cette aventure de Sommona-codom , courrait risque d'être lapidé. Il faut des siècles pour détruire une opinion populaire.

On la nomme la *reine du monde* ; elle l'est si bien , que quand la raison vient la combattre , la raison est condamnée à la mort. Il faut qu'elle renaisse vingt fois de ses cendres pour chasser enfin tout doucement l'usurpatrice.

## ORACLES.

### SECTION I.

DEPUIS que la secte des pharisiens , chez le peuple Juif , eut fait connaissance avec le diable , quelques raisonneurs d'entre eux commencèrent à croire que ce diable et ses compagnons inspiraient chez toutes les autres nations les prêtres et les statues qui rendaient des oracles. Les saducéens n'en croyaient rien ; ils n'admettaient ni anges ni démons. Il paraît

qu'ils étaient plus philosophes que les pharisiens, par conséquent moins faits pour avoir du crédit sur le peuple.

Le diable faisait tout parmi la populace juive du temps de Gamaliel, de Jean le baptiseur, de Jacques Oblia, et de Jésus son frère, qui fut notre sauveur Jésus-Christ. Aussi vous voyez que le diable transporte Jésus tantôt dans le désert, tantôt sur le faite du temple, tantôt sur une colline voisine dont on découvre tous les royaumes de la terre; le diable entre dans le corps des garçons et des filles, et des animaux.

Les chrétiens, quoique ennemis mortels des pharisiens, adoptèrent tout ce que les pharisiens avaient imaginé du diable, ainsi que les Juifs avaient autrefois introduit chez eux les coutumes et les cérémonies des Egyptiens. Rien n'est si ordinaire que d'imiter ses ennemis, et d'employer leurs armes.

Bientôt les pères de l'Eglise attribuèrent au diable toutes les religions qui partageaient la terre, tous les prétendus prodiges, tous les grands évènements, les comètes, les pestes, le mal caduc, les écrouelles, etc. Ce pauvre diable, qu'on disait rôti, dans un trou sous la terre, fut tout étonné de se trouver le maître du monde. Son pouvoir s'accrut ensuite merveilleusement par l'institution des moines.

La devise de tous ces nouveaux venus était : Donnez-moi de l'argent, et je vous délivrerai du diable. Leur puissance céleste et terrestre reçut enfin un terrible échec de la main de leur confrère Luther, qui, se brouillant avec eux pour un intérêt de besace, découvrit tous les mystères. Hondorf, témo n

oculaire , nous rapporte que les réformés ayant chassé les moines d'un couvent d'Eisenach dans la Thuringe , y trouvèrent une statue de la vierge Marie et de l'enfant Jésus faite par tel art , que lorsqu'on mettait des offrandes sur l'autel , la vierge et l'enfant baissaient la tête en signe de reconnaissance , et tournaient le dos à ceux qui venaient les mains vides.

Ce fut bien pis en Angleterre : lorsqu'on fit par ordre de Henri VIII la visite juridique de tous les couvens , la moitié des religieuses étaient grosses ; et ce n'était point par l'opération du diable. L'évêque Burnet rapporte que , dans cent quarante-quatre couvens , les procès verbaux des commissaires du roi attestèrent des abominations dont n'approchaient pas celles de Sodome et de Gomorrhe. En effet , les moines d'Angleterre devaient être plus débauchés que les Sodomites , puisqu'ils étaient plus riches. Ils possédaient les meilleures terres du royaume. Le terrain de Sodome et de Gomorrhe au contraire , ne produisant ni blé , ni fruits , ni légumes , et manquant d'eau potable , ne pouvait être qu'un désert affreux , habité par des misérables trop occupés de leurs besoins pour connaître les voluptés.

Enfin , ces superbes asiles de la fainéantise ayant été supprimés par acte du parlement , on étala dans la place publique tous les instrumens de leurs fraudes pieuses : le fameux crucifix de Boksley , qui se remuait et qui marchait comme une marionnette ; des fioles de liqueur rouge qu'on faisait passer pour du sang que versaient quelquefois des statues des

saints , quand ils étaient mécontents de la cour ; des moules de fer-blanc dans lesquels on avait soin de mettre continuellement des chandelles allumées , pour faire croire au peuple que c'était la même chandelle qui ne s'éteignait jamais ; des sarbacanes , qui passaient de la sacristie dans la voûte de l'église , par lesquelles des voix célestes se faisaient quelquefois entendre à des dévotes payées pour les écouter ; enfin tout ce que la friponnerie inventa jamais pour subjuguier l'imbécillité.

Alors plusieurs savans de l'Europe , bien certains que les moines , et non les diables , avaient mis en usage tous ces pieux stratagèmes , commencèrent à croire qu'il en avait été de même chez les anciennes religions ; que tous les oracles et tous les miracles tant vantés dans l'antiquité n'avaient été que des prestiges de charlatans ; que le diable ne s'était jamais mêlé de rien ; mais que seulement les prêtres grecs , romains , syriens , égyptiens , avaient été encore plus habiles que nos moines.

Le diable perdit donc beaucoup de son crédit , jusqu'à ce qu'enfin le bon homme Béker , dont vous pouvez consulter l'article , écrivit son ennuyeux livre contre le diable , et prouva par cent argumens qu'il n'existait point. Le diable ne lui répondit point ; mais les ministres du saint Évangile , comme vous l'avez vu , lui répondirent ; ils punirent le bon Béker d'avoir divulgué leur secret , et lui ôtèrent sa cure ; de sorte que Béker fut la victime de la nullité de Belzébuth.

C'était le sort de la Hollande de produire les plus grands ennemis du diable. Le médecin Van-Dale ,

philosophe humain , savant très profond , citoyen plein de charité , esprit d'autant plus hardi que sa hardiesse était fondée sur la vertu , entreprit enfin d'éclairer les hommes , toujours esclaves des anciennes erreurs , et toujours épaississant le bandeau qui leur couvre les yeux , jusqu'à ce que quelque grand trait de lumière leur découvre un coin de vérité , dont la plupart sont très indignes. Il prouva dans un livre plein de l'érudition la plus recherchée , que les diables n'avaient jamais rendu aucun oracle , n'avaient opéré aucun prodige , ne s'étaient jamais mêlés de rien , et qu'il n'y avait eu de véritables démons que les fripons qui avaient trompé les hommes. Il ne faut pas que le diable se joue jamais à un savant médecin. Ceux qui connaissent un peu la nature sont fort dangereux pour les feseurs de prestiges. Je conseille au diable de s'adresser toujours aux facultés de théologie , et jamais aux facultés de médecine.

Van-Dale prouva donc par mille monumens que non seulement les oracles des païens n'avaient été que des tours de prêtres , mais que ces friponneries consacrées dans tout l'univers n'avaient point fini du temps de Jean le baptiseur et de Jésus-Christ , comme on le croyait pieusement. Rien n'était plus vrai , plus palpable , plus démontré que cette vérité , annoncée par le médecin Van-Dale ; et il n'y a pas aujourd'hui un honnête homme qui la révoque en doute.

Le livre de Van-Dale n'est peut-être pas bien méthodique ; mais c'est un des plus curieux qu'on ait jamais faits : car depuis les fourberies grossières du

prétendu Histape et des sibylles ; depuis l'histoire apocryphe du voyage de Simon Barjone à Rome , et des complimens que Simon le magicien lui envoya faire par son chien ; depuis les miracles de S. Grégoire Thaumaturge , et surtout de la lettre que ce saint écrivit au diable , et qui fut portée à son adresse , jusqu'aux miracles des révérends pères jésuites et des révérends pères capucins , rien n'est oublié. L'empire de l'imposture et de la bêtise est dévoilé dans ce livre aux yeux de tous les hommes qui savent lire , mais ils sont en petit nombre.

Il s'en fallait beaucoup que cet empire fût détruit alors en Italie , en France , en Espagne , dans les Etats autrichiens , et surtout en Pologne , où les jésuites dominaient. Les possessions du diable , les faux miracles inondaient la moitié de l'Europe encore abrutie. Voici ce que Van-Dale raconte d'un oracle singulier qui fut rendu de son temps à Terni dans les Etats du pape , vers l'an 1650 , et dont la relation fut imprimée à Venise par ordre de la seigneurie :

Un hermite , nommé Pasquale , ayant ouï dire que Jacovello , bourgeois de Terni , était fort avare et fort riche , vint faire à Terni ses oraisons dans l'église que fréquentait Jacovello , lia bientôt amitié avec lui , le flatta dans sa passion , et lui persuada que c'était une œuvre très agréable à Dieu de faire valoir son argent ; que cela même était expressément recommandé dans l'évangile , puisque le serviteur négligent , qui n'a pas fait valoir l'argent de son maître à cinq cents pour cent , est jeté dans les ténèbres extérieures.

Dans les conversations que l'hermite avait avec Jacovello , il l'entretint souvent des beaux discours tenus par plusieurs crucifix et par une quantité de bonnes vierges d'Italie. Jacovello convenait que les statues des saints parlaient quelquefois aux hommes, et lui disait qu'il se croirait prédestiné si jamais il pouvait entendre parler l'image d'un saint.

Le bon Pasquale lui répondit qu'il espérait lui donner cette satisfaction dans peu de temps ; qu'il attendait incessamment de Rome une tête de mort, dont le pape avait fait présent à un hermite son confrère ; que cette tête parlait comme les arbres de Dodone, et comme l'ânesse de Balaam. Il lui montra en effet la tête quatre jours après. Il demanda à Jacovello la clef d'une petite cave et d'une chambre au-dessus, afin que personne ne fût témoin du mystère. L'hermite Pasquale ayant fait passer de la cave un tuyau qui entrait dans la tête, et ayant tout disposé, se mit en prière avec son ami Jacovello. La tête alors parla en ces mots : « Jacovello, Dieu « veut récompenser ton zèle. Je t'avertis qu'il y a « un trésor de cent mille écus sous un if à l'entrée « de ton jardin. Tu mourras de mort subite si tu « cherches ce trésor avant d'avoir mis devant moi « une marmite remplie de dix marcs d'or en es- « pèces. »

Jacovello courut vite à son coffre, et apporta devant l'oracle sa marmite et ses dix marcs. Le bon hermite avait eu la précaution de se munir d'une marmite semblable qu'il remplit de sable. Il la substitua prudemment à la marmite de Jacovello quand celui-ci eut le dos tourné, et laissa le bon Jaco-

vello avec une tête de mort de plus , et dix marcs d'or de moins.

C'est à peu-près ainsi que se rendaient tous les oracles , à commencer par celui de Jupiter-Ammon , et à finir par celui de Trophonius.

Un des secrets des prêtres de l'antiquité , comme des nôtres , était la confession dans les mystères. C'était là qu'ils apprenaient toutes les affaires des familles , et qu'ils se mettaient en état de répondre à la plupart de ceux qui venaient les interroger. C'est à quoi se rapporte ce grand mot que Plutarque a rendu célèbre. Un prêtre voulant confesser un initié , celui-ci lui demanda : A qui me confesse-rai-je ? est-ce à toi ou à Dieu ? C'est à Dieu , reprit le prêtre. — Sors donc d'ici , homme , et laisse-moi avec Dieu.

Je ne finirais point si je rapportais toutes les choses intéressantes dont Van-Dale a enrichi son livre. Fontenelle ne le traduisit pas ; mais il en tira ce qu'il crut de plus convenable à sa nation , qui aime mieux les agrémens que la science. Il se fit lire par ceux qu'on appelait en France la bonne compagnie ; et Van-Dale , qui avait écrit en latin et en grec , n'avait été lu que par des savans. Le Diamant brut de Van-Dale brilla beaucoup quand il fut taillé par Fontenelle ; le succès fut si grand que les fanatiques furent en alarmes. Fontenelle avait eu beau adoucir les expressions de Van-Dale , et s'expliquer quelquefois en normand ; il ne fut que trop entendu par les moines , qui n'aiment pas qu'on leur dise que leurs confrères ont été des fripons.

Un nommé Baltus , jésuite , né dans le pays Messin , l'un de ces savans qui savent consulter de vieux livres , les falsifier et les citer mal à propos , prit le parti du diable contre Van-Dale et Fontenelle. Le diable ne pouvait choisir un avocat plus ennuyeux : son nom n'est aujourd'hui connu que par l'honneur qu'il eut d'écrire contre deux hommes célèbres qui avaient raison.

Baltus , en qualité de jésuite , cabala auprès de ses confrères qui étaient alors autant élevés en crédit qu'ils sont tombés dans l'opprobre. Les jansénistes , de leur côté , plus énergiqumènes que les jésuites , crièrent encore plus haut qu'eux. Enfin tous les fanatiques furent persuadés que la religion chrétienne était perdue , si le diable n'était conservé dans ses droits.

Peu à peu les livres des jansénistes et des jésuites sont tombés dans l'oubli. Le livre de Van-Dale est resté pour les savans , et celui de Fontenelle pour les gens d'esprit.

A l'égard du diable , il est comme les jésuites et les jansénistes , il perd son crédit de plus en plus.

## SECTION II.

Quelques histoires surprenantes d'oracles , qu'on croyait ne pouvoir attribuer qu'à des génies , ont fait penser aux chrétiens qu'ils étaient rendus par les démons , et qu'ils avaient cessé à la venue de Jésus-Christ : on se dispensait par là d'entrer dans la discussion des faits , qui eût été longue et difficile ,

et il semblait qu'on confirmât la religion, qui nous apprend l'existence des démons, en leur rapportant ces événemens.

Cependant, les histoires qu'on débitait sur les oracles doivent être fort suspectes (1). Celle de Thamus à laquelle Eusèbe donne sa croyance, et que Plutarque seul rapporte, est suivie dans le même historien d'un autre conte si ridicule qu'il suffirait pour la décréditer; mais de plus elle ne peut recevoir un sens raisonnable. Si ce grand Pan était un démon, les démons ne pouvaient-ils pas se faire savoir sa mort les uns aux autres sans y employer Thamus? Si ce grand Pan était Jésus-Christ, comment personne ne fut-il désabusé dans le paganisme, et ne vint-il à penser que le grand Pan fût Jésus-Christ mort en Judée, si c'était Dieu lui-même qui forçait les démons à annoncer cette mort aux païens?

L'histoire de Thulis, dont l'oracle est positif sur la Trinité, n'est rapportée que par Suidas. Ce Thulis roi d'Egypte n'était pas assurément un des Ptolomées. Que deviendra tout l'oracle de Sérapis, étant certain qu'Hérodote ne parle point de ce dieu, tandis que Tacite conte tout au long comment et pourquoi un des Ptolomées fit venir de Pont le dieu Sérapis, qui n'était alors connu que là?

L'oracle rendu à Auguste sur l'enfant hébreu à qui tous les dieux obéissent, n'est point du tout recevable. Cedrenus le cite d'Eusèbe, et aujourd'hui il

---

(1) Voyez pour les citations l'ouvrage latin du docteur Antoine Van-Dale, d'où cet article est extrait.

ne s'y trouve plus. Il ne serait pas impossible que Cedrenus citât à faux, ou citât quelque ouvrage faussement attribué à Eusèbe ; mais comment les premiers apologistes du christianisme ont-ils tous gardé le silence sur un oracle si favorable à leur religion ?

Les oracles qu'Eusèbe rapporte de Porphyre attaché au paganisme , ne sont pas plus embarrassans que les autres. Il nous les donne dépouillés de tout ce qui les accompagnait dans les écrits de Porphyre. Que savons-nous si ce païen ne les réfutait pas ? selon l'intérêt de sa cause il devait le faire , et s'il ne l'a pas fait , assurément il avait quelque intention cachée , comme de les présenter aux chrétiens à dessein de se moquer de leur crédulité , s'ils les recevaient pour vrais , et s'ils appuyaient leur religion sur de pareils fondemens.

D'ailleurs , quelques anciens chrétiens ont reproché aux païens qu'ils étaient joués par leurs prêtres. Voici comme en parle Clément d'Alexandrie : Vante-nous , dit-il , si tu veux , ces oracles pleins de folie et d'impertinences , ceux de Claros , d'Apollon pythien , de Didyme , d'Amphilochus ; tu peux y ajouter les augures et les interprètes des songes et des prodiges. Fais-nous paraître aussi devant l'Apollon pythien ces gens qui devinent par la farine ou par l'orge , et ceux qui ont été si estimés parcequ'ils parlaient du ventre. Que les secrets des temples des Egyptiens , et que la nécromancie des Etrusques demeurent dans les ténèbres ; toutes ces choses ne sont certainement que des impostures extravagantes , et de pures tromperies , pareilles

à celles des jeux de dés. Les chèvres qu'on a dressées à la divination, les corbeaux qu'on a instruits à rendre des oracles, ne sont, pour ainsi dire, que les associés des charlatans qui fourbent tous les hommes.

Eusèbe étale à son tour d'excellentes raisons pour prouver que les oracles ont pu n'être que des impostures; et s'il les attribue aux démons, c'est par l'effet d'un préjugé pitoyable, et par un respect forcé pour l'opinion commune. Les païens n'avaient garde de consentir que leurs oracles ne fussent qu'un artifice de leurs prêtres; on crut donc, par une mauvaise manière de raisonner, gagner quelque chose dans la dispute, en leur accordant que quand même il y aurait du surnaturel dans leurs oracles, cet ouvrage n'était pas celui de la Divinité, mais des démons.

Il n'est plus question de deviner les finesses des prêtres par des moyens qui pourraient eux-mêmes paraître trop fins. Un temps a été qu'on les a découvertes de toutes parts aux yeux de toute la terre; ce fut quand la religion chrétienne triompha hautement du paganisme sous les empereurs chrétiens.

Théodoret dit que Théophile évêque d'Alexandrie fit voir à ceux de cette ville les statues creuses où les prêtres entraient par des chemins cachés pour y rendre des oracles. Lorsque, par l'ordre de Constantin, on abattit le temple d'Esculape à Eges en Cilicie, on chassa, dit Eusèbe dans la Vie de cet empereur, non pas un dieu, ni un démon, mais le fourbe qui avait si long-temps imposé à la crédu-

lité des peuples. A cela il ajoute en général que dans les simulacres des dieux abattus , on n'y trouvait rien moins que des dieux ou des démons , non pas même quelques malheureux spectres obscurs et ténébreux , mais seulement du foin , de la paille , ou des os de morts.

La plus grande difficulté qui regarde les oracles est surmontée depuis que nous avons reconnu que les démons n'ont point dû y avoir de part. On n'a plus aucun intérêt à les faire finir précisément à la venue de Jésus-Christ. Voici d'ailleurs plusieurs preuves que les oracles ont duré plus de quatre cents ans après Jésus-Christ, et qu'ils ne sont devenus tout-à-fait muets que lors de l'entière destruction du paganisme.

Suétone , dans la Vie de Néron , dit que l'oracle de Delphes l'avertit qu'il se donnât de garde des soixante et treize ans ; que Néron crut qu'il ne devait mourir qu'à cet âge-là , et ne songea point au vieux Galba qui , étant âgé de soixante et treize ans , lui ôta l'empire.

Philostrate , dans la Vie d'Apollonius de Thyane , qui a vu Domitien , nous apprend qu'Apollonius visita tous les oracles de la Grèce , et celui de Dodone , et celui de Delphes , et celui d'Amphiaraüs.

Plutarque , qui vivait sous Trajan , nous dit que l'oracle de Delphes était encore sur pied , quoique réduit à une seule prêtresse après en avoir eu deux ou trois.

Sous Adrien , Dion Chrysostôme raconte qu'il

consulta l'oracle de Delphes , et il en rapporta une réponse qui lui parut assez embarrassée , et qui l'est effectivement.

Sous les Antonins , Lucien assure qu'un prêtre de Thyane alla demander à ce faux prophète Alexandre , si les oracles qui se rendaient alors à Didyme , à Claros et à Delphes , étaient véritablement des réponses d'Apollon ou des impostures. Alexandre eut des égards pour ces oracles qui étaient de la nature du sien , et répondit au prêtre qu'il n'était pas permis de savoir cela. Mais quand cet habile prêtre demanda ce qu'il ferait après sa mort , on lui répondit hardiment : Tu seras chameau , puis cheval , puis philosophe , puis prophète aussi grand qu'Alexandre.

Après les Antonins , trois empereurs se disputèrent l'empire. On consulta Delphes , dit Spartien , pour savoir lequel des trois la république devait souhaiter ? Et l'oracle répondit en un vers : Le noir est le meilleur ; l'africain est le bon ; le blanc est le pire. Par le noir on entendait Pescennius Niger ; par l'africain , Severus Septimus qui était d'Afrique , et par le blanc , Claudius Albinus.

Dion , qui ne finit son histoire qu'à la huitième année d'Alexandre Sévère , c'est-à-dire l'an 230 , rapporte que de son temps Amphilocus rendait encore des oracles en songe. Il nous apprend aussi qu'il y avait dans la ville d'Apollonie un oracle où l'avenir se déclarait par la manière dont le feu prenait à l'encens qu'on jetait sur un autel.

Sous Aurélien , vers l'an 272 , les Palmyréniens révoltés consultèrent un oracle d'Apollon sarpédo-

nien en Cilicie ; ils consultèrent encore celui de Vénus aphasite.

Licinius , au rapport de Sozomène , ayant dessein de recommencer la guerre contre Constantin , consulta l'oracle d'Apollon de Didyme , et en eut pour réponse deux vers d'Homère dont le sens est : Malheureux vieillard , ce n'est point à toi à combattre contre les jeunes gens ; tu n'as point de force , et ton âge t'accable.

Un dieu assez inconnu nommé Besa , selon Ammien Marcellin , rendait encore des oracles sur des billets , à Abyde , dans l'extrémité de la Thébàide , sous l'empire de Constantinus.

Enfin Macrobe , qui vivait sous Arcadius et Honorius fils de Théodose , parle du dieu d'Héliopolis de Syrie et de son oracle , et des Fortunes d'Antium , en des termes qui marquent positivement que tout cela subsistait encore de son temps.

Remarquons qu'il n'importe que toutes ces histoires soient vraies , ni que ces oracles aient effectivement rendu les réponses qu'on leur attribue. Il suffit qu'on n'a pu attribuer de fausses réponses qu'à des oracles que l'on savait qui subsistaient encore effectivement ; et les histoires que tant d'auteurs en ont débitées prouvent assez qu'ils n'avaient pas cessé , non plus que le paganisme.

Constantin abattit peu de temples ; encore n'osa-t-il les abattre qu'en prenant le prétexte des crimes qui s'y commettaient. C'est ainsi qu'il fit renverser celui de Vénus aphasite , et celui d'Esculape qui était à Egès en Cilicie , tous deux temples à oracles ; mais il défendit que l'on sacrifiât aux dieux , et

commença à rendre par cet édit les temples inutiles.

Il restait encore beaucoup d'oracles lorsque Julien parvint à l'empire ; il en rétablit quelques-uns qui étaient ruinés , et il voulut même être prophète de celui de Didyme. Jovien son successeur commençait à se porter avec zèle à la destruction du paganisme ; mais en sept mois qu'il régna , il ne put faire de grands progrès. Théodose pour y parvenir ordonna de fermer tous les temples des païens. Enfin l'exercice de cette religion fut défendu sous peine de la vie par une constitution des empereurs Valentinien et Marcien , l'an 451 de l'ère vulgaire , et le paganisme enveloppa nécessairement les oracles dans sa ruine.

Cette manière de finir n'a rien de surprenant , elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux , ou plutôt qu'on veut donner pour tels , diminuent dans une fausse religion , ou à mesure qu'elle s'établit , parcequ'elle n'en a plus besoin , ou à mesure qu'elle s'affaiblit , parcequ'ils n'obtiennent plus de croyance. Le desir si vif et si inutile de connaître l'avenir donna naissance aux oracles ; l'imposture les accrédita , et le fanatisme y mit le sceau ; car un moyen infailible de faire des fanatiques , c'est de persuader avant que d'instruire. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner , la fourberie découverte dans plusieurs oracles , et conclue dans les autres , enfin les édits des empereurs chrétiens , voilà les causes véritables de l'établissement et de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances contraires l'ont fait disparaître ; ainsi les

oracles ont été soumis à la vicissitude des choses humaines.

On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient ? D'ailleurs l'histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avaient été détruits avant cette naissance ; tous les oracles brillans de la Grèce n'existaient plus , ou presque plus , et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes , dit Lucain , est demeuré muet depuis que les princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux dieux de parler , et les dieux ont obéi.

## ORAISON, PRIÈRE PUBLIQUE,

ACTION DE GRACES , ETC.

IL reste très peu de formules de prières publiques des peuples anciens.

Nous n'avons que la belle hymne d'Horace pour les jeux séculaires des anciens Romains. Cette prière est du rythme et de la mesure que les autres Romains ont imités long-temps après dans l'hymne, *Ut queant laxis resonare fibris.*

Le *Pervigilium Veneris* est dans un goût recherché , et n'est pas peut-être digne de la noble simplicité du règne d'Auguste. Il se peut que cette hymne à Vénus ait été chantée dans les fêtes de la

déesse ; mais on ne doute pas qu'on n'ait chanté le poëme d'Horace avec la plus grande solennité.

Il faut avouer que le poëme séculaire d'Horace est un des plus beaux morceaux de l'antiquité , et que l'hymne *Ut queant laxis* est un des plus plats ouvrages que nous ayons eus dans les temps barbares de la décadence de la langue latine. L'Eglise catholique , dans ces temps-là , cultivait mal l'éloquence et la poésie. On sait bien que Dieu préfère de mauvais vers récités avec un cœur pur , aux plus beaux vers du monde bien chantés par des impies ; mais enfin de bons vers n'ont jamais rien gâté , toutes choses étant d'ailleurs égales.

Rien n'approcha jamais parmi nous des jeux séculaires qu'on célébrait de cent dix ans en cent dix ans. Notre jubilé n'en est qu'une bien faible copie. On dressait trois autels magnifiques sur les bords du Tibre. Rome entière était illuminée pendant trois nuits ; quinze prêtres distribuaient l'eau lustrale et des cierges aux Romains et aux Romaines qui devaient chanter les prières. On sacrifiait d'abord à Jupiter comme au grand dieu , au maître des dieux , et ensuite à Junon , à Apollon , à Latone , à Diane , à Cérés , à Pluton , à Proserpine , aux Parques , comme à des puissances subalternes. Chacune de ces divinités avait son hymne et ses cérémonies. Il y avait deux chœurs , l'un de vingt-sept garçons , l'autre de vingt-sept filles pour chacun des dieux. Enfin , le dernier jour , les garçons et les filles couronnés de fleurs chantaient l'ode d'Horace.

Il est vrai que dans les maisons on chantait à table ses autres odes pour le petit Ligurinus , pour Licis-

cus et pour d'autres petits fripons , lesquels n'inspiraient pas la plus grande dévotion : mais il y a temps pour tout ; *pictoribus atque poëtis*. Le Carrache , qui dessina les figures de l'Arétin , peignit aussi des saints ; et dans tous nos collèges nous avons passé à Horace ce que les maîtres de l'empire romain lui passaient sans difficulté.

Pour des formules de prières , nous n'avons que de très légers fragmens de celle qu'on récitait aux mystères d'Isis. Nous l'avons citée ailleurs , nous la rapporterons encore ici , parcequ'elle n'est pas longue et qu'elle est belle :

« Les puissances célestes te servent ; les enfers te  
« sont soumis ; l'univers tourne sous ta main ; tes  
« pieds foulent le Tartare ; les astres répondent à ta  
« voix ; les saisons reviennent à tes ordres ; les élé-  
« mens t'obéissent. »

Nous répétons aussi la formule qu'on attribue à l'ancien Orphée , laquelle nous paraît encore supérieure à celle d'Isis :

« Marchez dans la voie de la justice , adorez le seul  
« maître de l'univers ; il est un , il est seul par lui-  
« même ; tous les êtres lui doivent leur existence ; il  
« agit dans eux et par eux ; il voit tout , et jamais il  
« n'a été vu des yeux mortels. »

Ce qui est fort extraordinaire , c'est que dans le Lévitique , dans le Deutéronome des Juifs , il n'y a pas une seule prière publique , pas une seule formule. Il semble que les lévites ne fussent occupés qu'à partager les viandes qu'on leur offrait. On ne voit pas même une seule prière instituée pour leurs grandes fêtes de la pâque , de la pentecôte , des trom-

pettes, des tabernacles, de l'expiation générale et des néoménies.

Les savans conviennent assez unanimement qu'il n'y eut de prières réglées chez les Juifs, que lorsqu'étant esclaves à Babylone, ils en prirent un peu les mœurs, et qu'ils apprirent quelques sciences de ce peuple si policé et si puissant. Ils empruntèrent tout des Chaldéens persans, jusqu'à leur langue, leurs caractères, leurs chiffres; et, joignant quelques coutumes nouvelles à leurs anciens rites égyptiaques, ils devinrent un peuple nouveau, qui fut d'autant plus superstitieux, qu'au sortir d'un long esclavage ils furent encore dans la dépendance de leurs voisins.

. . . . . In rebus acerbis  
Acriùs advertunt animos ad religionem.

Pour les dix autres tribus qui avaient été dispersées auparavant, il est à croire qu'elles n'avaient pas plus de prières publiques que les deux autres, et qu'elles n'avaient pas même encore une religion bien fixe et bien déterminée, puisqu'elles l'abandonnèrent si facilement, et qu'elles oublièrent jusqu'à leur nom; ce que ne fit pas le petit nombre de pauvres infortunés qui vint rebâtir Jérusalem.

C'est donc alors que ces deux tribus, ou plutôt ces deux tribus et demie, semblèrent s'attacher à des rites invariables, qu'ils écrivirent, qu'ils eurent des prières réglées. C'est alors seulement que nous commençons à voir chez eux des formules de prières. Esdras ordonna deux prières par jour, et il en ajouta une troisième pour le jour du sabbat: on dit même

qu'il institua dix-huit prières (afin qu'on pût choisir), dont la première commence ainsi :

« Sois béni, Seigneur, Dieu de nos pères, Dieu  
« d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, le grand Dieu, le  
« puissant, le terrible, le haut élevé, le distributeur  
« libéral des biens, le plasmateur et le possesseur du  
« monde, qui te souviens des bonnes actions, et  
« qui envoies un libérateur à leurs descendans pour  
« l'amour de ton nom. O roi, notre secours, notre  
« sauveur, notre bouclier, sois béni, Seigneur, bou-  
« clier d'Abraham ! »

On assure que Gamaliel, qui vivait du temps de Jésus-Christ, et qui eut de si grands démêlés avec S. Paul, institua une dix-neuvième prière que voici :

« Accorde la paix, les bienfaits, la bénédiction,  
« la grace, la bénignité et la piété à nous et à Israël  
« ton peuple. Bénis-nous, ô notre père ! bénis-nous  
« tous ensemble par la lumière de ta face ; car par  
« la lumière de ta face tu nous a donné, Seigneur  
« notre Dieu, la loi de vie, l'amour, la bénignité,  
« l'équité, la bénédiction, la piété, la vie et la  
« paix. Qu'il te plaise de bénir en tout temps et à  
« tout moment ton peuple d'Israël en lui accor-  
« dant la paix. Béni sois-tu, Seigneur, qui bénis  
« ton peuple d'Israël en lui donnant la paix !  
« Amen. » (1)

Il y a une chose assez importante à observer dans plusieurs prières, c'est que chaque peuple a tou-

---

(1) Consultez sur cela les premier et second volumes de la Mishna, et l'article PRIERE.

jours demandé tout le contraire de ce que demandait son voisin.

Les Juifs priaient Dieu , par exemple , d'exterminer les Syriens , Babyloniens , Egyptiens ; et ceux-ci priaient Dieu d'exterminer les Juifs : aussi le furent-ils , comme les dix tribus qui avaient été confondues parmi tant de nations ; et ceux-ci furent plus malheureux ; car s'étant obstinés à demeurer séparés de tous les autres peuples , étant au milieu des peuples , ils n'ont pu jouir d'aucun avantage de la société humaine.

De nos jours , dans nos guerres si souvent entreprises pour quelques villes ou pour quelques villages , les Allemands et les Espagnols , quand ils étaient les ennemis des Français , priaient la sainte Vierge du fond de leur cœur de bien battre les Velches et les Gavaches , lesquels de leur côté suppliaient la sainte Vierge de détruire les Maranes et les Teutons.

En Angleterre , la Rose rouge fesait les plus ardentés prières à S. Georges , pour obtenir que tous les partisans de la Rose blanche fussent jetés au fond de la mer. La Rose blanche répondait par de pareilles supplications. On sent combien S. Georges devait être embarrassé ; et si Henri VII n'était pas venu à son secours , Georges ne se serait jamais tiré de là.

## ORDINATION.

Si un militaire , chargé par le roi de France de conférer l'ordre de Saint-Louis à un autre militaire ,

n'avait pas , en lui donnant la croix , l'intention de le faire chevalier , le récipiendaire en serait-il moins chevalier de Saint-Louis ? non , sans doute.

Pourquoi donc plusieurs prêtres se firent-ils réordonner après la mort du fameux Lavardin , évêque du Mans ? Ce singulier prélat qui avait établi l'ordre des Côteaux (1) , s'avisa , à l'article de la mort , d'une espièglerie peu commune. Il était connu pour un des plus violens esprits forts du siècle de Louis XIV ; et plusieurs de ceux auxquels il avait conféré l'ordre de la prêtrise lui avaient publiquement reproché ses sentimens. Il est naturel qu'aux approches de la mort une âme sensible et timorée rentre dans la religion qu'elle a reçue dans ses premières années. La bienséance seule exigeait que l'évêque édifiât en mourant ses diocésains que sa vie avait scandalisés ; mais il était si piqué contre son clergé , qu'il déclara qu'aucun de ceux qu'il avoit ordonnés n'était prêtre en effet , que tous leurs actes de prêtres étaient nuls , et qu'il n'avait jamais eu l'intention de donner aucun sacrement. C'était , ce me semble , raisonner comme un ivrogne ; les prêtres mansaux pouvaient lui répondre : Ce n'est pas votre intention qui est nécessaire , c'est la nôtre. Nous avons une envie bien déterminée d'être prêtres ; nous avons fait tout ce qu'il faut pour l'être ; nous sommes dans la bonne foi ; si vous n'y avez pas été , il ne nous importe guère. La maxime est , *quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur* ,

---

(1) C'était un ordre de gourmets. Les ivrognes étaient alors fort à la mode ; l'évêque du Mans était à leur tête.

et non pas *ad modum dantis*. Lorsque notre marchand de vin nous a vendu une feuillette , nous la buvons , quand même il aurait l'intention secrète de nous empêcher de la boire : nous serons prêtres malgré votre testament.

Ces raisons étaient fort bonnes : cependant la plupart de ceux qui avaient été ordonnés par l'évêque Lavardin , ne se crurent point prêtres , et se firent ordonner une seconde fois. Mascaron , médiocre et célèbre prédicateur , leur persuada , par ses discours et par son exemple , de réitérer la cérémonie. Ce fut un grand scandale au Mans , à Paris et à Versailles. Il fut bientôt oublié , comme tout s'oublie.

FIN DU TOME XI.

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE ONZIEME VOLUME.

---

|  |      |      |
|--|------|------|
| LOI NATURELLE. Dialogue ,  | page | 5    |
| LOI SALIQUE  |      | 9    |
| Des lois fondamentales ,   |      | 10   |
| Comment la loi salique s'est établie ,   |      | 12   |
| Examen si les filles , dans tous les cas , sont<br>privées de toute hérédité par cette loi<br>salique ,  |      | 17   |
| LOIS. SECTION I ,  |      | 20   |
| SECTION II ,   |      | 25   |
| SECTION III ,  |      | 27   |
| SECTION IV ,   |      | 30   |
| LOIS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES ,  |      | 38   |
| LOIS CRIMINELLES ,   |      | 39   |
| LOIS , ( Esprit des )  |      | 40   |
| Des citations fausses dans l'Esprit des lois ,<br>des conséquences fausses que l'auteur<br>en tire , et de plusieurs erreurs qu'il<br>est important de découvrir , |      | Ibid |

|  |         |
|--|---------|
| LUXE. SECTION I,   | page 61 |
| SECTION II,  | 62      |
| MAGIE,   | 65      |
| MAHOMÉTANS,  | 69      |
| MAITRE. SECTION I,   | 70      |
| SECTION II,  | 72      |
| MALADIE, MÉDECINE,   | 74      |
| MARIAGE. SECTION I,  | 78      |
| SECTION II,  | 79      |
| SECTION III,   | 82      |
| MARIE MAGDELENE,   | 82      |
| MARTYRS. SECTION I.  | 93      |
| 1° Sainte Symphorose et ses sept enfans,   | 95      |
| 2° Sainte Félicité, et encore sept enfans,   | 96      |
| 3° Saint Polycarpe,  | 97      |
| 4° De saint Ptolomée,  | 98      |
| 5° De saint Symphorien d'Antun,  | 99      |
| 6° D'une autre sainte Félicité, et sainte Per-<br>pétue,   | 101     |
| 7° De saint Théodote de la ville d'Ancire,<br>et des sept vierges, écrit par Nilus, té-<br>moin oculaire, tiré de Bollandus, | 102     |
| 8° Du martyre de saint Romain,   | 107     |
| SECTION II,  | 109     |
| SECTION III,   | 110     |
| MASSACRES,   | 113     |
| MATIERE. SECTION I. Dialogue poli entre un<br>énergumène et un philosophe,   | 114     |
| SECTION II,  | 116     |
| MÉCHANT,   | 120     |
| MÉDECINS,  | 124     |

TABLE.

275

|  |          |
|--|----------|
| MESSE,   | page 128 |
| MESSIE. Avertissement,   | 135      |
| MÉTAMORPHOSE, MÉTEMPSYCOSE,  | 153      |
| MÉTAPHYSIQUE,  | 155      |
| MIRACLES. SECTION I,   | 156      |
| SECTION II,  | 164      |
| SECTION III,   | 167      |
| SECTION IV. De ceux qui ont eu la témé-<br>rité impie de nier absolument la réalité<br>des miracles de Jésus-Christ, | 170      |
| MISSIONS,  | 183      |
| MOISE. SECTION I,  | 185      |
| SECTION II,  | 190      |
| SECTION III,   | 207      |
| MONDE. Du meilleur des mondes possibles,   | 210      |
| MONSTRES,  | 213      |
| MONTAGNE,  | 214      |
| MORALE,  | 214      |
| MOUVEMENT,   | 216      |
| NATURE. Dialogue entre le philosophe et la<br>nature,  | 220      |
| NÉCESSAIRE,  | 223      |
| NOEL,  | 228      |
| NOMBRE,  | 235      |
| NOUVEAU, NOUVEAUTÉS,   | 239      |
| NUDITÉ,  | 240      |
| OCCULTES. Qualités occultes,   | 242      |
| ONAN, ONANISME,  | 244      |
| OPINION,   | 248      |

|  |          |
|--|----------|
| ORACLES. SECTION I,                                  | page 249 |
| SECTION II,  | 257      |
| ORAISON, PRIERE PUBLIQUE, ACTION<br>DE GRACES, etc., | 265      |
| ORDINATION,  | 270      |

FIN DE LA TABLE.

DICIONNAIRE  
PHILOSOPHIQUE  
DE VOLTAIRE.

---

TOME DOUZIEME.

LETT. ORG.—QUE.

THE  
LIBRARY  
OF THE  
MUSEUM OF  
COMPARATIVE ZOOLOGY  
AND ANATOMY  
HARVARD UNIVERSITY  
CAMBRIDGE, MASS.



# DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT RÉUNIS

LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE,  
L'OPINION EN ALPHABET,  
LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,  
ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE  
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.  
TOME DOUZIÈME.

---

ÉDITION STÉRÉOTYPE  
D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.

---



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES  
DE P. DIDOT L'AÎNÉ ET DE FIRMIN DIDOT.

1816.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILIP H. FRANK

PHILIP H. FRANK  
1874-1947

PHILIP H. FRANK

1874-1947

PHILIP H. FRANK

1874-1947

PHILIP H. FRANK

1874-1947

PHILIP H. FRANK

1874-1947

PHILIP H. FRANK

1874-1947

# DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

---

## SUITE DE LA LETTRE O.

### ORGUEIL.

CICÉRON dans une de ses lettres dit familièrement à son ami : Mandez-moi à qui vous voulez que je fasse donner les Gaûles. Dans une autre il se plaint d'être fatigué des lettres de je ne sais quels princes qui le remercient d'avoir fait ériger leurs provinces en royaumes , et il ajoute qu'il ne sait seulement pas où ces royaumes sont situés.

Il se peut que Cicéron , qui d'ailleurs avait souvent vu le peuple romain , le peuple-roi , lui applaudir et lui obéir . et qui était remercié par des rois qu'il ne connaissait pas , ait eu quelques mouvemens d'orgueil et de vanité.

Quoique ce sentiment ne soit point du tout convenable à un aussi chétif animal que l'homme , cependant on pourrait le pardonner à un Cicéron , à un César , à un Scipion : mais que dans le fond d'une de nos provinces à demi barbares , un homme qui aura acheté une petite charge , et fait imprimer

des vers médiocres , s'avise d'être orgueilleux , il y a là de quoi rire long-temps. (1)

## ORIGINEL. (PÉCHÉ)

### SECTION I.

C'EST ici le prétendu triomphe des sociniens ou unitaires. Ils appellent ce fondement de la religion chrétienne , son *péché originel*. C'est outrager Dieu , disent-ils ; c'est l'accuser de la barbarie la plus absurde que d'oser dire qu'il forma toutes les générations des hommes pour les tourmenter par des supplices éternels , sous prétexte que leur premier père mangea d'un fruit dans un jardin. Cette sacrilège imputation est d'autant plus inexcusable chez les chrétiens , qu'il n'y a pas un seul mot touchant cette invention du péché originel ni dans le Pentateuque ni dans les prophètes , ni dans les évangiles , soit apocryphes , soit canoniques , ni dans aucun des écrivains qu'on appelle *les premiers pères de l'Eglise*.

Il n'est pas même conté dans la Genèse que Dieu ait condamné Adam à la mort pour avoir avalé une pomme. Il lui dit bien , « tu mourras très certainement le jour que tu en mangeras ; » mais cette même Genèse fait vivre Adam neuf cent trente ans après ce déjeûner criminel. Les animaux , les plantes , qui n'avaient point mangé de ce fruit , mou-

---

(1) Voyez JÉSUITES.

rurent dans le temps prescrit par la nature. L'homme est né pour mourir , ainsi que tout le reste.

Enfin , la punition d'Adam n'entraît en aucune manière dans la loi juive. Adam n'était pas plus juif que persan ou chaldéen. Les premiers chapitres de la Genèse ( en quelque temps qu'ils fussent composés ) furent regardés par tous les savans juifs comme une allégorie , et même comme une fable très-dangereuse , puisqu'il fut défendu de la lire avant l'âge de vingt-cinq ans.

En un mot , les Juifs ne connurent pas plus le péché originel que les cérémonies chinoises ; et quoique les théologiens trouvent tout ce qu'ils veulent dans l'Écriture , ou *totidem verbis* , ou *totidem litteris* , on peut assurer qu'un théologien raisonnable n'y trouvera jamais ce mystère surprenant.

Avouons que S. Augustin accrédita le premier cette étrange idée , digne de la tête chaude et romanesque d'un africain débauché et repentant , manichéen et chrétien , indulgent et persécuteur , qui passa sa vie à se contredire lui-même.

Quelle horreur , s'écrient les unitaires rigides que de calomnier l'auteur de la nature jusqu'à lui imputer des miracles continuels pour damner à jamais des hommes qu'il fait naître pour si peu de temps ! Ou il a créé les ames de toute éternité , et dans ce système , étant infiniment plus anciennes que le péché d'Adam , elles n'ont aucun rapport avec lui ; ou ces ames sont formées à chaque moment qu'un homme couche avec une femme ; et en ce cas . Dieu est continuellement à l'affût de tous les rendez-vous de l'univers pour créer des esprits qu'il rendra éternelle-

ment malheureux : ou Dieu est lui-même l'ame de tous les hommes , et dans ce système il se damne lui-même. Quelle est la plus horrible et la plus folle de ces trois suppositions ? Il n'y en a pas une quatrième ; car l'opinion que Dieu attend six semaines pour créer une ame donnée dans un fœtus , revient à celle qui la fait créer au moment de la copulation : qu'importe six semaines de plus ou de moins ?

J'ai rapporté le sentiment des unitaires , et les hommes sont parvenus à un tel point de superstition , que j'ai tremblé en le rapportant.

#### SECTION II.

Il le faut avouer , nous ne connaissons point de pere de l'Eglise , jusqu'à S. Augustin et à S. Jérôme , qui ait enseigné la doctrine du péché originel. Saint Clément d'Alexandrie , cet homme si savant dans l'antiquité , loin de parler en un seul endroit de cette corruption qui a infecté le genre humain , et qui l'a rendu coupable en naissant , dit en propres mots (1) : « Quel mal peut faire un enfant qui ne vient que de naître ? comment a-t-il pu prévariquer ? comment celui qui n'a encore rien fait a-t-il pu tomber sous la malédiction d'Adam ? »

Et remarquez qu'il ne dit point ces paroles pour combattre l'opinion rigoureuse du péché originel , laquelle n'était point encore développée , mais seulement pour montrer que les passions , qui peuvent corrompre tous les hommes , n'ont pu avoir encore

---

(1) Stromate , liv. III.

aucune prise sur cet enfant innocent. Il ne dit point : cette créature d'un jour ne sera pas damnée si elle meurt aujourd'hui ; car personne n'avait encore supposé qu'elle serait damnée. S. Clément ne pouvait combattre un système absolument inconnu.

Le grand Origène est encore plus positif que saint Clément d'Alexandrie. Il avoue bien que le péché est entré dans le monde par Adam , dans son explication de l'épître de S. Paul aux Romains ; mais il tient que c'est la pente au péché qui est entrée , qu'il est très facile de commettre le mal , mais qu'il n'est pas dit pour cela qu'on le commettra toujours , et qu'on sera coupable dès qu'on sera né.

Enfin, le péché originel , sous Origène , ne consistait que dans le malheur de se rendre semblable au premier homme en péchant comme lui.

Le baptême était nécessaire ; c'était le sceau du christianisme ; il lavait tous les péchés ; mais personne n'avait dit encore qu'il lavât les péchés qu'on n'avait point commis. Personne n'assurait encore qu'un enfant fût damné et brûlât dans des flammes éternelles pour être mort deux minutes après sa naissance. Et une preuve sans réplique, c'est qu'il se passa beaucoup de temps avant que la coutume de baptiser les enfans prévalût. Tertullien ne voulait point qu'on les baptisât. Or , leur refuser ce bain sacré , c'eût été les livrer visiblement à la damnation , si on avait été persuadé que le péché originel ( dont ces pauvres innocens ne pouvaient être coupables ) opérât leur réprobation , et leur fit souffrir des supplices infinis pendant toute l'éternité , pour un fait dont il était impossible qu'ils eussent la moindre

counaissance. Les ames de tous les bourreaux , fondues ensemble , n'auraient pu rien imaginer qui approchât d'une horreur si exécrationnelle. En un mot , il est de fait qu'on ne baptisait pas les enfans ; donc il est démontré qu'on était bien loin de les damner.

Il y a bien plus encore ; Jésus-Christ n'a jamais dit : « L'enfant non baptisé sera damné (1). » Il était venu au contraire pour expier tous les péchés , pour racheter le genre humain par son sang : donc les petits enfans ne pouvaient être damnés. Les enfans au berceau étaient à bien plus forte raison privilégiés. Notre divin Sauveur ne baptisa jamais personne. Paul circonçit son disciple Timothée , et il n'est point dit qu'il le baptisa.

En un mot , dans les deux premiers siècles , le baptême des enfans ne fut point en usage ; donc on ne croyait point que des enfans fussent victimes de la faute d'Adam. Au bout de quatre cents ans on crut leur salut fort en danger , et on fut fort incertain.

Enfin Pélage vint au cinquième siècle ; il traita l'opinion du péché originel de monstrueuse. Selon lui , ce dogme n'était fondé que sur une équivoque , comme toutes les autres opinions.

Dieu avait dit à Adam dans le jardin : « Le jour que vous mangerez du fruit de l'arbre de la science ,

(1) Dans saint Jean , Jésus dit à Nicodème , chap. III , que le vent , l'esprit , souffle où il veut , que personne ne sait où il va , qu'il faut renaître , qu'on ne peut entrer dans le royaume de Dieu si on ne renaît par l'eau et par l'esprit ; mais il ne parle point des enfans.

« vous mourrez. » Or il n'en mourut pas , et Dieu lui pardonna. Pourquoi donc n'aurait-il pas épargné sa race à la milliè<sup>m</sup>e génération ? pourquoi livrerait-il à des tourmens infinis et éternels les petits enfans innocens d'un père qu'il avait reçu en grâce ?

Pélage regardait Dieu non-seulement comme un maître absolu , mais comme un père qui , laissant la liberté à ses enfans , les récompensait au-delà de leurs mérites , et les punissait au-dessous de leurs fautes.

Lui et ses disciples disaient : Si tous les hommes naissent les objets de la colère éternelle de celui qui leur donne la vie ; si avant de penser ils sont coupables , c'est donc un crime affreux de les mettre au monde ; le mariage est donc le plus horrible des forfaits. Le mariage en ce cas n'est donc qu'une émanation du mauvais principe des manichéens ; ce n'est plus adorer Dieu , c'est adorer le diable.

Pélage et les siens débitaient cette doctrine en Afrique , où S. Augustin avait un crédit immense. Il avait été manichéen ; il était obligé de s'élever contre Pélage. Celui-ci ne put résister ni à Augustin ni à Jérôme ; et enfin , de questions en questions , la dispute alla si loin qu'Augustin donna son arrêt de damnation contre tous les enfans nés et à naître dans l'univers , en ces propres termes : « La foi catholique  
« enseigne que tous les hommes naissent si coupables , que les enfans mêmes sont certainement  
« damnés quand ils meurent sans avoir été régénérés  
« en Jésus. »

C'eût été un bien triste compliment à faire à une reine de la Chine , ou du Japon , ou de l'Inde , ou de

la Scythie, ou de la Gothie, qui venait de perdre son fils au berceau. que de lui dire : Madame, consolez-vous, monseigneur le prince royal est actuellement entre les griffes de cinq cents diables, qui le tournent et le retournent dans une grande fournaise pendant toute l'éternité, tandis que son corps embaumé repose auprès de votre palais.

La reine épouvantée demande pourquoi ces diables rôtissent ainsi son cher fils, le prince royal, à jamais. On lui répond que c'est parceque son arrière-grand-père mangea autrefois du fruit de la science dans un jardin. Jugez ce que doivent penser le roi, la reine, tout le conseil et toutes les belles dames.

Cet arrêt ayant paru un peu dur à quelques théologiens ( car il y a de bonnes ames par-tout ), il fut mitigé par un Pierre *Chrysologue*, ou Pierre *parlant d'or*, lequel imagina un faubourg d'enfer nommé les *limbes*, pour placer tous les petits garçons et toutes les petites filles qui seraient morts sans baptême. C'est un lieu où ces innocens végètent sans rien sentir, le séjour de l'apathie; et c'est ce qu'on appelle le *paradis des sots*. Vous trouvez encore cette expression dans Milton : *The paradise of fools*. Il le place vers la lune. Cela est tout-à-fait digne d'un poëme épique.

#### EXPLICATION DU PÉCHÉ ORIGINEL.

La difficulté pour les limbes est demeurée la même que pour l'enfer. Pourquoi ces pauvres petits sont-ils dans les limbes? qu'avaient-ils fait? com-

ment leur âme , qu'ils ne possédaient que d'un jour , était-elle coupable d'une gourmandise de six mille ans ?

S. Augustin , qui les damne , dit pour raison que les âmes de tous les hommes étant dans celle d'Adam , il est probable qu'elles furent toutes complices. Mais comme l'Eglise décida depuis que les âmes ne sont faites que quand le corps est commencé , ce système tomba malgré le nom de son auteur.

D'autres dirent que le péché originel s'était transmis d'âme en âme par voie d'émanation , et qu'une âme venue d'une autre arrivait dans ce monde avec toute la corruption de l'âme-mère. Cette opinion fut condamnée.

Après que les théologiens y eurent jeté leur bonnet , les philosophes s'essayèrent. Leibnitz , en jouant avec ses monades , s'amusa à rassembler dans Adam toutes les monades humaines avec leurs petits corps de monades. C'était moitié plus que saint Augustin. Mais cette idée , digne de Cyrano de Bergerac , n'a pas fait fortune en philosophie.

Mallebranche explique la chose par l'influence de l'imagination des mères. Eve eut la cervelle si furieusement ébranlée de l'envie de manger du fruit , que ses enfans eurent la même envie , à peu-près comme cette femme qui , ayant vu rouer un homme , accoucha d'un enfant roué.

Nicole réduit la chose à « une certaine inclination , une certaine pente à la concupiscence , que nous avons reçue de nos mères. Cette inclination n'est pas un acte ; elle le deviendra un jour. » Fort bien , courage , Nicole ; mais , en attendant , pour-

quoi me damner ? Nicole ne touche point du tout à la difficulté ; elle consiste à savoir comment nos ames d'aujourd'hui , qui sont formées depuis peu , peuvent répondre de la faute d'une autre ame qui vivait il y a si long-temps.

Mes maîtres , que fallait-il dire sur cette matière ? rien. Aussi je ne donne point mon explication , je ne dis mot.

## ORTHOGRAPHE.

L'ORTHOGRAPHE de la plupart des livres français est ridicule. Presque tous les imprimeurs ignorans impriment *Wisigoths, Westphalie, Wirtemberg, Wétéravie*, etc.

Ils ne savent pas que le double V allemand , qu'on écrit ainsi W , est notre V consonne , et qu'en Allemagne on prononce Vétéravie , Virtemberg , Vestphalie , Visigoths.

Ils impriment *Altona* au lieu d'Altena , ne sachant pas qu'en allemand un O surmonté de deux points vaut un E.

Ils ne savent pas qu'en Hollande *oe* fait *ou* ; et ils font toujours des fautes en imprimant cette diphthongue.

Celles que commettent tous les jours nos traducteurs de livres sont innombrables.

Pour l'orthographe purement française , l'habitude seule peut en supporter l'incongruité. *Em-ploi-e-roient, oc-troi-e-roi-ent*, qu'on prononce , octroi-raient , emploiraient. *Pa-on* qu'on prononce pan ,

*fa-on* qu'on prononce *fan*, *La-on* qu'on prononce *Lan*, et cent autres barbaries pareilles font dire :

Hodieque manent vestigia ruris.

Cela n'empêche pas que Racine, Boileau et Quinault, ne charment l'oreille, et que la Fontaine ne doive plaire à jamais.

Les Anglais sont bien plus inconséquens : ils ont perverti toutes les voyelles ; ils les prononcent autrement que toutes les autres nations. C'est en orthographe qu'on peut dire d'eux avec Virgile :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Cependant ils ont changé leur orthographe depuis cent ans ; ils n'écrivent plus *loveth*, *speuketh*, *maketh*, mais *loves*, *speaks*, *makes*.

Les Italiens ont supprimé toutes leurs *H*. Ils ont fait plusieurs innovations en faveur de la douceur de leur langue.

L'écriture est la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est.

## OVIDE.

LES savans n'ont pas laissé de faire des volumes pour nous apprendre au juste dans quel coin de terre Ovide Nason fut exilé par Octave Céprias surnommé Auguste. Tout ce qu'on en sait, c'est que, né à Sulmona, et élevé à Rome, il passa dix ans sur la rive droite du Danube, dans le voisinage de la mer Noire. Quoiqu'il appelle cette terre *barbare*, il ne

faut pas se figurer que ce fût un pays de sauvages. On y faisait des vers. Cotis petit roi d'une partie de la Thrace fit des vers gètes pour Ovide. Le poète latin apprit le gète, et fit aussi des vers dans cette langue. Il semble qu'on aurait dû attendre des vers grecs dans l'ancienne patrie d'Orphée ; mais ces pays étaient alors peuplés par des nations du Nord qui parlaient probablement un dialecte tartare, une langue approchante de l'ancien slavon. Ovide ne semblait pas destiné à faire des vers tartares. Le pays des Tomites, où il fut relégué, était une partie de la Mésie, province romaine, entre le mont Hémus et le Danube. Il est situé au quarante-quatrième degré et demi, comme les plus beaux climats de la France : mais les montagnes qui sont au sud, et les vents du nord et de l'est qui soufflent du Pont-Euxin, le froid et l'humidité des forêts et du Danube, rendaient cette contrée insupportable à un homme né en Italie : aussi Ovide n'y vécut-il pas long-temps : il y mourut à l'âge de soixante années. Il se plaint dans ses Elégies du climat, et non des habitans :

*Quos ego, cùm loca sim vestra perosus, amo.*

Ces peuples le couronnèrent de laurier, et lui donnerent des privilèges qui ne l'empêchèrent pas de regretter Rome. C'était un grand exemple de l'esclavage des Romains et de l'extinction de toutes les lois, qu'un homme né dans une famille équestre, comme Octave, exilât un homme d'une famille équestre, et qu'un citoyen de Rome envoyât d'un mot un autre citoyen chez les Scythes. Avant ce temps il fallait un plébiscite, une loi de la nation,

pour priver un Romain de sa patrie. Cicéron, exilé par une cabale, l'avait été du moins avec les formes des lois.

Le crime d'Ovide était incontestablement d'avoir vu quelque chose de honteux dans la famille d'Octave :

Cur aliquid vidi, cur noxia lumina feci?

Les doctes n'ont pas décidé s'il avait vu Auguste avec un jeune garçon plus joli que ce Mannius dont Auguste dit qu'il n'avait point voulu, parce qu'il était trop laid; ou s'il avait vu quelque écuyer entre les bras de l'impératrice Livie, que cet Auguste avait épousée grosse d'un autre; ou s'il avait vu cet empereur Auguste occupé avec sa fille ou sa petite-fille, ou enfin s'il avait vu cet empereur Auguste faisant quelque chose de pis, *torva tuentibus hircis*. Il est de la plus grande probabilité qu'Ovide surprit Auguste dans un inceste. Un auteur presque contemporain nommé Minutianus Apuleius, dit : *Pulsum quoque in exilium quod Augusti incestum vidisset*.

Octave Auguste prit le prétexte du livre innocent de l'Art d'aimer, livre très décentement écrit, et dans lequel il n'y a pas un mot obscène, pour envoyer un chevalier romain sur la mer Noire. Le prétexte était ridicule. Comment Auguste, dont nous avons encore des vers remplis d'ordures, pouvait-il sérieusement exiler Ovide à Tomes, pour avoir donné à ses amis, plusieurs années auparavant, des copies de l'Art d'aimer? Comment avait-il le front de reprocher à Ovide un ouvrage écrit avec quelque modestie, dans le temps qu'il approuvait les vers où Ho-

race prodigue tous les termes de la plus infâme prostitution, et le *futuo*, et le *mentula*, et le *cunnus*? Il y propose indifféremment ou *une fille lascive*, ou *un beau garçon qui renoue sa longue chevelure*, ou *une servante*, ou *un laquais* : tout lui est égal. Il ne lui manque que la bestialité. Il y a certainement de l'impudence à blâmer Ovide quand on tolère Horace. Il est clair qu'Octave alléguait une très méchante raison, n'osant parler de la bonne. Une preuve qu'il s'agissait de quelque stupre, de quelque inceste, de quelque aventure secrète de la sacrée famille impériale, c'est que le bouc de Caprée, Tibère, immortalisé par les médailles de ses débauches, Tibère, monstre de lasciveté comme de dissimulation, ne rappela point Ovide. Il eut beau demander grâce à l'auteur des proscriptions et à l'empoisonneur de Germanicus, il resta sur les bords du Danube.

Si un gentilhomme hollandais, ou polonais, ou suédois, ou anglais, ou vénitien, avait vu par hasard un stathouder, ou un roi de la Grande-Bretagne, ou un roi de Suède, ou un roi de Pologne, ou un doge, commettre quelque gros péché; si ce n'était pas même par hasard qu'il l'eût vu; s'il en avait cherché l'occasion; si enfin il avait l'indiscrétion d'en parler, certainement ce stathouder, ou ce roi, ou ce doge, ne seraient pas en droit de l'exiler.

On peut faire à Ovide un reproche presque aussi grand qu'à Auguste et qu'à Tibère; c'est de les avoir loués. Les éloges qu'il leur prodigue sont si outrés qu'ils exciteraient encore aujourd'hui l'indigna-

tion, s'il les eût donnés à des princes légitimes ses bienfaiteurs; mais il les donnait à des tyrans, et à ses tyrans. On pardonne de louer un peu trop un prince qui vous caresse, mais non pas de traiter en dieu un prince qui vous persécute. Il eût mieux valu cent fois s'embarquer sur la mer Noire, et se retirer en Perse, par les Palus-Méotides, que de faire ses *Tristes, de Ponto*. Il eût appris le persan aussi aisément que le gète, et aurait pu du moins oublier le maître de Rome chez le maître d'Ecbatane. Quelque esprit dur dira qu'il y avait encore un parti à prendre; c'était d'aller secrètement à Rome, s'adresser à quelques parens de Brutus et de Cassius, et de faire une douzième conspiration contre Octave; mais cela n'était pas dans le goût élégiaque.

Chose étrange que les louanges! Il est bien clair qu'Ovide souhaitait de tout son cœur que quelque Brutus délivrât Rome de son Auguste, et il lui souhaite en vers l'immortalité.

Je ne reproche à Ovide que ses *Tristes*. Bayle lui fait son procès sur sa philosophie du chaos, si bien exposée dans le commencement des *Métamorphoses*:

Ante mare et terras, et quod tegit omnia cœlum,  
Unus erat totò naturæ vultus in orbe.

Bayle traduit ainsi ces premiers vers: « Avant qu'il y eût un ciel, une terre, et une mer, la nature était un tout homogène ». Il y a dans Ovide: « La face de la nature était la même dans tout l'univers ». Cela ne veut pas dire que tout fût homo-

gène, mais que ce tout hétérogène, cet assemblage de choses différentes, paraissait le même, *unus vultus*.

Bayle critique tout le chaos. Ovide, qui n'est dans ses vers que le chantre de l'ancienne philosophie, dit que les choses molles et dures, les légères et les pesantes, étaient mêlées ensemble :

*Mollia cum duris, sine pondere, habentia pondus :*

Et voici comme Bayle raisonne contre lui :

« Il n'y a rien de plus absurde que de supposer  
 « un chaos qui a été homogène pendant toute une  
 « éternité, quoiqu'il eût les qualités élémentaires,  
 « tant celles qu'on nomme *altératrices*, qui sont la  
 « chaleur, la froideur, l'humidité, et la sécheresse,  
 « que celles qu'on nomme *motrices*, qui sont la légè-  
 « reté et la pesanteur : celle-là cause du mouvement  
 « en haut, celle-ci du mouvement en bas. Une ma-  
 « tière de cette nature ne peut point être homogène,  
 « et doit contenir nécessairement toutes sortes d'hé-  
 « térogénéités. La chaleur et la froideur, l'humidité  
 « et la sécheresse, ne peuvent pas être ensemble  
 « sans que leur action et leur réaction les tempère  
 « et les convertisse en d'autres qualités qui font la  
 « forme des corps mixtes ; et comme ce tempéra-  
 « ment se peut faire selon les diversités innombra-  
 « bles de combinaisons, il a fallu que le chaos ren-  
 « fermât une multitude incroyable d'espèces de com-  
 « posés. Le seul moyen de le concevoir homogène  
 « serait de dire que les qualités altératrices des élé-  
 « mens se modifièrent au même degré dans toutes  
 « les molécules de la matière, de sorte qu'il y avait  
 « par tout précisément la même tiédeur, la même

« mollesse , la même odeur , la même saveur , etc...  
 « mais ce serait ruiner d'une main ce que l'on bâtit de  
 « l'autre , ce serait , par une contradiction dans les  
 « termes , appeler *chaos* l'ouvrage le plus régulier ,  
 « le plus merveilleux en sa symétrie , le plus ad-  
 « mirable en matière de proportions qui se puisse  
 « concevoir. Je conviens que le goût de l'homme  
 « s'accommode mieux d'un ouvrage diversifié que  
 « d'un ouvrage uniforme ; mais nos idées ne laissent  
 « pas de nous apprendre que l'harmonie des quali-  
 « tés contraires , conservée uniformément dans tout  
 « l'univers , serait une perfection aussi merveilleuse  
 « que le partage inégal qui a succédé au chaos

« Quelle science , quelle puissance , ne demande-  
 « rait pas cette harmonie uniforme répandue dans  
 « toute la nature ? Il ne suffirait pas de faire entrer  
 « dans chaque mixte la même quantité de chacun  
 « des quatre ingrédients ; il faudrait y mettre des uns  
 « plus , des autres moins , selon que la force des uns  
 « est plus grande ou plus petite pour agir que pour  
 « résister ; car on sait que les philosophes partagent  
 « dans un degré différent l'action et la réaction aux  
 « qualités élémentaires. Tout bien compté , il se  
 « trouverait que la cause qui métamorphosa le chaos  
 « l'aurait tiré , non pas d'un état de confusion et de  
 « guerre , comme on le suppose , mais d'un état de  
 « justesse , qui était la chose du monde la plus ac-  
 « complie , et qui par la réduction à l'équilibre des  
 « forces contraires le tenait dans un repos équiva-  
 « lent à la paix. Il est donc constant que , si les  
 « poètes veulent sauver l'homogénéité du chaos , il  
 « faut qu'ils effacent tout ce qu'ils ajoutent concer-

« nant cette confusion bizarre des semences con-  
 « traies, et ce mélange indigeste, et ce combat per-  
 « pétuel des principes ennemis.

« Passons-leur cette contradiction, nous trouve-  
 « rons assez de matière pour les combattre par d'au-  
 « tres endroits. Re commençons l'attaque de l'éter-  
 « nité. Il n'y a rien de plus absurde que d'admettre  
 « pendant un temps infini le mélange des parties in-  
 « sensibles des quatre élémens; car dès que vous  
 « supposez dans ces parties l'activité de la chaleur,  
 « l'action et la réaction des quatre premières quali-  
 « tés, et outre cela le mouvement vers le centre dans  
 « les particules de la terre et de l'eau, et le mouve-  
 « ment vers la circonférence dans celles du feu et  
 « de l'air, vous établissez un principe qui séparera  
 « nécessairement les unes des autres ces quatre es-  
 « pèces de corps, et qui n'aura besoin pour cela  
 « que d'un certain temps limité. Considérez un peu  
 « ce qu'on appelle *la fiole des quatre élémens*. On y  
 « enferme de petites particules métalliques, et puis  
 « trois liqueurs beaucoup plus légères les unes que  
 « les autres. Brouillez tout cela ensemble, vous n'y  
 « discernerez plus aucun de ces quatre mixtes, les par-  
 « ties de chacun se confondent avec les parties des  
 « autres: mais laissez un peu votre fiole en repos,  
 « vous trouverez que chacun reprend sa situation;  
 « toutes les particules métalliques se rassemblent au  
 « fond de la fiole; celles de la liqueur la plus légère  
 « se rassemblent au haut; celles de la liqueur moins  
 « légère que celle-là, et moins pesante que l'autre,  
 « se rangent au troisième étage; celles de la liqueur  
 « plus pesante que ces deux-là, mais moins pesante

« que les particules métalliques, se mettent au se-  
 « cond étage ; et ainsi vous retrouvez les situations  
 « distinctes que vous aviez confondues en secouant  
 « la fiole : vous n'avez pas besoin de patience ; un  
 « temps fort court vous suffit pour revoir l'image de  
 « la situation que la nature a donnée dans le monde  
 « aux quatre élémens. On peut conclure , en com-  
 « parant l'univers à cette fiole , que , si la terre ré-  
 « duite en poudre avait été mêlée avec la matière des  
 « astres , et avec celle de l'air et de l'eau , en telle  
 « sorte que le mélange eût été fait jusqu'aux parti-  
 « cules insensibles de chacun de ces élémens , tout  
 « aurait d'abord travaillé à se dégager , et qu'au  
 « bout d'un terme préfix les parties de la terre au-  
 « raient formé une masse , celles du feu une autre ,  
 « et ainsi du reste , à proportion de la pesanteur et  
 « de la légèreté de chaque espèce de corps. »

Je nie à Bayle que l'expérience de la fiole eût pu se faire du temps du chaos. Je lui dis qu'Ovide et les philosophes entendaient par choses pesantes et légères , celles qui le devinrent quand un dieu y eut mis la main. Je lui dis : Vous supposez que la nature eût pu s'arranger toute seule , se donner elle-même la pesanteur. Il faudrait que vous commençassiez par me prouver que la gravité est une qualité essentiellement inhérente à la matière , et c'est ce qu'on n'a jamais pu prouver. Descartes , dans son roman , a prétendu que les corps n'étaient devenus pesans que quand ses tourbillons de matière subtile avaient commencé à les pousser à un centre. Newton , dans sa véritable philosophie , ne dit point que la gravitation , l'attraction , soit une

qualité essentielle à la matière. Si Ovide avait pu deviner le livre des Principes mathématiques de Newton, il vous dirait : « La matière n'était ni pesante ni en mouvement dans mon chaos ; il a fallu que Dieu lui imprimât ces deux qualités : mon chaos ne renfermait pas la force que vous lui supposez : *nec quidquam nisi pondus iners* », ce n'était qu'une masse impuissante ; *pondus* ne signifie point ici *poids*, il veut dire *masse*.

Rien ne pouvait peser avant que Dieu eût imprimé à la matière le principe de la gravitation. De quel droit un corps tendrait-il vers le centre d'un autre, serait-il attiré par un autre, pousserait-il un autre, si l'artisan suprême ne lui avait communiqué cette vertu inexplicable ? Ainsi Ovide se trouverait non seulement un bon philosophe, mais encore un passable théologien.

Vous dites : « Un théologien scolastique avouerait sans peine que, si les quatre élémens avaient existé indépendamment de Dieu avec toutes les facultés qu'ils ont aujourd'hui, ils auraient formé d'eux-mêmes cette machine du monde, et l'entretiendraient dans l'état où nous la voyons. On doit donc reconnaître deux grands défauts dans la doctrine du chaos : l'un, et le principal, est qu'elle ôte à Dieu la création de la matière et la production des qualités propres au feu, à l'air, à la terre, et à la mer ; l'autre, qu'après lui avoir ôté cela, elle le fait venir sans nécessité sur le théâtre du monde pour distribuer les places aux quatre élémens. Nos nouveaux philosophes, qui ont rejeté les qualités et les facultés de la physique péripa-

« téticienne, trouveraient les mêmes défauts dans  
 « la description du chaos d'Ovide ; car ce qu'ils ap-  
 « pellent *lois générales du mouvement, principes de*  
 « *mécanique, modifications de la matière, figure,*  
 « *situation et arrangement des corpuscules,* ne com-  
 « prend autre chose que cette vertu active et pas-  
 « sive de la nature, que les péripatéticiens enten-  
 « dent sous les mots de *qualités altératrices et mo-*  
 « *trices des quatre élémens.* Puis donc que, suivant  
 « la doctrine de ceux-ci, ces quatre corps, situés  
 « selon leur légèreté et leur pesanteur naturelles,  
 « sont un principe qui suffit à toutes les généra-  
 « tions, les cartésiens, les gassendistes, et les au-  
 « tres philosophes modernes doivent soutenir que  
 « le mouvement, la situation et la figure des parties  
 « de la matière suffisent à la production de tous les  
 « effets naturels, sans excepter même l'arrangement  
 « général qui a mis la terre, l'air, l'eau, et les astres  
 « où nous les voyons. Ainsi la véritable cause du  
 « monde et des effets qui s'y produisent n'est point  
 « différente de la cause qui a donné le mouvement  
 « aux parties de la matière, soit qu'en même temps  
 « elle ait assigné à chaque atome une figure déter-  
 « minée, comme le veulent les gassendistes, soit  
 « qu'elle ait seulement donné à des parties toutes  
 « cubiques une impulsion, qui par la durée du mou-  
 « vement réduit à certaines lois, leur ferait prendre  
 « dans la suite toutes sortes de figures. C'est l'hypo-  
 « these des cartésiens. Les uns et les autres doivent  
 « convenir, par conséquent, que si la matière avait  
 « été telle avant la génération du monde qu'Ovide  
 « l'a prétendu, elle aurait été capable de se tirer du

« chaos par ses propres forces , et de se donner la  
 « forme de monde sans l'assistance de Dieu. Ils  
 « doivent donc accuser Ovide d'avoir commis deux  
 « bévues : l'une est d'avoir supposé que la matière  
 « avait eu sans l'aide de la Divinité les semences de  
 « tous les mixtes , la chaleur, le mouvement, etc. ;  
 « l'autre est de dire que, sans l'assistance de Dieu,  
 « elle ne se serait point tirée de l'état de confusion.  
 « C'est donner trop et trop peu à l'un et à l'autre,  
 « c'est se passer de secours au plus grand besoin , et  
 « le demander lorsqu'il n'est pas nécessaire. »

Ovide pourra vous répondre encore : Vous supposez à tort que mes élémens avaient toutes les qualités qu'ils ont aujourd'hui ; ils n'en avaient aucune ; le sujet existait nu, informe, impuissant ; et quand j'ai dit que le chaud était mêlé dans mon chaos avec le froid , le sec avec l'humide , je n'ai pu employer que ces expressions , qui signifient qu'il n'y avait ni froid ni chaud, ni sec ni humide. Ce sont des qualités que Dieu a mises dans nos sensations , et qui ne sont point dans la matière. Je n'ai point fait les bévues dont vous m'accusez. Ce sont vos cartésiens et vos gassendistes qui font des bévues avec leurs atomes et leurs parties cubiques ; et leurs imaginations ne sont pas plus vraies que mes métamorphoses. J'aime mieux Daphné changée en laurier , et Narcisse en fleur , que de la matière subtile changée en soleils , et de la matière ramense devenue terre et eau.

Je vous ai donné des fables pour des fables ; et vos philosophes donnent des fables pour des vérités.

## OZÉE.

EN relisant hier, avec édification, l'ancien Testament, je tombai sur ce passage d'Ozée, chap. XIV, vers. 1 : « Que Samarie périsse, parcequ'elle a tourné son Dieu à l'amertume ! que les Samaritains meurent par le glaive ! que leurs petits enfans soient écrasés, et qu'on fende le ventre aux femmes grosses ! »

Je trouvai ces paroles un peu dures : j'allai consulter un docteur de l'université de Prague, qui était alors à sa maison de campagne, au mont Krupac ; il me dit : Il ne faut pas que cela vous étonne. Les Samaritains étaient des schismatiques qui voulaient sacrifier chez eux, et ne point envoyer leur argent à Jérusalem ; ils méritaient au moins les supplices auxquels le prophète Ozée les condamne. La ville de Jéricho, qui fut traitée ainsi après que ses murs furent tombés au son du corne, était moins coupable. Les trente et un rois que Josué fit pendre n'étaient point schismatiques. Les quarante mille éphraïmites massacrés pour avoir prononcé *sibolet* au lieu de *schibolet*, n'étaient pas tombés dans l'abîme du schisme. Sachez, mon fils, que le schisme est tout ce qu'il y a de plus exécrationnable. Quand les jésuites firent pendre dans Thorn, en 1724, de jeunes écoliers, c'est que ces pauvres enfans étaient schismatiques. Ne doutez pas que nous autres catholiques, apostoliques, romains, et bohémiens,

nous ne soyons tenus de passer au fil de l'épée tous les Russes que nous rencontrerons désarmés , d'écraser leurs enfans sur la pierre , d'éventrer leurs femmes enceintes , et de tirer de leur matrice déchirée et sanglante leurs foetus à demi formés. Les Russes sont de la religion grecque schismatique; ils ne portent point leur argent à Rome : donc nous devons les exterminer , puisqu'il est démontré que les Jérusolymites devaient exterminer les Samaritains. C'est ainsi que nous traitâmes les hussites , qui voulaient aussi garder leur argent. Ainsi a péri ou dû périr , ainsi a été éventrée ou dû être éventrée toute femme ou fille schismatique.

Je pris la liberté de disputer contre lui ; il se fâcha : la dispute se prolongea ; il fallut souper chez lui ; il m'empoisonna ; mais je n'en mourus pas.

## P.

### PAPISME.

#### LE PAPISTE ET LE TRÉSORIER.

##### LE PAPISTE.

**M**ONSEIGNEUR a, dans sa principauté , des luthériens , des calvinistes , des quakers , des anabaptistes , et même des juifs ; et vous voudriez encore qu'il admît des unitaires.

##### LE TRÉSORIER.

Si ces unitaires vous apportent de l'industrie et de l'argent , quel mal vous feront-ils ? vous n'en serez que mieux payé de vos gages.

## LE PAPISTE.

J'avoue que la soustraction de mes gages me serait plus douloureuse que l'admission de ces messieurs; mais enfin ils ne croient pas que Jésus-Christ soit fils de Dieu.

## LE TRÉSORIER.

Que vous importe, pourvu qu'il vous soit permis de le croire, et que vous soyez bien nourri, bien vêtu, bien logé? Les Juifs sont bien loin de croire qu'il soit fils de Dieu, et cependant vous êtes fort aise de trouver ici des Juifs sur qui vous placez votre argent à six pour cent. S. Paul lui-même n'a jamais parlé de la divinité de Jésus-Christ; il l'appelle franchement *un homme*: La mort, dit-il, est entrée dans le monde par le péché d'un seul *homme*... Le don de Dieu s'est répandu par la grace d'un seul *homme*, qui est Jésus (1). Et ailleurs: Vous êtes à Jésus, et Jésus est à Dieu... Tous vos premiers pères de l'Eglise ont pensé comme S. Paul: il est évident que pendant trois cents ans Jésus s'est contenté de son humanité; figurez-vous que vous êtes un chrétien des trois premiers siècles.

## LE PAPISTE.

Mais, Monsieur, ils ne croient point à l'éternité des peines.

## LE TRÉSORIER.

Ni moi non plus: soyez damné à jamais si vous voulez; pour moi je ne compte point du tout l'être.

---

(1) *Epist. ad Rom.* ch. V, v. 12-15, et jusqu'à la fin.

## PAPISME.

LE PAPISTE.

Ah! Monsieur, il est bien dur de ne pouvoir damner à son plaisir tous les hérétiques de ce monde! mais la rage qu'ont les unitaires de rendre un jour les ames heureuses n'est pas ma seule peine. Vous savez que ces monstres-là ne croient pas plus à la résurrection des corps que les saducéens; ils disent que nous sommes tous anthropophages, que les particules qui composaient votre grand-père et votre bisaïeul, ayant été nécessairement dispersées dans l'atmosphère, sont devenues carottes et asperges, et qu'il est impossible que vous n'ayez mangé quelques petits morceaux de vos ancêtres.

LE TRÉSORIER.

Soit: mes petits enfans en feront autant de moi, ce ne sera qu'un rendu; il en arrivera autant aux papistes. Ce n'est pas une raison pour qu'on vous chasse des Etats de monseigneur, ce n'est pas une raison non plus pour qu'il en chasse les unitaires. Ressuscitez comme vous pourrez; il m'importe fort peu que les unitaires ressuscitent ou non, pourvu qu'ils nous soient utiles pendant leur vie.

LE PAPISTE.

Et que direz-vous, Monsieur, du péché originel qu'ils nient effrontément? N'êtes-vous pas tout scandalisé quand ils assurent que le Pentateuque n'en dit pas un mot; que l'évêque d'Hippone, S. Augustin, est le premier qui ait enseigné positivement ce dogme, quoiqu'il soit évidemment indiqué par S. Paul.

LE TRÉSORIER.

Ma foi, si le Pentateuque n'en a point parlé, ce

n'est pas ma faute; pourquoi n'ajoutiez-vous pas un petit mot du péché originel dans l'ancien Testament, comme vous y avez, dit-on, ajouté tant d'autres choses? Je n'entends rien à ces subtilités. Mon métier est de vous payer régulièrement vos gages quand j'ai de l'argent....

## PARADIS.

**P**ARADIS: il n'y a guère de mots dont la signification se soit plus écartée de son étymologie. On sait assez qu'originellement il signifiait un lieu planté d'arbres fruitiers; ensuite on donna ce nom à des jardins plantés d'arbres d'ombrage. Tels furent, dans l'antiquité, les jardins de Saana vers Eden dans l'Arabie heureuse, connus si long-temps avant que les hordes des Hébreux eussent envahi une partie de la Palestine.

Ce mot *paradis* n'est célèbre chez les Juifs que dans la Genèse. Quelques auteurs juifs canoniques parlent de jardins; mais aucun n'a jamais dit un mot du jardin nommé *paradis terrestre*. Comment s'est-il pu faire qu'aucun écrivain juif, aucun prophète juif, aucun cantique juif, n'ait cité ce paradis terrestre dont nous parlons tous les jours? cela est presque incompréhensible. C'est ce qui a fait croire à plusieurs savans audacieux que la Genèse n'avait été écrite que très tard.

Jamais les Juifs ne prirent ce verger, cette plantation d'arbres, ce jardin, soit d'herbes, soit de fleurs, pour le ciel.

S. Luc est le premier qui fasse entendre le ciel par ce mot *paradis*, quand Jésus-Christ dit au bon larron (1) : « Tu seras aujourd'hui avec moi dans « le paradis. »

Les anciens donnèrent le nom de ciel aux nuées : ce nom n'était pas convenable, attendu que les nuées touchent à la terre par les vapeurs dont elles sont formées, et que le ciel est un mot vague qui signifie l'espace immense dans lequel sont tant de soleils, de planètes, et de comètes ; ce qui ne ressemble nullement à un verger.

S. Thomas dit qu'il y a trois paradis ; le terrestre, le céleste, et le spirituel. Je n'entends pas trop la différence qu'il met entre le spirituel et le céleste. Le verger spirituel est, selon lui, la vision béatifique. Mais c'est précisément ce qui constitue le paradis céleste, c'est la jouissance de Dieu même (2). Je ne prends pas la liberté de disputer contre l'ange de l'école ; je dis seulement : Heureux qui peut toujours être dans un de ces trois paradis !

Quelques savans curieux ont cru que le jardin des Hespérides, gardé par un dragon, était une imitation du jardin d'Eden gardé par un bœuf ailé, ou par un chérubin. D'autres savans plus téméraires ont osé dire que le bœuf était une mauvaise copie du dragon, et que les Juifs n'ont jamais été que de grossiers plagiaires : mais c'est blasphémer, et cette idée n'est pas soutenable.

(1) Luc, chap. XXIII, v. 43.

(2) Première partie, question CII.

Pourquoi a-t-on donné le nom de paradis à des cours carrées au-devant d'une église ?

Pourquoi a-t-on appelé paradis le rang des troisièmes loges à la comédie et à l'opéra ? Est-ce parce que ces places étant moins chères que les autres , on a cru qu'elles étaient faites pour les pauvres ; et qu'on prétend que dans l'autre paradis il y a beaucoup plus de pauvres que de riches ? est-ce parce que ces loges étant fort hautes , on leur a donné un nom qui signifie aussi le ciel ? il y a pourtant un peu de différence entre monter au ciel et monter aux troisièmes loges.

Que penserait un étranger arrivant à Paris , à qui un parisien dirait : Voulez-vous que nous allions voir Pourceaugnac au paradis ?

Que d'incongruités , que d'équivoques dans toutes les langues ! Que tout annonce la faiblesse humaine !

Voyez l'article *Paradis* dans le grand dictionnaire encyclopédique ; il est assurément meilleur que celui-ci.

*Paradis aux bienfesans* , disait toujours l'abbé de Saint-Pierre.

## PARLEMENT DE FRANCE.

DEPUIS PHILIPPE LE BEL JUSQU'À CHARLES VII.

**P**ARLEMENT vient sans doute de parler ; et l'on prétend que parler venait du mot celte *paler* , dont

les Cantabres et autres Espagnols firent *palabra*. D'autres assurent que c'est de *parabola*, et que de *parabole* on fit parlement. C'est là sans doute une érudition fort utile.

Il y a du moins je ne sais quelle apparence de doctrine plus sérieuse dans ceux qui vous disent que nous n'avons pu encore découvrir de monumens où se trouve le mot barbare *parlamentum*, que vers le temps des premières croisades.

On peut répondre : Le terme *parlamentum* était en usage alors pour signifier les assemblées de la nation ; donc il était en usage très long-temps auparavant. On n'inventa jamais un terme nouveau pour les choses ordinaires.

Philippe III, dans la charte de cet établissement à Paris, parle d'anciens parlemens. Nous avons des séances de parlement judiciaire depuis 1254 ; et une preuve qu'on s'était servi souvent du mot général *parlement*, en désignant les assemblées de la nation, c'est que nous donnâmes ce nom à ces assemblées dès que nous avons écrit en langue française : et les Anglais, qui prirent toutes nos coutumes, appelèrent *parlement* leurs assemblées des pairs.

Ce mot, source de tant d'équivoques, fut affecté à plusieurs autres corps, aux officiers municipaux des villes, à des moines, à des écoles ; autre preuve d'un antique usage.

On ne répétera pas ici comment le roi Philippe le bel, qui détruisit et forma tant de choses, forma une chambre de parlement à Paris, pour juger dans cette capitale les grands procès portés auparavant

par-tout où se trouvait la cour ; comment cette chambre , qui ne siégeait que deux fois l'année , fut salariée par le roi à cinq sous par jour pour chaque conseiller-juge. Cette chambre était nécessairement composée de membres amovibles , puisque tous avaient d'autres emplois ; de sorte que qui était juge à Paris à la toussaint , allait commander les troupes à la pentecôte.

Nous ne redirons point comment cette chambre ne jugea de long-temps aucun procès criminel ; comment les clerks ou gradués , enquêteurs établis pour rapporter les procès aux seigneurs conseillers-juges , et non pour donner leurs voix , furent bientôt mis à la place de ces juges d'épée qui rarement savaient lire et écrire.

On sait par quelle fatalité étonnante et funeste le premier procès criminel que jugèrent ces nouveaux conseillers gradués , fut celui de Charles VII leur roi , alors dauphin de France , qu'ils déclarèrent , sans le nommer , déchu de son droit à la couronne ; et comment , quelques jours après , ces mêmes juges , subjugués par le parti anglais dominant , condamnèrent le dauphin , le descendant de S. Louis , au bannissement perpétuel , le 3 janvier 1420 ; arrêt aussi incompetent qu'infâme , monument éternel de l'opprobre et de la désolation où la France était plongée , et que le président Hénault a tâché en vain de pallier dans son Abrégé aussi estimable qu'utile. Mais tout sort de sa sphère dans les temps de trouble. La démence du roi Charles VI , l'assassinat du duc de Bourgogne , commis par les amis du dauphin , le traité solennel de Troie , la

défection de tout Paris et des trois quarts de la France, les grandes qualités, les victoires, la gloire, l'esprit, le bonheur de Henri V, solennellement déclaré roi de France; tout semblait excuser le parlement.

Après la mort de Charles VI, en 1422, et dix jours après ses obsèques, tous les membres du parlement de Paris jurèrent sur un missel, dans la grand'chambre, obéissance et fidélité au jeune roi d'Angleterre Henri VI, fils de Henri V; et ce tribunal fit mourir une bourgeoise de Paris qui avait eu le courage d'amener plusieurs citoyens pour recevoir leur roi légitime dans sa capitale. Cette respectable bourgeoise fut exécutée avec tous les citoyens fidèles que le parlement put saisir. Charles VII érigea un autre parlement à Poitiers; il fut peu nombreux, peu puissant, et point payé.

Quelques membres du parlement de Paris, dégoûtés des Anglais, s'y réfugièrent. Et enfin quand Charles eut repris Paris, et donné une amnistie générale, les deux parlemens furent réunis.

#### PARLEMENT. L'ÉTENDUE DE SES DROITS.

Machiavel, dans ses Remarques politiques sur Tite-Live, dit que les parlemens font la force du roi de France. Il avait très grande raison en un sens. Machiavel italien voyait le pape comme le plus dangereux monarque de la chrétienté. Tous les rois lui faisaient la cour; tous voulaient l'engager dans leurs querelles; et quand il exigeait trop, quand un roi de France n'osait le refuser en face, ce roi avait son

parlement tout prêt qui déclarait les prétentions du pape contraires aux lois du royaume, tortionnaires, abusives, absurdes. Le roi s'excusait auprès du pape en disant qu'il ne pouvait venir à bout de son parlement.

C'était bien pis encore quand le roi et le pape se querellaient. Alors les arrêts triomphaient de toutes les bulles, et la tiare était renversée par la main de justice. Mais ce corps ne fit jamais la force des rois, quand ils eurent besoin d'argent. Comme c'est avec ce seul ressort qu'on est sûr d'être toujours le maître, les rois en voulaient toujours avoir; il en fallut demander d'abord aux états généraux. La cour du parlement de Paris, sédentaire et instituée pour rendre la justice, ne se mêla jamais de finance usqu'à François I. La fameuse réponse du premier président Jean de la Vaquerie au duc d'Orléans (depuis Louis XII) en est une preuve assez forte : « Le parlement est pour rendre justice au peuple; « les finances, la guerre, le gouvernement du roi, « ne sont point de son ressort. »

On ne peut pardonner au président Hénault de n'avoir pas rapporté ce trait qui servit long-temps de base au droit public, en France, supposé que ce pays connût un droit public.

#### PARLEMENT. DROIT D'ENREGISTRER.

Enregistrement, mémorial, journal, livre de raison. Cet usage fut de tout temps observé chez les nations policées, et fort négligé par les barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain. Le clergé

de Rome fut plus attentif, il enregistra tout, et toujours à son avantage. Les Visigoths, les Vandales, les Bourguignons, les Francs, et tous les autres sauvages, n'avaient pas seulement de registres pour les mariages, les naissances, et les morts. Les empereurs firent, à la vérité, écrire leurs traités et leurs ordonnances; elles étaient conservées tantôt dans un château, tantôt dans un autre; et quand ce château était pris par quelque brigand, le registre était perdu. Il n'y a guère eu que les anciens actes déposés à la tour de Londres qui aient subsisté. On n'en retrouva ailleurs que chez les moines, qui suppléèrent souvent par leur industrie à la disette des monumens publics.

Quelle foi peut-on avoir à ces anciens monumens après l'aventure des fausses décrétales qui ont été respectées pendant cinq cents ans, autant et plus que l'Évangile; après tant de faux martyrologes, de fausses légendes, et de faux actes? Notre Europe fut trop long-temps composée d'une multitude de brigands qui pillaient tout, d'un petit nombre de faussaires qui trompèrent ces brigands ignorans, et d'une populace aussi abrutie qu'indigente, courbée vers la terre toute l'année pour nourrir tous ces gens-là.

On tient que Philippe-Auguste perdit son chartrier . ses titres; on ne sait pas trop à quelle occasion, ni comment, ni pourquoi il fesait transporter aux injures de l'air des parchemins qu'il devait soigneusement enfermer sous la clef.

On croit qu'Étienne Boileau, prévôt de Paris du

temps de S. Louis , fut le premier qui tint un journal , et qu'il fut imité par Jean de Montluc greffier du Parlement de Paris en 1313 , et non en 1256 , faute de pure inadvertance dans le grand dictionnaire , au mot *Enregistrement*.

Peu à peu les rois s'accoutumèrent à faire enregistrer au parlement plusieurs de leurs ordonnances , et sur-tout les lois que le parlement était obligé de maintenir.

C'est une opinion commune que la première ordonnance enregistrée est celle de Philippe de Valois sur ses droits de régale , en 1332 au mois de septembre , laquelle pourtant ne fut enregistrée qu'en 1334. Aucun édit sur les finances ne fut enregistré en cette cour , ni par ce roi , ni par ses successeurs , jusqu'à François I.

Charles V tint un lit de justice en 1374 , pour faire enregistrer la loi qui fixe la majorité des rois à quatorze ans.

Une observation fort singulière , est que l'érection de presque tous les parlemens du royaume ne fut point présentée au parlement de Paris pour y être enregistrée et vérifiée.

Les traités de paix y furent quelquefois enregistrés. Plus souvent on s'en dispensa. Rien n'a été stable et permanent , rien n'a été uniforme. L'on n'enregistra point le traité d'Utrecht qui termina la funeste guerre de la succession d'Espagne. On enregistra les édits qui établirent et qui supprimèrent les mouleurs de bois , les essayeurs de beurre et les mesureurs de charbon.

## REMONTRANCES DES PARLEMENS.

Toute compagnie, tout citoyen a droit de porter ses plaintes au souverain par la loi naturelle qui permet de crier quand on souffre. Les premières remontrances du parlement de Paris furent adressées à Louis XI par l'express commandement de ce roi, qui, étant alors mécontent du pape, voulut que le parlement lui remontrât publiquement les excès de la cour de Rome. Il fut bien obéi; le parlement était dans son centre; il défendait les lois contre les rapines. Il montra que la cour romaine avait extorqué, en trente années, quatre millions six cent quarante-cinq mille écus de la France. Ces simonies multipliées, ces vols réels commis sous le nom de *piété*, commençaient à faire horreur. Mais la cour romaine ayant enfin apaisé et séduit Louis XI, il fit taire ceux qu'il avait fait si bien parler. Il n'y eut aucune remontrance sur les finances du temps de Louis XI, ni de Charles VIII, ni de Louis XII; car il ne faut pas qualifier du nom de *remontrances solennelles* le refus que fit cette compagnie de prêter à Charles VIII cinquante mille francs pour sa malheureuse expédition d'Italie en 1496. Le roi lui envoya le sire d'Albret, le sire de Rieux gouverneur de Paris, le sire de Graville amiral de France, et le cardinal Dumaîne, pour la prier de se cotiser pour lui prêter cet argent. Etrange députation! Les registres portent que le parlement représenta « la nécessité et l'indigence du royaume, et le cas si piteux, *quod non indiget manu scribentis.* » Garder son argent n'était

pas une de ces remontrances publiques au nom de la France.

Il en fit pour la grille d'argent de S. Martin, que François I acheta des chanoines, et dont il devait payer l'intérêt et le principal sur ses domaines. Voilà la première remontrance pour affaire pécuniaire.

La seconde fut pour la vente de vingt charges de nouveaux conseillers au parlement de Paris, et de trente dans les provinces. Ce fut le chancelier cardinal Duprat qui prostitua ainsi la Justice. Cette honte a duré et s'est étendue sur toute la magistrature de la France depuis 1515 jusqu'à 1771, l'espace de deux cent cinquante-cinq ans, jusqu'à ce qu'un autre chancelier ait commencé à effacer cette tache.

Depuis ce temps le parlement remontra sur toutes sortes d'objets. Il y était autorisé par l'édit paternel de Louis XII, père du peuple : « Qu'on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'importunité pourrait arracher au monarque. »

Après François I, le parlement fut continuellement en querelle avec le ministère, ou du moins en défiance. Les malheureuses guerres de religion augmentèrent son crédit ; et plus il fut nécessaire, plus il fut entreprenant. Il se regardait comme le tuteur des rois dès le temps de François II. C'est ce que Charles IX lui reprocha au temps de sa majorité par ces propres mots :

« Je vous ordonne de ne pas agir avec un roi majeur comme vous avez fait pendant sa minorité ; ne

« vous mêlez pas des affaires dont il ne vous appar-  
 « tient pas de connaître; souvenez-vous que votre  
 « compagnie n'a été établie par les rois que pour  
 « rendre la justice suivant les ordonnances du souve-  
 « rain. Laissez au roi et à son conseil les affaires d'E-  
 « tat; défaites-vous de l'erreur de vous regarder  
 « comme les tuteurs des rois, comme les défenseurs  
 « du royaume et comme les gardiens de Paris. »

Le malheur des temps l'engagea dans le parti de la ligue contre Henri III. Il soutint les Guises au point qu'après le meurtre de Henri de Guise et du cardinal son frère, il commença des procédures contre Henri III, et nomma deux conseillers, Pichon et Courtin, pour informer.

Après la mort de Henri III, il se déclara contre Henri le grand. La moitié de ce corps était entraînée par la faction d'Espagne, et l'autre par un faux zèle de religion.

Henri IV eut un autre petit parlement auprès de lui ainsi que Charles VII. Il rentra comme lui dans Paris par des négociations secrètes plus que par la force; et il réunit les deux parlemens ainsi que Charles VIII en avait usé.

Tout le ministère du cardinal de Richelieu fut signalé par des résistances fréquentes de cette compagnie; résistances d'autant plus fermes qu'elles étaient approuvées de la nation.

On connaît assez la guerre de la fronde, dans laquelle le parlement fut précipité par des factieux. La reine régente le transféra à Pontoise par une déclaration du roi son fils déjà majeur, datée du

3 juillet 1652. Mais trois présidens seulement et quatorze conseillers obéirent.

Louis XIV, en 1655, après l'amnistie, vint à la grand'chambre, le fouet à la main, défendre les assemblées des chambres. En 1657 il ordonna l'enregistrement de tout édit, et ne permit les remontrances que dans la huitaine après l'enregistrement. Tout fut tranquille sous son règne.

### SOUS LOUIS XV.

Le parlement de Paris avait déjà, du temps de la fronde, établi l'usage de ne plus rendre la justice lorsqu'il se croyait lésé par le gouvernement. C'était un moyen qui semblait devoir forcer le ministère à plier sous ses volontés, sans qu'on eût une rébellion à lui reprocher comme dans la minorité de Louis XIV.

Il employa cette ressource en 1718, dans la minorité de Louis XV. Le duc d'Orléans régent l'exila à Pontoise en 1720.

La malheureuse bulle *Unigenitus* le mit quelquefois aux prises avec le cardinal de Fleury.

Il cessa encore ses fonctions en 1751 dans les petits troubles excités par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, au sujet des billets de confession et des refus de sacremens.

Nouvelle cessation de service en 1753. Tout le corps fut exilé dans plusieurs villes de son ressort; la grand'chambre le fut à Pontoise. Cet exil dura plus de quinze mois, depuis le 10 mai 1753, jus-

qu'au 27 août 1754. Le roi, dans cet espace de temps, fit rendre la justice par des conseillers d'Etat et des maîtres des requêtes. Très peu de causes furent plaidées devant ce nouveau tribunal. La plupart de ceux qui étaient en procès aimèrent mieux s'accommoder, ou attendre le retour du parlement. Il semblait que la chicane eût été exilée avec ceux qui étaient institués pour la réprimer.

On rappela enfin le parlement à ses fonctions, et il revint aux acclamations de toute la France.

Deux ans après son retour, les esprits étant plus aigris que jamais, le roi vint tenir un lit de justice à Paris en 1756 le 13 décembre. Il supprima deux chambres du parlement, et fit plusieurs réglemens pour mettre dans ce corps une police nouvelle. A peine fut-il sorti, que tous les conseillers donnèrent leur démission, à la réserve des présidens à mortier et de dix conseillers de grand'chambre.

La cour ne croyait pas alors pouvoir établir un nouveau tribunal à sa place. On fut de tous les côtés très aigri et très incertain.

L'attentat inconcevable de Damiens parut réconcilier pendant quelque temps le parlement avec la cour. Ce malheureux, non moins insensé que coupable, accusa sept membres du parlement dans une lettre qu'il osa dicter pour le roi même, et qui lui fut portée. Cette accusation absurde n'empêcha pas le roi de remettre au parlement même le jugement de Damiens, qui fut condamné au supplice de Ravallac par ce qui restait de la grand'chambre. Plusieurs pairs et des princes du sang opinèrent.

Après l'exécution terrible du criminel, faite le

28 mars 1757, le ministère, engagé dans une guerre ruineuse et funeste, négocia avec ces mêmes officiers du parlement qui avaient donné leur démission ; les exilés furent rappelés.

Ce corps, à force d'avoir été humilié par la cour, eut plus d'autorité que jamais.

Il signala cette autorité en abolissant par un arrêt l'ordre des jésuites en France, et en les dépouillant de tous leurs biens ( par l'arrêt du 6 août 1762. ) Rien ne le rendit plus cher à la nation. Il fut en cela parfaitement secondé par tous les parlemens du royaume et par toute la France.

Il s'unissait en effet avec ces autres parlemens, et prétendait ne faire avec eux qu'un corps, dont il était le principal membre. Tous s'appelaient alors *classes du parlement* ; celui de Paris était la première classe ; chaque classe faisait des remontrances sur les édits, et ne les enregistrait pas. Il y eut même quelques uns de ces corps qui poursuivirent juridiquement les commandans de province envoyés à eux de la part du roi pour faire enregistrer. Quelques classes décernèrent des prises de corps contre ces officiers. Si ces décrets avaient été mis à exécution, il en aurait résulté un effet bien étrange. C'est sur les domaines royaux que se prennent les deniers dont on paye les frais de justice ; de sorte que le roi aurait payé de ses propres domaines les arrêts rendus par ceux qui lui désobéissaient contre ses officiers principaux qui avaient exécuté ses ordres.

Le plus singulier de ces arrêts rendus contre les commandans des provinces, et en quelque sorte contre le roi lui-même, fut celui du parlement de

Toulouse contre le duc de Fitzjames, Barwik, en date du 17 décembre 1763 : « Ordonne que ledit « duc de Fitzjames sera pris, saisi et arrêté en quel- « que endroit du royaume qu'il se trouve, » c'est-à-dire que les huissiers toulousains pouvaient saisir au corps le duc de Fitzjames dans la chambre du roi même, ou à sa chapelle de Versailles. La cour dissimula long-temps cet affront ; aussi elle en essuya d'autres.

Cette étonnante anarchie ne pouvait pas subsister ; il fallait ou que la couronne reprît son autorité, ou que les parlemens prévalussent.

On avait besoin dans des conjonctures si critiques d'un chancelier aussi hardi que l'Hospital, on le trouva. Il fallait changer toute l'administration de la justice dans le royaume, et elle fut changée.

Le roi commença par essayer de ramener le parlement de Paris ; il le fit venir à un lit de justice qu'il tint à Versailles le 7 décembre 1770, avec les princes, les pairs et les grands officiers de la couronne. Là, il lui défendit de se servir jamais des termes d'*unité*, d'*indivisibilité* et de *classes*.

D'envoyer aux autres parlemens d'autres mémoires que ceux qui sont spécifiés par les ordonnances.

De cesser le service, sinon dans les cas que ces mêmes ordonnances ont prévus.

De donner leur démission en corps.

De rendre jamais d'arrêt qui retarde les enregistremens, le tout sous peine d'être cassés.

Le parlement sur cet édit solennel ayant encore

cessé le service , le roi leur fit porter des lettres de jussion ; ils désobéirent. Nouvelles lettres de jussion , nouvelle désobéissance. Enfin le monarque , poussé à bout , leur envoya pour dernière tentative , le 20 janvier 1771 , à quatre heures du matin , des mousquetaires qui portèrent à chaque membre un papier à signer. Ce papier ne contenait qu'un ordre de déclarer s'ils obéiraient , ou s'ils refuseraient. Plusieurs voulurent interpréter la volonté du roi : les mousquetaires leur dirent qu'ils avaient ordre d'éviter les commentaires , qu'il fallait un oui ou un non.

Quarante membres signèrent ce *oui* , les autres s'en dispensèrent. Les *oui* étant venus le lendemain au parlement avec leurs camarades ; leur demandèrent pardon d'avoir accepté , et signèrent *non* ; tous furent exilés.

La justice fut encore administrée par les conseillers d'Etat et les maîtres des requêtes , comme elle l'avait été en 1753 ; mais ce ne fut que par provision. On tira bientôt de ce chaos un arrangement utile.

D'abord le roi se rendit aux vœux des peuples qui se plaignaient depuis des siècles de deux griefs , dont l'un était ruineux , l'autre honteux et dispendieux à la fois. Le premier était le ressort trop étendu du parlement de Paris , qui contraignait les citoyens de venir de cent cinquante lieues se consumer devant lui en frais , qui souvent excédaient le capital. Le second était la vénalité des charges de judicature ; vénalité qui avait introduit la sorte taxation des épices.

Pour réformer ces deux abus , six parlemens nouveaux furent institués le 23 février de la même année , sous le titre de conseils supérieurs , avec injonction de rendre gratis la justice. Ces conseils furent établis dans Arras , Blois , Châlons , Clermont , Lyon , Poitiers ( en suivant l'ordre alphabétique ). On y en ajouta d'autres depuis.

Il fallait sur-tout former un nouveau parlement à Paris , lequel serait payé par le roi sans acheter ses places , et sans rien exiger des plaideurs. Cet établissement fut fait le 13 avril 1771. L'opprobre de la vénalité dont François I et le chancelier Duprat avaient malheureusement souillé la France , fut lavé par Louis XV et par les soins du chancelier de Maupeou , second du nom. On finit par la réforme de tous les parlemens , et on espéra de voir réformer la jurisprudence. On fut trompé : rien ne fut réformé. Louis XVI rétablit avec sagesse les parlemens que Louis XV avait cassés avec justice. Le peuple vit leur retour avec des transports de joie.

## PASSIONS.

LEUR INFLUENCE SUR LE CORPS , ET CELLE DU CORPS  
SUR ELLES.

**D**IS-MOI, docteur , ( je n'entends pas un docteur en médecine qui sait quelque chose , qui a long-temps examiné les sinuosités du cervelet , qui a recherché si les nerfs ont un suc circulant , qui a fouillé en vain dans des matrices pour voir comment

un être pensant s'y forme, et qui connaît tout ce qu'on peut connaître de notre machine; hélas! j'entends un docteur en théologie.) Je t'adjure par la raison au nom de laquelle tu frémis: dis-moi pourquoi, ayant vu faire à ta servante un mouvement de gauche à droite et de droite à gauche formé par le muscle gluteus et par le vaste externe, sur le champ ton imagination s'alluma; deux muscles érecteurs, qui partent de l'ischion, donnèrent un mouvement de perpendiculaire à ton phallus? Ses corps caverneux se remplirent de sang; tu introduisis ton *balanus intra vaginam* de ta servante; et ton *balanus* frottant *suam olitorida* lui donna comme à toi un plaisir d'une ou deux secondes, dont ni elle ni toi ne connaîtront jamais la cause, et dont naîtra cependant un être pensant, tout pourri du péché originel? quel rapport, je te prie, de toute cette action avec un mouvement du muscle gluteus de ta gouvernante? Tu auras beau relire Sanchez et Thomas d'Aquin et Scot et Bonaventure, tu ne sauras jamais un mot de cette mécanique incompréhensible, par laquelle l'éternel architecte dirige tes idées, tes desirs, tes actions, et fait naître un petit bâtard de prêtre prédestiné à la damnation de toute éternité.

Le lendemain matin, après avoir pris ton chocolat, ta mémoire te retrace l'image du plaisir que tu goûtas la veille, et tu recommences. Conçois-tu, mon gros automate, ce que c'est que cette mémoire qui t'est commune avec tous les animaux? Sais-tu quelles fibres rappellent tes idées, et peignent dans ton cerveau les voluptés de la veille par un sentiment continué, qui a dormi avec toi et qui s'est réveillé

avec toi ? Le docteur me répond après Thomas d'Aquin que tout cela est une production de son ame végétative , de son ame sensitive et de son ame intellectuelle , qui toutes trois composent une ame laquelle n'étant point étendue agit évidemment sur un corps étendu.

Je vois à son air embarrassé qu'il a balbutié des mots dont il n'a aucune idée ; et je lui dis enfin Docteur , si tu conviens malgré toi que tu ne sais ce que c'est qu'une ame , et que tu as parlé toute ta vie sans t'entendre , que ne l'avoues-tu en honnête homme ? que ne conclus-tu ce qu'il faut conclure de la prémotion physique du docteur Boursier , et de certains endroits de Mallebranche , et sur-tout de ce sage Locke si supérieur à Mallebranche ? que ne conclus-tu , dis-je , que ton ame est une faculté que Dieu t'a donnée sans te dire son secret , ainsi qu'il t'en a donné tant d'autres ? Apprends que plusieurs raisonneurs prétendent qu'à proprement parler il n'y a que le pouvoir inconnu du divin Demiourgos et ses lois inconnues qui opèrent tout en nous ; et qu'à parler encore mieux , nous ne saurons jamais de quoi il s'agit.

Mon homme se fâche ; le sang lui monte au visage. Il me battrait s'il était le plus fort , et s'il n'était retenu par les bienséances. Son cœur se gonfle ; la systole et la diastole se font irrégulièrement ; son cerveau est comprimé ; il tombe en apoplexie. Quel rapport y avait-il donc entre ce sang , ce cœur , ce cerveau et une vieille opinion du docteur qui était contraire à la mienne ? Un esprit pur , intellectuel , tombe-t-il en syncope , quand on n'est pas de son

avis ? J'ai proféré des sons ; il a proféré des sons : et le voilà en apoplexie , le voilà mort.

Je suis à table moi et mon ame en sorbonne , au *prima mensis* avec cinq ou six docteurs *socii sorbonici*. On nous donne d'un mauvais vin frelaté ; d'abord nos ames sont folles ; une demi-heure après nos ames sont stupides , elles sont nulles ; et le lendemain nos mêmes docteurs donnent un beau décret par lequel l'ame ne tenant point de place , et étant absolument immatérielle , est logée matériellement dans le corps calleux , pour faire leur cour au chirurgien la Peironie.

Un convive est à table gaiement. On lui apporte une lettre qui lui inspire l'étonnement , la tristesse et la crainte. Dans l'instant même les muscles de son ventre se contractent et se relâchent , le mouvement péristaltique des intestins s'augmente ; le sphincter du rectum s'ouvre avec une petite convulsion ; et mon homme , au lieu d'achever son dîner , fait une copieuse évacuation. Dis-moi donc quelle connexion secrète la nature a mise entre une idée et une selle ?

De tous ceux qu'en a trépanés , il y en a toujours plusieurs qui restent imbécilles. On a donc offensé les fibres pensantes de leur cerveau ; et ou sont ces fibres pensantes ? O Sanchez , ô magister de Grillandis , Tamponet , Riballier , ô Cogé Pecus régent de seconde et recteur de l'université , rendez-moi raison nettement de tout cela , si vous pouvez !

Comme j'écrivais ces choses au mont Krapac , pour mon instruction particulière , on m'a apporté le livre de la Médecine de l'esprit, du docteur Camus,

professeur en médecine de l'université de Paris. J'ai espéré d'y voir la solution de toutes mes difficultés. Qu'y ai-je trouvé ? rien. Ah , monsieur Camus ! vous n'avez pas fait avec esprit la Médecine de l'esprit. C'est lui qui recommande fortement le sang d'ânon , tiré derrière l'oreille, comme un spécifique contre la folie. « Cette vertu du sang d'âne , dit-il , réintègre l'ame dans ses fonctions. » Il prétend aussi qu'on guérit les fous en leur donnant la gale. Il assure de plus que pour avoir de la mémoire, il faut manger du chapon, du levraut et des alouettes, et sur-tout se bien garder des oignons et du beurre. Cela fut imprimé en 1769 avec approbation et privilège du roi. Et on mettait sa santé entre les mains de maître Camus professeur en médecine ! Pourquoi n'aurait-il pas été premier médecin du roi ?

Pauvres marionnettes de l'éternel Demiourgos , qui ne savons ni pourquoi ni comment une main invisible fait mouvoir nos ressorts , et ensuite nous jette et nous entasse dans la boîte ! Répétons plus que jamais avec Aristote : « Tout est qualité occulte. »

## PATRIE.

### SECTION I.

**N**ous nous bornerons ici selon notre usage à proposer quelques questions que nous ne pouvons résoudre.

Un juif a-t-il une patrie ? s'il est né à Coimbre , c'est au milieu d'une troupe d'ignorans absurdes qui

argumenteront contre lui, et auxquels il ferait des réponses absurdes, s'il osait répondre. Il est surveillé par des inquisiteurs qui le feront brûler s'ils savent qu'il ne mange point de lard, et tout son bien leur appartiendra. Sa patrie est-elle à Coimbre? peut-il aimer tendrement Coimbre? peut-il dire comme dans les Horaces de Pierre Corneille :

Mon cher pays est mon premier amour....

Mourir pour la patrie est un si digne sort

Qu'on briguerait en foule une si belle mort. — Tarare!

Sa patrie est-elle Jérusalem? il a oui dire vaguement qu'autrefois ses ancêtres, quels qu'ils fussent, ont habité ce terrain pierreux et stérile, bordé d'un désert abominable, et que les Turcs sont maîtres aujourd'hui de ce petit pays dont ils ne retirent presque rien. Jérusalem n'est pas sa patrie. Il n'en a point; il n'a pas sur la terre un pied carré qui lui appartienne.

Le Guébre plus ancien, et cent fois plus respectable que le Juif, esclave des Turcs ou des Persans, ou du grand mogol, peut-il compter pour sa patrie quelques pyrées qu'il élève en secret sur des montagnes?

Le Banian, l'Arménien, qui passent leur vie à courir dans tout l'Orient, et à faire le métier de courtiers, peuvent-ils dire, ma chère patrie, ma chère patrie? Ils n'en ont d'autre que leur bourse et leur livre de compte.

Parmi nos nations d'Europe, tous ces meurtriers qui louent leurs services, et qui vendent leur sang

au premier roi qui veut les payer, ont-ils une patrie ? Ils en ont bien moins qu'un oiseau de proie qui revient tous les soirs dans le creux du rocher où sa mère fit son nid.

Les moines oseraient-ils dire qu'ils ont une patrie ? elle est, disent-ils, dans le ciel ; à la bonne heure, mais dans ce monde je ne leur en connais pas.

Ce mot de patrie sera-t-il bien convenable dans la bouche d'un grec, qui ignore s'il y eut jamais un Miltiade, un Agésilas, et qui sait seulement qu'il est l'esclave d'un janissaire, lequel est esclave d'un aga, lequel est esclave d'un bacha, lequel est esclave d'un visir, lequel est esclave d'un padisha que nous appelons à Paris le Grand-Turc ?

Qu'est-ce donc que la patrie ? ne serait-ce pas par hasard un bon champ, dont le possesseur logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire : Ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie, sont à moi ; j'y vis sous la protection des lois qu'aucun tyran ne peut enfreindre ? Quand ceux qui possèdent, comme moi, des champs et des maisons s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'ai ma voix dans cette assemblée ; je suis une partie du tout, une partie de la communauté, une partie de la souveraineté ; voilà ma patrie. Tout ce qui n'est pas cette habitation d'hommes, n'est-ce pas quelquefois une écurie de chevaux sous un palefrenier qui leur donne à son gré des coups de fouet ? On a une patrie sous un bon roi ; on n'en a point sous un méchant.

## SECTION II.

Un jeune garçon pâtissier , qui avait été au collège , et qui savait encore quelques phrases de Cicéron , se donnait un jour les airs d'aimer sa patrie. Qu'entends-tu par ta patrie ? lui dit un voisin , est-ce ton four ? est-ce le village où tu es né , et que tu n'as jamais revu ? est-ce la rue où demeuraient ton père et ta mère qui se sont ruinés , et qui t'ont réduit à enfourner des petits pâtés pour vivre ? est-ce l'hôtel de ville , où tu ne sera jamais clerc d'un quartinier ? est-ce l'église de Notre-Dame , où tu n'as pu parvenir à être enfant de chœur , tandis qu'un homme absurde est archevêque et duc avec vingt mille louis d'or de rente ?

Le garçon pâtissier ne sut que répondre. Un penseur qui écoutait cette conversation , conclut que dans une patrie un peu étendue , il y avait souvent plusieurs millions d'hommes qui n'avaient point de patrie.

Toi , voluptueux Parisien , qui n'as jamais fait d'autre grand voyage que celui de Dieppe pour y manger de la marée fraîche ; qui ne connais que ta maison vernie de la ville , ta jolie maison de campagne , et ta loge à cet opéra où le reste de l'Europe s'obstine à s'ennuyer ; qui parles assez agréablement ta langue parceque tu n'en sais point d'autre , tu aimes tout cela , et tu aimes encore les filles que tu entretiens , le vin de Champagne qui t'arrive de Reims , tes rentes que l'hôtel de ville te paye tous les six mois , et tu dis que tu aimes ta patrie ?

En conscience, un financier aime-t-il cordialement sa patrie !

L'officier et le soldat qui dévasteront leur quartier d'hiver, si on les laisse faire, ont-ils un amour bien tendre pour les paysans qu'ils ruinent ?

Où était la patrie du duc de Guise le balafré ? était-ce à Nancy, à Paris, à Madrid, à Rome ?

Quelle patrie aviez-vous, cardinaux de la Balne, du Prat, Lorraine, Mazarin ?

Où fut la patrie d'Attila et de cent héros de ce genre, qui en courant toujours n'étaient jamais hors de leur chemin ?

Je voudrais bien qu'on me dît quelle était la patrie d'Abraham.

Le premier qui a écrit que la patrie est par-tout où l'on se trouve bien, est je crois Euripide dans son Phaëton :

Os pantakos ge patris es boskousa ge.

Mais le premier homme qui sortit du lieu de sa naissance pour chercher ailleurs son bien être, l'avait dit avant lui.

### SECTION III.

Une patrie est un composé de plusieurs familles ; et comme on soutient communément sa famille par amour propre, lorsqu'on n'a pas un intérêt contraire, on soutient par le même amour propre sa ville ou son village qu'on appelle sa patrie.

Plus cette patrie devient grande, moins on l'aime, car l'amour partagé s'affaiblit. Il est impossible d'ai-

mer tendrement une famille trop nombreuse qu'on connaît à peine.

Celui qui brûle de l'ambition d'être édile, tribun, préteur, consul, dictateur, crie qu'il aime sa patrie, et il n'aime que lui-même. Chacun veut être sûr de pouvoir coucher chez soi, sans qu'un autre homme s'arroge le pouvoir de l'envoyer coucher ailleurs. Chacun veut être sûr de sa fortune et de sa vie. Tous formant ainsi les mêmes souhaits, il se trouve que l'intérêt particulier devient l'intérêt général : on fait des vœux pour la république, quand on n'en fait que pour soi-même.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre un Etat qui ne se soit gouverné d'abord en république ; c'est la marche naturelle de la nature humaine. Quelques familles s'assemblent d'abord contre les ours et contre les loups : celle qui a des grains en fournit en échange à celle qui n'a que du bois.

Quand nous avons découvert l'Amérique, nous avons trouvé toutes les peuplades divisées en républiques ; il n'y avait que deux royaumes dans toute cette partie du monde. De mille nations nous n'en trouvâmes que deux subjuguées.

Il en était ainsi de l'ancien monde ; tout était république en Europe, avant les roitelets d'Etrurie et de Rome. On voit encore aujourd'hui des républiques en Afrique. Tripoli, Tunis, Alger, vers notre septentrion, sont des républiques de brigands. Les Hottentots vers le midi vivent encore comme on dit qu'on vivait dans les premiers âges du monde, libres, égaux entre eux, sans maîtres, sans sujets, sans argent et presque sans besoins. La chair de

leurs moutons les nourrit, leur peau les habille. des huttes de bois et de terre sont leurs retraites : ils sont les plus puans de tous les hommes, mais ils ne le sentent pas ; ils vivent et ils meurent plus doucement que nous.

Il reste dans notre Europe huit républiques sans monarques, Venise, la Hollande, la Suisse, Gênes, Lucques, Raguse, Geneve et S. Marin (1). On peut regarder la Pologne, la Suède, l'Angleterre, comme des républiques sous un roi, mais la Pologne est la seule qui en prenne le nom.

Or, maintenant, lequel vaut le mieux que votre patrie soit un Etat monarchique, ou un Etat républicain ? il y a quatre mille ans qu'on agite cette question. Demandez la solution aux riches, ils aiment tous mieux l'aristocratie ; interrogez le peuple, il veut la démocratie : il n'y a que les rois qui préfèrent la royauté. Comment donc est-il possible que presque toute la terre soit gouvernée par des monarques ? demandez-le aux rats qui proposèrent de pendre une sonnette au cou du chat. Mais, en vérité, la véritable raison est, comme on l'a dit, que les hommes sont très rarement dignes de se gouverner eux-mêmes.

Il est triste que souvent pour être bon patriote on soit l'ennemi du reste des hommes. L'ancien Caton, ce bon citoyen, disait toujours en opinant au sénat : Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage. Etre bon patriote, c'est souhaiter que sa ville s'enrichisse par le commerce, et soit puissante par les

---

(1) Ceci est écrit en 1764.

armes. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde, et qu'il ne peut vaincre sans faire des malheureux.

Telle est donc la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins. Celui qui voudrait que sa patrie ne fût jamais ni plus grande ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre, serait le citoyen de l'univers.

## PAUL.

### SECTION I.

#### QUESTIONS SUR PAUL.

**P**AUL était-il citoyen romain, comme il s'en vante? S'il était de Tarsis en Cilicie, Tarsis ne fut colonie romaine que cent ans après lui; tous les antiquaires en sont d'accord. S'il était de la petite ville ou bourgade de Giscala, comme S. Jérôme l'a cru, cette ville était dans la Galilée; et certainement les Galiléens n'étaient pas citoyens romains.

Est-il vrai que Paul n'entra dans la société naissante des chrétiens, qui étaient alors demi-juits, que parceque Gamaliel dont il avait été le disciple lui refusa sa fille en mariage? Il me semble que cette accusation ne se trouve que dans les Actes des apôtres reçus par les ébionites, Actes rapportés et réfutés par l'évêque Epiphane, dans son chapitre XXX.

Est-il vrai que sainte Thècle vint trouver saint Paul déguisée en homme? et les Actes de sainte Thècle sont-ils recevables? Tertullien, dans son livre du baptême, chapitre XVII, tient que cette histoire fut écrite par un prêtre attaché à Paul. Jérôme, Cyprien, en réfutant la fable du lion baptisé par sainte Thècle, affirment la vérité de ces Actes. C'est là que se trouve un portrait de saint Paul, qui est assez singulier. « Il était gros, court; « large d'épaules; ses sourcils noirs se joignaient « sur son nez aquilin, ses jambes étaient crochues, « sa tête chauve, et il était rempli de la grace du « Seigneur. »

C'est à peu près ainsi qu'il est dépeint dans le Philopatris de Lucien; à la grace du Seigneur près, dont Lucien n'avait malheureusement aucune connaissance.

Peut-on excuser Paul d'avoir repris Pierre qui judaïsait, quand lui-même alla judaïser huit jours dans le temple de Jérusalem?

Lorsque Paul fut traduit devant le gouverneur de Judée par les Juifs, pour avoir introduit des étrangers dans le temple, fit-il bien de dire à ce gouverneur que c'était pour la résurrection des morts qu'on lui faisait son procès, tandis qu'il ne s'agissait point de la résurrection des morts? (1)

Paul fit-il bien de circoncire son disciple Timothée, après avoir écrit aux Galates: « Si vous « vous faites circoncire, Jésus ne vous servira de « rien? »

---

(1) Actes, chap. XXIV.

Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens , chap. IX : « N'avon-nous pas le droit de vivre à vos dépens et de mener avec nous une femme ? » etc. Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens dans sa seconde épître : « Je ne pardonnerai à aucun de ceux qui ont péché , ni aux autres ? » Que penserait-on aujourd'hui d'un homme qui prétendrait vivre à nos dépens lui et sa femme , nous juger , nous punir , et confondre le coupable et l'innocent ?

Qu'entend-on par le ravissement de Paul au troisième ciel ? qu'est-ce qu'un troisième ciel ?

Quel est enfin le plus vraisemblable ( humaine-ment parlant ), ou que Paul se soit fait chrétien pour avoir été renversé de son cheval par une grande In-  
mière en plein midi , et qu'une voix céleste lui ait crié : « Saul , Saul , pourquoi me persécutes-tu ? » ou bien que Paul ait été irrité contre les pharisiens , soit pour le refus de Gamaliel de lui donner sa fille , soit par quelque autre cause ?

Dans toute autre histoire le refus de Gamaliel ne semblerait-il pas plus naturel qu'une voix cé-  
leste , si d'ailleurs nous n'étions pas obligés de croire ce miracle ?

Je ne fais aucune de ces questions que pour m'in-  
struire ; et j'exige de quiconque voudra m'instruire , qu'il parle raisonnablement.

## SECTION II.

Les épîtres de S. Paul sont si sublimes , qu'il est souvent difficile d'y atteindre.

Plusieurs jeunes bacheliers demandent ce que si-

guifient précisément ces paroles (1) : « Tout homme  
« qui prie et qui prophétise avec un voile sur sa  
« tête souille sa tête. »

Que veulent dire celles-ci (2) ? « J'ai appris du  
« Seigneur que la nuit même qu'il fut saisi, il prit  
« du pain. »

Comment peut-il avoir appris cela de Jésus-Christ, auquel il n'avait jamais parlé, et dont il avait été le plus cruel ennemi sans l'avoir jamais vu ? est-ce par inspiration ? est-ce par le récit de ses disciples ? est-ce lorsqu'une lumière céleste le fit tomber de cheval ? il ne nous en instruit pas.

Et celles-ci encore (3) ? « La femme sera sauvée si  
« elle fait des enfans. »

C'est assurément encourager la population ; il ne paraît pas que Paul ait fondé des couvens de filles.

Il traite d'impies (4), d'imposteurs, de diaboliques, de consciences gangrenées, ceux qui prêchent le célibat et l'abstinence des viandes.

Ceci est bien plus fort. Il semble qu'il proscrive moines, nonnes, jours de jeûne. Expliquez-moi cela, tirez-moi d'embarras.

Que dire sur les passages où il recommande aux évêques de n'avoir qu'une femme (5) ? *Unius uxoris virum.*

Cela est positif. Jamais il n'a permis qu'un évêque eût deux femmes, lorsque les grands pontifes juifs pouvaient en avoir plusieurs.

(1) Epître I aux Corinthiens, chap. XI. — (2) *Ibid* v. 23. — (3) I. Timothée, chap. II. — (4) *Ibid.* ch. IV. — (5) *Ibid.* chap. III; et à Tite, chap. I.

Il dit positivement « que le jugement dernier se fera de son temps, que Jésus descendra dans les nuées comme il est annoncé dans S. Luc (1), que lui Paul montera dans l'air pour aller au-devant de lui avec les habitans de Thessalonique. »

La chose est elle arrivée ? est-ce une allégorie, une figure ? croyait-il en effet qu'il ferait ce voyage ? croyait-il avoir fait celui du troisième ciel ? qu'est-ce que ce troisième ciel ? comment ira-t-il dans l'air ? y a-t-il été ?

« Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ (2), le père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse. »

Est-ce là reconnaître Jésus pour le même Dieu que le père ?

« Il a opéré sa puissance sur Jésus en le ressuscitant et le mettant à sa droite. »

Est-ce là constater la divinité de Jésus ?

« Vous avez rendu Jésus de peu inférieur aux anges en le couronnant de gloire. (3) »

S'il est inférieur aux anges, est-il Dieu ?

« Si par le délit d'un seul plusieurs sont morts (4), la grace et le don de Dieu ont plus abondé par la grace d'un seul homme, qui est Jésus-Christ. »

Pourquoi l'appeler toujours homme et jamais Dieu ?

« Si à cause du péché d'un seul homme la mort a régné, l'abondance de grace régnera bien davantage par un seul homme qui est Jésus-Christ. »

Toujours homme, jamais Dieu, excepté un seul

(1) I. Thessal. chap. IV. — (2) Ephésiens, chap. I. —

(3) Aux Hébreux, chap. II. — (4) Aux Romains, ch. V.

endroit contesté par Erasme , par Grotius , par le Clère , etc.

« Nous sommes enfans de Dieu (1), et cohéritiers de Jésus-Christ.

N'est-ce pas toujours regarder Jésus comme l'un de nous, quoique supérieur à nous par les grâces de Dieu?

« A Dieu seul sage , honneur et gloire par Jésus-Christ. »

Ce mot , *Dieu seul* , ne semble-t-il pas exclure Jésus de la divinité ?

Comment entendre tous ces passages à la lettre sans craindre d'offenser Jésus-Christ ? comment les entendre dans un sens plus relevé sans craindre d'offenser Dieu le père ?

Il y en a plusieurs de cette espèce qui ont exercé l'esprit des savans. Les commentateurs se sont combattus ; et nous ne prétendons pas porter la lumière où ils ont laissé l'obscurité. Nous nous soumettons toujours de cœur et de bouche à la décision de l'Eglise.

Nous avons eu aussi quelque peine à bien pénétrer les passages suivans :

« Votre circoncision profite si vous observez la loi juive (2) ; mais si vous êtes prévaricateurs de la loi , votre circoncision devient prépuce.

« Or nous savons que tout ce que la loi dit à ceux qui sont dans la loi , elle le dit afin que toute bouche soit obstruée (3) , et que tout le monde soit soumis à Dieu , parceque toute chair ne

(1) Aux ROMAINS, ch. XVIII.—(2) Epître aux juifs de Rome appelés les *Romains*, chap. II. — (3) Chap. III.

« sera pas justifiée devant lui par les œuvres de la  
« loi , car par la loi vient la connaissance du péché.

« Car un seul Dieu justifie la circoncision par la  
« foi (1), et le prépuce par la foi. Détruisons-nous  
« donc la foi par la loi ? à Dieu ne plaise. Car si Abra-  
« ham a été justifié par ses œuvres , il en a gloire ,  
« mais non chez Dieu. »

Nous osons dire que l'ingénieux et profond dom Calmet lui-même ne nous a pas donné sur ces endroits un peu obscurs une lumière qui dissipât toutes nos ténèbres. C'est sans doute notre faute de n'avoir pas entendu les commentateurs , et d'avoir été privés de l'intelligence entière du texte , qui n'est donnée qu'aux ames privilégiées. Mais dès que l'explication viendra de la chaire de vérité , nous entendrons tout parfaitement.

### SECTION III.

Ajoutons ce petit supplément à l'article *Paul*. Il vaut mieux s'édifier dans les lettres de cet apôtre , que de dessécher sa piété à calculer le temps où elles furent écrites. Les savans recherchent en vain l'an et jour auxquels S. Paul servit à lapider S. Etienne , et à garder les manteaux des bourreaux.

Ils disputent sur l'année où il fut renversé de cheval par une lumière éclatante en plein midi , et sur l'époque de son ravissement au troisième ciel.

Ils ne conviennent ni de l'année où il fut conduit prisonnier à Rome , ni de celle où il mourut.

On ne connaît la date d'aucune de ses lettres.

---

(1) *Ibid.* Suite au chap. IV.

On croit que l'épître aux Hébreux n'est point de lui. On rejette celle aux Laodicéens , quoique cette épître ait été reçue sur les mêmes fondemens que les autres.

On ne sait pourquoi il changea son nom de Saul en celui de Paul , ni ce que signifiait ce nom.

S. Jérôme , dans son commentaire sur l'épître à Philémon , dit que Paul signifiait l'embouchure d'une flûte.

Les lettres de S. Paul à Sénèque , et de Sénèque à Paul passèrent , dans la primitive Eglise , pour aussi authentiques que tous les autres écrits chrétiens. S. Jérôme l'assure , et cite des passages de ces lettres dans son catalogue. S. Augustin n'en doute pas dans sa cent cinquante-troisième lettre à Macédonius (1). Nous avons treize lettres de ces deux grands hommes , Paul et Sénèque , qu'on prétend avoir été liés d'une étroite amitié à la cour de Néron. La septième lettre de Sénèque à Paul est très curieuse. Il lui dit que les juifs et les chrétiens sont souvent condamnés au supplice comme incendiaires de Rome. *Christiani et Judæi , tanquam machinatores incendiï , supplicio affici solent.* Il est vraisemblable , en effet , que les juifs et les chrétiens , qui se haïssaient avec fureur , s'accusèrent réciproquement d'avoir mis le feu à la ville ; et que le mépris et l'horreur qu'on avait pour les juifs , dont on ne distinguait point les chrétiens , les livrèrent également les uns et les autres à la vengeance publique.

Nous sommes forcés d'avouer que le commerce épistolaire de Sénèque et de Paul est dans un latin

---

(1) Edit. des Bénéd. et dans la Cité de Dieu , liv. VI.

ridicule et barbare ; que les su'ets de ces lettres paraissent aussi impertinens que le style ; qu'on les regarde aujourd'hui comme des actes de faussaires. Mais aussi comment ose-t-on contredire le témoignage de S. Jérôme et de S. Augustin ? Si ces monumens attestés par eux ne sont que de viles impostures , quelle sûreté aurons-nous pour les autres écrits plus respectables ? C'est la grande objection de plusieurs savans personnages. Si on nous a trompés indignement , disent-ils , sur les lettres de Paul et de Sénèque , sur les Constitutions apostoliques et sur les Actes de S. Pierre , pourquoi ne nous aura-t-on pas trompés de même sur les Actes des apôtres ? Le jugement de l'Eglise et la foi sont les réponses péremptoires à toutes ces recherches de la science , et à tous les raisonnemens de l'esprit.

On ne sait pas sur quel fondement Abdias , premier évêque de Babylone , dit , dans son histoire des apôtres , que S. Paul fit lapider S. Jacques le mineur par le peuple. Mais avant qu'il se fût converti , il se peut très facilement qu'il eût persécuté S. Jacques aussi bien que S. Etienne. Il était très violent ; il est dit dans les Actes des apôtres (1) qu'il respirait le sang et le carnage. Aussi Abdias a soin d'observer que « l'auteur de la sédition dans laquelle « S. Jacques fut si cruellement traité , était ce même « Paul que Dieu appela depuis au ministère de l'apostolat. (2)

(1) Chap. IX, v. 1.

(2) *Avostolica Historia* , lib. VI, pag. 595 et 596, *Fabric. codex.*

Ce livre attribué à l'évêque Abdias n'est point admis dans le Canon ; cependant Jules africain , qui l'a traduit en latin , le croit authentique. Dès que l'Eglise ne l'a pas reçu , il ne faut pas le recevoir. Bornons-nous à bénir la Providence , et à souhaiter que tous les persécuteurs soient changés en apôtres charitables et compatissans.

## PÈRES, MÈRES, ENFANS.

### LEURS DEVOIRS.

ON a beaucoup crié en France contre l'Encyclopédie , parcequ'elle avait été faite en France , et qu'elle lui faisait honneur ; on n'a point crié dans les autres pays ; au contraire , on s'est empressé de la contrefaire ou de la gâter , par la raison qu'il y avait à gagner quelque argent.

Pour nous qui ne travaillons point pour la gloire comme les encyclopédistes de Paris ; nous qui ne sommes point exposés comme eux à l'envie : nous dont la petite société est cachée dans la Hesse , dans le Virtemberg , dans la Suisse , chez les Grisons , au mont Krapac , et qui ne craignons point d'avoir à disputer contre le docteur de la comédie italienne ou contre un docteur de sorbonne ; nous qui ne vendons point nos feuilles à un libraire ; nous qui sommes des êtres libres , et qui ne mettons du noir sur du blanc qu'après avoir examiné , autant qu'il est en nous , si ce noir pourra être utile au genre hu-

main ; nous enfin qui aimons la vertu , nous exposerons hardiment notre pensée.

Honore ton père et ta mère , si tu veux vivre long-temps.

J'oserais dire : Honore ton père et ta mère , dus-tu mourir demain.

Aime tendrement , sers avec joie la mère qui t'a porté dans son sein et qui t'a nourri de son lait , et qui a supporté tous les dégoûts de ta première enfance. Remplis ces mêmes devoirs envers ton père qui t'a élevé.

Siècles à venir, jugez un franc nommé Louis XIII, qui à l'âge de seize ans commença par faire murer la porte de l'appartement de sa mère, et l'envoya en exil sans en donner la moindre raison, mais seulement parceque son favori le voulait.

Mais, Monsieur, je suis obligé de vous confier que mon père est un ivrogne, qui me fit un jour par hasard, sans songer à moi, qui ne m'a donné aucune éducation que celle de me battre tous les jours quand il revenait ivre au logis. Ma mère était une coquette qui n'était occupée que de faire l'amour. Sans ma nourrice qui s'était prise d'amitié pour moi, et qui après la mort de son fils m'a reçu chez elle par charité, je serais mort de misère.

Eh bien, aime ta nourrice, salue ton père et ta mère quand tu les rencontreras. Il est dit dans la Vulgate : *Honora patrem tuum et matrem tuam*, et non pas *dilige*.

Fort bien, Monsieur, j'aimerai mon père et ma mère s'ils me font du bien ; Je les honorerai s'ils

me font du mal ; j'ai toujours pensé ainsi depuis que je pense , et vous me confirmez dans mes maximes.

Adieu , mon enfant , je vois que tu prospéreras , car tu as un grain de philosophie dans la tête.

Encore un mot , Monsieur , si mon père s'appelait Abraham , et moi Isaac ; et si mon père me disait : Mon fils , tu es grand et fort , porte ces fagots au haut de cette montagne pour te servir de bûcher quand je t'aurai coupé la tête ; car c'est Dieu qui me l'a ordonné ce matin quand il m'est venu voir ; que me conseillerez-vous de faire dans cette occasion chatouilleuse ?

Assez chatouilleuse en effet. Mais , toi , que ferais-tu ? car tu me parais une assez bonne tête.

Je vous avoue , Monsieur , que je lui demanderais son ordre par écrit , et cela par amitié pour lui. Je lui dirais : Mon père , vous êtes chez des étrangers qui ne permettent pas qu'on assassine son fils sans une permission expresse de dieu dûment légalisée et contrôlée. Voyez ce qui est arrivé à ce pauvre Calas dans la ville moitié française , moitié espagnole , de Toulouse. On l'a roué ; et le procureur-général Riquet a conclu à faire brûler madame Calas la mère , le tout sur le simple soupçon très mal conçu qu'ils avaient pendu leur fils Marc-Antoine Calas pour l'amour de Dieu. Je craindrais qu'il ne donnât ses conclusions contre vous et contre votre sœur , ou votre nièce madame Sara ma mère. Montrez-moi , encore un coup , une lettre de cachet pour me couper le cou , signée de la main de Dieu , et plus bas , Raphaël , ou Michel , ou Belzébuth , sans quoi , ser-

viteur ; je m'en vais chez Pharaon égyptiaque , ou chez le roi du désert de Gêrar , qui ont été tous deux amoureux de ma mère , et qui certainement auront de la bonté pour moi. Coupez si vous voulez le cou de mon frère Ismaël , mais pour le mien je vous réponds que vous n'en viendrez pas à bout.

Comment ! c'est raisonner en vrai sage. Le dictionnaire encyclopédique ne dirait pas mieux. Tu iras loin , te dis-je , je t'admire de n'avoir pas dit la moindre injure à ton père Abraham , et de n'avoir point été tenté de le battre. Et dis moi , si tu étais ce Cram que son père Clotaire roi franc fit brûler dans une grange , ou don Carlos fils de ce renard Philippe II , ou bien ce pauvre Alexis fils de ce czar Pierre , moitié héros et moitié tigre ?

Ah ! Monsieur , ne me parlez plus de ces horreurs : vous me feriez détester la nature humaine.

## PERSÉCUTION.

CE n'est pas Dioclétien que j'appellerai persécuteur , car il fut dix-huit ans entiers le protecteur des chrétiens ; et si dans les derniers temps de son empire il ne les sauva pas des ressentimens de Galérius , il ne fut en cela qu'un prince séduit et entraîné par la cabale au-delà de son caractère , comme tant d'autres.

Je donnerai encore moins le nom de persécuteurs aux Trajans , aux Antonins , je croirais prononcer un blasphème.

Quel est le persécuteur ? c'est celui dont l'orgueil

blessé et le fanatisme en fureur irritent le prince ou les magistrats contre des hommes innocens , qui n'ont d'autre crime que de n'être pas de son avis. Impudent , tu adores un Dieu , tu prêches la vertu , et tu la pratiques ; tu as servi les hommes , et tu les as consolés ; tu as établi l'orpheline , tu as secouru le pauvre ; tu as changé les déserts où quelques esclaves traînaient une vie misérable , en campagnes fertiles peuplées de familles heureuses : mais j'ai découvert que tu me méprises , et que tu n'as jamais lu mon livre de controverse : tu sais que je suis un fripon , que j'ai contrefait l'écriture de G\*\*\* , que j'ai volé des \*\*\*\* ; tu pourrais bien le dire , il faut que je te prévienne ; j'irai donc chez le confesseur du premier ministre , ou chez le podestat. Je leur remontrerais , en penchant le cou et en tordant la bouche , que tu as une opinion erronée sur les cellules où furent renfermées les Septante ; que tu parlas même il y a dix ans d'une manière peu respectueuse du chien de Tobie , lequel tu soutenais être un barbet , tandis que je prouvais que c'était un lévrier. Je te dénoncerai comme l'ennemi de Dieu et des hommes. Tel est le langage du persécuteur ; et si ces paroles ne sortent pas précisément de sa bouche , elles sont gravées dans son cœur avec le burin du fanatisme trempé dans le fiel de l'envie.

C'est ainsi que le jésuite le Tellier osa persécuter le cardinal de Noailles , et que Jurieu persécuta Bayle.

Lorsqu'on commença à persécuter les protestans en France , ce ne fut ni François I , ni Henri II , ni

François II , qui épièrent ces infortunés , qui s'armèrent contre eux d'une fureur réfléchie , et qui les livrèrent aux flammes pour exercer sur eux leurs vengeances. François I était trop occupé avec la duchesse d'Etampes , Henri II avec sa vieille Diane , et François II était trop enfant. Par qui la persécution commença-t-elle ? Par des prêtres jaloux qui armèrent les préjugés des magistrats et la politique des ministres.

Si les rois n'avaient pas été trompés ; s'ils avaient prévu que la persécution produirait cinquante ans de guerres civiles , et que la moitié de la nation serait exterminée mutuellement par l'autre , ils auraient éteint dans leurs larmes les premiers bûchers qu'ils laissèrent allumer.

O Dieu de miséricorde , si quelque homme peut ressembler à cet être malfesant qu'on nous peint occupé sans cesse à détruire tes ouvrages , n'est-ce pas le persécuteur ?

## PHILOSOPHE.

### SECTION I.

**PHILOSOPHE**, *amateur de la sagesse* , c'est-à-dire *de la vérité*. Tous les philosophes ont eu ce double caractère , il n'en est aucun dans l'antiquité qui n'ait donné des exemples de vertu aux hommes , et des leçons de vérités morales. Ils ont pu se tromper tous sur la physique ; mais elle est si peu nécessaire à la conduite de la vie , que les philoso-

phes n'avaient pas besoin d'elle. Il a fallu des siècles pour connaître une partie des lois de la nature. Un jour suffit à un sage pour connaître les devoirs de l'homme.

Le philosophe n'est point enthousiaste, il ne s'érige point en prophète, il ne se dit point inspiré des dieux ; ainsi je ne mettrai au rang des philosophes, ni l'ancien Zoroastre, ni Hermès, ni l'ancien Orphée, ni aucun de ces législateurs dont se vantaient les nations de la Chaldée, de la Perse, de la Syrie, de l'Égypte et de la Grèce. Ceux qui se dirent enfans des dieux étaient les pères de l'imposture ; et s'ils se servirent du mensonge pour enseigner des vérités, ils étaient indignes de les enseigner ; ils n'étaient pas philosophes : ils étaient tout au plus de très prudents menteurs.

Par quelle fatalité, honteuse peut-être pour les peuples occidentaux, faut-il aller au bout de l'Orient pour trouver un sage simple, sans faste, sans imposture, qui enseignait aux hommes à vivre heureux six cents ans avant notre ère vulgaire, dans un temps où tout le Septentrion ignorait l'usage des lettres, et où les Grecs commençaient à peine à se distinguer par la sagesse ? Ce sage est Confucius, qui étant législateur ne voulut jamais tromper les hommes. Quelle plus belle règle de conduite a-t-on jamais donnée depuis lui dans la terre entière. « Réglez un Etat comme vous réglez  
« une famille ; on ne peut bien gouverner sa famille  
« qu'en lui donnant l'exemple.

« La vertu doit être commune au laboureur et au  
« monarque.

« Occupe-toi du soin de prévenir les crimes pour  
« diminuer le soin de les punir.

« Sous les bons roi Yao et Xu les Chinois furent  
« bons ; sous les mauvais rois Kie et Chu ils furent  
« méchants.

« Fais à autrui comme à toi-même.

« Aime les hommes en général ; mais chéris les  
« gens de bien. Oublie les injures et jamais les bien-  
« faits.

« J'ai vu des hommes incapables de sciences, je  
« n'en ai jamais vu incapables de vertus. »

Avouons qu'il n'est point de législateur qui ait  
annoncé des vérités plus utiles au genre humain.

Une foule de philosophes grecs enseigna depuis  
une morale aussi pure. S'ils s'étaient bornés à leurs  
vains systèmes de physique, on ne prononcerait au-  
jourd'hui leur nom que pour se moquer d'eux. Si  
on les respecte encore, c'est qu'ils furent justes, et  
qu'ils apprirent aux hommes à l'être.

On ne peut lire certains endroits de Platon, et  
surtout l'admirable exorde des lois de Zaleucus,  
sans éprouver dans son cœur l'amour des actions  
honnêtes et généreuses. Les Romains ont leur Ci-  
céron, qui seul vaut peut-être tous les philosophes  
de la Grèce. Après lui viennent des hommes encore  
plus respectables, mais qu'on désespère presque d'i-  
miter ; c'est Epictète dans l'esclavage, ce sont les  
Antonins et les Juliens sur le trône.

Quel est le citoyen parmi nous qui se priverait,  
comme Julien, Antonin et Marc-Aurèle, de toutes  
les délicatesses de notre vie molle et efféminée, qui  
dormirait comme eux sur la dure, qui voudrait

s'imposer leur frugalité, qui marcherait comme eux à pied et tête nue à la tête des armées, exposé tantôt à l'ardeur du soleil, tantôt aux frimas, qui commanderait comme eux à toutes ses passions? Il y a parmi nous des dévots; mais où sont les sages? où sont les âmes inébranlables, justes et tolérantes?

Il y a eu des philosophes de cabinet en France; et tous, excepté Montagne, ont été persécutés. C'est, ce me semble, le dernier degré de la malignité de notre nature, de vouloir opprimer ces mêmes philosophes qui la veulent corriger.

Je conçois bien que des fanatiques d'une secte éborgent les enthousiastes d'une autre secte, que les franciscains haïssent les dominicains, et qu'un mauvais artiste cabale pour perdre celui qui le surpasse; mais que le sage Charron ait été menacé de perdre la vie, que le savant et généreux Ramus ait été assassiné, que Descartes ait été obligé de fuir en Hollande pour se soustraire à la rage des ignorans, que Gassendi ait été forcé plusieurs fois de se retirer à Digne, loin des calomnies de Paris; c'est là l'opprobre éternel d'une nation.

Un des philosophes les plus persécutés fut l'immortel Bayle, l'honneur de la nature humaine. On me dira que le nom de Jurieu son calomniateur et son persécuteur est devenu exécration; je l'avoue; celui du jésuite le Tellier l'est devenu aussi; mais de grands hommes qu'il opprimait en ont-ils moins fini leurs jours dans l'exil et dans la disette?

Un des prétextes dont on se servit pour accabler Bayle et pour le réduire à la pauvreté, fut son article de David dans son utile dictionnaire. On lui repro-

chait de n'avoir point donné de louanges à des actions qui en elles-mêmes sont injustes, sanguinaires, atroces, ou contraires à la bonne foi, ou qui font rougir la pudeur.

Bayle, à la vérité, ne loua point David pour avoir ramassé, selon les livres hébreux, six cents vagabonds perdus de dettes et de crimes; pour avoir pillé ses compatriotes à la tête de ces bandits; pour être venu dans le dessein d'égorger Nabal et toute sa famille, parcequ'il n'avait pas voulu payer les contributions; pour avoir été vendre ses services au roi Achis, ennemi de sa nation; pour avoir trahi ce roi Achis, son bienfaiteur; pour avoir saccagé les villages alliés de ce roi Achis; pour avoir massacré dans ces villages jusqu'aux enfans à la mamelle, de peur qu'il ne se trouvât un jour une personne qui pût faire connaître ses déprédations, comme si un enfant à la mamelle aurait pu révéler son crime; pour avoir fait périr tous les habitans de quelques autres villages sous des scies, sous des herses de fer, sous des cognées de fer, et dans des fours à briques; pour avoir ravi le trône à Isboeth fils de Saül, par une perfidie; pour avoir dépouillé et fait périr Miphiboseth, petit-fils de Saül et fils de son ami, de son protecteur Jonathas; pour avoir livré aux Gabaonites deux autres enfans de Saül, et cinq de ses petits enfans, qui moururent à la potence.

Je ne parle pas de la prodigieuse incontinence de David, de ses concubines, de son adultère avec Bethsabée, et du meurtre d'Urie.

Quoi donc, les ennemis de Bayle auraient-ils voulu que Bayle eût fait l'éloge de toutes ces cruau-

tés et de tous ces crimes ? faudrait-il qu'il eût dit :  
 « Princes de la terre , imitez l'homme selon le cœur  
 « de Dieu ; massacrez sans pitié les alliés de votre  
 « bienfaiteur ; égorgez ou faites égorgé toute la fa-  
 « mille de votre roi ; couchez avec toutes les femmes  
 « en faisant répandre le sang des hommes ; et vous  
 « serez un modèle de vertu quand on dira que vous  
 « avez fait des psaumes. »

Bayle n'avait-il pas grande raison de dire que si David fut selon le cœur de Dieu , ce fut par sa pénitence , et non par ses forfaits ? Bayle ne rendait-il pas service au genre humain , en disant que Dieu , qui a sans doute dicté toute l'histoire juive , n'a pas canonisé tous les crimes rapportés dans cette histoire ?

Cependant Bayle fut persécuté , et par qui ? par des hommes persécutés ailleurs , par des fugitifs qu'on aurait livrés aux flammes dans leur patrie ; et ces fugitifs étaient combattus par d'autres fugitifs appelés jansénistes , chassés de leur pays par les jésuites , qui ont enfin été chassés à leur tour.

Ainsi tous les persécuteurs se sont déclaré une guerre mortelle , tandis que le philosophe opprimé par eux tous s'est contenté de les plaindre.

On ne sait pas assez que Fontenelle , en 1713 , fut sur le point de perdre ses pensions , sa place et sa liberté , pour avoir rédigé en France , vingt ans auparavant , le Traité des oracles du savant Van-Dale , dont il avait retranché avec précaution tout ce qui pouvait alarmer le fanatisme. Un jésuite avait écrit contre Fontenelle , il n'avait pas daigné répondre ; et c'en fut assez pour que le jésuite le Tellier , con-

fesseur de Louis XIV, accusât auprès du roi Fontenelle d'athéisme.

Sans M. d'Argenson, il arrivait que le digne fils d'un faussaire, procureur de Vire, et reconnu faussaire lui-même, proscrivait la vieillesse du neveu de Corneille.

Il est si aisé de séduire son pénitent, que nous devons bénir Dieu que ce le Tellier n'ait pas fait plus de mal. Il y a deux gîtes dans le monde où l'on ne peut tenir contre la séduction et la calomnie; ce sont le lit et le confessionnal.

Nous avons toujours vu les philosophes persécutés par des fanatiques. Mais est-il possible que les gens de lettres s'en mêlent aussi, et qu'eux-mêmes ils aiguissent souvent contre leurs frères les armes dont on les perce tous l'un après l'autre?

Malheureux gens de lettres, est-ce à vous d'être délateurs? Voyez si jamais chez les Romains il y eut des Garasses, des Chaumeix, des Hayer, qui accusassent les Lucrèce, les Possidonius, les Varron et les Pline.

Etre hypocrite, quelle bassesse! mais être hypocrite et méchant, quelle horreur! Il n'y eut jamais d'hypocrites dans l'ancienne Rome, qui nous comptait pour une petite partie de ses sujets. Il y avait des fourbes, je l'avoue, mais non des hypocrites de religion, qui sont l'espèce la plus lâche et la plus cruelle de toutes. Pourquoi n'en voit-on point en Angleterre, et d'où vient y en a-t-il encore en France? Philosophes, il vous sera aisé de résoudre ce problème?

## SECTION II.

Ce beau nom a été tantôt honoré , tantôt flétri comme celui de poëte , de mathématicien , de moine, de prêtre , et de tout ce qui dépend de l'opinion.

Domitien chassa les philosophes ; Lucien se moqua d'eux. Mais quels philosophes , quels mathématiciens furent exilés par ce monstre de Domitien ? Ce furent des joueurs de gobelets , des tireurs d'horoscopes , des diseurs de bonne aventure , de misérables juifs qui composaient des philtres amoureux et des talismans ; des gens de cette espèce qui avaient un pouvoir spécial sur les esprits malins , qui les évoquaient , qui les faisaient entrer dans le corps des filles avec des paroles ou avec des signes , et qui les en délogeaient par d'autres signes et d'autres paroles.

Quels étaient les philosophes que Lucien livrait à la risée publique ? C'était la lie du genre humain. C'étaient des gueux incapables d'une profession utile , des gens ressemblans parfaitement au Pauvre diable dont on nous a fait une description aussi vraie que comique ; qui ne savent s'ils porteront la livrée ou s'ils feront l'almanach de l'année merveilleuse (1) ; s'ils travailleront à un journal ou aux grands chemins ; s'ils se feront soldats ou prêtres , et qui en attendant vont dans les cafés dire leur avis sur la pièce nouvelle , sur Dieu , sur l'être en géné-

---

(1) Opuscule d'un abbé d'Etrée du village d'Etrée.

ral, et sur les modes de l'être ; puis vous empruntent de l'argent, et vont faire un libelle contre vous avec l'avocat Marchand (1), ou le nommé Chaudon, ou le nommé Bonneval.

Ce n'est pas d'une pareille école que sortirent les Cicéron, les Atticus, les Epictète, Trajan, Adrien, Antonin Pie, Marc-Aurèle, Julien.

Ce n'est pas là que s'est formé ce roi de Prusse qui a composé autant de livres philosophiques qu'il a gagné de batailles, et qui a terrassé autant de préjugés que d'ennemis.

Une impératrice victorieuse qui fait trembler les Ottomans, et qui gouverne avec tant de gloire un empire plus vaste que l'empire romain, n'a été une grande législatrice que parcequ'elle a été philosophe. Tous les princes du Nord le sont ; et le Nord fait honte au Midi. Si les confédérés de Pologne avaient un peu de philosophie, ils ne mettraient pas leur patrie, leurs terres, leurs maisons au pillage ; ils n'ensanglanteraient pas leur pays, ils ne se rendraient pas les plus malheureux des hommes ; ils écouterait la voix de leur roi philosophe qui leur a donné de si vains exemples et de si vaines leçons de modération et de prudence.

Le grand Julien était philosophe quand il écrivait à ses ministres et à ses pontifes, ces belles lettres remplies de clémence et de sagesse, que tous les véritables gens de bien admirent encore aujourd'hui en condamnant ses erreurs.

---

(1) L'avocat Marchand, auteur du Testament politique d'un académicien, libelle odieux.

Constantin n'était pas philosophe quand il assassinait ses proches, son fils et sa femme, et que, degouttant du sang de sa famille, il jurait que Dieu lui avait envoyé le *labarum* dans les nuées.

C'est un terrible saut d'aller de Constantin à Charles IX et à Henri III, rois d'une des cinquante grandes provinces de l'empire romain. Mais si ces rois avaient été philosophes, l'un n'aurait pas été coupable de la Saint-Barthélemi, l'autre n'aurait pas fait des processions scandaleuses avec ses gîtons, ne se serait pas réduit à la nécessité d'assassiner le duc de Guise et le cardinal son frère, et n'aurait pas été assassiné lui-même par un jeune jacobin pour l'amour de Dieu et de la sainte Eglise.

Si Louis le Juste, treizième du nom, avait été philosophe, il n'aurait pas laissé traîner à l'échafaud le vertueux de Thou et l'innocent maréchal de Marillac; il n'aurait pas laissé mourir de faim sa mère à Cologne; son règne n'aurait pas été une suite continuelle de discordes et de calamités intestines.

Comparez à tant de princes ignorans, superstitieux, cruels, gouvernés par leurs propres passions ou par celles de leurs ministres, un homme tel que Montagne, ou Charron, ou le chancelier de l'Hospital, ou l'historien de Thou, ou la Mothe le Vayer, un Locke, un Shaftesbury, un Sidney, un Herbert; et voyez si vous aimeriez mieux être gouvernés par ces rois ou par ces sages.

Quand je parle des philosophes, ce n'est pas des polissons qui veulent être les singes des Diogènes, mais de ceux qui imitent Platon et Cicéron.

Voluptueux courtisans , et vous petits hommes revêtus d'un petit emploi qui vous donne une petite autorité dans un petit pays , vous criez contre la philosophie ; allez , vous êtes des Nomentanus qui vous déchaînez contre Horace , et des Cotins qui voulez qu'on méprise Boileau.

## SECTION III.

L'empesé luthérien , le sauvage calviniste , l'orgueilleux anglican , le fanatique janséniste , le jésuite qui croit toujours régenter , même dans l'exil et sous la potence , le sorboniste qui pense être père d'un concile , et quelques sottises que tous ces gens-là dirigent , se déchaînent tous contre le philosophe. Ce sont des chiens de différente espèce qui hurlent tous à leur manière contre un beau cheval qui paît dans une verte prairie , et qui ne leur dispute aucune des charognes dont ils se nourrissent , et pour lesquelles ils se battent entre eux.

Ils font tous les jours imprimer des fatras de théologie philosophique , des dictionnaires philosopho-théologiques ; et leurs vieux argumens traînés dans les rues , ils les appellent *démonstrations* ; et leurs sottises rebattues , ils les nomment *lemmes* et *corollaires*, comme les faux-monnayeurs appliquent une feuille d'argent sur un écu de plomb.

Ils se sentent méprisés par tous les hommes qui pensent , et se voient réduits à tromper quelques vieilles imbécilles. Cet état est plus humiliant que d'avoir été chassés de France , d'Espagne et de Naples. On digère tout , hors le mépris. On dit que

quand le diable fut vaincu par Raphaël (comme il est prouvé), cet esprit-corps si superbe se consola très aisément, parcequ'il savait que les armes sont journalières. Mais quand il sut que Raphaël se moquait de lui, il jura de ne lui pardonner jamais. Ainsi les jésuites ne pardonnèrent jamais à Pascal; ainsi Jurieu calomnia Bayle jusqu'au tombeau; ainsi tous les tartuffes se déchaînèrent contre Molière jusqu'à sa mort.

Dans leur rage ils prodiguent les impostures, comme dans leur ineptie ils débitent leurs argumens.

Un des plus roides calomniateurs, comme un des plus pauvres argumentans que nous ayons, est un ex-jésuite nommé Paulian, qui a fait imprimer de la théologo-philosopho-rapsodie en la ville d'Avignon jadis papale, et peut-être un jour papale(1). Cet homme accuse les auteurs de l'Encyclopédie d'avoir dit :

« Que l'homme n'étant par sa naissance sensible  
« qu'aux plaisirs des sens, ces plaisirs par consé-  
« quent sont l'unique objet de ses desirs.

« Qu'il n'y a en soi ni vice ni vertu, ni bien ni  
« mal moral, ni juste ni injuste.

« Que les plaisirs des sens produisent toutes les  
« vertus.

« Que pour être heureux il faut étouffer les re-  
« mords, etc. »

(1) Cet article a été imprimé dans le temps où le roi de France était en possession de la ville d'Avignon. Voyez AVIGNON.

En quels endroits de l'Encyclopédie, dont on a commencé cinq éditions nouvelles, a-t-il donc vu ces horribles turpitudes? il fallait citer. As-tu porté l'insolence de ton orgueil et la démence de ton caractère jusqu'à penser qu'on t'en croirait sur ta parole? Ces sottises peuvent se trouver chez tes casuistes, ou dans le Portier des chartreux. Mais certes elles ne se trouvent pas dans les articles de l'Encyclopédie faits par M. Diderot, par M. d'Alembert, par M. le chevalier de Jaucourt, par M. de Voltaire. Tu ne les a vues ni dans les articles de M. le comte de Tressan, ni dans ceux de MM. Blondel, Boucher-d'Argis, Marmontel, Venel, Tronchin, d'Aubenton, d'Argenville, et de tant d'autres qui se sont dévoués généreusement à enrichir le Dictionnaire encyclopédique, et qui ont rendu un service éternel à l'Europe. Nul d'eux n'est assurément coupable des horreurs dont tu les accuses. Il n'y avait que toi et le vinaigrier Abraham Chaumeix le convulsionnaire crucifié, qui fussent capables d'une si infâme calomnie.

Tu mêles l'erreur et la vérité, parceque tu ne sais les distinguer; tu veux faire regarder comme impie cette maxime adoptée par tous les publicistes : « Que tout homme est libre de se choisir une patrie. » Quoi! vil prédicateur de l'esclavage, il n'était pas permis à la reine Christine de voyager en France, et de vivre à Rome? Casimir et Stanislas ne pouvaient finir leurs jours parmi nous? Il fallait qu'ils mourussent en Pologne, parcequ'ils étaient polonais? Goldoni, Vanlo, Cassini, sont offensés. Dieu en s'établissant à Paris? Tous les Irlandais

qui ont fait quelque fortune en France ont commis en cela un péché mortel ?

Et tu as la bêtise d'imprimer une telle extravagance , et Riballier celle de t'approuver ; et tu mets dans la même classe Bayle , Montesquieu et le fou de la Métrie ? et tu as senti que notre nation est assez douce , assez indulgente pour ne t'abandonner qu'au mépris ?

Quoi ! tu oses calomnier ta patrie ( si un jésuite en a une ? ) tu oses dire « qu'on n'entend en France « que des philosophes attribuer au hasard l'union « et la désunion des atomes qui composent l'ame de « l'homme ? » *Mentiris impudentissimè* ; je te désire de produire un seul livre fait depuis trente ans où l'on attribue quelque chose au hasard , qui n'est qu'un mot vide de sens.

Tu oses accuser le sage Locké d'avoir dit « qu'il « se peut que l'ame soit un esprit , mais qu'il n'est « pas sûr qu'elle le soit , et que nous ne pouvons « pas décider ce qu'elle peut et ne peut pas acqué- « rir ? »

*Mentiris impudentissimè*. Locke , le respectable Locke dit expressément dans sa réponse au chicanneur Stillingfleet : « Je suis fortement persuadé « qu'encore qu'on ne puisse pas montrer ( par la « seule raison ) que l'ame est immatérielle , cela ne « diminue nullement l'évidence de son immorta- « lité , parceque la fidélité de Dieu est une démon- « stration de la vérité de tout ce qu'il a révélé ( 1 ) , « et le manque d'une autre démonstration ne rend « pas douteux ce qui est déjà démontré. »

(1) Traduction de Coste.

Voyez d'ailleurs à l'article *Ame*, comme Locke s'exprime sur les bornes de nos connaissances, et sur l'immensité du pouvoir de l'Être suprême.

Le grand philosophe lord Bolingbroke déclare que l'opinion contraire à celle de Locke est un blasphème.

Tous les pères des trois premiers siècles de l'Eglise regardaient l'ame comme une matière légère, et ne la croyaient pas moins immortelle. Et nous avons aujourd'hui des cuistres de collège qui appellent athées ceux qui pensent avec les pères de l'Eglise que Dieu peut donner, conserver l'immortalité à l'ame, de quelque substance qu'elle puisse être!

Tu pousses ton audace jusqu'à trouver de l'athéisme dans ces paroles : « Qui fait le mouvement dans la nature ? c'est Dieu. Qui fait végéter toutes les plantes ? c'est Dieu. Qui fait le mouvement dans les animaux ? c'est Dieu. Qui fait la pensée dans l'homme ? c'est Dieu. »

On ne peut pas dire ici *mentiris impudentissimè*, tu mens impudemment ; mais on doit dire : tu blasphèmes la vérité impudemment.

Finissons par remarquer que le héros de l'ex-jésuite Paulian est l'ex-jésuite Patouillet, auteur d'un mandement d'évêque, dans lequel tous les parlemens du royaume sont insultés. Ce mandement fut brûlé par la main du bourreau. Il ne restait plus à cet ex-jésuite Paulian qu'à traiter l'ex-jésuite Nonotte de père de l'Eglise, et à canoniser le jésuite Malagrida, le jésuite Guignard, le jésuite Garnet, le jésuite Oldécorn, et tous les jésuites à

qui Dieu a fait la grace d'être pendus ou écartelés : c'étaient tous de grands métaphysiciens , de grands philosopho-théologiens.

## SECTION IV.

Les gens non-pensans demandent souvent aux gens pensans à quoi a servi la philosophie. Les gens pensans leur répondront : A détruire en Angleterre la rage religieuse qui fit périr le roi Charles I sur un échafaud ; à mettre en Suède un archevêque dans l'impuissance de faire couler le sang de la noblesse , une bulle du pape à la main ; à maintenir dans l'Allemagne la paix de la religion , en rendant toutes les disputes théologiques ridicules ; à éteindre enfin dans l'Espagne les abominables bûchers de l'inquisition.

Velches , malheureux Velches , elle empêche que des temps orageux ne produisent une seconde fronde et un second Damiens.

Prêtres de Rome , elle vous force à supprimer votre bulle *In cæna Domini*, ce monument d'impudence et de folie.

Peuples , elle adoucit vos mœurs. Rois , elle vous instruit.

## SECTION V.

Le philosophe est l'amateur de la sagesse et de la vérité. Etre sage , c'est éviter les fous et les méchans. Le philosophe ne doit donc vivre qu'avec des philosophes.

Je suppose qu'il y ait quelques sages parmi les

Juifs ; si l'un de ces sages mange avec quelques rabbins, s'il se fait servir un plat d'anguilles ou de lièvre, s'il ne peut s'empêcher de rire de quelques discours superstitieux de ses convives, le voilà perdu dans la synagogue. Il en faut dire autant d'un musulman, d'un guèbre, d'un banian.

Je sais qu'on prétend que le sage ne doit jamais laisser entrevoir aux profanes ses opinions, qu'il doit être fou avec les fous, imbécille avec les imbécilles ; mais on n'a pas encore osé dire qu'il doit être fripon avec les fripons. Or, si on exige que le sage soit toujours de l'avis de ceux qui trompent les hommes, n'est-ce pas demander évidemment que le sage ne soit pas un homme de bien ? Exigera-t-on d'un médecin qu'il soit toujours de l'avis des charlatans ?

Le sage est un médecin des âmes ; il doit donner ses remèdes à ceux qui lui en demandent, et fuir la société des charlatans qui le persécuteront infailliblement. Si donc un fou de l'Asie mineure, ou un fou de l'Inde, dit au sage : Mon ami, tu as bien la mine de ne pas croire à la jument Borac ou aux métamorphoses de Visnou ; je te dénoncerai, je t'empêcherai d'être bostangi, je te décrierai, je te persécuterai ; le sage doit le plaindre et se taire.

Si des ignorans nés avec un bon esprit, et voulant sincèrement s'instruire, interrogent le sage et lui disent, dois-je croire qu'il y a cinq cents lieues de la lune à Vénus, autant de Mercure à Vénus, et de Mercure au soleil, comme l'assurent tous les premiers pères musulmans, malgré tous les astronomes ? Le sage doit leur répondre que les pères peuvent se

tromper. Le sage doit en tout temps les avertir que cent dogmes ne valent pas une bonne action, et qu'il vaut mieux secourir un infortuné que de connaître à fond l'abolissant et l'aboli.

Quand un manant voit un serpent prêt à l'assaillir, il doit le tuer. Quand un sage voit un superstitieux et un fanatique, que fera t-il ? il les empêchera de le mordre.

## PHILOSOPHIE.

### SECTION I.

**E**CRIVEZ *filosofie* ou *philosophie*, comme il vous plaira; mais convenez que dès qu'elle paraît, elle est persécutée. Les chiens, à qui vous présentez un aliment pour lequel ils n'ont pas de goût, vous mordent.

Vous direz que je répète; mais il faut remettre cent fois devant les yeux du genre humain que la sacrée congrégation condamna Galilée, et que les cuistres qui déclarèrent excommuniés tous les bons citoyens qui se soumettraient au grand Henri IV, furent les mêmes qui condamnèrent les seules vérités qu'on pouvait trouver dans les ouvrages de Descartes.

Tous les barbets de la fange théologique, aboyant les uns contre les autres, aboyèrent tous contre de Thou, contre la Mothe le Vayer, contre Bayle. Que de sottises ont été écrites par de petits écoliers velches contre le sage Locke!

Ces Velches disent que César, Cicéron, Sénèque

Pline , Marc-Aurèle , pouvaient être philosophes , mais que cela n'est pas permis chez les Velches. On leur répond que cela est très permis et très utile chez les Français ; que rien n'a fait plus de bien aux Ang'ais , et qu'il est temps d'exterminer la barbarie.

Vous me répliquez qu'on n'en viendra pas à bout. Non , chez le peuple et chez les imbécilles , mais chez tous les honnêtes gens votre affaire est faite.

## SECTION II.

Un des grands malheurs , comme un des grands ridicules du genre humain , c'est que dans tous les pays qu'on appelle policés , excepté peut-être à la Chine , les prêtres se chargèrent de ce qui n'appartenait qu'aux philosophes. Ces prêtres se mêlèrent de régler l'année : c'était , disaient-ils , leurs droits ; car il était nécessaire que les peuples connussent leurs jours de fêtes. Ainsi les prêtres chaldéens , égyptiens , grecs , romains , se crurent mathématiciens et astronomes : mais quelle mathématique et quelle astronomie ! ils étaient trop occupés de leurs sacrifices , de leurs oracles , de leurs divinations , de leurs augures , pour étudier sérieusement. Quiconque s'est fait un métier de la charlatanerie ne peut avoir l'esprit juste et éclairé. Ils furent astrologues et jamais astronomes. (1)

Les prêtres grecs eux-mêmes ne firent d'abord l'année que de trois cent soixante jours. Il fallut que

---

(1) Voyez ASTROLOGIE.

des géomètres leur apprirent qu'ils s'étaient trompés de cinq jours et plus. Ils réformèrent donc leur année. D'autres géomètres leur montrèrent encore qu'ils s'étaient trompés de six heures. Iphitus les obligea de changer leur almanach grec. Ils ajoutèrent un jour de quatre ans en quatre ans à leur année fautive; et Iphitus célébra ce changement par l'institution des olympiades.

On fut enfin obligé de recourir au philosophe Méthon, qui, en combinant l'année de la lune avec celle du soleil, composa son cycle de dix-neuf années, au bout desquelles le soleil et la lune revenaient au même point, à une heure et demie près. Ce cycle fut gravé en or dans la place publique d'Athènes; et c'est ce fameux *nombre d'or* dont on se sert encore aujourd'hui avec les corrections nécessaires.

On sait assez quelle confusion ridicule les prêtres romains avaient introduite dans le comput de l'année.

Leurs bévues avaient été si grandes que leurs fêtes de l'été arrivaient en hiver. César, l'universel César, fut obligé de faire venir d'Alexandrie le philosophe Sosigène pour réparer les énormes fautes des pontifes.

Lorsqu'il fut encore nécessaire de réformer le calendrier de Jules-César, sous le pontificat de Grégoire XIII, à qui s'adressa-t-on? fut-ce à quelque inquisiteur? Ce fut à un philosophe, à un médecin nommé Lilio.

Que l'on donne le livre de la connaissance des temps à faire au professeur Cogé, recteur de l'uni-

versité, il ne saura pas seulement de quoi il est question. Il faudra bien en revenir à M. de la Lande de l'académie des sciences, chargé de ce très pénible travail trop mal récompensé.

Le rhéteur Cogé a donc fait une étrange bévue, quand il a proposé pour le prix de l'université ce sujet si singulièrement énoncé : *Non magis Deo quàm regibus infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia.* « Cette, qu'on nomme aujourd'hui philosophie, « n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois. » Il voulait dire *moins* ennemie. Il a pris *magis* pour *minus*. Et le pauvre homme devait savoir que nos académies ne sont ennemies du roi ni de Dieu. (1)

### SECTION III.

Si la philosophie a fait tant d'honneur à la France dans l'Encyclopédie, il faut avouer aussi que l'ignorance et l'envie, qui ont osé condamner cet ouvrage, auraient couvert la France d'opprobre, si douze ou quinze convulsionnaires, qui formèrent une cabale, pouvaient être regardés comme les organes de la France, eux qui n'étaient en effet que les ministres du fanatisme et de la sédition, eux qui ont forcé le roi à casser le corps qu'ils avaient séduit. Leurs manœuvres ne furent pas si violentes que du temps de la fronde, mais ne furent pas moins ridicules. Leur fanatique crédulité pour les convulsions et pour les

---

(1) Voyez le discours de M. l'avocat Belleguier sur ce sujet; il est assez curieux. Philosophie, tome II. édition de Khell.

misérables prestiges de S. Médard était si forte ; qu'ils obligèrent un magistrat , d'ailleurs sage et respectable , de dire en plein parlement « que les miracles de l'Eglise catholique subsistaient toujours. » On ne peut entendre par ces miracles que ceux des convulsions. Assurément il ne s'en fait pas d'autres , à moins qu'on ne croye aux petits enfans ressuscités par S. Ovide. Le temps des miracles est passé ; l'Eglise triomphante n'en a plus besoin. De bonne foi , y avait-il un seul des persécuteurs de l'Encyclopédie qui entendît un mot des articles d'astronomie , de dynamique , de géométrie , de métaphysique , de botanique , de médecine , d'anatomie , dont ce livre devenu si nécessaire est chargé à chaque tome (1). Quelle foule d'imputations absurdes et de calomnies grossières n'accumula-t-on pas contre ce trésor de toutes les sciences ! Il suffirait de les réimprimer à la suite de l'Encyclopédie pour éterniser leur honte. Voilà ce que c'est que d'avoir voulu juger un ouvrage qu'on n'était pas même en état d'é-

---

(1) On sait bien que tout n'est pas égal dans cet ouvrage immense , et qu'il n'est pas possible que tout le soit. Les articles des Cabusac et d'autres semblables intrus , ne peuvent égaler ceux des Diderot , des d'Alembert , des Jaucourt , des Boucher-d'Argis , des Venel , des du Marsais , et de tant d'autres vrais philosophes : mais , a tout prendre , l'ouvrage est un service éternel rendu au genre humain ; la preuve en est qu'on le réimprime partout. On ne fait pas le même honneur à ses détracteurs. Ont-ils existé ? on ne le sait que par la mention que nous faisons d'eux.

tudier. Les lâches ! Ils ont crié que la philosophie ruinait la catholicité. Quoi donc ? sur vingt millions d'hommes s'en est-il trouvé un seul qui ait vexé le moindre habitué de paroisse ? un seul a-t-il jamais manqué de respect dans les églises ? un seul a-t-il proféré publiquement contre nos cérémonies une seule parole qui approchât de la virulence avec laquelle on s'exprimait alors contre l'autorité royale ?

Répétons que jamais la philosophie n'a fait de mal à l'Etat, et que le fanatisme, joint à l'esprit de corps, lui en a fait beaucoup dans tous les temps.

## SECTION IV.

## PRÉCIS DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE.

J'ai consumé environ quarante années de mon pèlerinage dans deux ou trois coins de ce monde, à chercher cette pierre philosophale qu'on nomme la *vérité*. J'ai consulté tous les adeptes de l'antiquité, Epicure et Augustin, Platon et Mallebranche, et je suis demeuré dans ma pauvreté. Peut-être dans tous ces creusets des philosophes y a-t-il une ou deux onces d'or, mais tout le reste est tête-morte, fangé insipide dont rien ne peut naître.

Il me semble que les Grecs nos maîtres écrivaient bien plus pour montrer leur esprit qu'ils ne se servaient de leur esprit pour s'instruire. Je ne vois pas un seul auteur de l'antiquité qui ait un système suivi, méthodique, clair, marchant de conséquence en conséquence.

Quand j'ai voulu rapprocher et combiner les sys-

têmes de Platon , du précepteur d'Alexandre , de Pythagore et des Orientaux . voici à-peu-près ce que j'en ai pu tirer.

Le hasard est un mot vide de sens ; rien ne peut exister sans cause. Le monde est arrangé suivant des lois mathématiques , donc il est arrangé par une intelligence.

Ce n'est pas un être intelligent tel que je le suis , qui a présidé à la formation de ce monde , car je ne puis former un ciron ; donc ce monde est l'ouvrage d'une intelligence prodigieusement supérieure.

Cet être qui possède l'intelligence et la puissance dans un si haut degré , existe-t-il nécessairement ? Il le faut bien : car il faut ou qu'il ait reçu l'être par un autre , ou qu'il soit par sa propre nature. S'il a reçu l'être par un autre , ce qui est très difficile à concevoir , il faut donc que je recoure à cet autre , et cet autre sera le premier moteur. De quelque côté que je me tourne , il faut donc que j'admette un premier moteur puissant et intelligent , qui est tel nécessairement par sa propre nature.

Ce premier moteur a-t-il produit les choses de rien ? cela ne se conçoit pas ; créer de rien , c'est changer le néant en quelque chose. Je ne dois point admettre une telle production , à moins que je ne trouve des raisons invincibles qui me forcent d'admettre ce que mon esprit ne peut jamais comprendre.

Tout ce qui existe paraît exister nécessairement , puisqu'il existe. Car s'il y a aujourd'hui une raison de l'existence des choses , il y en a eu une hier , il y

en a eu une dans tous les temps ; et cette cause doit toujours avoir en son effet , sans quoi elle aurait été pendant l'éternité une cause inutile.

Mais comment les choses auront-elles toujours existé , étant visiblement sous la main du premier moteur ? Il faut donc que cette puissance ait toujours agi ; de même , à peu-près , qu'il n'y a point de soleil sans lumière , de même qu'il n'y a point de mouvement sans un être qui passe d'un point de l'espace dans un autre point.

Il y a donc un être puissant et intelligent qui a toujours agi , et si cet être n'avoit point agi , à quoi lui aurait servi son existence ?

Toutes les choses sont donc des emanations éternelles de ce premier moteur.

Mais comment imaginer que de la pierre et de la fange soient des émanations de l'Être éternel , intelligent et puissant ?

Il faut de deux choses l'une , ou que la matière de cette pierre et cette fange existent nécessairement par elles-mêmes , ou qu'elles existent nécessairement par ce premier moteur ; il n'y a pas de milieu.

Ainsi donc il n'y a que deux partis à prendre , ou d'admettre la matière éternelle par elle-même , ou la matière sortant éternellement de l'Être puissant , intelligent , éternel.

Mais , ou subsistante par sa propre nature , ou émanée de l'Être producteur , elle existe de toute éternité , puisqu'elle existe , et qu'il n'y a aucune raison pour laquelle elle n'aurait pas existé auparavant.

Si la matière est éternellement nécessaire , il est

donc impossible, il est donc contradictoire qu'elle ne soit pas ; mais quel homme peut assurer qu'il est impossible, qu'il est contradictoire que ce caillou et cette mouche n'aient pas l'existence ? On est pourtant forcé de dévorer cette difficulté qui étonne plus l'imagination qu'elle ne contredit les principes du raisonnement.

En effet, dès que vous avez conçu que tout est émané de l'Être suprême et intelligent, que rien n'en est émané sans raison, que cet être existant toujours a dû toujours agir, que par conséquent toutes les choses ont dû éternellement sortir du sein de son existence, vous ne devez pas être plus rebuté de croire la matière dont sont formés ce caillou et cette mouche une production éternelle, que vous n'êtes rebuté de concevoir la lumière comme une émanation éternelle de l'Être tout-puissant.

Puisque je suis un être étendu et pensant, mon étendue et ma pensée sont donc des productions nécessaires de cet Être. Il m'est évident que je ne puis me donner ni l'étendue ni la pensée. J'ai donc reçu l'une et l'autre de cet Être nécessaire.

Peut-il m'avoir donné ce qu'il n'a pas ? J'ai l'intelligence et je suis dans l'espace ; donc il est intelligent, et il est dans l'espace.

Dire que cet Être éternel, ce Dieu tout-puissant, a de tout temps rempli nécessairement l'univers, de ses productions, ce n'est pas lui ôter sa liberté ; au contraire, car la liberté n'est que le pouvoir d'agir. Dieu a toujours pleinement agi, donc Dieu a toujours usé de la plénitude de sa liberté.

La liberté qu'on nomme d'*indifférence*, est un mot

sans idée , une absurdité ; car ce serait se déterminer sans raison , ce serait un effet sans cause. Donc Dieu ne peut avoir cette liberté prétendue , qui est une contradiction dans les termes. Il a donc toujours agi par cette même nécessité qui fait son existence.

Il est donc impossible que le monde soit sans Dieu , il est impossible que Dieu soit sans le monde.

Ce monde est rempli d'êtres qui se succèdent ; donc Dieu a toujours produit des êtres qui se sont succédés.

Ces assertions préliminaires sont la base de l'ancienne philosophie orientale et de celle des Grecs. Il faut excepter Démocrite et Epicure , dont la philosophie corpusculaire a combattu ces dogmes. Mais remarquons que les épicuriens se fondaient sur une physique entièrement erronée , et que le système métaphysique de tous les autres philosophes subsiste avec tous les systèmes physiques. Toute la nature , excepté le vide , contredit Epicure ; et aucun phénomène ne contredit la philosophie que je viens d'expliquer. Or une philosophie qui est d'accord avec tout ce qui se passe dans la nature , et qui contente les esprits les plus attentifs , n'est-elle pas supérieure à tout autre système non révélé ?

Après les assertions des anciens philosophes , que j'ai rapprochées autant qu'il m'a été possible , que nous reste-t-il ? un chaos de doutes et de chimères. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un philosophe à système qui n'ait avoué à la fin de sa vie qu'il avait perdu son temps. Il faut avouer que les inventeurs des arts mécaniques ont été bien plus utiles aux hommes que les inventeurs des syllogismes : celui

qui imagina la navette l'emporte furieusement sur celui qui imagina les idées innées.

## PIERRE. (SAINT)

**P**OURQUOI les successeurs de S. Pierre ont-ils eu tant de pouvoir en Occident, et aucun en Orient ? C'est demander pourquoi les évêques de Würzburg et de Saltzbourg se sont attribué les droits régaliens dans des temps d'anarchie, tandis que les évêques grecs sont toujours restés sujets. Le temps, l'occasion, l'ambition des uns et la faiblesse des autres ont fait et feront tout dans ce monde. Nous faisons toujours abstraction de ce qui est divin.

A cette anarchie l'opinion s'est jointe ; et l'opinion est la reine des hommes. Ce n'est pas qu'en effet ils aient une opinion bien déterminée ; mais des mots leur en tiennent lieu.

« Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Les partisans outrés de l'évêque de Rome soutinrent, vers le onzième siècle, que qui donne le plus donne le moins ; que les cieux entouraient la terre ; et que Pierre ayant les clefs du contenant, il avait aussi les clefs du contenu. Si on entend par les cieux toutes les étoiles et toutes les planètes, il est évident, selon Tomasius, que les clefs données à Simon Barjone surnommé Pierre étaient un passe-par-tout. Si on entend par les cieux les nuées, l'atmosphère, l'éther, l'espace dans lequel roulent les planètes, il n'y a guère de serrurier, selon Meursius, qui puisse

faire une clef pour ces portes-là. Mais les railleries ne sont pas des raisons.

Les clefs en Palestine étaient une cheville de bois qu'on liait avec une courroie ; Jésus dit à Barjone : « Ce que tu auras lié sur la terre , sera lié dans le ciel. » Les théologiens du pape en ont conclu que les papes avaient reçu le droit de lier et de délier les peuples du serment de fidélité fait à leurs rois , et de disposer à leur gré de tous les royaumes. C'est conclure magnifiquement. Les communes , dans les états-généraux de France en 1302 , disent dans leur requête au roi , que « Boniface VIII était un B\*\*\*\* qui croyait que Dieu liait et emprisonnait au ciel ce que ce Boniface liait sur terre. » Un fameux luthérien d'Allemagne ( c'était Mélancthon ) ne pouvait souffrir que Jésus eût dit à Simon Barjone , Cepha ou Cephas : « Tu es Pierre , et sur cette pierre je bâtirai mon assemblée , mon Eglise. » Il ne pouvait concevoir que Dieu eût employé un pareil jeu de mots . une pointe si extraordinaire , et que la puissance du pape fût fondée sur un quolibet. Cette pensée n'est permise qu'à un protestant.

Pierre a passé pour avoir été évêque de Rome ; mais on sait assez qu'en ce temps-là , et long-temps après , il n'y eut aucun évêché particulier. La société chrétienne ne prit une forme que vers le milieu du second siècle. Il se peut que Pierre eût fait le voyage de Rome ; il se peut même qu'il fut mis en croix la tête en bas , quoique ce ne fût pas l'usage ; mais on n'a aucune preuve de tout cela. Nous avons une lettre sous son nom , dans laquelle il dit qu'il est à

Babylone : des canonistes judicieux ont prétendu que par Babylone on devait entendre Rome. Ainsi , supposé qu'il eût daté de Rome , on aurait pu conclure que la lettre avait été écrite à Babylone. On a tiré long-temps de pareilles conséquences , et c'est ainsi que le monde a été gouverné.

Il y avait un saint homme à qui on avait fait payer bien chèrement un bénéfice à Rome , ce qui s'appelle une simonie ; on lui demandait s'il croyait que Simon Pierre eût été au pays. Il répondit : Je ne vois pas que Pierre y ait été , mais je suis sûr de Simon.

Quant à la personne de S. Pierre , il faut avouer que Paul n'est pas le seul qui ait été scandalisé de sa conduite ; on lui a souvent résisté en face , à lui et à ses successeurs. S. Paul lui reprochait aigrement de manger des viandes défendues , c'est-à-dire , du porc , du boudin , du lièvre , des anguilles , de l'ixion et du griffon ; Pierre se défendait en disant qu'il avait vu le ciel ouvert vers la sixième heure , et une grande nappe qui descendait des quatre coins du ciel , laquelle était toute remplie d'anguilles , de quadrupèdes et d'oiseaux , et que la voix d'un ange avait crié : « Tuez et mangez . » C'est apparemment cette même voix qui a crié à tant de pontifes : « Tuez « tout , et mangez la substance du peuple , » dit Woolston ; mais ce reproche est beaucoup trop fort.

Casaubon ne peut approuver la manière dont Pierre traita Anania et Saphira sa femme. De quel droit , dit Casaubon , un juif esclave des Romains ordonnait-il , ou souffrait-il que tous ceux qui croiraient en Jésus vendissent leurs héritages et en ap-

portassent le prix à ses pieds ? Si quelque anabaptiste à Londres faisait apporter à ses pieds tout l'argent de ses frères, ne serait-il pas arrêté comme un séducteur séditieux, comme un larron, qu'on ne manquerait pas d'envoyer à Tyburn ? N'est-il pas horrible de faire mourir Anania, parcequ'ayant vendu son fonds et en ayant donné l'argent à Pierre, il avait retenu pour lui et pour sa femme quelques écus pour subvenir à leurs nécessités, sans le dire ? A peine Anania est-il mort, que sa femme arrive ; Pierre, au lieu de l'avertir charitablement qu'il vient de faire mourir son mari d'apoplexie pour avoir gardé quelques oboles, et de lui dire de bien prendre garde à elle, la fait tomber dans le piège. Il lui demande si son mari a donné tout son argent aux saints. La bonne femme répond, oui, et elle meurt sur-le-champ. Cela est dur.

Corringius demande pourquoi Pierre, qui tuait ainsi ceux qui lui avaient fait l'aumône, n'allait pas tuer plutôt tous les docteurs qui avaient fait mourir Jésus-Christ, et qui le firent fouetter lui-même plus d'une fois ? O Pierre ! dit Corringius, vous faites mourir deux chrétiens qui vous ont fait l'aumône, et vous laissez vivre ceux qui ont crucifié votre Dieu !

Nous avons eu, du temps de Henri IV et de Louis XIII, un avocat général du parlement de Provence, homme de qualité, nommé d'Oraison de Torame, qui, dans un livre de l'Eglise militante dédié à Henri IV, a fait un chapitre entier des arrêts rendus par S. Pierre en matière criminelle. Il dit que l'arrêt prononcé par Pierre contre Anania et Saphira

fut exécuté par Dieu même, « aux termes et cas de la juridiction spirituelle. » Tout son livre est dans ce goût. Corringius, comme on voit, ne pense pas comme notre avocat provençal. Apparemment que Corringius n'était pas en pays d'inquisition quand il faisait ses questions hardies.

Erasme, à propos de Pierre, remarquait une chose fort singulière; c'est que le chef de la religion chrétienne commença son apostolat par renier Jésus-Christ; et que le premier pontife des Juifs avait commencé son ministère par faire un veau d'or et par l'adorer.

Quoi qu'il en soit, Pierre nous est dépeint comme un pauvre qui catéchisait des pauvres. Il ressemble à ces fondateurs d'ordres qui vivaient dans l'indigence, et dont les successeurs sont devenus grands seigneurs.

Le pape successeur de Pierre a tantôt gagné, tantôt perdu; mais il lui reste encore environ cinquante millions d'hommes sur la terre, soumis en plusieurs points à ses lois, outre ses sujets immédiats.

Se donner un maître à trois ou quatre cents lieues de chez soi; attendre pour penser que cet homme ait paru penser; n'oser juger en dernier ressort un procès entre quelques uns de ses concitoyens, que par des commissaires nommés par cet étranger; n'oser se mettre en possession des champs et des vignes qu'on a obtenus de son propre roi, sans payer une somme considérable à ce maître étranger; violer les lois de son pays qui défendent d'épouser sa nièce, et l'épouser légitimement en donnant à ce maître étranger

une somme encore plus considérable ; n'oser cultiver son champ le jour que cet étranger veut qu'on célèbre la mémoire d'un inconnu qu'il a mis dans le ciel de son autorité privée ; c'est là en partie ce que c'est que d'admettre un pape ; ce sont là les libertés de l'Eglise gallicane , si nous en croyons du Marsais.

Il y a quelques autres peuples qui portent plus loin leur soumission. Nous avons vu de nos jours un souverain demander au pape la permission de faire juger, par son tribunal royal, des moines accusés de parricide . ne pouvoir obtenir cette permission , et n'oser les juger !

On sait assez qu'autrefois les droits des papes allaient plus loin ; ils étaient fort au-dessus des dieux de l'antiquité ; car ces dieux passaient seulement pour disposer des empires , et les papes en disposaient en effet.

Sturbinus dit qu'on peut pardonner à ceux qui doutent de la divinité et de l'infaillibilité du pape , quand on fait réflexion :

Que quarante schismes ont profané la chaire de S. Pierre , et que vingt-sept l'ont ensanglantée ;

Qu'Etienne VII , fils d'un prêtre , déterra le corps de Formose son prédécesseur , et fit trancher la tête à ce cadavre ;

Que Sergius III , convaincu d'assassinats , eut un fils de Marozie , lequel hérita de la papauté ;

Que Jean X , amant de Théodora , fut étranglé dans son lit ;

Que Jean XI . fils de Sergius III , ne fut connu que par sa crapule ;

Que Jean XII fut assassiné chez sa maîtresse ;

Que Benoit IX acheta et revendit le pontificat ;

Que Grégoire VII fut l'auteur de cinq cents ans de guerres civiles soutenues par ses successeurs ;

Qu'enfin , parmi tant de papes , ambitieux , sanguinaires et débauchés , il y eut un Alexandre VI , dont le nom n'est prononcé qu'avec la même horreur que ceux des Néron et des Caligula.

C'est une preuve , dit-on , de la divinité de leur caractère , qu'elle ait subsisté avec tant de crimes ; mais si les califes avaient eu une conduite encore plus affreuse , ils auraient donc été encore plus divins. C'est ainsi que raisonne Dermius : on lui a répondu ; mais la meilleure réponse est dans la puissance mitigée que les évêques de Rome exercent aujourd'hui avec sagesse ; dans la longue possession où les empereurs les laissent jouir , parcequ'ils ne peuvent les en dépouiller ; dans le système d'un équilibre général , qui est l'esprit de toutes les cours.

On a prétendu depuis peu qu'il n'y avait que deux peuples qui puissent envahir l'Italie et écraser Rome. Ce sont les Turcs et les Russes ; mais ils sont nécessairement ennemis , et de plus.....

Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.

# PIERRE - LE - GRAND,

## ET JEAN - JACQUES ROUSSEAU.

### SECTION I.

« **L**E czar Pierre n'avait pas le vrai génie, celui qui  
 « crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses  
 « qu'il fit étaient bien, la plupart étaient déplacées.  
 « Il a vu que son peuple était barbare, il n'a point  
 « vu qu'il n'était pas mûr pour la police; il l'a voulu  
 « civiliser quand il ne fallait que l'aguerrir. Il a  
 « d'abord voulu faire des allemands, des anglais,  
 « quand il fallait commencer par faire des russes; il  
 « a empêché ses sujets de jamais devenir ce qu'ils  
 « pourraient être, en leur persuadant qu'ils étaient  
 « ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi qu'un précepteur  
 « français forme son élève pour briller un moment  
 « dans son enfance, et puis n'être jamais rien. L'em-  
 « pire de Russie voudra subjuguier l'Europe, et sera  
 « subjugué lui-même. Les Tartares ses sujets ou ses  
 « voisins deviendront ses maîtres et les nôtres; cette  
 « révolution me paraît infaillible; tous les rois de  
 « l'Europe travaillent de concert à l'accélérer. »

Ces paroles sont tirées d'une brochure intitulée le Contrat social ou insocial du peu sociable Jean-Jacques Rousseau. Il n'est pas étonnant qu'ayant fait des miracles à Venise, il ait fait des prophéties sur Moscou; mais, comme il sait bien que le bon temps des miracles et des prophéties est passé, il doit croire que sa prédiction contre la Russie n'est

pas aussi infailible qu'elle lui a paru dans son premier accès. Il est doux d'annoncer la chute des grands empires, cela nous console de notre petitesse. Ce sera un beau gain pour la philosophie, quand nous verrons incessamment les Tartares Nogais, qui peuvent, je crois, mettre jusqu'à douze mille hommes en campagne, venir subjuguier la Russie, l'Allemagne, l'Italie et la France. Mais je me flatte que l'empereur de la Chine ne le souffrira pas; il a déjà accédé à la paix perpétuelle; et comme il n'a plus de jésuites chez lui, il ne troublera point l'Europe. Jean-Jacques, qui a, comme on croit, le vrai génie, trouve que Pierre-le-Grand ne l'avait pas.

Un seigneur russe, homme de beaucoup d'esprit, qui s'amuse quelquefois à lire des brochures, se souvint en lisant celle-ci de quelques vers de Molière, et les cita fort à propos :

Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,  
 Que pour être imprimés et reliés en veau,  
 Les voilà dans l'Etat d'importantes personnes,  
 Qu'avec leur plume ils font le destin des couronnes.

Les Russes, dit Jean-Jacques, ne seront jamais policés. J'en ai vu du moins de très polis, et qui avaient l'esprit juste, fin, agréable, cultivé, et même conséquent, ce que Jean-Jacques trouvera fort extraordinaire.

Comme il est très galant, il ne manquera pas de dire qu'ils se sont formés à la cour de l'impératrice Catherine, que son exemple a influé sur eux, mais

que cela n'empêche pas qu'il n'ait raison, et que bientôt cet empire sera détruit.

Ce petit bon homme nous assure, dans un de ses modestes ouvrages, qu'on doit lui dresser une statue. Ce ne sera probablement ni à Moscou ni à Pétersbourg qu'on s'empressera de sculpter Jean-Jacques.

Je voudrais, en général, que lorsqu'on juge les nations du haut de son grenier, on fût plus honnête et plus circonspect. Tout pauvre diable peut dire ce qu'il lui plaît des Athéniens, des Romains et des anciens Perses. Il peut se tromper impunément sur les tribunats, sur les comices, sur la dictature; il peut gouverner en idée deux ou trois mille lieues de pays, tandis qu'il est incapable de gouverner sa servante; il peut dans un roman recevoir un baiser âcre de sa Julie, et conseiller à un prince d'épouser la fille d'un bourreau: il y a des sottises sans conséquence; il y en a d'autres qui peuvent avoir des suites fâcheuses.

Les fous de cour étaient fort sensés; ils n'insultaient par leurs bouffonneries que les faibles, et respectaient les puissans; les fous de village sont aujourd'hui plus hardis.

On répondra que Diogène et l'Arétin ont été tolérés; d'accord: mais une mouche ayant vu un jour une hirondelle qui, en volant, emportait des toiles d'araignée, en voulut faire autant; elle y fut prise.

## SECTION II.

Ne peut-on pas dire de ces législateurs qui gouvernent l'univers à deux sous la feuille , et qui de leurs galetas donnent des ordres à tous les rois , ce qu'Homère dit de Calchas ?

Os ede ta eonta , ta te essomena , pro t'eonta.

Il connaît le passé, le présent, l'avenir.

C'est dommage que l'auteur du petit paragraphe que nous venons de citer n'ait connu aucun des trois temps dont parle Homère.

« Pierre-le-Grand , dit-il , n'avait pas le génie qui fait tout de rien. » Vraiment, Jean-Jacques , je le crois sans peine , car on prétend que Dieu seul a cette prérogative.

« Il n'a pas vu que son peuple n'était pas mûr pour la police. » En ce cas , le czar est admirable de l'avoir fait mûrir. Il me semble que c'est Jean-Jacques qui n'a pas vu qu'il fallait se servir d'abord des Allemands et des Anglais pour faire des Russes.

« Il a empêché ses sujets de jamais devenir ce qu'ils pourraient être , etc. »

Cependant ces mêmes Russes sont devenus les vainqueurs des Turcs et des Tartares , les conquérans et les législateurs de la Crimée et de vingt peuples différens ; leur souveraine a donné des lois à des nations dont le nom même était ignoré en Europe.

Quant à la prophétie de Jean-Jacques , il se peut qu'il ait exalté son ame jusqu'à lire dans l'avenir ; il a tout ce qu'il faut pour être prophète ; mais pour

le passé et pour le présent, on avouera qu'il n'y entend rien. Je doute que l'antiquité ait rien de comparable à la hardiesse d'envoyer quatre escadres du fond de la mer Baltique dans les mers de la Grèce, de dominer à la fois sur la mer Egée et sur le Pont-Euxin, de porter la terreur dans la Colchide et aux Dardanelles, de subjuguier la Tauride, et de forcer le visir Azem à s'enfuir des bords du Danube jusqu'aux portes d'Andrinople.

Si Jean-Jacques compte pour rien tant de grandes actions qui étonnent la terre attentive, il doit du moins avouer qu'il y a quelque générosité dans un comte d'Orlof, qui, après avoir pris un vaisseau qui portait toute la famille et tous les trésors d'un bacha, lui renvoya sa famille et ses trésors.

Si les Russes n'étaient pas mûrs pour la police du temps de Pierre-le-Grand, convenons qu'ils sont mûrs aujourd'hui pour la grandeur d'ame, et que Jean-Jacques n'est pas tout-à-fait mûr pour la vérité et pour le raisonnement.

A l'égard de l'avenir, nous le saurons quand nous aurons des Ezéchiels, des Isaïes, des Habacucs, des Nichées. Mais le temps en est passé; et, si on ose le dire, il est à craindre qu'il ne revienne plus.

J'avoue que ces mensonges imprimés sur le temps présent m'étonnent toujours. Si on se donne ces libertés dans un siècle où mille volumes, mille gazettes, mille journaux peuvent continuellement vous démentir, quelle foi pourrons-nous avoir en ces historiens des anciens temps qui recueillaient tous les bruits vagues, qui ne consultaient aucunes archives, qui mettaient par écrit ce qu'ils avaient

entendu dire à leurs grand's-mères dans leur enfance , bien sûrs qu'aucun critique ne releverait leurs fautes ?

Nous eûmes long-temps neuf Muses , la saine critique est la dixième , qui est venue bien tard. Elle n'existait point du temps de Cécrops , du premier Bacchus , de Sanchoniathon , de Thaut , de Brama , etc. etc. ; on écrivait alors impunément tout ce qu'on voulait. Il faut être aujourd'hui un peu plus avisé.

## PLAGIAT.

ON dit qu'originellement ce mot vient du latin *plaga* , et qu'il signifiait la condamnation au fouet de ceux qui avaient vendu des hommes libres pour des esclaves. Cela n'a rien de commun avec le plagiat des auteurs , lesquels ne vendent point d'hommes , soit esclaves , soit libres. Ils se vendent seulement eux-mêmes quelquefois pour un peu d'argent.

Quand un auteur vend les pensées d'un autre pour les siennes , ce larcin s'appelle plagiat. On pourrait appeler plagiaires tous les compilateurs , tous les feseurs de dictionnaires , qui ne font que répéter , à tort et à travers , les opinions , les erreurs , les impostures , les vérités déjà imprimées dans des dictionnaires précédens ; mais ce sont du moins des plagiaires de bonne foi : ils ne s'arrogent point le mérite de l'invention. Ils ne prétendent pas même à celui d'avoir déterré chez les anciens les matériaux qu'ils ont assemblés ; ils n'ont fait que copier les

laborieux compilateurs du seizième siècle. Ils vous vendent en *in-quarto* ce que vous aviez déjà en *in-folio*. Appelez-les, si vous voulez, libraires, et non pas auteurs. Rangez-les plutôt dans la classe des fripiers que dans celle des plagiaires.

Le véritable plagiat est de donner pour vôtres les ouvrages d'autrui, de coudre dans vos rapsodies de longs passages d'un bon livre avec quelques petits changemens. Mais le lecteur éclairé voyant ce morceau de drap d'or sur un habit de bure, reconnaît bientôt le voleur mal-adroit.

Ramsay, qui, après avoir été presbytérien dans son village d'Ecosse, ensuite anglican à Londres, puis quakre, et qui persuada enfin au célèbre Fénélon, archevêque de Cambrai, qu'il était catholique, et même qu'il avait beaucoup de penchant pour l'amour pur; Ramsay, dis-je, fit les Voyages de Cyrus, parceque son maître avait fait voyager Télémaque. Il n'y a jusque-là que de l'imitation. Dans ces voyages il copie les phrases, les raisonnemens d'un ancien auteur anglais qui introduit un jeune solitaire disséquant sa chèvre morte, et remontant à Dieu par sa chèvre. Cela ressemble fort à un plagiat. Mais en conduisant Cyrus en Egypte, il se sert, pour décrire ce pays singulier, des mêmes expressions employées par Bossuet; il le copie mot pour mot sans le citer. Voilà un plagiat dans toutes les formes. Un de mes amis le lui reprochait un jour; Ramsay lui répondit qu'on pouvait se rencontrer, et qu'il n'était pas étonnant qu'il pensât comme Fénélon, et qu'il s'exprimât comme Bossuet. Cela s'appelle être fier comme un Ecossais.

Le plus singulier de tous les plagiats est peut-être celui du père Barre , auteur d'une grande histoire d'Allemagne en dix volumes. On venait d'imprimer l'Histoire de Charles XII , et il en prit plus de deux cents pages qu'il inséra dans son ouvrage. Il fait dire à un duc de Lorraine précisément ce que Charles XII a dit.

Il attribue à l'empereur Arnould ce qui est arrivé au monarque suédois.

Il dit de l'empereur Rodolphe ce qu'on avait dit du roi Stanislas.

Valdemar, roi de Danemarck, fait et dit précisément les mêmes choses que Charles à Bender, etc. etc. etc.

Le plaisant de l'affaire est qu'un journaliste, voyant cette prodigieuse ressemblance entre ces deux ouvrages, ne manqua pas d'imputer le plagiat à l'auteur de l'Histoire de Charles XII, qui avait pourtant écrit vingt ans avant le père Barre.

C'est sur-tout en poésie qu'on se permet souvent le plagiat, et c'est assurément de tous les larcins le moins dangereux pour la société.

## PLATON.

## SECTION I.

DU TIMÉE DE PLATON, ET DE QUELQUES AUTRES  
CHOSSES.

LES pères de l'Eglise des quatre premiers siècles furent tous grecs et platoniciens ; vous ne trouvez pas un Romain qui ait écrit pour le christianisme . et qui ait eu la plus légère teinture de philosophie. J'observerai ici , en passant , qu'il est assez étrange que cette Eglise de Rome , qui ne contribua en rien à ce grand établissement , en ait seule recueilli tout l'avantage. Il en a été de cette révolution comme de toutes celles qui sont nées des guerres civiles. Les premiers qui troublent un Etat travaillent toujours sans le savoir pour d'autres que pour eux.

L'école d'Alexandrie , fondée par un nommé Marc , auquel succédèrent Athénagoras , Clément , Origène , fut le centre de la philosophie chrétienne. Platon était regardé par tous les grecs d'Alexandrie comme le maître de la sagesse , comme l'interprète de la Divinité. Si les premiers chrétiens n'avaient pas embrassé les dogmes de Platon , ils n'auraient jamais eu aucun philosophe , aucun homme d'esprit dans leur parti. Je mets à part l'inspiration et la grace , qui sont au-dessus de toute philosophie , et je ne parle que du train ordinaire des choses humaines.

Ce fut, dit-on, dans le *Timée* de Platon principalement que les pères grecs s'instruisirent. Ce *Timée* passe pour l'ouvrage le plus sublime de toute la philosophie ancienne. C'est presque le seul que Dacier n'ait point traduit; et je pense que la raison en est qu'il ne l'entendait point, et qu'il craignît de montrer à des lecteurs clair-voyans le visage de cette divinité grecque qu'on n'adore que parcequ'elle est voilée.

Platon, dans ce beau dialogue, commence par introduire un prêtre égyptien qui apprend à Solon l'ancienne histoire de la ville d'Athènes, qui était fidèlement conservée depuis neuf mille ans dans les archives de l'Égypte.

Athènes, dit le prêtre, était alors la plus belle ville de la Grèce, et la plus renommée dans le monde pour les arts de la guerre et de la paix; elle résista seule aux guerriers de cette fameuse île Atlantide, qui vinrent sur des vaisseaux innombrables subjuguier une grande partie de l'Europe et de l'Asie. Athènes eut la gloire d'affranchir tant de peuples vaincus, et de préserver l'Égypte de la servitude qui nous menaçait. Mais après cette illustre victoire et ce service rendu au genre humain, un tremblement de terre épouvantable engloutit en vingt-quatre heures, et le territoire d'Athènes, et toute la grande île Atlantide. Cette île n'est aujourd'hui qu'une vaste mer, que les débris de cet ancien monde et le limon mêlé à ses eaux rendent innavigable.

Voilà ce que ce prêtre conte à Solon; voilà comment Platon débute pour nous expliquer ensuite la

formation de l'ame, les opérations du verbe, et sa trinité. Il n'est pas physiquement impossible qu'il y eût eu une isle Atlantide qui n'existait plus depuis neuf mille ans, et qui périt par un tremblement de terre, comme il est arrivé à Herculanium et à tant d'autres villes. Mais notre prêtre, en ajoutant que la mer qui baigne le mont Atlas est inaccessible aux vaisseaux, rend l'histoire un peu suspecte.

Il se peut faire, après tout, que depuis Solon, c'est-à-dire depuis trois mille ans, les flots aient nettoyé le limon de l'ancienne isle Atlantide, et rendu la mer navigable; mais enfin, il est toujours surprenant qu'on débute par cette isle pour parler du verbe.

Peut-être, en faisant ce conte de prêtre ou de vieille, Platon n'a-t-il voulu insinuer autre chose que les vicissitudes qui ont changé tant de fois la face du globe. Peut-être a-t-il voulu dire seulement ce que Pythagore et Timée de Locres avaient dit si long-temps avant lui, et ce que nos yeux nous disent tous les jours, que tout périt et se renouvelle dans la nature. L'histoire de Deucalion et de Pyrrha, la chute de Phaéton, sont des fables; mais des inondations et des embrasemens sont des vérités.

Platon part de son isle imaginaire pour dire des choses que les meilleurs philosophes de nos jours ne désavoueraient pas: « Ce qui est produit a nécessairement une cause, un auteur. Il est difficile de trouver l'auteur de ce monde; et quand on l'a trouvé, il est dangereux de le dire au peuple. »

Rien n'est plus vrai encore aujourd'hui; qu'un

sage, en passant par Notre-Dame de Lorette, s'avise de dire à un sage son ami que Notre-Dame de Lorette, avec son petit visage noir, ne gouverne pas l'univers entier : si une bonne femme entend ces paroles, et si elle les redit à d'autres bonnes femmes de la Marche d'Ancône, le sage sera lapidé comme Orphée. Voilà précisément le cas où croyaient être les premiers chrétiens qui ne disaient pas du bien de Cybèle et de Diane. Cela seul devait les attacher à Platon. Les choses inintelligibles qu'il débite ensuite ne dûrent pas les dégoûter de lui.

Je ne reprocherai point à Platon d'avoir dit dans son *Timée*, que *le monde est un animal* ; car il entend sans doute que les élémens en mouvement animent le monde, et il n'entend pas par *animal* un chien et un homme qui marchent, qui sentent, qui mangent, qui dorment et qui engendrent. Il faut toujours expliquer un auteur dans le sens le plus favorable ; et ce n'est que lorsqu'on accuse les gens d'hérésie, ou quand on dénonce leurs livres, qu'il est de droit d'en interpréter malignement toutes les paroles, et de les empoisonner : ce n'est pas ainsi que j'en userai avec Platon.

Il y a d'abord chez lui une espèce de trinité qui est l'âme de la matière ; voici ses paroles : « De la substance indivisible, toujours semblable à elle-même, et de la substance divisible, il composa une troisième substance qui tient de la même et de l'autre. »

Ensuite viennent des nombres à la pythagoricienne, qui rendent la chose encore plus inintelli-

gible, et par conséquent plus respectable. Quelle provision pour des gens qui commençaient une guerre de plume !

Ami lecteur, un peu de patience, s'il vous plaît, et un peu d'attention. « Quand Dieu eut formé  
« l'ame du monde de ces trois substances, cette ame  
« s'élança du milieu de l'univers aux extrémités de  
« l'être, se répandant par-tout au dehors, et se re-  
« pliant sur elle-même; elle forma ainsi dans tous  
« les temps une origine divine de la sagesse éter-  
« nelle. »

Et quelques lignes après :

« Ainsi la nature de cet animal immense qu'on  
« nomme le monde est éternelle. »

Platon, à l'exemple de ses prédécesseurs, introduit donc l'Être suprême artisan du monde, formant ce monde avant les temps; de sorte que Dieu ne pouvait être sans le monde, ni le monde sans Dieu, comme le soleil ne peut exister sans répandre la lumière dans l'espace, ni cette lumière voler dans l'espace sans le soleil.

Je passe sous silence beaucoup d'idées à la grecque, ou plutôt à l'orientale. comme par exemple, qu'il y a quatre sortes d'animaux, les dieux célestes, les oiseaux de l'air, les poissons, et les animaux terrestres dont nous avons l'honneur d'être.

Je me hâte de venir à une seconde trinité. « L'être  
« engendré, l'être qui engendre, et l'être qui res-  
« semble à l'engendré et à l'engendreur. » Cette tri-  
nité est assez formelle : et les pères ont pu y trouver leur compte.

Cette trinité est suivie d'une théorie un peu

singulière des quatre élémens. La terre est fondée sur un triangle équilatère, l'eau sur un triangle rectangle, l'air sur un scalène, et le feu sur un isocèle. Après quoi il prouve démonstrativement qu'il ne peut y avoir que cinq mondes, parcequ'il n'y a que cinq corps solides réguliers, et que cependant il n'y a qu'un monde qui est rond.

J'avoue qu'il n'y a point de philosophe aux petites-maisons qui ait jamais si puissamment raisonné. Vous vous attendez, ami lecteur, à m'entendre parler de cette autre fameuse trinité de Platon, que ses commentateurs ont tant vantée; c'est l'Être éternel, formateur éternel du monde; son verbe, ou son intelligence, ou son idée; et le bon qui en résulte. Je vous assure que je l'ai bien cherchée dans ce Timée, je ne l'y ai jamais trouvée: elle peut y être *totidem litteris*, mais elle n'y est pas *totidem verbis*, ou je suis fort trompé.

Après avoir lu tout Platon, à mon grand regret, j'ai apperçu quelque ombre de la trinité dont on lui fait honneur. C'est dans le livre sixième de sa République chinuérique, lorsqu'il dit: « Parlons du « fils, production merveilleuse du bon, et sa parfaite image. » Mais malheureusement il se trouve que cette parfaite image de Dieu, c'est le soleil. On en conclut que c'était le soleil intelligible, lequel avec le verbe et le père composait la trinité platonique.

Il y a dans l'Epinomis de Platon des galimatias fort curieux; en voici un que je traduis aussi raisonnablement que je le puis pour la commodité du lecteur :

« Sachez qu'il y a huit vertus dans le ciel ; je les  
 « ai observées ; ce qui est facile à tout le monde. Le  
 « soleil est une de ces vertus , la lune une autre , la  
 « troisième est l'assemblage des étoiles ; et les cinq  
 « planètes font avec ces trois vertus le nombre de  
 « huit. Gardez-vous de penser que ces vertus , ou  
 « ceux qui sont dans elles et qui les animent , soit  
 « qu'ils marchent d'eux-mêmes , soit qu'ils soient  
 « portés dans des véhicules ; gardez-vous , dis-je , de  
 « croire que les uns soient des dieux , et que les autres  
 « ne le soient pas ; que les uns soient adorables , et  
 « qu'il y en ait d'autres qu'on ne doive ni adorer ni  
 « invoquer. Ils sont tous frères , chacun a son par-  
 « tage , nous leur devons à tous les mêmes honneurs ,  
 « ils remplissent tous l'emploi que le verbe leur  
 « assigna quand il forma l'univers visible. »

Voilà déjà le verbe trouvé , il faut maintenant trouver les trois personnes. Elles sont dans la seconde lettre de Platon à Denis. Ces lettres ne sont pas assurément supposées. Le style est le même que celui de ses dialogues. Il dit souvent à Denis et à Dion des choses assez difficiles à comprendre , et qu'on croirait écrites en chiffre ; mais aussi il en dit de fort claires , et qui se sont trouvées vraies longtemps après lui. Par exemple , voici comme il s'exprime dans sa septième lettre à Dion :

« J'ai été convaincu que tous les États sont assez  
 « mal gouvernés ; il n'y a guère ni bonne institution  
 « ni bonne administration. On y vit , pour ainsi dire ,  
 « au jour la journée , et tout va au gré de la fortune  
 « plutôt qu'au gré de la sagesse. »

Après cette courte digression sur les affaires tem-

porelles, revenons aux spirituelles, à la trinité. Platon dit à Denis :

« Le roi de l'univers est environné de ses ouvrages, tout est l'effet de sa grace. Les plus belles des choses ont en lui leur cause première ; les secondes en perfection ont en lui une seconde cause ; et il est encore la troisième cause des ouvrages du troisième degré. »

On pourrait ne pas reconnaître dans cette lettre la trinité telle que nous l'admettons ; mais c'était beaucoup d'avoir dans un auteur grec un garant des dogmes de l'Eglise naissante. Toute l'Eglise grecque fut donc platonicienne, comme toute l'Eglise latine fut péripatéticienne depuis le commencement du treizième siècle. Ainsi deux Grecs qu'on n'a jamais entendus ont été nos maîtres à penser jusqu'au temps où les hommes se sont mis, au bout de deux mille ans, à penser par eux-mêmes.

## SECTION II.

### QUESTIONS SUR PLATON, ET SUR QUELQUES AUTRES BAGATELLES.

Platon, en disant aux Grecs ce que tant de philosophes des autres nations avaient dit avant lui, en assurant qu'il y a une Intelligence suprême qui arrangea l'univers, pensait-il que cette Intelligence suprême résidait en un seul lieu, comme un roi de l'Orient dans son sérail ? ou bien croyait-il que cette puissante Intelligence se répand par-tout comme la lumière, ou comme un être encore plus

fin, plus prompt, plus actif, plus pénétrant que la lumière? le dieu de Platon, en un mot, est-il dans la matière? en est-il séparé? O vous qui avez lu Platon attentivement, c'est-à-dire sept ou huit songes creux cachés dans quelques galetas de l'Europe! si jamais ces questions viennent jusqu'à vous, je vous supplie d'y répondre.

L'isle barbare des Cassitérides, où les hommes vivaient dans les bois du temps de Platon, a produit enfin des philosophes qui sont autant au-dessus de lui, que Platon était au-dessus de ceux de ses contemporains qui ne raisonnaient pas.

Parmi ces philosophes, Clarke est peut-être le plus profond ensemble et le plus clair, le plus méthodique et le plus fort de tous ceux qui ont parlé de l'Être suprême.

Lorsqu'il eut donné au public son excellent livre, il se trouva un jeune gentilhomme de la province de Gloucester qui lui fit avec candeur des objections aussi fortes que ses démonstrations. On peut les voir à la fin du premier volume de Clarke; ce n'était pas sur l'existence nécessaire de l'Être suprême qu'il disputait, c'était sur son infinité et sur son immensité.

Il ne paraît pas en effet que Clarke ait prouvé qu'il y ait un être qui pénètre intimement tout ce qui existe, et que cet être, dont on ne peut concevoir les propriétés, ait la propriété de s'étendre au-delà de toute borne imaginable.

Le grand Newton a démontré qu'il y a du vide dans la nature; mais quel philosophe pourra me démontrer que Dieu est dans ce vide, qu'il touche

à ce vide, qu'il remplit ce vide? Comment étant aussi bornés que nous le sommes, pouvons-nous connaître ces profondeurs? Ne nous suffit-il pas qu'il nous soit prouvé qu'il existe un maître suprême? Il ne nous est pas donné de savoir ce qu'il est, ni comment il est.

Il semble que Locke et Clarke aient eu les clefs du monde intelligible. Locke a ouvert tous les appartemens où l'on peut entrer; mais Clarke n'a-t-il pas voulu pénétrer un peu trop au-delà de l'édifice?

Comment un philosophe tel que Samuel Clarke, après un si admirable ouvrage sur l'existence de Dieu, en a-t-il pu faire ensuite un si pitoyable sur des choses de fait?

Comment Benoît Spinosa, qui avait autant de profondeur dans l'esprit que Samuel Clarke, après s'être élevé à la métaphysique la plus sublime, peut-il ne pas s'appercevoir qu'une Intelligence suprême préside à des ouvrages visiblement arrangés avec une suprême intelligence? ( s'il est vrai, après tout, que ce soit là le système de Spinosa. )

Comment Newton, le plus grand des hommes, a-t-il pu commenter l'Apocalypse, ainsi qu'on l'a déjà remarqué?

Comment Locke, après avoir si bien développé l'entendement humain, a-t-il pu dégrader son entendement dans un autre ouvrage?

Je crois voir des aigles qui, s'étant élancés dans la nue, vont se reposer sur un fumier.

## POETES.

UN jeune homme au sortir du collège délibère s'il se fera avocat, médecin, théologien, ou poète; s'il prendra soin de notre fortune, de notre santé, de notre ame, ou de nos plaisirs. Nous avons déjà parlé des avocats et des médecins; nous parlerons de la fortune prodigieuse que fait quelquefois un théologien.

Le théologien devenu pape a non seulement ses valets théologiens, cuisiniers, échansons, portecoton, médecins, chirurgiens, balayeurs, feseurs d'*Agnus Dei*, confituriers, prédicateurs; il a aussi son poète. Je ne sais quel fou était le poète de Léon X, comme David fut quelque temps le poète de Saul.

C'est assurément de tous les emplois qu'on peut avoir dans une grande maison, l'emploi le plus inutile. Les rois d'Angleterre qui ont conservé dans leur isle beaucoup d'anciens usages perdus dans le continent, ont, comme on sait, leur poète en titre d'office. Il est obligé de faire tous les ans une ode à la louange de Sainte Cécile, qui jouait autrefois si merveilleusement du clavecin ou du psaltérion, qu'un ange descendit du neuvième ciel pour l'écouter de plus près, attendu que l'harmonie du psaltérion n'arrive d'ici-bas au pays des anges qu'en sourdine.

Moïse est le premier poète que nous connaissions. Il est à croire que long-temps avant lui les Egyp-

tiens, les Chaldéens, les Syriens, les Indiens, connaissaient la poésie, puisqu'ils avaient de la musique. Mais enfin, son beau cantique qu'il chanta avec sa sœur Maria en sortant du fond de la mer Rouge, est le premier monument poétique en vers hexamètres que nous ayons. Je ne suis pas du sentiment de ces bêtises ignorans et impies, Newton, le Clerc, et d'autres, qui prouvent que tout cela ne fut écrit qu'environ huit cents ans après l'évènement, et qui disent avec insolence que Moïse ne put écrire en hébreu, puisque la langue hébraïque n'est qu'un dialecte nouveau du phénicien, et que Moïse ne pouvait savoir le phénicien. Je n'examine point avec le savant Huet comment Moïse put chanter, lui qui était bègue et qui ne pouvait parler.

A entendre plusieurs de ces messieurs, Moïse serait bien moins ancien qu'Orphée, Musée, Homère, Hésiode. On voit au premier coup d'œil combien cette opinion est absurde. Le moyen qu'un Grec puisse être aussi ancien qu'un Juif ?

Je ne répondrai pas non plus à ces autres impertinens qui soupçonnent que Moïse n'est qu'un personnage imaginaire, une fabuleuse imitation de la fable de l'ancien Bacchus, et qu'on chantait dans les orgies tous les prodiges de Bacchus, attribués depuis à Moïse, avant qu'on sût qu'il y eût des Juifs au monde. Une telle idée se réfute d'elle-même. Le bon sens nous fait voir qu'il est impossible qu'il y ait eu un Bacchus avant un Moïse.

Nous avons encore un excellent poète juif, très réellement antérieur à Horacé, c'est le roi David ;

et nous savons bien que le *Miserere* est infiniment au-dessus du *Justum ac tenacem propositi virum*.

Mais ce qui étonne, c'est que des législateurs et des rois aient été nos premiers poètes. Il se trouve aujourd'hui des gens assez bons pour se faire les poètes des rois. Virgile, à la vérité, n'avait pas la charge de poète d'Auguste, ni Lucain celle de poète de Néron; mais j'avoue qu'ils avilirent un peu la profession en donnant du dieu à l'un et à l'autre.

On demande comment la poésie étant si peu nécessaire au monde, elle occupe un si haut rang parmi les beaux arts? On peut faire la même question sur la musique. La poésie est la musique de l'ame, et sur-tout des ames grandes et sensibles.

Un mérite de la poésie dont bien des gens ne se doutent pas, c'est qu'elle dit plus que la prose, et en moins de paroles que la prose.

Qui pourra jamais traduire ce vers latin avec autant de brièveté qu'il est sorti du cerveau du poète?

Vivememorlethi, fugithora, hocquodloquorindè est.

Je ne parle pas des autres charmes de la poésie, on les connaît assez; mais j'insisterai sur le grand précepte d'Horace, *sapere est et principium et fons*. Point de vraie poésie sans une grande sagesse. Mais comment accorder cette sagesse avec l'enthousiasme? Comme César qui formait un plan de bataille avec prudence, et combattait avec fureur.

Il y a eu des poètes un peu fous, oui; et c'est parcequ'ils étaient de très mauvais poètes. Un homme qui n'a que des dactyles et des spondées, ou des

mes dans la tête, est rarement un homme de bon sens; mais Virgile est doué d'une raison supérieure.

Lucrèce était un misérable physicien, et il avait cela de commun avec toute l'antiquité. La physique ne s'apprend pas avec de l'esprit; c'est un art que l'on ne peut exercer qu'avec des instrumens, et les instrumens n'avaient pas encore été inventés. Il faut des lunettes, des microscopes, des machines pneumatiques, des baromètres, etc. pour avoir quelque idée commencée des opérations de la nature.

Descartes n'en savait guère plus que Lucrèce lorsque ces clefs ouvrirent le sanctuaire; et on a fait cent fois plus de chemin depuis Galilée, meilleur physicien que Descartes, jusqu'à nos jours, que depuis le premier Hermès jusqu'à Lucrèce, et depuis Lucrèce jusqu'à Galilée.

Toute la physique ancienne est d'un écolier absurde. Il n'en est pas ainsi de la philosophie de l'ame et de ce bon sens qui, aidé du courage de l'esprit, sait peser avec justesse les doutes et les vraisemblances. C'est là le grand mérite de Lucrèce; son troisième chant est un chef-d'œuvre de raisonnement; il disserte comme Cicéron, il s'exprime quelquefois comme Virgile; et il faut avouer que quand notre illustre Polignac réfute ce troisième chant, il ne le réfute qu'en cardinal.

Quand je dis que le poëte Lucrèce raisonne en métaphysicien excellent dans ce troisième chant, je ne dis pas qu'il ait raison; on peut argumenter avec un jugement vigoureux, et se tromper si on n'est pas instruit par la révélation. Lucrèce n'était point Juif, et les Juifs, comme on sait, étaient

les seuls hommes sur la terre qui eussent raison du temps de Cicéron, de Possidonius, de César, et de Caton. Ensuite, sous Tibère, les Juifs n'eurent plus raison, et il n'y eut que les chrétiens qui eurent le sens commun.

Ainsi il était impossible que Lucrèce, Cicéron, et César, ne fussent pas des imbécilles en comparaison des Juifs et de nous; mais il faut convenir qu'aux yeux du reste du genre humain ils étaient de très grands hommes.

J'avoue que Lucrèce se tua, Caton aussi, Cassius et Brutus aussi; mais on peut fort bien se tuer, et avoir raisonné en homme d'esprit pendant sa vie.

Distinguons dans tout auteur l'homme et ses ouvrages. Racine écrit comme Virgile, mais il devient janséniste par faiblesse, et il meurt de chagrin par une faiblesse non moins grande, parce qu'un autre homme en passant dans une galerie ne l'a pas regardé; j'en suis fâché: mais le rôle de Phèdre n'en est pas moins admirable.

## POLICE DES SPECTACLES.

ON excommuniait autrefois les rois de France, et depuis Philippe I jusqu'à Louis VIII, tous l'ont été solennellement, de même que tous les empereurs depuis Henri IV jusqu'à Louis de Bavière inclusivement. Les rois d'Angleterre ont eu aussi une part très honnête à ces présens de la cour de Rome. C'était la folie du temps, et cette folie coûta

la vie à cinq ou six cent mille hommes. Actuellement on se contente d'excommunier les représentans des monarques : ce n'est pas les ambassadeurs que je veux dire, mais les comédiens qui sont rois et empereurs trois ou quatre fois par semaine, et qui gouvernent l'univers pour gagner leur vie.

Je ne connais guère que leur profession et celle des sorciers à qui on fasse aujourd'hui cet honneur. Mais, comme il n'y a plus de sorciers depuis environ soixante à quatre-vingts ans, que la bonne philosophie a été connue des hommes, il ne reste plus pour victimes qu'Alexandre, César, Athalie, Polyucte, Andromaque, Brutus, Zaïre, et Arlequin.

La grande raison qu'on en apporte, c'est que ces messieurs et ces dames représentent des passions. Mais si la peinture du cœur humain mérite une si horrible flétrissure, on devrait donc user d'une plus grande rigueur avec les peintres et les statuaires. Il y a beaucoup de tableaux licencieux qu'on vend publiquement, au lieu qu'on ne représente pas un seul poëme dramatique qui ne soit dans la plus exacte bienséance. La Vénus du Titien et celle du Corrège sont toutes nues, et sont dangereuses en tout temps pour notre jeunesse modeste ; mais les comédiens ne récitent les vers admirables de Cinna que pendant environ deux heures, et avec l'approbation du magistrat, sous l'autorité royale. Pourquoi donc ces personnages vivant sur le théâtre sont-ils plus condamnés que ces comédiens muets sur la toile ? *Ut pictura poësis erit.* Qu'auraient dit les Sophocles et les Euripides, s'ils avaient pu prévoir qu'un peuple qui n'a cessé d'être

barbare qu'en les imitant, imprimerait un jour cette tache au théâtre, qui reçut de leur temps une si haute gloire ?

Esopus et Roscius n'étaient pas des sénateurs romains, il est vrai ; mais le Flamen ne les déclarait point infâmes, et on ne se doutait pas que l'art de Térence fût un art semblable à celui de Locuste. Le grand pape, le grand prince Léon X, à qui on doit la renaissance de la bonne tragédie et de la bonne comédie en Europe, et qui fit représenter tant de pièces de théâtre dans son palais avec tant de magnificence, ne devinait pas qu'un jour, dans une partie de la Gaule, des descendans des Celtes et des Goths se croiraient en droit de flétrir ce qu'il honorait. Si le cardinal de Richelieu eût vécu, lui qui a fait bâtir la salle du palais royal, lui à qui la France doit le théâtre, il n'eût pas souffert plus long-temps que l'on osât couvrir d'ignominie ceux qu'il employait à réciter ses propres ouvrages.

Ce sont les hérétiques, il le faut avouer, qui ont commencé à se déchaîner contre le plus beau de tous les arts. Léon X ressuscitait la scène tragique ; il n'en fallait pas davantage aux prétendus réformateurs pour crier à l'œuvre de Satan. Aussi la ville de Genève et plusieurs illustres bourgades de Suisse ont été cent cinquante ans sans souffrir chez elles un violon. Les jansénistes qui dansent aujourd'hui sur le tombeau de S. Pâris, à la grande édification du prochain, défendirent le siècle passé à une princesse de Conti qu'ils gouvernaient, de faire apprendre à danser à son fils, attendu que la danse est trop profane. Cependant il fallait avoir bonne

grace, et savoir le menuet; on ne voulait point de violon, et le directeur eut beaucoup de peine à souffrir, par accommodement, qu'on montrât à danser au prince de Conti avec des castagnettes. Quelques catholiques un peu visigoths, de deçà les monts, craignirent donc les reproches des réformateurs, et crièrent aussi haut qu'eux; ainsi peu-à-peu s'établit dans notre France la mode de diffamer César et Pompée, et de réfuter certaines cérémonies à certaines personnes gagées par le roi, et travaillant sous les yeux du magistrat. On ne s'avisa point de réclamer contre cet abus; car qui aurait voulu se brouiller avec des hommes puissans, et des hommes du temps présent, pour Phèdre et pour les héros des siècles passés?

On se contenta donc de trouver cette rigueur absurde, et d'admirer toujours à bon compte les chefs-d'œuvre de notre scène.

Rome, de qui nous avons appris notre catéchisme, n'en use point comme nous; elle a su toujours tempérer les lois selon les temps et selon les besoins; elle a su distinguer les bateleurs effrontés qu'on censurait autrefois avec raison, d'avec les pièces de théâtre du Trissin et de plusieurs évêques et cardinaux qui ont aidé à ressusciter la tragédie. Aujourd'hui même on représente à Rome publiquement des comédies dans des maisons religieuses. Les dames y vont sans scandale; on ne croit point que des dialogues récités sur des planches soient une infamie diabolique. On a vu jusqu'à la pièce de George Dandin exécutée à Rome par des religieuses

en présence d'une foule d'ecclésiastiques et de dames. Les sages Romains se gardent bien sur-tout d'excommunier ces messieurs qui chantent le dessus dans les opéra italiens; car en vérité c'est bien assez d'être châtré dans ce monde, sans être encore damné dans l'autre.

Dans le bon temps de Louis XIV il y avait toujours aux spectacles qu'il donnait un banc qu'on nommait *le banc des évêques*. J'ai été témoin que, dans la minorité de Louis XV, le cardinal de Fleuri, alors évêque de Fréjus, fut très pressé de faire revivre cette coutume. D'autres temps, d'autres mœurs; nous sommes apparemment bien plus sages que dans les temps où l'Europe entière venait admirer nos fêtes, où Richelieu fit revivre la scène en France, où Léon X fit revivre en Italie le siècle d'Auguste. Mais un temps viendra où nos neveux, en voyant l'impertinent ouvrage du père le Brun contre l'art des Sophocles, et les œuvres de nos grands hommes, imprimés dans le même temps, s'écrieront: Est-il possible que les Français aient pu ainsi se contredire, et que la plus absurde barbarie ait levé si orgueilleusement la tête contre les plus belles productions de l'esprit humain?

S. Thomas d'Aquin, dont les mœurs valaient bien celles de Calvin et du père Quesnel; S. Thomas, qui n'avait jamais vu de bonne comédie, et qui ne connaissait que de malheureux histrions, devine pourtant que le théâtre peut être utile. Il eut assez de bon sens et assez de justice pour sentir le mérite de cet art, tout informe qu'il était; il le

permet, il l'approuva. S. Charles Borromée examinait lui-même les pièces qu'on jouait à Milan ; il les munissait de son approbation et de son seing.

Qui seront après cela les visigoths qui voudront traiter d'empoisonneurs Rodrigue et Chimène ? Plût au ciel que ces barbares ennemis du plus beau des arts eussent la piété de Polyeucte, la clémence d'Auguste, la vertu de Burrhus, et qu'ils finissent comme le mari d'Alzire !

## POLITIQUE.

LA politique de l'homme consiste d'abord à tâcher d'égaliser les animaux, à qui la nature a donné la nourriture, le vêtement, et le couvert.

Ces commencemens sont longs et difficiles.

Comment se procurer le bien-être, et se mettre à l'abri du mal ? C'est là tout l'homme.

Ce mal est par-tout. Les quatre élémens conspirent à le former. La stérilité d'un quart du globe, les maladies, la multitude d'animaux ennemis, tout nous oblige de travailler sans cesse à écarter le mal.

Nul homme ne peut se garantir du mal, et se procurer le bien ; il faut des secours. La société est donc aussi ancienne que le monde.

Cette société est tantôt trop nombreuse, tantôt trop rare. Les révolutions de ce globe ont détruit souvent des races entières d'hommes et d'autres animaux dans plusieurs pays, et les ont multipliées dans d'autres.

Pour multiplier une espèce , il faut un climat et un terrain tolérables ; et avec ces avantages on peut encore être réduit à marcher tout nu , à souffrir la faim , à manquer de tout , à périr de misère.

Les hommes ne sont pas comme les castors , les abeilles , les vers à soie ; ils n'ont pas un instinct sûr qui leur procure le nécessaire.

Sur cent mâles il s'en trouve à peine un qui ait du génie ; sur cinq cents femelles , à peine une.

Ce n'est qu'avec du génie qu'on invente les arts qui procurent à la longue un peu de ce bien-être , unique objet de toute politique.

Pour essayer ces arts il faut des secours , des mains qui vous aident , des entendemens assez ouverts pour vous comprendre , et assez dociles pour vous obéir. Avant de trouver et d'assembler tout cela , des milliers de siècles s'écoulent dans l'ignorance et dans la barbarie ; des milliers de tentatives avortent. Enfin , un art est ébauché , et il faut encore des milliers de siècles pour le perfectionner

#### POLITIQUE DU DEHORS.

Quand la métallurgie est trouvée par une nation , il est indubitable qu'elle battra ses voisins et en fera des esclaves.

Vous avez des flèches et des sabres , et vous êtes nés dans un climat qui vous a rendus robustes. Nous sommes faibles , nous n'avons que des massues et des pierres , vous nous tuez ; et si vous nous laissez la vie , c'est pour labourer vos champs , pour bâtir vos maisons ; nous vous chantons quelques

airs grossiers quand vous vous ennuyez, si nous avons de la voix, ou nous soufflons dans quelques tuyaux pour obtenir de vous des vêtemens et du pain. Nos femmes et nos filles sont-elles jolies, vous les prenez pour vous. Monseigneur votre fils profite de cette politique établie; il ajoute de nouvelles découvertes à cet art naissant. Ses serviteurs coupent les testicules à mes enfans; il les honore de la garde de ses épouses et de ses maîtresses. Telle a été et telle est encore la politique, le grand art de faire servir les hommes à son bien-être dans la plus grande partie de l'Asie.

Quelques peuplades ayant ainsi asservi plusieurs autres peuplades, les victorieuses se battent avec le fer pour le partage des dépouilles. Chaque petite nation nourrit et soudoie des soldats. Pour encourager ces soldats et pour les contenir, chacune a ses dieux, ses oracles, ses prédictions; chacune nourrit et soudoie des devins et des sacrificateurs bouchers. Ces devins commencent par deviner en faveur des chefs de nation, ensuite ils devinent pour eux-mêmes et partagent le gouvernement. Le plus fort et le plus habile subjuge à la fin les autres après des siècles de carnage qui font frémir, et de friponneries qui font rire. C'est là le complément de la politique.

Pendant que ces scènes de brigandages et de fraudes se passent dans une partie du globe, d'autres peuplades retirées dans les cavernes des montagnes, ou dans des cantons entourés de marais inaccessibles, ou dans quelques petites contrées habitables au milieu des déserts de sable, ou des presqu'isles,

ou des isles , se défendent contre les tyrans du continent. Tous les hommes enfin ayant à-peu-près les mêmes armes , le sang coule d'un bout du monde à l'autre.

On ne peut pas toujours tuer, on fait la paix avec son voisin , jusqu'à ce qu'on se croye assez fort pour recommencer la guerre. Ceux qui savent écrire rédigent ces traités de paix. Les chefs de chaque peuple , pour mieux tromper leurs ennemis , attestent les dieux qu'ils se sont faits ; on invente les sermens ; l'un vous promet au nom de Sommona - Codom , l'autre au nom de Jupiter, de vivre toujours avec vous en bonne harmonie ; et à la première occasion ils vous égorgent au nom de Jupiter et de Sommona-Codom.

Dans les temps les plus raffinés , le lion d'Esopé fait un traité avec trois animaux ses voisins. Il s'agit de partager une proie en quatre parts égales. Le lion , pour de bonnes raisons qu'il déduira en temps et lieu , prend d'abord trois parts pour lui seul , et menace d'étrangler quiconque osera toucher à la quatrième. C'est là le sublime de la politique.

#### POLITIQUE DU DEDANS.

Il s'agit d'avoir dans votre pays le plus de pouvoir , le plus d'honneurs et le plus de plaisirs que vous pourrez. Pour y parvenir , il faut beaucoup d'argent.

Cela est très-difficile dans une démocratie ; chaque citoyen est votre rival. Une démocratie ne peut subsister que dans un petit coin de terre. Vous aurez

beau être riche par votre commerce secret , ou par celui de votre grand-père , votre fortune vous fera des jaloux et très peu de créatures. Si dans quelque démocratie une maison riche gouverne , ce ne sera pas pour long-temps.

Dans une aristocratie on peut plus aisément se procurer honneurs , plaisirs , pouvoir et argent , mais il y faut une grande discrétion. Si on abuse trop , les révolutions sont à craindre.

Ainsi dans la démocratie tous les citoyens sont égaux. Ce gouvernement est aujourd'hui rare et chétif , quoique naturel et sage.

Dans l'aristocratie l'inégalité , la supériorité , se fait sentir ; mais moins elle est arrogante , plus elle assure son bien-être.

Reste la monarchie ; c'est là que tous les hommes sont faits pour un seul. Il accumule tous les honneurs dont il veut se décorer , goûte tous les plaisirs dont il veut jouir , exerce un pouvoir absolu ; et tout cela , pourvu qu'il ait beaucoup d'argent. S'il en manque , il sera malheureux au dedans comme au dehors ; il perdra bientôt pouvoir , plaisirs , honneurs , et peut-être la vie.

Tant que cet homme a de l'argent , non seulement il jouit , mais ses parens , ses principaux serviteurs jouissent aussi ; et une foule de mercenaires travaille toute l'année pour eux dans la vaine espérance de goûter un jour dans leurs chaumières le repos que leur sultan et leurs bachas semblent goûter dans leurs sérails. Mais voici à peu-près ce qui arrive :

Un gros et gras cultivateur possédait autrefois un vaste terrain de champs , près , vignes , vergers ,

forêts. Cent manœuvres cultivaient pour lui, il dînait avec sa famille, buvait, et s'endormait. Ses principaux domestiques, qui le volaient, dînaient après lui et mangeaient presque tout. Les manœuvres venaient et faisaient très maigre chère. Ils murmurèrent, ils se plaignirent, ils perdirent patience; enfin ils mangèrent le dîner du maître et le chassèrent de sa maison. Le maître dit que ces coquins-là étaient des enfans rebelles qui battaient leur père. Les manœuvres dirent qu'ils avaient suivi la loi sacrée de la nature que l'autre avait violée. On s'en rapporta enfin à un devin du voisinage qui passait pour un homme inspiré. Ce saint homme prend la métairie pour lui, et fait mourir de faim les domestiques et l'ancien maître, jusqu'à ce qu'il soit chassé à son tour. C'est la politique du dedans.

C'est ce qu'on a vu plus d'une fois; et quelques effets de cette politique subsistent encore dans toute leur force. Il faut espérer que dans dix ou douze mille siècles, quand les hommes seront plus éclairés, les grands possesseurs des terres, devenus plus politiques, traiteront mieux leurs manœuvres, et ne se laisseront pas subjuguier par des devins et des sorciers.

## POLYPES.

**E**N qualité de douteur il y a long-temps que j'ai rempli ma vocation. J'ai douté, quand on m'a voulu persuader que les glossopètes que j'ai vues se former dans ma campagne, étaient originairement des langues de chiens marins; que la chaux employée à

ma grange n'était composée que de coquillages ; que les coraux étaient le produit des excréments de certains petits poissons ; que la mer par ses courans a formé le mont Cénis et le mont Taurus , et que Niobé fut autrefois changée en marbre.

Ce n'est pas que je n'aime l'extraordinaire , le merveilleux , autant qu'aucun voyageur et qu'aucun homme à système ; mais pour croire fermement , je veux voir par mes yeux , toucher par mes mains , et à plusieurs reprises. Ce n'est pas même assez , je veux encore être aidé par les yeux et par les mains des autres.

Deux de mes compagnons , qui font comme moi , des questions sur l'Encyclopédie , se sont long-temps amusés à considérer avec moi en tout sens plusieurs de ces petites tiges qui croissent dans des bourbiers à côté des lentilles d'eau. Ces herbes légères , qu'on appelle *polypes d'eau douce* , ont plusieurs racines , et de là vient qu'on leur a donné le nom de *polypes*. Ces petites plantes parasites ne furent que des plantes jusqu'au commencement du siècle où nous sommes. Leuwenhoeck s'avisa de les faire monter au rang d'animal. Nous ne savons pas s'ils y ont beaucoup gagné.

Nous pensons que pour être réputé animal , il faut être doué de la sensation. Que l'on commence donc par nous faire voir que ces polypes d'eau douce ont du sentiment , afin que nous leur donnions parmi nous droit de bourgeoisie.

Nous n'avons pas osé accorder cette dignité à la sensitive , quoiqu'elle parût y avoir les plus grandes prétentions. Pourquoi la donnerions-nous à une

espèce de petit jonc ? est-ce parcequ'il revient de bouture ? Mais cette propriété est commune à tous les arbres qui croissent au bord de l'eau , aux saules , aux peupliers , aux trembles , etc. C'est cela même qui démontre que le polype est un végétal. Il est si léger qu'il change de place au moindre mouvement de la goutte d'eau qui le porte. De là on a conclu qu'il marchait. On pouvoit supposer de même que les petites isles flottantes des marais de Saint-Omer sont des animaux, car elles changent souvent de place.

On a dit , ses racines sont des pieds , sa tige est son corps , ses branches sont ses bras ; le tuyau qui compose sa tige est percé en haut , c'est sa bouche. Il y a dans ce tuyau une légère moelle blanche , dont quelques animalcules presque imperceptibles sont très avides ; ils entrent dans le creux de ce petit jonc en le fesant courber , et mangent cette pâte légère ; c'est le polype qui prend ces animaux avec son museau et qui s'en nourrit , quoiqu'il n'y ait pas la moindre apparence de tête , de bouche , d'estomac.

Nous avons examiné ce jeu de la nature avec toute l'attention dont nous sommes capables. Il nous a paru que cette production appelée *polype* ressemblait à un animal beaucoup moins qu'une carotte ou une asperge. En vain nous avons opposé à nos yeux tous les raisonnemens que nous avons lus autrefois ; le témoignage de nos yeux l'a emporté.

Il est triste de perdre une illusion. Nous savons combien il serait doux d'avoir un animal qui se reproduirait de lui-même et par bouture , et qui ayant toutes les apparences d'une plante , joindrait le règne animal au végétal.

Il serait bien plus naturel de donner le rang d'animal à la plante nouvellement découverte dans l'Amérique anglaise , à laquelle on a donné le plaisant nom de *Vénus gobbe-mouche*. C'est une espèce de sensitive épineuse dont les feuilles se replient. Les mouches sont prises dans ces feuilles , et y périssent plus sûrement que dans une toile d'araignée. Si quelqu'un de nos physiciens veut appeler animal cette plante , il ne tient qu'à lui ; il aura des partisans.

Mais si vous voulez quelque chose de plus extraordinaire , quelque chose de plus digne de l'observation des philosophes , regardez le colimaçon qui marche un mois , deux mois entiers , après qu'on lui a coupé la tête , et auquel ensuite une tête revient garnie de tous les organes que possédait la première. Cette vérité , dont tous les enfans peuvent être témoins , vaut bien l'illusion des polypes d'eau douce. Que devient son sensorium , sa mémoire , son magasin d'idées , son ame , quand on lui a coupé la tête ? comment tout cela revient-il ? une ame qui renaît est un phénomène bien curieux ! non , cela n'est pas plus étrange qu'une ame produite , une ame qui dort et qui se réveille , une ame détruite.

## POLYTHEISME.

LA pluralité des dieux est le grand reproche dont on accable aujourd'hui les Romains et les Grecs , mais qu'on me montre dans toutes leurs histoires un seul fait , et dans tous leurs livres un seul mot ,

dont on puisse inférer qu'ils avaient plusieurs dieux suprêmes ; et si on ne trouve ni ce fait , ni ce mot ; si au contraire tout est plein de monumens et de passages qui attestent un Dieu souverain , supérieur à tous les autres dieux , avouons que nous avons jugé les anciens aussi témérairement que nous jugeons souvent nos contemporains.

On lit en mille endroits que Zeus , Jupiter , est le maître des dieux et des hommes. *Jovis omnia plena*. Et S. Paul rend aux anciens ce témoignage : *In ipso vivimus , movemur et sumus , ut quidam vestrorum poetarum dixit*. Nous avons en Dieu la vie , le mouvement et l'être , comme l'a dit un de vos poètes. Après cet aveu , oserons-nous accuser nos maîtres de n'avoir pas reconnu un Dieu suprême ?

Il ne s'agit pas ici d'examiner s'il y avait eu autrefois un Jupiter roi de Crète , si on en avait fait un dieu ; si les Egyptiens avaient douze grands dieux , ou huit , du nombre desquels était celui que les Latins ont nommé Jupiter. Le nœud de la question est uniquement ici de savoir si les Grecs et les Romains reconnaissaient un Être céleste , maître des autres êtres célestes. Ils le disent sans cesse , il faut donc les croire.

Voyez l'admirable lettre du philosophe Maxime de Madaure à S. Augustin. « Il y a un Dieu sans commencement , père commun de tout , et qui n'a jamais rien engendré de semblable à lui ; quel homme est assez stupide et assez grossier , pour en douter ? » Ce païen du quatrième siècle dépose ainsi pour toute l'antiquité.

Si je voulais lever le voile des mystères d'Égypte ,

je trouverais le Knef, qui a tout produit; et qui préside à toutes les autres divinités; je trouverais Mithra chez les Perses, Brama chez les Indiens; et peut-être je ferais voir que toute nation policée admettait un Être suprême avec des divinités dépendantes. Je ne parle pas des Chinois, dont le gouvernement, le plus respectable de tous, n'a jamais reconnu qu'un Dieu unique depuis plus de quatre mille ans. Mais tenons-nous-en aux Grecs et aux Romains, qui sont ici l'objet de mes recherches: ils eurent mille superstitions; qui en doute? ils adoptèrent des fables ridicules; on le sait bien; et j'ajoute qu'ils s'en moquaient eux-mêmes: mais le fond de leur mythologie était très raisonnable.

Premièrement, que les Grecs aient placé dans le ciel des héros pour prix de leurs vertus, c'est l'acte de religion le plus sage et le plus utile. Quelle plus belle récompense pouvait-on leur donner? et quelle plus belle espérance pouvait-on proposer? est-ce à nous de le trouver mauvais? à nous qui, éclairés par la vérité, avons saintement consacré cet usage que les anciens imaginèrent? Nous avons cent fois plus de bienheureux, à l'honneur de qui nous avons élevé des temples, que les Grecs et les Romains n'ont eu de héros et de demi-dieux: la différence est qu'ils accordaient l'apothéose aux actions les plus éclatantes, et nous aux vertus les plus modestes. Mais leurs héros divinisés ne partageaient point le trône de Zeus, du Demiourgos, du maître éternel; ils étaient admis dans sa cour, ils jouissaient de ses faveurs. Qu'y a-t-il à cela de dé-

raisonnable ? n'est-ce pas une ombre faible de notre hiérarchie céleste ? Rien n'est d'une morale plus salutaire , et la chose n'est pas physiquement impossible par elle-même ; il n'y a pas là de quoi se moquer des nations de qui nous tenons notre alphabet.

Le second objet de nos reproches est la multitude des dieux admis au gouvernement du monde , c'est Neptune qui préside à la mer , Junon à l'air , Eole aux vents , Pluton ou Vesta à la terre , Mars aux armées. Mettons à quartier les généalogies de tous ces dieux , aussi fausses que celles qu'on imprime tous les jours des hommes ; passons condamnation sur toutes leurs aventures dignes des Mille et une nuits , aventures qui jamais ne firent le fond de la religion grecque et romaine : en bonne foi , où sera la bêtise d'avoir adopté des êtres du second ordre , lesquels ont quelque pouvoir sur nous autres qui sommes peut-être du cent millième ordre ? Y a-t-il là une mauvaise philosophie , une mauvaise physique ? n'avons-nous pas neuf chœurs d'esprits célestes plus anciens que l'homme ? ces neuf chœurs n'ont-ils pas chacun un nom différent ? les Juifs n'ont-ils pas pris la plupart de ces noms chez les Persans , plusieurs anges n'ont-ils pas leurs fonctions assignées ? il y avait un ange exterminateur qui combattait pour les Juifs ; l'ange des voyageurs qui conduisait Tobie. Michaël était l'ange particulier des Hébreux ; selon Daniel il combat l'ange des Perses , il parle à l'ange des Grecs. Un ange d'un ordre inférieur rend compte à Michaël , dans le livre de Zacharie , de l'état où il avait trouvé la terre.

Chaque nation avait son ange. La version des Septante dit, dans le Deutéronome, que le Seigneur fit le partage des nations suivant le nombre des anges. S. Paul, dans les Actes des apôtres, parle à l'ange de la Macédoine. Ces esprits célestes sont souvent appelés *Dieux* dans l'Écriture, *Eloim*. Car chez tous les peuples le mot qui répond à celui de *Theos*, *Deus*, *Dieu*, ne signifie pas toujours le maître absolu du ciel et de la terre; il signifie souvent être céleste, être supérieur à l'homme, mais dépendant du souverain de la nature: il est même donné quelquefois à des princes, à des juges.

Puis donc qu'il est vrai, puisqu'il est réel pour nous qu'il y a des substances célestes chargées du soin des hommes et des empires, les peuples qui ont admis cette vérité sans révélation, sont bien plus dignes d'estime que de mépris.

Ce n'est donc pas dans le polythéisme qu'est le ridicule: c'est dans l'abus qu'on en fit, c'est dans les fables populaires, c'est dans la multitude de divinités impertinentes que chacun se forgeait à son gré.

La déesse des tetons, *Dea Rumilia*; la déesse de l'action du mariage, *Dea Pertunda*; le Dieu de la chaise percée, *Deus Stercutius*; le Dieu pet, *Deus Crepitus*, ne sont pas assurément bien vénérables. Ces puérilités, l'amusement des vieilles et des enfans de Rome, servent seulement à prouver que le mot *Deus* avait des acceptions bien différentes. Il est sûr que *Deus Crepitus*, le Dieu pet, ne donnait pas la même idée que *Deus divum et hominum sator*, la source des dieux et des hommes. Les pontifes ro-

maines n'admettaient point ces petits magots dont les bonnes femmes remplissaient leurs cabinets. La religion romaine était au fond très sérieuse , très sévère. Les sermens étaient inviolables. On ne pouvait commencer la guerre sans que le collège des Féciales l'eût déclarée juste. Une vestale , convaincue d'avoir violé son vœu de virginité , était condamnée à mort. Tout cela nous annonce un peuple austère plutôt qu'un peuple ridicule.

Je me borne ici à prouver que le sénat ne raisonnait point en imbécille , en adoptant le polythéisme. L'on demande comment ce sénat , dont deux ou trois députés nous ont donné des fers et des lois , pouvait souffrir tant d'extravagances dans le peuple , et autoriser tant de fables chez les pontifes ? Il ne serait pas difficile de répondre à cette question. Les sages de tous temps se sont servis des fous. On laisse volontiers au peuple ses lupercales , ses saturnales , pourvu qu'il obéisse ; on ne met point à la broche les poulets sacrés qui ont promis la victoire aux armées. Ne soyons jamais surpris que les gouvernemens les plus éclairés aient permis les coutumes , les fables les plus insensées. Ces coutumes , ces fables , existaient avant que le gouvernement se fût formé ; on ne veut point abattre une ville immense et irrégulière pour la rebâtir au cordeau.

Comment se peut-il faire , dit-on , qu'on ait vu d'un côté tant de philosophie , tant de science , et de l'autre tant de fanatisme ? C'est que la science , la philosophie , n'étaient nées qu'un peu avant Cicéron , et que le fanatisme occupait la place depuis

des siècles. La politique dit alors à la philosophie et au fanatisme : Vivons tous trois ensemble comme nous pourrons.

## POPULATION.

### SECTION I.

**I**L n'y eut que fort peu de chenilles dans mon canton l'année passée. Nous les tuâmes presque toutes. Dieu nous en a donné plus que de feuilles cette année.

N'en est-il pas ainsi à peu-près des autres animaux , et surtout de l'espèce humaine ? La famine , la peste et la guerre , les deux sœurs venues de l'Arabie et de l'Amérique , détruisent les hommes dans un canton ; on est tout étonné de le trouver peuplé cent ans après.

J'avoue que c'est un devoir sacré de peupler ce monde , et que tous les animaux sont forcés par le plaisir à remplir cette vue du grand Demiourgos.

Pourquoi ces peuplades sur la terre ? et à quoi bon former tant d'êtres destinés à se dévorer tous , et l'animal homme , qui semble né pour égorger son semblable d'un bout de la terre à l'autre ? On m'assure que je saurai un jour ce secret ; je le souhaite en qualité de curieux.

Il est clair que nous devons peupler tant que nous pouvons ; car que ferions-nous de notre matière séminale ? ou sa surabondance nous rendrait malades ;

ou son émission nous rendrait coupables. Et l'alternative est triste.

Les sages Arabes , voleurs du désert , dans les traités qu'ils font avec tous les voyageurs , stipulent toujours qu'on leur donnera des filles. Quand ils conquièrent l'Espagne , ils imposèrent un tribut de filles. Le pays de Médée paie les Turcs en filles. Les sifustiers firent venir des filles de Paris dans la petite île dont ils s'étaient emparés : et on conte que Romulus , dans un beau spectacle qu'il donna aux Sabins , leur vola trois cents filles.

Je ne conçois pas pourquoi les Juifs , que d'ailleurs je révère, tuèrent tout dans Jéricho , jusqu'aux filles , et pourquoi ils disent dans leurs psaumes qu'il sera doux d'écraser les enfans à la mamelle , sans en excepter nommément les filles.

Tous les autres peuples , soit Tartares , soit Cannibales , soit Teutons ou Velches , ont eu toujours les filles en grande recommandation.

Avec cet heureux instinct , il semble que la terre devrait être couverte d'animaux de notre espèce. Nous avons vu que le père Petau en comptait près de sept cent millions en deux cent quatre-vingts ans , après l'aventure du déluge. Et ce n'est pourtant pas à la suite des Mille et une nuits qu'il a fait imprimer ce beau dénombrement.

Je compte aujourd'hui sur notre globe environ neuf cent millions de mes confrères , tant mâles que femelles. Vallace leur en accorde mille millions. Je me trompe , ou lui ; et peut-être nous trompons-nous tous deux : mais c'est peu de chose qu'un di-

xième ; et dans toute l'arithmétique des historiens on se trompe bien davantage.

Je suis un peu surpris que notre arithméticien Wallace , qui pousse le nombre de nos concitoyens jusqu'à un milliar , prétende dans la même page , que l'an 966 de la création , nos pères étaient au nombre de 1610 millions.

Premièrement , je voudrais qu'on m'établît bien nettement l'époque de la création ; et comme nous avons dans notre occident près de quatre-vingts systèmes sur cet événement , il est difficile de rencontrer juste.

En second lieu , les Egyptiens , les Chaldéens , les Persans , les Indiens , les Chinois , ayant tous des calculs encore plus différens , il est encore plus malaisé de s'accorder avec eux.

Troisièmement , pourquoi en neuf cent soixante-six années , le monde aurait-il été plus peuplé qu'il ne l'est de nos jours ?

Pour sauver cette absurdité , on nous dit qu'il n'en allait pas autrefois comme de notre temps ; que l'espèce était bien plus vigoureuse ; qu'on digérait mieux ; que par conséquent on était bien plus prolifique , et qu'on vivait plus long-temps. Que n'ajoutait-on que le soleil était plus chaud et la lune plus belle.

On nous allégué que du temps de César , quoique les hommes commençassent fort à dégénérer , cependant le monde était alors une fourmillière de nos bipèdes , mais qu'à présent c'est un désert. Montesquieu qui a toujours exagéré , et qui a tout sacrifié à la démangeaison de montrer de l'esprit , ose croire

ou veut faire accroire dans ses Lettres persanes , que le monde était trente fois plus peuplé du temps de César qu'aujourd'hui.

Vallace avoue que ce calcul fait au hasard est beaucoup trop fort : mais savez-vous quelle raison il en donne ? c'est qu'avant César , le monde avait eu plus d'habitans qu'aux jours les plus brillans de la république romaine. Il remonte au temps de Sémiramis ; et il exagère encore plus que Montesquieu , s'il est possible.

Ensuite , se prévalant du goût qu'on a toujours attribué au Saint Esprit pour l'hyperbole , il ne manque pas d'apporter en preuve les onze cent soixante mille hommes d'élite qui marchaient si fièrement sous les étendards du grand roi Josaphat ou Jeozaphat , roi de la province de Juda. Serrez , serrez , M. Vallace ; le Saint-Esprit ne peut se tromper ; mais ses ayans cause et ses copistes ont mal calculé et mal chiffré. Toute votre Ecosse ne pourrait pas fournir onze cent soixante mille ames pour assister à vos prêches ; et le royaume de Juda n'était pas la vingtième partie de l'Ecosse. Voyez encore une fois ce que dit S. Jérôme de cette pauvre Terre-sainte dans laquelle il demeura si long-temps. Ayez-vous bien calculé ce qu'il aurait fallu d'argent au grand roi Jeozaphat , pour payer, nourrir, habiller , armer onze cent soixante mille soldats d'élite !

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

M. Vallace revient de Josaphat à César, et conclut que depuis ce dictateur de courte durée, la terre

s'est dépeuplée visiblement. Voyez, dit-il, les Suisses; ils étaient, au rapport de César, au nombre de trois cent soixante-huit mille, quand ils quitterent sagement leur pays pour aller chercher fortune, à l'exemple des Cimbres.

Je ne veux que cet exemple pour faire rentrer en eux-mêmes les partisans un peu outrés du talent d'engendrer, dont ils gratifient les anciens aux dépens des modernes. Le canton de Berne, par un dénombrement exact, possède seul le nombre des habitans qui désertèrent l'Helvétie entière du temps de César. L'espèce humaine est donc plus que doublée dans l'Helvétie depuis cette aventure.

Je crois de même l'Allemagne, la France, l'Angleterre, bien plus peuplées qu'elles ne l'étaient alors. Ma raison est la prodigieuse extirpation des forêts et le nombre des grandes villes bâties et accrues depuis huit cents ans, et le nombre des arts augmenté en proportion. Voilà, je pense, une réponse précise à toutes les déclamations vagues qu'on répète tous les jours dans des livres où l'on néglige la vérité en faveur des saillies, et qui deviennent très inutiles à force d'esprit.

L'Ami des hommes suppose que du temps de César on comptait cinquante-deux millions d'hommes en Espagne; Strabon dit qu'elle a toujours été mal peuplée, parce que le milieu des terres manque d'eau. Strabon paraît avoir raison, et l'Ami des hommes paraît se tromper.

Mais on nous effraie en nous demandant ce que sont devenues ces multitudes prodigienses de Huns, d'Alains, d'Ostrogoths, de Visigoths, de Vandales,

de Lombards , qui se répandirent comme des torrens sur l'Europe au cinquième siècle.

Je me défie de ces multitudes ; j'ose soupçonner qu'il suffisait de trente ou quarante mille bêtes féroces tout au plus pour venir jeter l'épouvante dans l'empire romain , gouverné par une Pulchérie , par des eunuques et par des moines. C'était assez que dix mille barbares eussent passé le Danube , pour que dans chaque paroisse on dit au prône qu'il y en avait plus que de sauterelles dans les plaies d'Égypte ; que c'était un fléau de Dieu ; qu'il fallait faire pénitence et donner son argent aux couvens. La peur saisissait tous les habitans ; ils fuyaient en foule. Voyez seulement quel effroi un loup jeta dans le Gévaudan en 1766.

Mandrin , suivi de cinquante gueux , met une ville entière à contribution. Dès qu'il est entré par une porte , on dit à l'autre , qu'il vient avec quatre mille combattans et du canon.

Si Attila fut jamais à la tête de cinquante mille assassins affamés , ramassés de province en province , on lui en donnait cinq cent mille.

Les millions d'hommes qui suivaient les Xerxès , les Cyrus , les Thomiris , les trente ou trente-quatre millions d'égyptiens , et la Thèbes aux cent portes , *et quidquid Græcia mendax audet in historiâ* , ressemblent assez aux cinq cent mille hommes d'Attila. Cette compagnie de voyageurs aurait été difficile à nourrir sur la route.

Ces Huns venaient de la Sibérie , soit ; de là je conclus qu'ils venaient en très petit nombre. La Sibérie n'était certainement pas plus fertile que

de nos jours. Je doute que sous le règne de Thémiris il y eût une ville telle que Tobolsk , et que ces déserts affreux pussent nourrir un grand nombre d'habitans.

Les Indes , la Chine , la Perse , l'Asie mineure étaient très peuplées ; je le crois sans peine : et peut-être ne le sont-elles pas moins de nos jours , malgré la rage destructive des invasions et des guerres. Partout où la nature a mis des pâturages , le taureau se marie à la genisse , le belier à la brebis , et l'homme à la femme .

Les déserts de Barca , de l'Arabie , d'Oreb , de Sinaï , de Jérusalem , de Cobi , etc. ne furent jamais peuplés , ne le sont point et ne le seront jamais , à moins qu'il n'arrive quelque révolution qui change en bonne terre labourable ces horribles plaines de sables et de cailloux.

Le terrain de la France est assez bon , et il est suffisamment couvert de consommateurs , puisqu'en tout genre il y a plus de postulans que de places ; puisqu'il y a deux cent mille fainéans qui gueusent d'un bout du pays à l'autre , et qui soutiennent leur détestable vie aux dépens des riches ; enfin , puisque la France nourrit près de quatre-vingt mille moines , dont aucun n'a fait servir ses mains à produire un épi de froment.

## SECTION II.

### RÉPUTATION D'UN ARTICLE DE L'ENCYCLOPÉDIE.

Vous lisez dans le grand Dictionnaire encyclopé-

dique , à l'article *Population* , ces paroles , dans lesquelles il n'y a pas un mot de vrai :

« La France s'est accrue de plusieurs grandes provinces très peuplées , et cependant ses habitans sont moins nombreux d'un cinquième qu'ils ne l'étaient avant ces réunions ; et ses belles provinces , que la nature semble avoir destinées à fournir des subsistances à toute l'Europe , sont incultes. »

1° Comment des provinces très peuplées étant incorporées à un royaume , ce royaume serait-il moins peuplé d'un cinquième ? A-t-il été ravagé par la peste ? S'il a perdu ce cinquième , le roi doit avoir perdu un cinquième de ses revenus. Cependant le revenu annuel de la couronne est porté à près de trois cent quarante millions de livres année commune , à quarante-neuf livres et demie le marc. Cette somme retourne aux citoyens par le paiement des rentes et des dépenses , et ne peut encore y suffire.

2° Comment l'auteur peut-il avancer que la France a perdu le cinquième de ses habitans en hommes et en femmes depuis l'acquisition de Strasbourg , quand il est prouvé , par les recherches de trois intendans , que la population est augmentée depuis vingt ans dans leurs généralités ?

Les guerres , qui sont le plus horrible fléau du genre humain , laissent en vie l'espèce femelle qui le répare. De là vient que les bons pays sont toujours à peu près également peuplés.

Les émigrations des familles entières sont plus funestes. La révocation de l'édit de Nantes et les dra-

gonnades ont fait à la France une plaie cruelle : mais cette blessure est refermée ; et le Languedoc , qui est la province dont il est le plus sorti de réformés , est aujourd'hui la province de France la plus peuplée , après l'Isle de France et la Normandie.

3° Comment peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes ? en vérité c'est se croire damné en paradis. Il suffit d'avoir des yeux pour être persuadé du contraire. Mais , sans entrer ici dans un long détail , considérons Lyon , qui contient environ cent trente mille habitans , c'est-à-dire autant que Rome , et non pas deux cent mille , comme dit l'abbé de Caveirac dans son Apologie de la dragonnade et de la Saint-Barthélemy (1). Il n'y a point de ville où l'on fasse meilleure chère. D'où vient cette affluence de nourritures excellentes , si ce n'est des campagnes voisines ? Ces campagnes sont donc très bien cultivées ; elles sont donc riches. J'en dirai autant de toutes les villes de France. L'étranger est étonné de l'abondance qu'il y trouve , et d'être servi en vaisselle d'argent dans plus d'une maison.

(1) Caveirac a copié cette exagération de Pluche sans lui en faire honneur. Pluche , dans sa Concorde ( ou discord ) de la géographie , page 152 , donne libéralement un million d'habitans à Paris , deux cent mille à Lyon , deux cent mille à Lille , qui n'en a pas la moitié ; cent mille à Nantes , à Marseille , à Toulouse. Il vous débite ces mensonges imprimés avec la même confiance qu'il parle du lac Sirbon et qu'il démontre le déluge. Et on nourrit l'esprit de la jeunesse de ces extravagances !

Il y a des terrains indomtables , comme les landes de Bordeaux , la partie de la Champagne nommée *pouilleuse*. Ce n'est pas assurément la mauvaise administration qui a frappé de stérilité ces malheureux pays , ils n'étaient pas meilleurs du temps des druides.

C'est un grand plaisir de se plaindre et de censurer , je l'avoue. Il est doux , après avoir mangé d'un mouton de Présalé , d'un veau de Rivière , d'un caneton de Rouen , d'un pluvier du Dauphiné , d'une gélinote ou d'un coq de bruyère de Franche-Comté , après avoir bu du vin de Chambertin , de Silleri , d'Aï , de Frontignan ; il est doux , dis-je , de plaindre , dans une digestion un peu laborieuse , le sort des campagnes qui ont fourni très chèrement toutes ces délicatesses. Voyagez , Messieurs , et vous verrez si vous serez ailleurs mieux nourris , mieux abreuvés , mieux logés , mieux habillés et mieux voiturés.

Je crois l'Angleterre , l'Allemagne protestante , la Hollande , plus peuplées à proportion. La raison en est évidente ; il n'y a point dans ces pays-là de moines qui jurent à Dieu d'être inutiles aux hommes. Les prêtres n'ayant que très peu de chose à faire , s'occupent à étudier et à propager. Ils font des enfans robustes , et leur donnent une meilleure éducation que n'en ont les enfans des marquis français et italiens.

Rome , au contraire , serait déserte sans les cardinaux , les ambassadeurs et les voyageurs. Elle ne serait , comme le temple de Jupiter-Ammon , qu'un monument illustre. On comptait , du temps des

premiers césars , des millions d'hommes dans ce territoire stérile , que les esclaves et le fumier rendaient fécond. C'était une exception à cette loi générale , que la population est d'ordinaire en raison de la bonté du sol.

La victoire avait fertilisé et peuplé cette terre ingrate. Une espèce de gouvernement la plus étrange , la plus contradictoire qui ait jamais étonné les hommes , a rendu au territoire de Romulus sa première nature. Tout le pays est dépeuplé d'Orviète à Terracine. Rome , réduite à ses citoyens , ne serait pas à Londres comme un est à douze ; et en fait d'argent et de commerce , elle ne serait pas aux villes d'Amsterdam et de Londres comme un est à mille.

Ce que Rome a perdu , non seulement l'Europe l'a regagné ; mais la population a triplé presque partout depuis Charlemagne.

Je dis triplé , et c'est beaucoup ; car on ne propage point en progression géométrique. Tous les calculs qu'on a faits sur cette prétendue multiplication sont des chimères absurdes.

Si une famille d'hommes ou de singes multipliait en cette façon , la terre au bout de deux cents ans n'aurait pas de quoi les nourrir.

La nature a pourvu à conserver et à restreindre les espèces. Elle ressemble aux parques qui filaient et coupaient toujours. Elle n'est occupée que de naissances et de destructions.

Si elle a donné à l'animal homme plus d'idées , plus de mémoire qu'aux autres ; si elle l'a rendu capable de généraliser ses idées et de les combiner ;

si elle l'a avanta<sup>g</sup>é du don de la parole, elle ne lui a pas accordé celui de la multiplication comme aux insectes. Il y a plus de fourmis dans telle lieue carrée de bruyères, qu'il n'y a jamais eu d'hommes sur le globe.

Quand un pays possède un grand nombre de fainéans, soyez sûr qu'il est assez peuplé, puisque ces fainéans sont logés, nourris, vêtus, amusés, respectés, par ceux qui travaillent.

S'il y a trop d'habitans, si toutes les places sont prises, on va travailler et mourir à Saint-Domingue, à la Martinique, à Philadelphie, à Boston.

Le point principal n'est pas d'avoir du superflu en hommes, mais de rendre ce que nous en avons le moins malheureux qu'il est possible.

Remercions la nature de nous avoir donné l'être dans la zone tempérée, peuplée presque par-tout d'un nombre plus que suffisant d'habitans qui cultivent tous les arts; et tâchons de ne pas gâter notre bonheur par nos sottises.

### SECTION III.

#### FRAGMENT SUR LA POPULATION.

Dans une nouvelle histoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France, du temps de Philippe de Valois; or on entend par feu une famille, et l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il est aujourd'hui avec ses annexes. Cela ferait, à quatre personnes par feu, trente-deux millions d'habitans; car on ne peut don-

ner à un feu moins de quatre personnes , l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subsidé imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cent mille feux dans les terres dépendantes de la couronne , qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juste. Ainsi , suivant la supputation de l'auteur , le nombre des feux de la France , telle qu'elle est , aurait monté à sept millions cinq cent mille. A quoi ajoutant probablement cinq cent mille feux pour les ecclésiastiques et pour les personnes non comprises dans le dénombrement , on trouverait aisément les huit millions de feux et au-delà.

L'auteur réduit chaque feu à trois personnes ; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été , et dans celle que j'habite , je compte quatre personnes et demie par feu.

Ainsi , supposé que l'état de 1328 soit juste , il faudra nécessairement conclure que la France , telle qu'elle est aujourd'hui , contenait , du temps de Philippe de Valois , trente-six millions d'habitans.

Or dans le dernier dénombrement fait en 1753 , sur un relevé des tailles et autres impositions , on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-neuf feux , ce qui , à quatre et demie par feu , ne donnerait que quinze millions neuf cent soixante et dix-sept mille deux cents habitans , à quoi il faudra ajouter sept cent mille ames aux moins que l'on suppose être dans Paris , dont le dénombrement a été fait sui-

vant la capitation, et non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte avec l'auteur de la nouvelle histoire de France les feux à trois, à quatre, à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitans est diminué de plus de la moitié depuis Philippe de Valois.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de Philippe de Valois fut fait; ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans; et en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fractions. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, et il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps de Charles V, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation, et cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres, à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente comme on le croit; il est très probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de Philippe de Valois, quand on comptait deux millions cinq cent mille feux dans ses domaines.

Au reste, j'ai toujours pensé que la France ren-

ferme de nos jours environ vingt millions d'habitans , et je les ai comptés à cinq par feu , l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la Dixme attribuée au maréchal de Vauban , et sur-tout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier siècle. Si je me trompe, ce n'est que d'environ quatre millions , et c'est une bagatelle pour les auteurs.

Hubner , dans sa géographie , ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans ; il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur , d'ailleurs exact , assure que la Chine ne possède que soixante et douze millions d'habitans ; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du Halde , on compte ces soixante et douze millions , sans y comprendre les vieillards , les femmes , les jeunes gens au-dessous de vingt ans ; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au hasard ; tout le monde se conduit ainsi : nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses ; l'à-peu-près est notre guide , et souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces , et nous y rions ; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cent quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel ? Il se trouve , selon le frère Petau jésuite , que la famille de Noé avait produit un milliard deux cent vingt-

quatre millions sept cent dix-sept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre Petau ne savait pas ce que c'est que de faire des enfans et de les élever ; comme il y va !

Selon Cumberland la famille ne provigna que jusqu'à trois milliards trois cent trente millions , en trois cent quarante ans ; et selon Whiston , environ trois cents ans apres le déluge il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cent trente-six habitans.

Il est difficile d'accorder ces comptes , et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable , et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'Histoire universelle d'Angleterre disent « qu'on est généralement d'accord qu'il y a à « présent environ quatre mille millions d'habitans « sur la terre ». Vous remarquerez que ces messieurs , dans ce nombre de citoyens et de citoyennes , ne comptent pas l'Amérique qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre humain en quatre cents ans augmente toujours du double , ce qui est bien contraire au relevé fait sous Philippe de Valois , qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi , si , au lieu de faire un roman ordinaire , je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe , voici comme je m'y prendrais : Je verrais d'abord à-peu-près combien ce globule contient de lieues carrées habitées sur la surface ; je dirais : La surface du globe

est de vingt-sept millions de lieues carrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, et tout ce qui est inhabité; ce calcul est très modéré, et nous donne neuf millions de lieues carrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent six cents personnes par lieue carrée; l'Espagne cent soixante, la Russie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cent millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la terre ait en effet un si grand nombre d'habitans; et si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'Histoire universelle vous donnent si libéralement; et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre? l'essentiel est que cette pauvre espèce soit la moins malheureuse qu'il est possible.

## SECTION IV.

### DE LA POPULATION DE L'AMÉRIQUE.

La découverte de l'Amérique, cet objet de tant d'avarice, de tant d'ambition, est devenue aussi un objet de la philosophie. Un nombre prodigieux d'écrivains s'est efforcé de prouver que les Américains étaient une colonie de l'ancien monde. Quelques métaphysiciens modestes ont dit que le même

pouvoir qui a fait croître l'herbe dans les campagnes de l'Amérique y a pu mettre aussi des hommes ; mais ce système nu et simple n'a pas été écouté.

Quand le grand Colombo soupçonna l'existence de ce nouvel univers, on lui soutint que la chose était impossible ; on prit Colombo pour un visionnaire. Quand il en eut fait la découverte, on dit que ce nouveau monde était connu long-temps auparavant.

On a prétendu que Martin Beheim, natif de Nuremberg, était parti de Flandre vers l'an 1460, pour chercher ce monde inconnu, et qu'il poussa jusqu'au détroit de Magellan, dont il laissa des cartes incognito ; mais comme Martin Beheim n'avait pas peuplé l'Amérique, et qu'il fallait absolument qu'un des arrière-petits-fils de Noé eût pris cette peine, on chercha dans l'antiquité tout ce qui pouvait avoir rapport à quelque long voyage, et on l'appliqua à la découverte de cette quatrième partie de notre globe. On fit aller les vaisseaux de Salomon au Mexique, et c'est de là qu'on tira l'or d'Ophir pour ce prince, qui était obligé d'en emprunter du roi Hiram. On trouva l'Amérique dans Platon. On en fit honneur aux Carthaginois, et on cita sur cette anecdote un livre d'Aristote qu'il n'a pas composé.

Hornius prétendit trouver quelque conformité entre la langue des Hébreux et celle des Caraïbes. Le père Lafiteau jésuite n'a pas manqué de suivre une si belle ouverture. Les Mexicains dans leurs grandes afflictions déchiraient leurs vêtements ; quelques peuples de l'Asie en usaient autrefois

ainsi , donc ils sont les ancêtres des Mexicains. On pouvait ajouter qu'on danse beaucoup en Languedoc , que les Hurons dansent aussi dans leurs réjouissances , et qu'ainsi les Languedociens viennent des Hurons , ou les Hurons des Languedociens.

Les auteurs d'une terrible histoire universelle prétendent que tous les Américains sont une colonie de Tartares. Ils assurent que c'est l'opinion la plus généralement reçue parmi les savans ; mais ils ne disent pas que ce soit parmi les savans qui pensent. Selon eux , quelque descendant de Noé n'eut rien de plus pressé que d'aller s'établir dans le délicieux pays de Kamshatka , au nord de la Sibérie. Sa famille n'ayant rien à faire alla visiter le Canada , soit en équipant des flottes , soit en marchant par plaisir au milieu des glaces , soit par quelque langue de terre qui ne s'est pas retrouvée jusqu'à nos jours. On se mit ensuite à faire des enfans dans le Canada , et bientôt ce beau pays ne pouvant plus nourrir la multitude prodigieuse de ses habitans , ils allèrent peupler le Mexique , le Pérou , le Chili ; et leurs arrière-petites-filles accouchèrent de géans vers le détroit de Magellan.

Comme on trouve des animaux féroces dans quelques pays chauds de l'Amérique , ces auteurs supposent que les Christophes Colombs de Kamshatka les avaient amenés en Canada pour leur divertissement , et avaient eu la précaution de prendre tous les individus de ces espèces qui ne se trouvent plus dans notre continent.

Mais les Kamshatkatiens n'ont pas seuls servi à peupler le nouveau monde ; ils ont été charitable-

ment aidés par les Tartares-Mantchoux , par les Huns , par les Chinois , par les Japonais.

Les Tartares-Mantchoux sont incontestablement les ancêtres des Péruviens , car Mango-Capak est le premier inca du Pérou. Mango ressemble à Manco , Manco à Mancu , Mancu à Mantchu , et de là à Mantchou il n'y a pas loin. Rien n'est mieux démontré.

Pour les Huns , ils ont bâti en Hongrie une ville qu'on appelait Cunadi ; or en changeant cu en ca on trouve Canadi , d'où le Canada a manifestement tiré son nom.

Une plante ressemblante au ginseng des Chinois croît en Canada ; donc les Chinois l'y ont portée , avant même qu'ils fussent maîtres de la partie de la Tartarie chinoise où croît leur ginseng : et d'ailleurs les Chinois sont de si grands navigateurs qu'ils ont envoyé autrefois des flottes en Amérique , sans jamais conserver avec leurs colonies la moindre correspondance.

A l'égard des Japonais , comme ils sont les plus voisins de l'Amérique , dont ils ne sont guère éloignés que de douze cents lieues , ils y ont sans doute été autrefois ; mais ils ont depuis négligé ce voyage.

Voilà pourtant ce qu'on ose écrire de nos jours. Que répondre à ces systèmes et à tant d'autres ? rien.

## POSSEDÉS.

DE tous ceux qui se vantent d'avoir des liaisons avec le diable; il n'y a que les possédés à qui on n'a jamais rien de bon à répliquer. Qu'un homme vous dise : Je suis possédé, il faut l'en croire sur sa parole. Ceux-là ne sont point obligés de faire des choses bien extraordinaires; et quand ils les font, ce n'est que pour surabondance de droit. Que répondre à un homme qui roule les yeux, qui tord la bouche, et qui dit qu'il a le diable au corps? Chacun sent ce qu'il sent. Il y a eu autrefois tout plein de possédés, il peut donc s'en rencontrer encore. S'ils s'avisent de battre le monde, on le leur rend bien, et alors ils deviennent fort modérés. Mais pour un pauvre possédé qui se contente de quelques convulsions, et qui ne fait de mal à personne, on n'est pas en droit de lui en faire. Si vous disputez contre lui, vous aurez infailliblement le dessous; il vous dira : le diable est entré hier chez moi sous une telle forme; j'ai depuis ce temps-là une colique surnaturelle, que tous les apothicaires du monde ne peuvent soulager. Il n'y a certainement d'autre parti à prendre avec cet homme que celui de l'exorciser ou de l'abandonner au diable.

C'est grand dommage qu'il n'y ait plus aujourd'hui ni possédés, ni magiciens, ni astrologues, ni génies. On ne peut concevoir de quelle ressource étaient, il y a cent ans, tous ces mystères. Toute la noblesse vivait alors dans ses châteaux. Les soirs

d'hiver sont longs , on serait mort d'ennui sans ces nobles amusemens. Il n'y avait guère de château où il ne revînt une fée à certains jours marqués : comme la fée Mélusine au château de Lusignan. Le grand-veneur, homme sec et noir, chassait avec une meute de chiens noirs dans la forêt de Fontainebleau. Le diable tordait le cou au maréchal Fabert. Chaque village avait son sorcier ou sa sorcière ; chaque prince avait son astrologue ; toutes les dames se fesaient dire leur bonne aventure ; les possédés couraient les champs ; c'était à qui avait vu le diable, ou à qui le verrait : tout cela était un sujet de conversations inépuisable, qui tenait les esprits en haleine. A présent on joue insipidement aux cartes, et on a perdu à être détrompé.

## POSTE.

AUTREFOIS si vous aviez un ami à Constantinople et un autre à Moscou, vous auriez été obligé d'attendre leur retour pour apprendre de leurs nouvelles. Aujourd'hui, sans qu'ils sortent de leur chambre, ni vous de la vôtre, vous conversez familièrement avec eux par le moyen d'une feuille de papier. Vous pouvez même leur envoyer par la poste un sachet de l'apothicaire Arnoud contre l'apoplexie, et il est reçu plus infailliblement qu'il ne les guérit.

Si l'un de vos amis a besoin de faire toucher de l'argent à Pétersbourg et l'autre à Smyrne, la poste fait votre affaire.

Votre maîtresse est-elle à Bordeaux et vous devant Prague avec votre régiment, elle vous assure régulièrement de sa tendresse; vous savez par elle toutes les nouvelles de la ville, excepté les infidélités qu'elle vous fait.

Enfin, la poste est le lien de toutes les affaires, de toutes les négociations; les absens deviennent par elle présens; elle est la consolation de la vie.

La France, où cette belle invention fut renouvelée dans nos temps barbares, a rendu ce service à toute l'Europe. Aussi n'a-t-elle jamais corrompu ce bienfait; et jamais le ministère qui a eu le département des postes, n'a ouvert les lettres d'aucun particulier, excepté quand il a eu besoin de savoir ce qu'elles contenaient. Il n'en est pas ainsi, dit-on, dans d'autres pays. On a prétendu qu'en Allemagne vos lettres, en passant par cinq ou six dominations différentes, étaient lues cinq ou six fois, et qu'à la fin le cachet était si rompu, qu'on était obligé d'en remettre un autre.

M. Craigs, secrétaire d'Etat en Angleterre, ne voulut jamais qu'on ouvrît les lettres dans ses bureaux; il disait que c'était violer la foi publique, qu'il n'est pas permis de s'emparer d'un secret qui ne nous est pas confié, qu'il est souvent plus criminel de prendre à un homme ses pensées que son argent, que cette trahison est d'autant plus malhonnête qu'on peut la faire sans risque, et sans en pouvoir être convaincu.

Pour détourner l'empressement des curieux, on imagina d'abord d'écrire une partie de ses dépêches en chiffres; mais la partie en caractères ordinaires

servait quelquefois à faire découvrir l'autre. Cet inconvénient fit perfectionner l'art des chiffres qu'on appelle *stéganographie*.

On opposa à ces énigmes l'art de les déchiffrer, mais cet art fut très fautif et très vain. On ne réussit qu'à faire accroire à des gens peu instruits qu'on avait déchiffré leurs lettres, et on n'eut que le plaisir de leur donner des inquiétudes. Elle est la loi des probabilités, que dans un chiffre bien fait, il y a deux cents, trois cents, quatre cents à parier contre un, que dans chaque numéro vous ne devinerez pas la syllabe dont il est représentatif.

Le nombre des hasards augmente avec la combinaison de ces numéros; et le déchiffrement devient totalement impossible quand le chiffre est fait avec un peu d'art.

Ceux qui se vantent de déchiffrer une lettre sans être instruits des affaires qu'on y traite, et sans avoir des secours préliminaires, sont de plus grands charlatans que ceux qui se vanteraient d'entendre une langue qu'ils n'ont point apprise.

Quant à ceux qui vous envoient familièrement par la poste une tragédie en grand papier et en gros caractère, avec des feuilles blanches pour y mettre vos observations, ou qui vous régalent d'un premier tome de métaphysique en attendant le second, on peut leur dire qu'ils n'ont pas toute la discrétion requise, et qu'il y a même des pays où ils risqueraient de faire connaître au ministère qu'ils sont de mauvais poètes et de mauvais métaphysiciens.

## POURQUOI. (LES)

**P**OURQUOI ne fait-on presque jamais la dixième partie du bien qu'on pourrait faire ?

Il est clair que si une nation qui habite entre les Alpes, les Pyrénées, et la mer, avait employé à l'amélioration et à l'embellissement du pays la dixième partie de l'argent qu'elle a perdu dans la guerre de 1741, et la moitié des hommes tués inutilement en Allemagne, l'Etat aurait été plus florissant. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? pourquoi préférer une guerre que l'Europe regardait comme injuste, aux travaux heureux de la paix, qui auraient produit l'agréable et l'utile ?

Pourquoi Louis XIV, qui avait tant de goût pour les grands monumens, pour les fondations, pour les beaux arts, perdit-il huit cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui à voir ses cuirassiers et sa maison passer le Rhin à la nage, à ne point prendre Amsterdam, à soulever contre lui presque toute l'Europe ? que n'aurait-il point fait avec ces huit cents millions ?

Pourquoi, lorsqu'il réforma la jurisprudence, ne fut-elle réformée qu'à moitié ? tant d'anciens usages, fondés sur les décrétales et sur le droit canon, devaient-ils subsister encore ? Etait-il nécessaire que dans tant de causes qu'on appelle *ecclesiastiques*, et qui au fond sont civiles, on appelât à son évêque, de son évêque au métropolitain, du métropolitain au primat, du primat à Rome *ad*

*apostolos*, comme si les apôtres, avaient été autrefois les juges des Gaules en dernier ressort ?

Pourquoi, lorsque Louis XIV fut outragé par le pape Alexandre VII, Chigi, s'amusa-t-il à faire venir un légat en France pour lui faire de frivoles excuses, et à dresser dans Rome une pyramide dont les inscriptions ne regardaient que les archers du guet de Rome; pyramide qu'il fit démolir bientôt après ? Ne valait-il pas mieux abolir pour jamais la simonie par laquelle tout évêque des Gaules et tout abbé paie à la chambre apostolique italienne la moitié de son revenu ?

Pourquoi le même monarque, bien plus outragé par Innocent XI, Odescalchi, qui prenait contre lui le parti du prince d'Orange, se contenta-t-il de faire soutenir quatre propositions dans ses universités, et se refusa-t-il aux vœux de toute la magistrature qui sollicitait une rupture éternelle avec la cour romaine ?

Pourquoi, en faisant des lois, oublia-t-on de ranger toutes les provinces du royaume sous une loi uniforme, et laissa-t-on subsister cent quarante coutumes, cent quarante-quatre mesures différentes ?

Pourquoi les provinces de ce royaume furent-elles toujours réputées étrangères l'une à l'autre, de sorte que les marchandises de Normandie, transportées par terre en Bretagne, paient des droits comme si elles venaient d'Angleterre ?

Pourquoi n'était-il pas permis de vendre en Picardie le blé recueilli en Champagne, sans une permission expresse, comme on obtient à Rome pour

trois jules la permission de lire des livres défendus?

Pourquoi laissait-on si long-temps la France souillée de l'opprobre de la vénalité? Il semblait réservé à Louis XV d'abolir cet usage d'acheter le droit de juger les hommes comme on achète une maison de campagne, et de faire payer des épices à un plaideur comme on fait payer des billets de comédie à la porte.

Pourquoi instituer dans un royaume les charges et dignités de Conseillers du roi,

Inspecteurs des boissons,  
 Inspecteurs des boucheries,  
 Greffiers des inventaires,  
 Contrôleurs des amendes,  
 Inspecteurs des cochons,  
 Peréquateurs des tailles,  
 Mouleurs de bois à brûler,  
 Aides à mouleurs,  
 Empileurs de bois,  
 Déchargeurs de bois neuf,  
 Contrôleurs des bois de charpente,  
 Marqueurs de bois de charpente,  
 Mesureurs de charbon,  
 Cribleurs de grains,  
 Inspecteurs des veaux,  
 Contrôleurs de volaille,  
 Jaugeurs de tonneaux,  
 Essayeurs d'eaux-de-vie,  
 Essayeurs de bière,  
 Rouleurs de tonneaux,  
 Débardeurs de foin,  
 Planchéieurs débacleurs,

Auneurs de toiles ,

Inspecteurs des perruques ?

Ces offices, qui font sans doute la prospérité et la splendeur d'un empire , formaient des communautés nombreuses qui avaient chacune leurs syndics. Tout cela fut supprimé en 1719 , mais pour faire place à d'autres de pareille espèce dans la suite des temps.

Ne vaudrait-il pas mieux retrancher tout le faste et tout le luxe de la grandeur , que de les soutenir misérablement par des moyens si bas et si honteux ?

Pourquoi un royaume réduit souvent aux extrémités et à quelque avilissement , s'est-il pourtant soutenu , quelques efforts que l'on ait faits pour l'écraser ? c'est que la nation est active et industrielle. Elle ressemble aux abeilles ; on leur prend leur cire et leur miel , et le moment d'après elles travaillent à en faire d'autre.

Pourquoi dans la moitié de l'Europe les filles prient-elles Dieu en latin qu'elles n'entendent pas ?

Pourquoi presque tous les papes et tous les évêques , au seizième siècle , ayant publiquement tant de bâtards , s'obstinèrent-ils à proscrire le mariage des prêtres , tandis que l'Eglise grecque a continué d'ordonner que ses curés eussent des femmes ?

Pourquoi dans l'antiquité n'y eut-il jamais de querelle théologique , et ne distingua-t-on jamais aucun peuple par un nom de secte ? Les Egyptiens n'étaient point appelés Isiaques , Osiriaques ; les peuples de Syrie n'avaient point le nom de Cybéliens. Les Crétois avaient une dévotion particulière à Jupiter , et ne s'intitulèrent jamais Jupité-

riens. Les anciens Latins étaient fort attachés à Saturne; il n'y eut pas un village du Latium qu'on appelât Saturnien. Au contraire, les disciples du Dieu de vérité prenant le titre de leur maître même, et s'appelant *oints* comme lui, déclarèrent, dès qu'ils le purent, une guerre éternelle à tous les peuples qui n'étaient pas oints, et se firent, pendant plus de quatorze cents ans, la guerre entre eux, en prenant les noms d'ariens, de manichéens, de donatistes, de hussites, de papistes, de luthériens, de calvinistes. Et même en dernier lieu, les jansénistes et les molinistes n'ont point eu de mortification plus cuisante que de n'avoir pu s'égorger en bataille rangée. D'où vient cela ?

Pourquoi un marchand libraire vous vend-il publiquement le Cours d'athéisme du grand poète Lucrèce, imprimé à l'usage du dauphin fils unique de Louis XIV, par les ordres et sous les yeux du sage duc de Montausier, et de l'éloquent Bossuet évêque de Meaux, et du savant Huet évêque d'Avranches? C'est là que vous trouvez ces sublimes impiétés, ces vers admirables contre la Providence et contre l'immortalité de l'ame, qui passent de bouche en bouche à tous les siècles à venir :

Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti.

Rien ne vient du néant, rien ne s'anéantit.

Tangere enim ac tangi nisi corpus nulla potest res.

Le corps seul peut toucher et gouverner le corps.

Nec benè pro meritis capitur, nec tangitur irâ (Deus.)

Rien ne peut flatter Dieu, rien ne peut l'irriter.

Tantum religio potuit suadere malorum !  
 C'est la religion qui produit tous les maux.

Desipere est mortale æterno jungere , et unâ  
 Consentire putare et jungi mutua posse.

Il faut être insensé pour oser joindre ensemble  
 Ce qui dure à jamais et ce qui doit périr.

Nil igitur mors est , ad nos neque pertinet illum.  
 Cesser d'être n'est rien ; tout meurt avec le corps.

Ergo mortalem esse animum fateare necesse est.

Non, il n'est point d'enfer, et notre ame est mortelle.

Inde acherusia fit stultorum deniquè vita.

Les vieux fous sont en proie aux superstitions.

et cent autres vers qui sont le charme de toutes les nations ; productions immortelles d'un esprit qui se crut mortel.

Non seulement on vous vend ces vers latins dans la rue Saint-Jacques et sur le quai des Augustins ; mais vous achetez hardiment les traductions faites dans tous les patois dérivés de la langue latine ; traductions ornées de notes savantes qui éclaircissent la doctrine du matérialisme, qui rassemblent toutes les preuves contre la Divinité, et qui l'anéantiraient si elle pouvait être détruite. Vous trouvez ce livre relié en maroquin dans la belle bibliothèque d'un grand prince dévot, d'un cardinal, d'un chancelier, d'un archevêque, d'un président à mortier ; mais on condamna les dix-huit premiers livres de l'Histoire du sage de Thou dès qu'ils parurent. Un pauvre philosophe

quelche ose-t-il imprimer, en son propre et privé nom, que si les hommes étaient nés sans doigts, ils n'auraient jamais pu travailler en tapisserie, aussitôt un autre quelche, revêtu pour son argent d'un office de robe, requiert qu'on brûle le livre et l'auteur.

Pourquoi les spectacles sont-ils anathématisés par certaines gens qui se disent du premier ordre de l'État, tandis que les spectacles sont nécessaires à tous les ordres de l'État, tandis qu'ils sont payés par le souverain de l'État, qu'ils contribuent à la gloire de l'État, et que les lois de l'État les maintiennent avec autant de splendeur que de régularité?

Pourquoi abandonne-t-on au mépris, à l'avilissement, à l'oppression, à la rapine, le grand nombre de ces hommes laborieux et innocens qui cultivent la terre tous les jours de l'année pour vous en faire manger tous les fruits; et qu'au contraire on respecte, on ménage, on courtise, l'homme inutile et souvent très méchant qui ne vit que de leur travail, et qui n'est riche que de leur misère?

Pourquoi, pendant tant de siècles, parmi tant d'hommes qui font croître le blé dont nous sommes nourris, ne s'en trouva-t-il aucun qui découvrit cette erreur ridicule, laquelle enseigne que le blé doit pourrir pour germer, et mourir pour renaître; erreur qui a produit tant d'assertions impertinentes; tant de fausses comparaisons, tant d'opinions ridicules?

Pourquoi les fruits de la terre étant si nécessaires pour la conservation des hommes et des animaux,

voit-on cependant tant d'années et tant de contrées où ces fruits manquent absolument ?

Pourquoi la terre est-elle couverte de poisons dans la moitié de l'Afrique et de l'Amérique ?

Pourquoi n'est-il aucun territoire où il n'y ait beaucoup plus d'insectes que d'hommes ?

Pourquoi un peu de sécrétion blanchâtre et puante forme-t-elle un être qui aura des os durs, des desirs, et des pensées, et pourquoi ces êtres-là se persécuteront-ils toujours les uns les autres ?

Pourquoi existe-t-il tant de mal, tout étant formé par un Dieu que tous les théistes se sont accordés à nommer *bon* ?

Pourquoi, nous plaignant sans cesse de nos maux, nous occupons-nous toujours à les redoubler ?

Pourquoi étant si misérable a-t-on imaginé que n'être plus est un grand mal, lorsqu'il est clair que ce n'était pas un mal de n'être point avant sa naissance ?

Pourquoi pleut-il tous les jours dans la mer, tandis que tant de déserts demandent de la pluie, et sont toujours arides ?

Pourquoi et comment a-t-on des rêves dans le sommeil, si on n'a point d'âme ; et comment ces rêves sont-ils toujours si incohérens, si extravagans, si on en a une ?

Pourquoi les astres circulent-ils d'Occident en Orient plutôt qu'au contraire ?

Pourquoi existons-nous ? pourquoi y a-t-il quelque chose ?

## PRÉJUGÉS.

**L**E préjugé est une opinion sans jugement. Ainsi dans toute la terre on inspire aux enfans toutes les opinions qu'on veut avant qu'ils puissent juger.

Il y a des préjugés universels, nécessaires, et qui font la vertu même. Par tout pays on apprend aux enfans à reconnaître un Dieu rémunérateur et vengeur; à respecter, à aimer leur père et leur mère; à regarder le larcin comme un crime, le mensonge intéressé comme un vice, avant qu'ils puissent deviner ce que c'est qu'un vice et une vertu.

Il y a donc de très bons préjugés; ce sont ceux que le jugement ratifie quand on raisonne.

Sentiment n'est pas simple préjugé; c'est quelque chose de bien plus fort. Une mère n'aime pas son fils parcequ'on lui dit qu'il le faut aimer; elle le chérit heureusement malgré elle. Ce n'est point par préjugé que vous courez au secours d'un enfant inconnu prêt à tomber dans un précipice, ou à être dévoré par une bête.

Mais c'est par préjugé que vous respecterez un homme revêtu de certains habits, marchant gravement, parlant de même. Vos parens vous ont dit que vous deviez vous incliner devant cet homme; vous le respectez avant de savoir s'il mérite vos respects: vous croissez en âge et en connaissances; vous vous apercevez que cet homme est un charlatan pétri d'orgueil, d'intérêt et d'artifice; vous méprisez ce que vous révériez, et le préjugé cède au jugement.

Vous avez cru par préjugé les fables dont on a bercé votre enfance ; on vous a dit que les Titans firent la guerre aux dieux , et que Vénus fut amoureuse d'Adonis ; vous prenez à douze ans ces fables pour des vérités ; vous les regardez à vingt ans comme des allégories ingénieuses.

Examinons en peu de mots les différentes sortes de préjugés , afin de mettre de l'ordre dans nos affaires. Nous serons peut-être comme ceux qui , du temps du système de Lass, s'aperçurent qu'ils avaient calculé des richesses imaginaires.

#### PRÉJUGÉS DES SENS.

N'est-ce pas une chose plaisante que nos yeux nous trompent toujours , lors même que nous voyons très bien , et qu'au contraire nos oreilles ne nous trompent pas ? Que votre oreille bien conformée entende , *vous êtes belle , je vous aime* ; il est bien sûr qu'on ne vous a pas dit , *je vous hais ; vous êtes laide* : mais vous voyez un miroir uni ; il est démontré que vous vous trompez , c'est une surface très raboteuse. Vous voyez le soleil d'environ deux pieds de diamètre ; il est démontré qu'il est un million de fois plus gros que la terre.

Il semble que Dieu ait mis la vérité dans vos oreilles , et l'erreur dans vos yeux ; mais étudiez l'optique , et vous verrez que Dieu ne vous a pas trompé , et qu'il est impossible que les objets vous paraissent autrement que vous les voyez dans l'état présent des choses.

## PRÉJUGÉS PHYSIQUES.

Le soleil se lève , la lune aussi , la terre est immobile ; ce sont là des préjugés physiques naturels. Mais que les écrevisses soient bonnes pour le sang parcequ'étant cuites elles sont rouges comme lui ; que les anguilles guérissent la paralysie , parcequ'elles fretillent ; que la lune influe sur nos maladies parcequ'un jour on observa qu'un malade avait eu un redoublement de fièvre pendant le décours de la lune ; ces idées et mille autres ont été des erreurs d'anciens charlatans qui jugèrent sans raisonner , et qui étant trompés trompèrent les autres.

## PRÉJUGÉS HISTORIQUES.

La plupart des histoires ont été crues sans examen , et cette croyance est un préjugé. Fabius Pictor raconte que , plusieurs siècles avant lui , une vestale de la ville d'Albe allant puiser de l'eau dans sa cruche fut violée , qu'elle accoucha de Romulus et de Rémus , qu'ils furent nourris par une louve , etc. Le peuple romain crut cette fable ; il n'examina point si dans ce temps-là il y avait des vestales dans le Latium , s'il était vraisemblable que la fille d'un roi sortît de son couvent avec sa cruche , s'il était probable qu'une louve allaitât deux enfans au lieu de les manger : le préjugé s'établit.

Un moine écrit que Clovis , étant dans un grand danger à la bataille de Tolbiac , fit vœu de se faire chrétien s'il en réchappait ; mais est-il naturel qu'on

s'adresse à un dieu étranger dans une telle occasion ? n'est-ce pas alors que la religion dans laquelle on est né agit le plus puissamment ? Quel est le chrétien qui , dans une bataille contre les Turcs , ne s'adressera pas plutôt à la sainte Vierge qu'à Mahomet ? On ajoute qu'un pigeon apporta la sainte ampoule dans son bec pour oindre Clovis , et qu'un ange apporta l'oriflamme pour le conduire ; le préjugé crut toutes les historiettes de ce genre. Ceux qui connaissent toute la nature humaine savent que l'usurpateur Clovis et l'usurpateur Rolon ou Rol se firent chrétiens pour gouverner plus sûrement des chrétiens , comme les usurpateurs tures se firent musulmans pour gouverner plus sûrement les musulmans.

## PRÉJUCÉS RELIGIEUX.

Si votre nourrice vous a dit que Cérès préside aux blés , ou que Vitsnou et Xaca se sont fait hommes plusieurs fois , ou que Sommona-Codom est venu couper une forêt , ou qu'Odin vous attend dans sa salle vers le Jutland , ou que Mahomet ou quelque autre a fait un voyage dans le ciel ; enfin , si votre précepteur vient ensuite enfoncer dans votre cervelle ce que votre nourrice y a gravé , vous en tenez pour votre vie. Votre jugement veut-il s'élever contre ces préjugés ? vos voisins et surtout vos voisines, crient à l'impie , et vous effraient ; votre derviche , craignant de voir diminuer son revenu , vous accuse auprès du cadi , et ce cadi vous fait empaler s'il le peut , parcequ'il veut commander à des sots , et qu'il croit que les sots obéissent mieux que les autres : et cela durera jusqu'à ce que vos

voisins et le derviche et le cadi commencent à comprendre que la sottise n'est bonne à rien , et que la persécution est abominable.

## PRÉTENTIONS.

IL n'y a pas dans notre Europe un seul prince qui ne s'intitule *souverain* d'un pays possédé par son voisin. Cette manie politique est inconnue dans le reste du monde ; jamais le roi de Boutan ne s'est dit *empereur de la Chine* ; jamais le conteish tartare ne prit le titre de *roi d'Égypte*.

Les plus belles prétentions ont toujours été celles des papes ; deux clefs en sautoir les mettaient visiblement en possession du royaume des cieux. Ils liaient et ils déliaient tout sur la terre. Cette ligature les rendait maîtres du continent ; et les filets de S. Pierre leur donnaient le domaine des mers.

Plusieurs savans théologiens ont cru que ces dieux diminuèrent eux-mêmes quelques articles de leurs prétentions , lorsqu'ils furent vivement attaqués par les titans nommés luthériens , anglicans , calvinistes , etc. Il est très vrai que plusieurs d'entre eux devinrent plus modestes , que leur cour céleste eut plus de décence ; cependant leurs prétentions se sont renouvelées dans toutes les occasions. Je n'en veux pour preuve que la conduite d'Aldobrandin , Clément VIII , envers le grand Henri IV , quand il fallut lui donner une absolution dont il n'avait que faire , puisqu'il était absous par les évêques de son royaume , et qu'il était victorieux.

Aldobrandin résista d'abord pendant une année entière, et ne voulut pas reconnaître le duc de Nevers pour ambassadeur de France. A la fin il consentit à ouvrir la porte du royaume des cieux à Henri, aux conditions suivantes :

1° Que Henri demanderait pardon de s'être fait ouvrir la porte par des sous-portiers, tels que des évêques, au lieu de s'adresser au grand portier.

2° Qu'il s'avouerait déchu du trône de France jusqu'à ce qu'Aldobrandin le réhabilitât par la plénitude de sa puissance.

3° Qu'il se ferait sacrer et couronner une seconde fois, la première étant nulle, puisqu'elle avait été faite sans l'ordre exprès d'Aldobrandin.

4° Qu'il chasserait tous les protestans de son royaume; ce qui n'était ni honnête ni possible. La chose n'était pas honnête, parceque les protestans avaient prodigué leur sang pour le faire roi de France; elle n'était pas possible, parceque ces dissidens étaient au nombre de deux millions.

5° Qu'il ferait au plus vite la guerre au grand-turc; ce qui n'était ni plus honnête ni plus possible, puisque le grand-turc l'avait reconnu roi dans le temps que Rome ne le reconnaissait pas, et que Henri n'avait ni troupes, ni argent, ni vaisseaux, pour aller faire la guerre comme un fou à ce grand-turc son allié.

6° Qu'il recevrait, couché sur le ventre tout de son long, l'absolution de monsieur le légat, selon la forme ordinaire; c'est-à-dire qu'il serait fustigé par monsieur le légat.

7° Qu'il rappellerait les jésuites, chassés de son

royaume par le parlement pour l'assassinat commis sur sa personne par Jean Châtel leur écolier.

J'omets plusieurs autres petites prétentions. Henri en fit modérer plusieurs. Il obtint surtout . avec bien de la peine , qu'il ne serait fouetté que par procureur , et de la propre main d'Aldobrandin.

Vous me direz que sa sainteté était forcée à exiger des conditions si extravagantes par le vieux démon du midi Philippe II , qui avait dans Rome plus de pouvoir que le pape. Vous comparerez Aldobrandin à un soldat poltron , que son colonel conduit à la tranchée à coups de bâton.

Je vous répondrai qu'en effet Clément VIII craignait Philippe II , mais qu'il n'était pas moins attaché aux droits de sa tiare ; que c'était un si grand plaisir pour le petit-fils d'un banquier de donner le fouet à un roi de France , que pour rien au monde Aldobrandin n'eût voulu s'en départir.

Vous me répliquerez que si un pape voulait réclamer aujourd'hui de telles prétentions ; s'il voulait donner le fouet au roi de France , au roi d'Espagne , ou au roi de Naples , ou au duc de Parme , pour avoir chassé les révérends pères jésuites , il risquerait d'être traité comme Clément VII le fut par Charles-Quint , et d'essuyer des humiliations beaucoup plus grandes ; qu'il faut sacrifier ses prétentions à son utilité ; qu'on doit céder au temps ; que le shérif de la Mecque doit proclamer Ali-beg roi d'Egypte , s'il est victorieux et affermi. Je vous répondrai que vous avez raison.

## PRÉTENTIONS DE L'EMPIRE, TIRÉES DE GLAFEY ET DE SCHWEDER.

Sur Rome (nulle.) Charles-Quint même, après avoir pris Rome, ne réclama point le droit de domaine utile.

Sur le patrimoine de S. Pierre, depuis Viterbe jusqu'à Civita-Castellana, terres de la comtesse Mathilde, mais cédées solennellement par Rodolphe de Hasbourg.

Sur Parme et Plaisance, domaine suprême, comme partie de la Lombardie, envahies par Jules II, données par Paul III à son bâtard Farnèse; hommage toujours fait depuis ce temps au pape; suzeraineté toujours réclamée par les seigneurs de Lombardie. Le droit de suzeraineté entièrement rendu à l'empereur aux traités de Cambrai, de Londres, à la paix de 1737.

Sur la Toscane, droit de suzeraineté exercé par Charles-Quint; Etat de l'Empire appartenant aujourd'hui au frère de l'empereur.

Sur la république de Lucques, érigée en duché par Louis de Bavière en 1328; ses sénateurs déclarés depuis vicaires de l'Empire par Charles IV. L'empereur Charles VI, dans la guerre de 1701, y exerça pourtant son droit de souveraineté, en lui faisant payer beaucoup d'argent.

Sur le duché de Milan, cédé par l'empereur Venceslas à Galeas Visconti, mais regardé comme un fief de l'Empire.

Sur le duché de la Mirandole , réuni à la maison d'Autriche en 1711 par Joseph I.

Sur le duché de Mantoue , érigé en duché par Charles-Quint , réuni de même en 1708.

Sur Guastalla , Novellaria , Bozzollo , Castiglione , aussi fiefs de l'Empire , détachés du duché de Mantoue.

Sur tout le Montferrat , dont le duc de Savoie reçut l'investiture à Vienne en 1708.

Sur le Piémont , dont l'empereur Sigismond donna l'investiture au duc de Savoie Amédée VIII.

Sur le comté d'Asti , donné par Charles-Quint à la maison de Savoie : les ducs de Savoie toujours vicaires en Italie depuis l'empereur Sigismond.

Sur Gènes , autrefois du domaine des rois lombards : Frédéric Barberousse lui donna en fief le rivage depuis Monaco jusqu'à Porta-Venere ; elle est libre sous Charles-Quint en 1529 ; mais l'acte porte : *In civitate nostrâ Genuâ , et salvis romani imperii juribus.*

Sur les fiefs de Langues , dont les ducs de Savoie ont le domaine direct.

Sur Padoue , Vicence et Vérone , droits devenus caducs.

Sur Naples et Sicile , droits plus caducs encore. Presque tous les Etats d'Italie sont ou ont été vassaux de l'Empire.

Sur la Poméranie et le Mecklembourg , dont Frédéric Barberousse donna les fiefs.

Sur le Danemarck , autrefois fief de l'Empire : Othon I en donna l'investiture.

Sur la Pologne , pour les terres auprès de la Vistule.

Sur la Bohème et la Silésie , unies à l'Empire par Charles IV en 1355.

Sur la Prusse , du temps de Henri VII : le grand-maître de Prusse reconnu membre de l'empire en 1500.

Sur la Livonie , du temps des chevaliers de l'épée.

Sur la Hongrie , dès le temps de Henri II.

Sur la Lorraine , par le traité de 1542 : reconnue Etat de l'Empire , payant taxe pour la guerre du Turc.

Sur le duché de Bar , jusqu'à l'an 1311 que Philippe le bel , vainqueur , se fit prêter hommage.

Sur le duché de Bourgogne , eu vertu des droits de Marie de Bourgogne.

Sur le royaume d'Arles et la Bourgogne transjurane , que Conrad le salique posséda du chef de sa femme.

Sur le Dauphiné , comme partie du royaume d'Arles ; l'empereur Charles IV s'étant fait couronner à Arles en 1365 , et ayant créé le dauphin de France son vicaire.

Sur la Provence , comme membre du royaume d'Arles , dont Charles d'Anjou fit hommage à l'Empire.

Sur la principauté d'Orange , comme arrière-fief de l'Empire.

Sur Avignon , par la même raison.

Sur la Sardaigne , que Frédéric II érigea en royaume.

Sur la Suisse , comme membre des royaumes d'Arles et de Bourgogne.

Sur la Dalmatie , dont une grande partie appartient aujourd'hui entièrement aux Vénitiens , et l'autre à la Hongrie.

## PRÊTRES.

LES prêtres sont dans un Etat à peu-près ce que sont les précepteurs dans les maisons des citoyens , faits pour enseigner , prier , donner l'exemple ; ils ne peuvent avoir aucune autorité sur les maîtres de la maison , à moins qu'on ne prouve que celui qui donne des gages doit obéir à celui qui les reçoit.

De toutes les religions , celle qui exclut le plus positivement les prêtres de toute autorité civile , c'est sans contredit celle de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César. — Il n'y aura parmi vous « ni premier ni dernier. — Mon royaume n'est point « de ce monde. »

Les querelles de l'Empire et du sacerdoce , qui ont ensanglanté l'Europe pendant plus de six siècles , n'ont donc été de la part des prêtres que des rébellions contre Dieu et les hommes , et un péché continuel contre le Saint-Esprit.

Depuis Calchas qui assassina la fille d'Agamemnon , jusqu'à Grégoire XII et Sixte V , deux évêques le Rome qui voulurent priver le grand Henri IV du

royaume de France , la puissance sacerdotale a été fatale au monde.

Prière n'est pas domination : exhortation n'est pas despotisme. Un bon prêtre doit être le médecin des ames. Si Hippocrate avait ordonné à ses malades de prendre de l'ellébore sous peine d'être pendus , Hippocrate aurait été plus fou et plus barbare que Phalaris, et il aurait eu peu de pratiques. Quand un prêtre dit : Adorez Dieu, soyez juste, indulgent, compatissant, c'est alors un très-bon médecin. Quand il dit : Croyez-moi, ou vous serez brûlé ; c'est un assassin.

Le magistrat doit soutenir et contenir le prêtre, comme le père de famille doit donner de la considération au précepteur de ses enfans et empêcher qu'il n'en abuse. *L'accord du sacerdoce et de l'empire* est le système le plus monstrueux ; car dès qu'on cherche cet accord, on suppose nécessairement la division ; il faut dire, *la protection donnée par l'empire au sacerdoce.*

Mais dans les pays où le sacerdoce a obtenu l'empire, comme dans Salem, ou Melchisédech était prêtre et roi, comme dans le Japon, où le daïri a été si long-temps empereur, comment faut-il faire ? Je réponds que les successeurs de Melchisédech et des daïri ont été déposés.

Les Turcs sont sages en ce point. Ils font à la vérité le voyage de la Mecque ; mais ils ne permettent pas au shérif de la Mecque d'excommunier le sultan. Ils ne vont point acheter à la Mecque la permission de ne pas observer le ramadam, et celle d'épouser

leurs cousines ou leurs nièces ; ils ne sont point jugés par des imans que le shérif délègue ; ils ne paient point la première année de leur revenu au shérif. Que de choses à dire sur tout cela ! Lecteur, c'est à vous de les dire vous-même.

## PRÊTRES DES PAIENS.

**D**ON Navarette, dans une de ses lettres à don Juan d'Autriche, rapporte ce discours du dalaïlama à son conseil privé :

« Mes vénérables frères, vous et moi nous savons  
 « très bien que je ne suis pas immortel ; mais il est  
 « bon que les peuples le croient. Les Tartares du grand  
 « et du petit Thibet sont un peuple de col roide et  
 « de lumières courtes, qui ont besoin d'un joug pe-  
 « sant et de grosses erreurs. Persuadez-leur bien mon  
 « immortalité dont la gloire rejailit sur vous, et  
 « qui vous procure honneurs et richesses.

« Quand le temps viendra où les Tartares seront  
 « plus éclairés, on pourra leur avouer alors que les  
 « grands lamas ne sont point immortels, mais que  
 « leurs prédécesseurs l'ont été ; et que ce qui était  
 « nécessaire pour la fondation de ce divin édifice,  
 « ne l'est plus quand l'édifice est affermi sur un fon-  
 « dement inébranlable.

« J'ai eu d'abord quelque peine à faire distribuer  
 « aux vassaux de mon empire les agrémens de ma  
 « chaise percée, proprement enchâssés dans des cris-  
 « taux ornés de cuivre doré ; mais ces monumens  
 « ont été reçus avec tant de respect, qu'il a fallu

« continuer cet usage , lequel après tout ne répugne  
 « en rien aux bonnes mœurs , et qui fait entrer beau-  
 « coup d'argent dans notre trésor sacré.

« Si jamais quelque raisonneur impie persuade au  
 « peuple que notre derrière n'est pas aussi divin  
 « que notre tête ; si on se révolte contre nos reli-  
 « ques , vous en soutiendrez la valeur autant que  
 « vous le pourrez. Et si vous êtes forcés enfin d'a-  
 « bandonner la sainteté de notre cu , vous conser-  
 « verez toujours dans l'esprit des raisonneurs le pro-  
 « fond respect qu'on doit à notre cervelle , ainsi que  
 « dans un traité avec les Mongules , nous avons cédé  
 « une mauvaise province pour être possesseurs pai-  
 « sibles des autres.

« Tant que nos Tartares du grand et du petit Thi-  
 « bet ne sauront ni lire ni écrire ; tant qu'ils seront  
 « grossiers et dévots , vous pourrez prendre hardi-  
 « ment leur argent , coucher avec leurs femmes et  
 « avec leurs filles , et les menacer de la colère du  
 « dieu Fo s'ils osent se plaindre.

« Lorsque le temps de raisonner sera arrivé ( car  
 « enfin il faut bien qu'un jour les hommes raison-  
 « nent ) , vous prendrez alors une conduite tout  
 « opposée , et vous direz le contraire de ce que vos  
 « prédécesseurs ont dit ; car vous devez changer de  
 « bride à mesure que les chevaux deviennent plus  
 « difficiles à gouverner. Il faudra que votre exté-  
 « rieur soit plus grave , vos intrigues plus mysté-  
 « rieuses , vos secrets mieux gardés , vos sophismes  
 « plus éblouissans , votre politique plus fine. Vous  
 « êtes alors les pilotes d'un vaisseau qui fait eau de  
 « tous côtés. Ayez sous vous des subalternes qui

« soient continuellement occupés à pomper , à cal-  
 « fater , à boucher tous les trous. Vous voguerez  
 « avec plus de peine ; mais enfin vous voguerez , et  
 « vous jetterez dans l'eau ou dans le feu , selon qu'il  
 « conviendra le mieux , tous ceux qui voudront  
 « examiner si vous avez bien radoubé le vaisseau.

« Si les incrédules sont ou le prince des Kalkas ,  
 « ou le conteish des Calmouks , ou un prince de Ca-  
 « san , ou tel autre grand seigneur qui ait malheureu-  
 « sement trop d'esprit. gardez-vous bien de prendre  
 « querelle avec eux. Respectez-les , dites-leur tou-  
 « jours que vous espérez qu'ils rentreront dans la  
 « bonne voie. Mais pour les simples citoyens , ne les  
 « épargnez jamais ; plus ils seront gens de bien , plus  
 « vous devrez travailler à les exterminer ; car ce sont  
 « les gens d'honneur qui sont les plus dangereux  
 « pour vous.

« Vous aurez la simplicité de la colombe , la pru-  
 « dence du serpent , et la griffe du lion , selon les  
 « lieux et selon les temps. »

Le dalaï-lama avait à peine prononcé ces paroles ,  
 que la terre trembla , les éclairs coururent d'un pôle  
 à l'autre , le tonnerre gronda , une voix céleste se  
 fit entendre : ADOREZ DIEU , ET NON LE GRAND-LAMA.

Tous les petits lamas soutinrent que la voix avait  
 dit : « Adorez Dieu et le grand lama. » On le crut  
 long-temps dans le royaume du Thibet ; et mainte-  
 nant on ne le croit plus.

## PRIÈRES.

Nous ne connaissons aucune religion sans prières ; les Juifs même en avaient , quoiqu'il n'y eût point chez eux de formule publique jusqu'au temps où ils chantèrent leurs cantiques dans leurs synagogues , ce qui n'arriva que très tard.

Tous les hommes , dans leurs desirs et dans leurs craintes , invoquèrent le secours d'une divinité. Des philosophes , plus respectueux envers l'Être suprême , et moins condescendans à la faiblesse humaine , ne voulurent pour toute prière que la résignation. C'est en effet tout ce qui semble convenir entre la créature et le Créateur. Mais la philosophie n'est pas faite pour gouverner le monde ; elle s'élève trop au-dessus du vulgaire ; elle parle un langage qu'il ne peut entendre. Ce serait proposer aux marchandes de poissons frais d'étudier les sections coniques.

Parmi les philosophes même , je ne crois pas qu'aucun autre que Maxime de Tyr ait traité cette matière. Voici la substance des idées de ce Maxime :

L'Éternel a ses desseins de toute éternité. Si la prière est d'accord avec ses volontés immuables , il est très inutile de lui demander ce qu'il a résolu de faire. Si on le prie de faire le contraire de ce qu'il a résolu , c'est le prier d'être faible , léger , inconstant ; c'est croire qu'il soit tel ; c'est se moquer de lui. Ou vous lui demandez une chose juste ; en ce cas il la doit , et elle se fera sans qu'on l'en prie ; c'est même se défier de lui que lui faire instance ,

ou la chose est injuste , et alors on l'outrage. Vous êtes digne ou indigne de la grace que vous implorez : si digne , il le sait mieux que vous ; si indigne , on commet un crime de plus en demandant ce qu'on ne mérite pas.

En un mot , nous ne faisons des prières à Dieu que parceque nous l'avons fait à notre image. Nous le traitons comme un bacha , comme un sultan qu'on peut irriter et apaiser.

Enfin , toutes les nations prient Dieu : les sages se résignent , et lui obéissent.

Prions avec le peuple , et résignons-nous avec les sages.

Nous avons déjà parlé des prières publiques de plusieurs nations , et de celles des Juifs. Ce peuple en a une depuis un temps immémorial , laquelle mérite toute notre attention , par sa conformité avec notre prière enseignée par Jésus-Christ même. Cette oraison juive s'appelle le Kadish , elle commence par ces mots : « O Dieu ! que votre nom soit magnifié et sanctifié ; faites régner votre règne ; que la « rédemption fleurisse , et que le Messie vienne « promptement ! »

Ce Kadish , qu'on récite en chaldéen , a fait croire qu'il était aussi ancien que la captivité ; et que ce fut alors qu'ils commencèrent à espérer un Messie , un libérateur qu'ils ont demandé depuis dans les temps de leurs calamités.

Ce mot de Messie , qui se trouve dans cette ancienne prière , a fourni beaucoup de disputes sur l'histoire de ce peuple. Si cette prière est du temps de la transmigration à Babylone , il est clair qu'alors les Juifs

devaient souhaiter et attendre un libérateur. Mais d'où vient que dans des temps plus funestes encore, après la destruction de Jérusalem par Titus, ni Joseph ni Philon ne parlèrent jamais de l'attente d'un Messie ? Il y a des obscurités dans l'histoire de tous les peuples ; mais celle des Juifs est un chaos perpétuel. Il est triste pour les gens qui veulent s'instruire, que les Chaldéens et les Egyptiens aient perdu leurs archives, tandis que les Juifs ont conservé les leurs.

## PRIVILÈGES, CAS PRIVILÉGIÉS.

**L'USAGE**, qui prévaut presque toujours contre la raison, a voulu qu'on appelât privilégiés les délits des ecclésiastiques et des moines contre l'ordre civil, ce qui est pourtant très commun ; et qu'on nommât délits communs ceux qui ne regardent que la discipline ecclésiastique ; cas dont la police civile ne s'embarrasse pas, et qui sont abandonnés à la hiérarchie sacerdotale.

L'Église n'ayant de juridiction que celle que les souverains lui ont accordée, et les juges de l'Église n'étant ainsi que des juges privilégiés par le souverain, on devrait appeler cas privilégiés ceux qui sont de leur compétence, et délits communs ceux qui doivent être punis par les officiers du prince. Mais les canonistes, qui sont très rarement exacts dans leurs expressions, sur-tout lorsqu'il s'agit de la juridiction royale, ayant regardé un prêtre, nommé officiel, comme étant de droit le seul juge des clercs

ils ont qualifié de privilège ce qui appartient de droit commun aux tribunaux laïques ; et les ordonnances des rois ont adopté cette expression en France.

S'il faut se conformer à cet usage , le juge d'Eglise connaît seul du délit commun ; mais il ne connaît des cas privilégiés que concurremment avec le juge royal. Celui-ci se rend au tribunal de l'officialité , mais il n'y est que l'assesseur du juge d'Eglise. Tous les deux sont assistés de leur greffier ; chacun rédige séparément , mais en présence l'un de l'autre , les actes de la procédure. L'official qui préside interroge seul l'accusé ; et si le juge royal a des questions à lui faire , il doit requérir le juge d'Eglise de les proposer. L'instruction conjointe étant achevée , chaque juge rend séparément son jugement.

Cette procédure est hérissée de formalités , et elle entraîne d'ailleurs des longueurs qui ne devraient pas être admises dans la jurisprudence criminelle. Les juges d'Eglise , qui n'ont pas fait une étude des lois et des formalités , n'instruisent guère de procédures criminelles sans donner lieu à des appels comme d'abus qui ruinent en frais le prévenu , le font languir dans les fers , ou retardent sa punition , s'il est coupable.

D'ailleurs , les Français n'ont aucune loi précise qui ait déterminé quels sont les cas privilégiés. Un malheureux gémit souvent une année entière dans les cachots avant de savoir quels seront ses juges.

Les prêtres et les moines sont dans l'Etat et sujets de l'Etat. Il est bien étrange que lorsqu'ils ont

troublé la société , ils ne soient pas jugés comme les autres citoyens , par les seuls officiers du souverain.

Chez les Juifs , les grands prêtres même n'avaient point ce privilège , que nos lois ont accordé à de simples habitués de paroisse. Salomon déposa le grand pontife Abiathar , sans le renvoyer à la synagogue pour lui faire son procès (1). Jésus-Christ, accusé devant un juge séculier et païen, ne récusait pas sa juridiction. S. Paul , traduit au tribunal de Félix et de Festus , ne le déclina point.

L'empereur Constantin accorda d'abord ce privilège aux évêques. Honorius et Théodose le jeune l'étendirent à tous les clercs , et Justinien le confirma.

En rédigeant l'ordonnance criminelle de 1670 , le conseiller d'Etat Pussort et le président de Novion étaient d'avis (2) d'abolir la procédure conjointe , et de rendre aux juges royaux le droit de juger seuls les clercs accusés de cas privilégiés ; mais cet avis raisonnable fut combattu par le premier président de Lamoignon et par l'avocat général Talon : et une loi qui était faite pour réformer nos abus , confirma le plus ridicule de tous.

Une déclaration du roi , du 26 avril 1657 , défend au parlement de Paris de continuer la procédure commencée contre le cardinal de Retz accusé de crime de lèse-majesté. La même déclaration veut que les procès des cardinaux , archevêques et évêques du

---

(1) Liv. III des Rois , chap. II , v. 26 et 27.

(2) Procès-verbal de l'ordonnance , pages 43 et 44.

royaume , accusés du crime de lèse-majesté , soient instruits et jugés par les juges ecclésiastiques , comme il est ordonné par les canons.

— Mais cette déclaration contraire aux usages du royaume n'a été enregistrée dans aucun parlement , et ne serait pas suivie. Nos livres rapportent plusieurs arrêts qui ont décrété de prise de corps , déposé , confisqué les biens , et condamné à l'amende et à d'autres peines , des cardinaux , des archevêques et des évêques. Ces peines ont été prononcées contre l'évêque de Nantes , par arrêt du 25 juin 1455.

Contre Jean de la Balue , cardinal et évêque d'Angers , par arrêt du 29 juillet 1469.

Contre Jean Hébert , évêque de Constance , en 1480.

Contre Louis de Rochechouart , évêque de Nantes , en 1481.

Contre Geoffroi de Pompadour , évêque de Périgueux , et Georges d'Amboise , évêque de Montauban , en 1488.

Contre Geoffroi Dintville , évêque d'Auxerre , en 1531.

Contre Bernard Lordat , évêque de Pamier , en 1537.

Contre le cardinal de Châtillon , évêque de Beauvais , le 19 mars 1569.

Contre Geoffroi de la Martonie , évêque d'Amiens , le 9 juillet 1594.

Contre Gilbert Genebrard , archevêque d'Aix , le 26 janvier 1596.

Contre Guillaume Rose , évêque de Senlis , le 5 septembre 1598.

Contre le cardinal de Sourdis , archevêque de Bordeaux , le 17 novembre 1615.

Le parlement de Paris décréta de prise de corps le cardinal de Bouillon , et fit saisir ses biens par arrêt du 20 juin 1710.

Le cardinal de Mailly , archevêque de Reims , fit en 1717 un mandement tendant à détruire la paix ecclésiastique établie par le gouvernement. Le bourreau brûla publiquement le mandement par arrêt du parlement.

Le sieur Languet , évêque de Soissons , ayant soutenu qu'il ne pouvait être jugé par la justice du roi , même pour crime de lèse-majesté , il fut condamné à dix mille livres d'amende.

Dans les troubles honteux excités par les refus de sacremens , le simple présidial de Nantes condamna l'évêque de cette ville à six mille francs d'amende pour avoir refusé la communion à ceux qui la demandaient.

En 1764 , l'archevêque d'Auch , du nom de Montillet , fut condamné à une amende ; et son mandement , regardé comme un libelle diffamatoire , fut brûlé par le bourreau à Bordeaux.

Ces exemples ont été très fréquens. La maxime que les ecclésiastiques sont entièrement soumis à la justice du roi comme les autres citoyens , a prévalu dans tout le royaume. Il n'y a point de loi expresse qui l'ordonne ; mais l'opinion de tous les jurisconsultes , le cri unanime de la nation et le bien de l'Etat sont une loi.

## PROPHÈTES.

LE prophète Jurieu fut sifflé, les prophètes des Cévènes furent pendus ou roués ; les prophètes qui vinrent du Languedoc et du Dauphiné à Londres furent mis au pilori ; les prophètes anabaptistes furent condamnés à divers supplices ; le prophète Savonarola fut cuit à Florence. Et s'il est permis de joindre à tous ceux-là les véritables prophètes juifs, on verra que leur destinée n'a pas été moins malheureuse ; le plus grand de leurs prophètes, S. Jean-Baptiste, eut le cou coupé.

On prétend que Zacharie fut assassiné ; mais heureusement cela n'est pas prouvé. Le prophète Jeddo ou Addo, qui fut envoyé à Béthel à condition qu'il ne mangerait ni ne boirait, ayant malheureusement mangé un morceau de pain, fut mangé à son tour par un lion, et on trouva ses os sur le grand chemin entre ce lion et son âne. Jonas fut avalé par un poisson ; il est vrai qu'il ne resta dans son ventre que trois jours et trois nuits ; mais c'est toujours passer soixante et douze heures fort mal à son aise.

Habacuc fut transporté en l'air par les cheveux à Babylone. Ce n'est pas un grand malheur, à la vérité ; mais c'est une voiture fort incommode. On doit beaucoup souffrir quand on est suspendu par les cheveux l'espace de trois cents milles. J'aurais mieux aimé une paire d'ailes, la jument Borak, ou l'hippogriffe.

Michée, fils de Jemilla, ayant vu le Seigneur

assis sur son trône avec l'armée du ciel à droite et à gauche , et le Seigneur ayant demandé quelqu'un pour aller tromper le roi Achab ; le diable s'étant présenté au Seigneur , et s'étant chargé de la commission , Michée rendit compte de la part du Seigneur au roi Achab de cette aventure céleste. Il est vrai que pour récompense il ne reçut qu'un énorme soufflet de la main du prophète Sédékia ; il est vrai qu'il ne fut mis dans un cachot que pour quelques jours : mais enfin il est désagréable pour un homme inspiré , d'être souffleté et fourré dans un cu de basse-fosse.

On croit que le roi Amasias fit arracher les dents au prophète Amos pour l'empêcher de parler. Ce n'est pas qu'on ne puisse absolument parler sans dents ; on a vu de vieilles édentées très bavardes : mais il faut prononcer distinctement une prophétie , et un prophète édenté n'est pas écouté avec le respect qu'on lui doit.

Baruch essuya bien des persécutions. Ezéchiel fut lapidé par les compagnons de son esclavage. On ne sait si Jérémie fut lapidé , ou s'il fut scié en deux.

Pour Isaïe , il passe pour constant qu'il fut scié par ordre de Manassé , roitelet de Juda.

Il faut convenir que c'est un méchant métier que celui de prophète. Pour un seul qui , comme Elie , va se promener de planètes en planetes dans un beau carrosse de lumière , traîné par quatre chevaux blancs , il y en a cent qui vont à pied , et qui sont obligés d'aller demander leur dîner de porte en porte. Ils ressemblent assez à Homère , qui fut obligé , dit-on , de mendier dans les sept villes qui se dispu-

tèrent depuis l'honneur de l'avoir vu naître. Ses commentateurs lui ont attribué une infinité d'allégories auxquelles il n'avait jamais pensé. On a fait souvent le même honneur aux prophètes. Je ne disconviens pas qu'il n'y eût ailleurs des gens instruits de l'avenir. Il n'y a qu'à donner à son ame un certain degré d'exaltation, comme l'a très bien imaginé un brave philosophe de nos jours, qui voulait percer un trou jusqu'aux antipodes, et enduire les malades de poix résine. (1)

Les Juifs exaltèrent si bien leur ame, qu'ils virent très-clairement toutes les choses futures : mais il est difficile de deviner au juste si par Jérusalem les prophètes entendent toujours la vie éternelle ; si Babylone signifie Londres ou Paris ; si quand ils parlent d'un grand dîner on doit l'expliquer par un jeûne ; si du vin rouge signifie du sang ; si un manteau rouge signifie la foi, et un manteau blanc la charité. L'intelligence des prophètes est l'effort de l'esprit humain.

Il y a encore une grande difficulté à l'égard des prophètes juifs ; c'est que plusieurs d'entre eux étaient hérétiques samaritains. Osée était de la tribu d'Issacar, territoire samaritain ; Elie et Elizée eux-mêmes en étaient : mais il est aisé de répondre à cette objection. On sait assez que l'esprit souffle où il veut, et que la grace tombe sur le sol le plus aride comme le plus fertile.

---

(1) Voyez la Diatribe du docteur Akakia ; *Facéties*, tome I.

## PROPHÉTIES.

## SECTION I.

Ce mot, dans son acception ordinaire, signifie prédiction de l'avenir. C'est en ce sens que Jésus (1) disait à ses disciples : Il est nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, soit accompli. Alors, ajoute l'évangéliste, il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Ecritures.

On sentira la nécessité indispensable d'avoir l'esprit ouvert pour comprendre les prophéties, si l'on fait attention que les Juifs, qui en étaient les dépositaires, n'ont jamais pu reconnaître Jésus pour le Messie, et qu'il y a dix-huit siècles que nos théologiens disputent avec eux pour fixer le sens de quelques unes qu'ils tâchent d'appliquer à Jésus. Telles sont celle de Jacob (2) : Le sceptre ne sera point ôté de Juda, et le chef de sa cuisse, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé vienne. Celle de Moïse (3) : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation et d'entre vos frères ; c'est lui que vous écouterez. Celle d'Isaïe (4) : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera

---

(1) Luc, chap. XXIV, v. 44 et 45. — (2) Genèse, chap. XLIX, v. 10. — (3) Deutéronome, chap. XVIII, v. 15. — (4) Chap. VII, v. 14.

nommé Emmanuel. Celle de Daniel (1) : Soixante et dix semaines ont été abrégées en faveur de votre peuple , etc. Notre objet n'est point d'entrer ici dans ce détail théologique.

Observons seulement qu'il est dit dans les Actes des apôtres (2), qu'en donnant un successeur à Juda , et dans d'autres occasions , ils se proposaient expressément d'accomplir les prophéties ; mais les apôtres même en citaient quelquefois qui ne se trouvent point dans l'écriture des Juifs ; telle est celle-ci alléguée par S. Matthieu (3) : Jésus vint demeurer dans une ville appelée Nazareth , afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen.

S. Jude , dans son épître , cite aussi une prophétie du livre d'Hénoch qui est apocryphe ; et l'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu , parlant de l'étoile vue en Orient par les mages , s'exprime en ces termes : On m'a raconté , dit-il , sur le témoignage de je ne sais quelle écriture , qui n'est pas à la vérité authentique , mais qui réjouit la foi bien loin de la détruire , qu'il y a aux bords de l'Océan oriental une nation qui possédait un livre qui porte le nom de Seth , et dans lequel il est parlé de l'étoile qui devait apparaître aux mages , et des présens que les mages devaient offrir au fils de Dieu. Cette nation , instruite par ce livre , choisit douze personnes des plus religieuses d'entre elles , et les chargea du soin d'observer quand l'étoile apparaîtrait. Lorsque quel-

---

(1) Chap. IX, v. 24. — (2) Chap. I, v. 16, et chap. XIII, v. 47. — (3) Chap. II, v. 23.

qu'un d'eux venait à mourir on lui substituait un de ses fils ou de ses proches. Ils s'appelaient mages dans leur langue , parce qu'ils servaient Dieu dans le silence et à voix basse.

Ces mages allaient donc tous les ans , après la récolte des blés , sur une montagne qui est dans leur pays , qu'ils nomment le mont de la victoire , et qui est très agréable à cause des fontaines qui l'arrosent et des arbres qui la couvrent. Il y a aussi un antre creusé dans le roc , et c'est là qu'après s'être lavés et purifiés , ils offraient des sacrifices et priaient Dieu en silence pendant trois jours.

Ils n'avaient point discontinué cette pieuse pratique depuis un grand nombre de générations , lorsqu'enfin l'heureuse étoile vint descendre sur leur montagne. On voyait en elle la figure d'un petit enfant , sur lequel il y avait celle d'une croix. Elle leur parla , et leur dit d'aller en Judée. Ils partirent à l'instant , l'étoile marchant toujours devant eux , et ils furent deux années en chemin.

Cette prophétie du livre de Seth ressemble à celle de Zorodascht ou Zoroastre , excepté que la figure que l'on devait voir dans l'étoile était celle d'une jeune fille vierge ; aussi Zoroastre ne dit pas qu'elle aurait une croix sur elle. Cette prophétie , citée dans l'évangile de l'enfance (1) , est rapportée ainsi par Abulpharage (2) : Zoroastre , le maître des Maguséens , instruisit les Perses de la manifestation future de notre Seigneur Jésus-Christ , et leur commanda de lui offrir des présents lorsqu'il serait né. Il

---

(1) Art. VII. — (2) Dinast. , page 82.

avertit que dans les derniers temps une vierge concevrait sans l'opération d'aucun homme ; et que lorsqu'elle mettrait au monde son fils , il apparaîtrait une étoile qui luirait en plein jour , au milieu de laquelle ils verraient la figure d'une jeune fille vierge. Ce sera vous , mes enfans , ajouta Zoroastre , qui l'apercevrez avant toutes les nations. Lors donc que vous verrez paraître cette étoile , allez où elle vous conduira. Adorez cet enfant naissant ; offrez-lui vos présens ; car c'est le Verbe qui a créé le ciel.

L'accomplissement de cette prophétie est rapporté dans l'Histoire naturelle de Pline (1) : mais outre que l'apparition de l'étoile aurait précédé la naissance de Jésus d'environ quarante ans , ce passage semble fort suspect aux savans ; et ce ne serait pas le premier ni le seul qui aurait été interpolé en faveur du christianisme. En voici le précis : « Il parut  
« à Rome , pendant sept jours , une comete si bril-  
« lante , qu'à peine en pouvait-on supporter la vue ;  
« on apercevait au milieu d'elle un dieu sous la  
« forme humaine ; on la prit pour l'ame de Jules-  
« César qui venait de mourir , et on l'adora dans un  
« temple particulier. »

M. Asseman , dans sa Bibliothèque orientale (2) , parle aussi d'un livre de Salomon , métropolitain de Bassora , intitulé l'Abeille , dans lequel il y a un chapitre sur cette prédiction de Zoroastre. Hornius , qui ne doutait pas de son authenticité , a prétendu que Zoroastre était Balaam , et cela vraisemblable-

(1) Liv. II, chap. XXV.

(2) Tome III, 1 part. . page 316.

ment parceque Origène, dans son premier livre contre Celse, dit (1) que les mages avaient sans doute les prophéties de Balaam, dont on trouve ces paroles dans les Nombres (2) : Une étoile se lèvera de Jacob, et un homme sortira d'Israël. Mais Balaam n'était pas plus juif que Zoroastre, puis qu'il dit lui-même qu'il était venu d'Aram, des montagnes d'Orient. (3)

D'ailleurs, S. Paul parle expressément à Tite (4) d'un prophète crétois; et S. Clément d'Alexandrie (5) reconnaît que, comme Dieu voulant sauver les Juifs leur donna des prophètes, il suscita de même les plus excellens hommes d'entre les Grecs, ceux qui étaient les plus propres à recevoir ses grâces; il les sépara des hommes du vulgaire, afin d'être les prophètes des Grecs, et de les instruire dans leur propre langue. Platon, dit-il encore (6), n'a-t-il pas prédit en quelque manière l'économie salutaire, lorsque, dans son second livre de la République, il a imité cette parole de l'Écriture (7) : « Défesons-nous du juste, car il nous incommodé, » et s'est exprimé en ces termes : Le juste sera battu de verges; il sera tourmenté, on lui crevera les yeux; et, après avoir souffert toutes sortes de maux, il sera enfin crucifié.

S. Clément aurait pu ajouter que si l'on ne creva pas les yeux à Jésus, malgré cette prophétie de Pla-

(1) Chap. XII. — (2) Ch. XXIV, v. 17. — (3) Nomb. ch. XXIII, v. 7. — (4) Ch. I, v. 12. — (5) Stromat. l. VI, page 638. — (6) *Ibid.* liv. V, page 601. — (7) La Sagesse, chap. II, v. 12.

ton, on ne lui brisa pas non plus les os, quoiqu'il soit dit dans un psaume (1): Pendant qu'on brise mes os, mes ennemis, qui me persécutent, m'accablent par leurs reproches. Au contraire, S. Jean (2) dit positivement que les soldats rompirent les jambes à ix deux autres qui étaient crucifiés avec lui, mais qu'ils ne rompirent point celles de Jésus, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie (3): Vous ne briserez aucun de ses os.

Cette Écriture, citée par S. Jean, s'entendait à la lettre de l'agneau pascal que devaient manger les Israélites; mais Jean-Baptiste ayant appelé (4) Jésus l'agneau de Dieu, non seulement on lui en fit depuis l'application, mais on prétendit même que sa mort avait été prédite par Confucius. Spizeli cite l'Histoire de la Chine par Martini, dans laquelle il est rapporté que l'an 39 du règne de Kingi, des chasseurs tuèrent hors des portes de la ville un animal rare; que les Chinois appellent *ki lin*, c'est-à-dire, agneau de Dieu. A cette nouvelle, Confucius frappa sa poitrine, jeta de profonds soupirs, et s'écria plus d'une fois: *Ki lin*, qui est-ce qui a dit que vous étiez venu? Il ajouta: Ma doctrine tend à sa fin, elle ne sera plus d'aucun usage dès que vous paraîtrez.

On trouve encore une autre prophétie du même Confucius dans son second livre, laquelle on applique également à Jésus, quoiqu'il n'y soit pas désigné sous le nom d'agneau de Dieu. La voici: On

(1) Ps. XL, v. 11. — (2) Chap. XIX, v. 36. — (3) Exod. chap. XII, v. 46; et N. chap. IX, v. 12. — (4) Jean, ch. I, v. 29 et 36.

ne doit pas craindre que lorsque le Saint, l'attendu des nations sera venu, on ne rende pas à sa vertu tout l'honneur qui lui est dû. Ses œuvres seront conformes aux lois du ciel et de la terre.

Ces prophéties contradictoires prises dans les livres des Juifs semblent excuser leur obstination, et peuvent rendre raison de l'embarras de nos théologiens dans leur controverse avec eux. De plus, celles que nous venons de rapporter des autres peuples, prouvent que l'auteur des Nombres, les apôtres et les pères reconnaissent des prophètes chez toutes les nations. C'est ce que prétendent aussi les Arabes (1), qui comptent cent vingt-quatre mille prophètes depuis la création du monde jusqu'à Mahomet, et croient que chacun d'eux a été envoyé à une nation particulière.

Nous parlerons des prophétesses à l'article sibylles.

## SECTION II.

Il est encore des prophètes : nous en avons deux à bicêtre en 1723, l'un et l'autre se disaient Elie. On les fouetta, et il n'en fut plus question.

Avant les prophètes des Cévènes, qui tiraient des coups de fusil derrière les haies au nom du Seigneur, en 1704, la Hollande eut le fameux Pierre Jurieu qui publia l'Accomplissement des prophéties. Mais que la Hollande n'en soit pas trop fière. Il était né en France dans une petite ville appelée Mer, de la

---

(1) Hist. des Arabes, chap. XX, par Abraham Echelensis.

généralité d'Orléans. Cependant il faut avouer que ce ne fut qu'à Rotterdam que Dieu l'appela à la prophétie.

Ce Jurieu vit clairement, comme bien d'autres, dans l'Apocalypse, que le pape était la bête (1) : qu'elle tenait *poculum aureum plenum abominatum*, la coupe d'or pleine d'abominations, que les quatre premières lettres de ces quatre mots latins formaient le mot *papa* ; que par conséquent son règne allait finir ; que les Juifs rentreraient dans Jérusalem ; qu'ils domineraient sur le monde entier pendant mille ans, après quoi viendrait l'ante-christ ; puis Jésus assis sur une nuée jugerait les vivans et les morts.

Jurieu prophétise expressément (2) que le temps de la grande révolution et de la chute entière du papisme « tombera justement sur l'an 1689, que « j'estime, dit-il, être le temps de la vendange apocalyptique ; car les deux témoins ressusciteront en « ce temps-là. Après quoi la France doit rompre avec « le pape avant la fin du siècle ou au commencement « de l'autre, et le reste de l'empire antichrétien s'abolira par-tout. »

Cette particule disjonctive *ou*, ce signe du doute n'était pas d'un homme adroit. Il ne faut pas qu'un prophète hésite. Il peut être obscur, mais il doit être sûr de son fait.

La révolution du papisme n'étant point arrivée en 1689, comme Pierre Jurieu l'avait prédit, il fit

(1) Tome I, pages 187.

(2) Tome II, pages 133 et 134.

faire au plus vite une nouvelle édition où il assura que c'était pour 1690. Et ce qui est étonnant, c'est que cette édition fut suivie immédiatement d'une autre. Il s'en est fallu beaucoup que le Dictionnaire de Bayle ait eu une pareille vogue ; mais l'ouvrage de Bayle est resté, et Pierre Jurieu n'est pas même demeuré dans la bibliothèque bleue avec Nostradamus.

On n'avait pas alors pour un seul prophète. Un presbytérien anglais, qui étudiait à Utrecht, combattit tout ce que disait Jurieu sur les sept fioles et les sept trompettes de l'Apocalypse, sur le règne de mille ans, sur la conversion des Juifs, et même sur l'antechrist. Chacun s'appuyait de l'autorité de Cocceïus, de Coterus, de Drabicius, de Comenius, grands prophètes précédens, et de la prophétesse Christine. Les deux champions se bornèrent à écrire; on espérait qu'ils se donneraient des soufflets, comme Sédékia en appliqua un à Michée, en lui disant : « Devine comment l'esprit divin a passé de ma main « sur ta joue. » Mot à mot : « Comment l'esprit a-t-il « passé de toi à moi ? » Le public n'eut pas cette satisfaction, et c'est bien dommage.

### SECTION III.

Il n'appartient qu'à l'Eglise infallible de fixer le véritable sens des prophéties ; car les Juifs ont toujours soutenu, avec leur opiniâtreté ordinaire, qu'aucune prophétie ne pouvoit regarder Jésus-Christ, et les pères de l'Eglise ne pouvaient disputer contre eux avec avantage, puisque, hors S. Ephrem,

le grand Origène et S. Jérôme , il n'y eut jamais aucun père de l'Eglise qui sût un mot d'hébreu.

Ce ne fut qu'au neuvième siècle que Raban le maure , depuis évêque de Maïence , apprit la langue juive. Son exemple fut suivi de quelques autres , et alors on commença à disputer avec les rabbins sur le sens des prophéties.

Raban fut étonné des blasphèmes qu'ils prononçaient contre notre Sauveur , l'appelant bâtard , impie , fils de Panther , et disant qu'il n'est pas permis de prier Dieu sans le maudire (1) : « Quòd nulla  
« oratio posset apud Deum accepta esse nisi in eâ  
« Dominum nostrum Jesum-Christum maledicant.  
« Confitentes eum esse impium et filium impii , id  
« est , nescio cujus æthnici quem nominant Pan-  
« thera , à quo dicunt matrem Domini adulteratam. »

Ces horribles profanations se trouvent en plusieurs endroits dans le Talmud , dans les livres du Nizachon , dans la dispute de Rittangel , dans celles de Jéchiel et de Nachmanides , intitulées le Rempart de la foi ; et sur-tout dans l'abominable ouvrage du Toldos Jeschut.

C'est particulièrement dans le prétendu Rempart de la foi du rabbin Isaac , que l'on interprète toutes les prophéties qui annoncent Jésus-Christ en les appliquant à d'autres personnes.

C'est là qu'on assure que la Trinité n'est figurée dans aucun livre hébreu , et qu'on n'y trouve pas la plus légère trace de notre sainte religion. Au contraire , ils allèguent cent endroits qui , selon eux ,

---

(1) *It' agersileus , in proœmio , pag. 53.*

disent que la loi mosaïque doit durer éternellement.

Le fameux passage qui doit confondre les Juifs et faire triompher la religion chrétienne, de l'aveu de tous nos grands théologiens, est celui d'Isaïe : « Voici  
 « une vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et  
 « son nom sera Emmanuel ; il mangera du beurre et  
 « du miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et  
 « choisir le bien... Et avant que l'enfant sache rejeter  
 « le mal et choisir le bien, la terre que tu as en dé-  
 « testation sera abandonnée de ses deux rois. . . . Et  
 « l'Éternel sifflera aux mouches des ruisseaux d'E-  
 « gypte et aux abeilles qui sont au pays d'Assur. . . .  
 « Et en ce jour-là le Seigneur rasera avec un rasoir  
 « de louage le roi d'Assur, la tête et le poil des gén-  
 « toires, et il achèvera aussi la barbe..... Et l'Éternel  
 « me dit : Prends un grand rouleau et y écris avec  
 « une touche en gros caractère, qu'on se dépêche de  
 « butiner, prenez vite les dépouilles.... Donc je pris  
 « avec moi de fidèles témoins, savoir Urie le sacrifi-  
 « cateur, et Zacharie fils de Jeberecia. Et je couchai  
 « avec la prophétesse, elle conçut et enfanta un en-  
 « fant mâle ; et l'Éternel me dit : Appelle l'enfant  
 « Maher-salal-has-bas. Car avant que l'enfant sache  
 « crier mon père et ma mère, on enlèvera la puis-  
 « sance de Damas, et le butin de Samarie devant le  
 « roi d'Assur. »

Le rabbin Isaac affirme, après tous les autres docteurs de sa loi, que le mot hébreu *alma* signifie tantôt une vierge, tantôt une femme mariée ; que Ruth est appelée *alma* lorsqu'elle était mère ; qu'une femme adultère est quelquefois même nommée *alma* ; qu'il ne s'agit ici que de la femme du prophète

Isaïe ; que son fils ne s'appelle point Emmanuel , mais Maher-salal-has-bas ; que quand ce fils mangera du beurre et du miel , les deux rois qui assiègent Jérusalem seront chassés du pays , etc.

Ainsi ces interprètes aveugles de leur propre religion et de leur propre langue combattent contre l'Eglise , et disent obstinément que cette prophétie ne peut regarder Jésus-Christ en aucune manière.

On a mille fois réfuté leur explication dans nos langues modernes. On a employé la force , les gibets , les roues , les flammes ; cependant ils ne se rendent pas encore.

« Il a porté nos maladies , et il a soutenu nos douleurs , et nous l'avons cru affligé de plaies , frappé de Dieu et affligé. »

Quelque frappante que cette prédiction puisse nous paraître , ces juifs obstinés disent qu'elle n'a nul rapport avec Jésus-Christ , et qu'elle ne peut regarder que les prophètes qui étaient persécutés pour les péchés du peuple.

« Et voilà que mon serviteur prospérera , sera honoré , et élevé très haut. »

Ils disent encore que cela ne regarde pas Jésus-Christ , mais David ; que ce roi en effet prospéra , mais que Jésus , qu'ils méconnurent , ne prospéra pas.

« Voici que je ferai un nouveau pacte avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda. »

Ils disent que ce passage ne signifie , selon la lettre et selon le sens , autre chose sinon , je renouvellerai mon pacte avec Juda et avec Israël. Cependant , leur

pacte n'a pas été renouvelé ; on ne peut faire un plus mauvais marché que celui qu'ils ont fait. N'importe , ils sont obstinés.

« Et toi , Bethléem d'Ephrata , qui es petite dans  
« les milliers de Juda , il sortira pour toi un domi-  
« nateur en Israël , et sa sortie est depuis le commen-  
« cement jusqu'au jour d'à jamais.

Ils osent nier encore que cette prophétie soit pour Jésus-Christ. Ils disent qu'il est évident que Michée parle de quelque capitaine natif de Bethléem, qui remportera quelque avantage à la guerre contre les Babyloniens ; car il parle le moment d'après de l'histoire de Babylone et des sept capitaines qui élurent Darius. Et si on démontre qu'il s'agit du Messie , ils n'en veulent pas convenir.

Ces juifs se trompent grossièrement sur Juda qui devait être comme un lion , et qui n'a été que comme un âne sous les Perses , sous Alexandre , sous les Séleucides , sous les Ptolomées , sous les Romains , sous les Arabes et sous les Turcs.

Ils ne savent ce qu'ils entendent par le *Shilo* , et par la *verge* , et par la *cuisse de Juda*. La verge n'a été dans Juda qu'un temps très court ; ils disent des pauvretés , mais l'abbé Houteville n'en dit-il pas beaucoup davantage avec ses phrases , son néologisme et son éloquence de rhéteur , qui met toujours des mots à la place des choses , et qui se propose des objections très difficiles pour n'y répondre que par du verbiage ?

Tout cela est donc peine perdue ; et quand l'abbé François ferait encore un livre plus gros , quand il

le joindrait aux cinq ou six mille volumes que nous avons sur cette matière, nous en serions plus fatigués sans avoir avancé d'un seul pas.

On se trouve donc plongé dans un chaos qu'il est impossible à la faiblesse de l'esprit humain de débrouiller jamais. On a besoin, encore une fois, d'une Eglise infallible qui juge sans appel. Car enfin, si un chinois, un tartare, un africain, réduit au malheur de n'avoir que du bon sens, lisait toutes ces prophéties, il lui serait impossible d'en faire l'application, ni à Jésus-Christ, ni aux Juifs, ni à personne. Il serait dans l'étonnement, dans l'incertitude, ne concevrait rien, n'aurait pas une seule idée distincte. Il ne pourrait pas faire un pas dans cet abyme; il lui faut un guide. Prenons donc l'Eglise pour notre guide, c'est le moyen de cheminer. On arrive avec ce guide, non seulement au sanctuaire de la vérité, mais à de bons canonicats, à de grosses commanderies, à de très opulentes abbayes crossées et mitrées, dont l'abbé est appelé *monseigneur* par ses moines et par ses paysans, à des évêchés qui vous donnent le titre de *prince*; on jouit de la terre, et on est sûr de posséder le ciel en propre.

## PROPRIÉTÉ.

**L**IBERTY, *and property*: c'est le cri anglais. Il vaut mieux que *saint Georges et mon droit, saint Denis et mont-joie*: c'est le cri de la nature.

De la Suisse à la Chine, les paysans possèdent

des terres en propre. Le droit seul de conquête a pu dans quelques pays dépouiller les hommes d'un droit si naturel.

L'avantage général d'une nation est celui du souverain, du magistrat et du peuple, pendant la paix et pendant la guerre. Cette possession des terres accordées aux paysans est-elle également utile au trône et aux sujets dans tous les temps? Pour qu'elle le soit au trône, il faut qu'elle puisse produire un revenu plus considérable et plus de soldats.

Il faut donc voir si le commerce et la population augmenteront. Il est certain que le possesseur d'un terrain cultivera beaucoup mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître. L'esclave qui est dans la puissance d'un autre, a peu d'inclination pour le mariage. Il craint souvent même de faire des esclaves comme lui. Son industrie est étouffée, son ame abrutie; et ses forces ne s'exercent jamais dans toute leur élasticité. Le possesseur, au contraire, desire une femme qui partage son bonheur, et des enfans qui l'aident dans son travail. Son épouse et ses fils font ses richesses. Le terrain de ce cultivateur peut devenir dix fois plus fertile qu'auparavant sous les mains d'une famille laborieuse. Le commerce général sera augmenté. Le trésor du prince en profitera. La campagne fournira plus de soldats. C'est donc évidemment l'avantage du prince. La Pologne serait trois fois plus peuplée et plus riche si le paysan n'était pas esclave.

Ce n'en est pas moins l'avantage des seigneurs. Qu'un seigneur possède dix mille arpens de terre cultivés par des serfs, dix mille arpens ne lui procureront qu'un revenu très faible, souvent absorbé par les réparations, et réduit à rien par l'intempérie des saisons. Que sera-ce si la terre est d'une plus vaste étendue, et si le terrain est ingrat? il ne sera que le maître d'une vaste solitude. Il ne sera réellement riche qu'autant que ses vassaux le seront : son bonheur dépend du leur. Si ce bonheur s'étend jusqu'à rendre sa terre trop peuplée, si le terrain manque à tant de mains laborieuses (au lieu qu'auparavant les mains manquaient au terrain), alors l'excédent des cultivateurs nécessaires se répand dans les villes, dans les ports de mer, dans les ateliers des artistes, dans les armées. La population aura produit ce grand bien; et la possession des terres accordées aux cultivateurs, sous la redevance qui enrichit les seigneurs, aura produit cette population.

Il y a une autre espèce de propriété non moins utile; c'est celle qui est affranchie de toute redevance, et qui ne paye que les tributs généraux imposés par le souverain pour le bien et le maintien de l'Etat. C'est cette propriété qui a contribué surtout à la richesse de l'Angleterre, de la France et des villes libres d'Allemagne. Les souverains qui affranchirent les terrains dont étaient composés leurs domaines, en recueillirent d'abord un grand avantage, puisqu'on acheta chèrement ces franchises : et ils en retirent aujourd'hui un bien plus grand, sur-

tout en Angleterre et en France, par les progrès de l'industrie et du commerce.

L'Angleterre donna un grand exemple au seizième siècle, lorsqu'on affranchit les terres dépendantes de l'Eglise et des moines. C'était une chose bien odieuse, bien préjudiciable à un Etat, de voir des hommes voués par leur institut à l'humilité et à la pauvreté, devenus les maîtres des plus belles terres du royaume, traiter les hommes, leurs frères, comme des animaux de service, faits pour porter leurs fardeaux. La grandeur de ce petit nombre de prêtres avilissait la nature humaine. Leurs richesses particulières appauvrirent le reste du royaume. L'abus a été détruit, et l'Angleterre est devenue riche.

Dans tout le reste de l'Europe, le commerce n'a fleuri, les arts n'ont été en honneur, les villes ne se sont accrues et embellies, que quand les serfs de la couronne et de l'Eglise ont eu des terres en propriété. Et ce qu'on doit soigneusement remarquer, c'est que si l'Eglise y a perdu des droits qui ne lui appartenaient pas, la couronne y a gagné l'extension de ses droits légitimes; car l'Eglise, dont la première institution est d'imiter son législateur humble et pauvre, n'est point faite originairement pour s'engraisser du fruit des travaux des hommes; et le souverain, qui représente l'Etat, doit économiser le fruit de ces mêmes travaux pour le bien de l'Etat même et pour la splendeur du trône. Par-tout où le peuple travaille pour l'Eglise, l'Etat est pauvre: par-tout où le peuple travaille pour lui et pour le souverain, l'Etat est riche.

C'est alors que le commerce étend par-tout ses branches. La marine marchande devient l'école de la marine militaire. De grandes compagnies de commerce se forment. Le souverain trouve, dans les temps difficiles, des ressources auparavant inconnues. Ainsi dans les États autrichiens, en Angleterre, en France, vous voyez le prince emprunter facilement de ses sujets cent fois plus qu'il n'en pouvait arracher par la force, quand les peuples croupissaient dans la servitude.

Tous les paysans ne seront pas riches; et il ne faut pas qu'ils le soient. On a besoin d'hommes qui n'aient que leurs bras et de la bonne volonté. Mais ces hommes même, qui semblent le rebut de la fortune, participeront au bonheur des autres. Ils seront libres de vendre leur travail à qui voudra le mieux payer. Cette liberté leur tiendra lieu de propriété. L'espérance certaine d'un juste salaire les soutiendra. Ils élèveront avec gaieté leurs familles dans leurs métiers laborieux et utiles. C'est surtout cette classe d'hommes si méprisables aux yeux des puissans, qui fait la pépinière des soldats. Ainsi, depuis le sceptre jusqu'à la faux et à la houlette, tout s'anime, tout prospère, tout prend une nouvelle force par ce seul ressort.

Après avoir vu s'il est avantageux à un État que les cultivateurs soient propriétaires, il reste à voir jusqu'où cette concession peut s'étendre. Il est arrivé dans plus d'un royaume, que le serf affranchi, étant devenu riche par son industrie, s'est mis à la place de ses anciens maîtres appauvris par leur luxe. Il a acheté leurs terres, il a pris leurs noms.

L'ancienne noblesse a été avilie; et la nouvelle n'a été qu'enviée et méprisée. Tout a été confondu. Les peuples qui ont souffert ces usurpations ont été le jouet des nations qui se sont préservées de ce fléau.

Les erreurs d'un gouvernement peuvent être une leçon pour les autres. Ils profitent du bien qu'il a fait; ils évitent le mal où il est tombé.

Il est si aisé d'opposer le frein des lois à la cupidité et à l'orgueil des nouveaux parvenus; de fixer l'étendue des terrains roturiers qu'ils peuvent acheter; de leur interdire l'acquisition des grandes terres seigneuriales, que jamais un gouvernement ferme et sage ne pourra se repentir d'avoir affranchi la servitude et d'avoir enrichi l'indigence. Un bien ne produit jamais un mal, que lorsque ce bien est poussé à un excès vicieux, et alors il cesse d'être bien. Les exemples des autres nations avertissent; et c'est ce qui fait que les peuples qui sont policés les derniers surpassent souvent les maîtres dont ils ont pris les leçons.

## PROVIDENCE.

J'ÉTAIS à la grille lorsque sœur Fessue disait à sœur Confite : La Providence prend un soin visible de moi : vous savez comme j'aime mon moineau ; il était mort, si je n'avais pas dit neuf *Ave Maria* pour obtenir sa guérison. Dieu a rendu mon moineau à la vie ; remercions la sainte Vierge.

Un métaphysicien lui dit : Ma sœur, il n'y a rien de si bon que des *Ave Maria*, sur-tout quand une

telle les récite en latin dans un faubourg de Paris ; mais je ne crois pas que Dieu s'occupe beaucoup de votre moineau , tout joli qu'il est ; songez , je vous prie , qu'il a d'autres affaires. Il faut qu'il dirige continuellement le cours de seize planètes et de l'anneau de Saturne , au centre desquels il a placé le soleil qui est aussi gros qu'un million de nos terres. Il a des milliards de milliards d'autres soleils , de planètes , et de comètes , à gouverner. Ses lois immuables et son concours éternel font mouvoir la nature entière : tout est lié à son trône par une chaîne infinie dont aucun anneau ne peut jamais être hors de sa place. Si des *Ave Maria* avaient fait vivre le moineau de sœur Fessue un instant de plus qu'il ne devait vivre , ces *Ave Maria* auraient violé toutes les lois posées de toute éternité par le grand Être ; vous auriez dérangé l'univers , il vous aurait fallu un nouveau monde , un nouveau Dieu , un nouvel ordre de choses.

SŒUR FESSUE.

Quoi ! vous croyez que Dieu fasse si peu de cas de sœur Fessue ?

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je suis fâché de vous dire que vous n'êtes , comme moi , qu'un petit chaînon imperceptible de la chaîne infinie ; que vos organes , ceux de votre moineau , et les miens , sont destinés à subsister un nombre déterminé de minutes dans ce faubourg de Paris.

SŒUR FESSUE.

S'il est ainsi , j'étais prédestinée à dire un nombre déterminé d'*Ave Maria*.

## LE MÉTAPHYSICIEN.

Oui ; mais ils n'ont pas forcé Dieu à prolonger la vie de votre moineau au-delà de son terme. La constitution du monde portait que dans ce couvent , à une certaine heure , vous prononceriez comme un perroquet certaines paroles dans une cer'taine langue que vous n'entendez point ; que cet oiseau , né comme vous par l'action irrésistible des lois générales , ayant été malade se porterait mieux ; que vous vous imaginerez l'avoir guéri avec des paroles , et que nous aurions ensemble cette conversation.

## S O E U R F E S S U E .

Monsieur , ce discours sent l'hérésie. Mon confesseur , le révérend père de Menou , en inférera que vous ne croyez pas à la Providence.

## L E M É T A P H Y S I C I E N .

Je crois la Providence générale , ma chère sœur , celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toute chose , comme la lumière jaillit du soleil ; mais je ne crois point qu'une Providence particulière change l'économie du monde pour votre moineau ou pour votre chat.

## S O E U R F E S S U E .

Mais pourtant , si mon confesseur vous dit , comme il me l'a dit à moi , que Dieu change tous les jours ses volontés en faveur des ames dévotes.

## L E M É T A P H Y S I C I E N .

Il me dira la plus plate bêtise qu'un confesseur de filles puisse dire à un homme qui pense.

## S O E U R F E S S U E .

Mon confesseur une bête ! sainte Vierge Marie !

## LE MÉTAPHYSICIEN.

Je ne dis pas cela ; je dis qu'il ne pourrait justifier que par une bêtise énorme les faux principes qu'il vous a insinués , peut-être fort adroitement , pour vous gouverner.

## SŒUR FESSUE.

Ouais ! j'y penserai ; cela mérite réflexion.

## PUISSANCE , TOUTE-PUISSANCE.

JE suppose que celui qui lira cet article est convaincu que ce monde est formé avec intelligence , et qu'un peu d'astronomie et d'anatomie suffisent pour faire admirer cette intelligence universelle et suprême.

Encore une fois , *Mens agit at molem.*

Peut-il savoir par lui-même si cette intelligence est toute-puissante , c'est-à-dire infiniment puissante ? A-t-il la moindre notion de l'infini , pour comprendre ce que c'est qu'une puissance infinie ?

Le célèbre historien philosophe David Hume dit (1) : « Un poids de dix onces est enlevé dans la « balance par un autre poids ; donc cet autre poids « est de plus de dix onces ; mais on ne peut apporter « de raison pourquoi il doit être de ceut. »

On peut dire de même : Tu reconnais une intelligence suprême assez forte pour te former , pour te conserver un temps limité , pour te récompenser.

---

(1) *Particular providence* , page 359.

pour te punir. En sais-tu assez pour te démontrer qu'elle peut davantage ?

Comment peux-tu te prouver par ta raison que cet Etre peut plus qu'il n'a fait ?

La vie de tous les animaux est courte. Pouvait-il la faire plus longue ?

Tous les animaux sont la pâture les uns des autres sans exception : tout naît pour être dévoré. Pouvait-il former sans détruire ?

Tu ignores quelle est sa nature. Tu ne peux donc savoir si sa nature ne l'a pas forcé de ne faire que les choses qu'il a faites.

Ce globe n'est qu'un vaste champ de destruction et de carnage. Ou le grand Etre a pu en faire une demeure éternelle de délices pour tous les êtres sensibles, ou il ne l'a pas pu. S'il l'a pu et s'il ne l'a pas fait, crains de le regarder comme malfesant ; mais s'il ne l'a pas pu, ne crains point de le regarder comme une puissance très grande, circonscrite par sa nature dans ses limites.

Qu'elle soit infinie ou non, cela ne t'importe. Il est indifférent à un sujet que son maître possède cinq cents lieues de terrain ou cinq mille, il n'en est ni plus ni moins sujet.

Lequel serait plus injurieux à cet Etre ineffable de dire : il a fait des malheureux sans pouvoir s'en dispenser, ou il les a faits pour son plaisir ?

Plusieurs sectes le représentent comme cruel ; d'autres, de peur d'admettre un Dieu méchant, ont l'audace de nier son existence. Ne vaut-il pas mieux dire que probablement la nécessité de sa nature et celle des choses ont tout déterminé ?

Le monde est le théâtre du mal moral et du mal physique; on ne le sent que trop : et le Tout est bien de Shaftesbury, de Bolingbroke, et de Pope, n'est qu'un paradoxe de bel esprit, une mauvaise plaisanterie.

Les deux principes de Zoroastre et de Manès, tant ressassés par Bayle, sont une plaisanterie plus mauvaise encore. Ce sont, comme on l'a déjà observé, les deux médecins de Molière, dont l'un dit à l'autre : Passez-moi l'émetique, et je vous passerai la saignée. Le manichéisme est absurde; et voilà pourquoi il a eu un si grand parti.

J'avoue que je n'ai point été éclairé par tout ce que dit Bayle sur les manichéens et sur les pauliciens. C'est de la controverse; j'aurais voulu de la pure philosophie. Pourquoi parler de nos mystères à Zoroastre? Dès que vous osez traiter nos mystères, qui ne veulent que de la foi et non du raisonnement, vous vous ouvrez des précipices.

Le fatras de notre théologie scolastique n'a rien à faire avec le fatras des rêveries de Zoroastre.

Pourquoi discuter avec Zoroastre le péché originel? il n'en a jamais été question que du temps de S. Augustin. Zoroastre ni aucun législateur de l'antiquité n'en avait entendu parler.

Si vous disputez avec Zoroastre, mettez sous la clef l'ancien et le nouveau Testament qu'il ne connaissait pas; et qu'il faut révéler sans vouloir les expliquer.

Qu'aurais-je donc dit à Zoroastre? ma raison ne peut admettre deux dieux qui se combattent, cela n'est bon que dans un poëme où Minerve se que-

relle avec Mars. Ma faible raison est bien plus contente d'un seul grand Etre, dont l'essence était de faire, et qui a fait tout ce que sa nature lui a permis, qu'elle n'est satisfaite de deux grands Etres, dont l'un gâte tous les ouvrages de l'autre. Votre mauvais principe Arimane n'a pu déranger une seule des lois astronomiques et physiques du bon principe Oromase; tout marche avec la plus grande régularité dans les cieux. Pourquoi le méchant Arimane n'aurait-il eu de puissance que sur ce petit globe de la terre?

Si j'avais été Arimane j'aurais attaqué Oromase dans ses belles et grandes provinces de tant de soleils et d'étoiles. Je ne me serais pas borné à lui faire la guerre dans un petit village.

Il y a beaucoup de mal dans ce village : mais d'où savons-nous que ce mal n'était pas inévitable?

Vous êtes forcé d'admettre une intelligence répandue dans l'univers; mais 1° savez-vous, par exemple, si cette puissance s'étend jusqu'à prévoir l'avenir? Vous l'avez assuré mille fois; mais vous n'avez jamais pu ni le prouver ni le comprendre. Vous ne pouvez savoir comment un être quelconque voit ce qui n'est pas. Or l'avenir n'est pas; donc nul être ne peut le voir. Vous vous réduisez à dire qu'il prévoit; mais prévoir c'est conjecturer. (1)

Or un Dieu qui, selon vous, conjecture, peut se tromper. Il s'est réellement trompé dans votre système; car s'il avait prévu que son ennemi empoison-

(1) C'est le sentiment des sociniens.

nerait ici-bas toutes ses œuvres, il ne les aurait pas produites; il ne se serait pas préparé lui-même la honte d'être continuellement vaincu.

2° Ne lui fais-je pas bien plus d'honneur en disant qu'il a fait tout par la nécessité de sa nature, que vous ne lui en faites en lui suscitant un ennemi qui défigure, qui souille, qui détruit ici-bas toutes ses œuvres?

3° Ce n'est point avoir de Dieu une idée indigne, que de dire qu'ayant formé des milliards de mondes où la mort et le mal n'habitent point, il a fallu que le mal et la mort habitassent dans celui-ci.

4° Ce n'est point rabaisser Dieu que de dire qu'il ne pouvait former l'homme sans lui donner de l'amour-propre; que cet amour-propre ne pouvait le conduire sans l'égarer presque toujours; que ses passions sont nécessaires, mais qu'elles sont funestes; que la propagation ne peut s'exécuter sans desirs; que ces desirs ne peuvent animer l'homme sans querelles; que ces querelles amènent nécessairement des guerres, etc.

5° En voyant une partie des combinaisons du règne végétal, animal, et minéral, et ce globe percé par-tout comme un crible, d'où tant d'exhalaisons s'échappent en foule, quel sera le philosophe assez hardi ou le scolastique assez imbécille pour voir clairement que la nature pouvait arrêter les effets des volcans, les intempéries de l'atmosphère, la violence des vents, les pestes, et tous les fléaux destructeurs?

6° Il faut être bien puissant, bien fort, bien industriel, pour avoir formé des lions qui dévorent

des taureaux, et produit des hommes qui inventent des armes pour tuer d'un seul coup, non seulement les taureaux et les lions, mais encore pour se tuer les uns les autres. Il faut être très puissant pour avoir fait naître des araignées qui tendent des filets pour prendre des mouches; mais ce n'est pas être tout-puissant, infiniment puissant.

7° Si le grand Etre avait été infiniment puissant, il n'y a nulle raison pour laquelle il n'aurait pas fait les animaux sensibles infiniment heureux; il ne l'a pas fait, donc il ne l'a pas pu.

8° Toutes les sectes des philosophes ont échoué contre l'écueil du mal physique et moral. Il ne reste que d'avouer que Dieu ayant agi pour le mieux n'a pu agir mieux.

9° Cette nécessité tranche toutes les difficultés et finit toutes les disputes. Nous n'avons pas le front de dire, *tout est bien*; nous disons, tout est le moins mal qu'il se pouvait.

10° Pourquoi un enfant meurt-il souvent dans le sein de sa mère? Pourquoi un autre ayant eu le malheur de naître, est-il réservé à des tourmens aussi longs que sa vie, terminés par une mort affreuse?

Pourquoi la source de la vie a-t-elle été empoisonnée dans toute la terre depuis la découverte de l'Amérique? Pourquoi, depuis le septième siècle de notre ère vulgaire, la petite vérole emporte-t-elle la huitième partie du genre humain? Pourquoi de tout temps les vessies ont-elles été sujettes à être des carrières de pierres? Pourquoi la peste, la guerre, la famine, et l'inquisition? Tournez-vous de tous

les sens , vous ne trouverez d'autre solution , sinon que tout a été nécessaire.

Je parle ici aux seuls philosophes et non pas aux théologiens. Nous savons que la foi est le fil du labyrinthe. Nous savons bien que la chute d'Adam et d'Eve , le péché originel , la puissance immense donnée aux diables , la prédilection accordée par le grand Etre au peuple juif , et le baptême substitué à l'amputation du prépuce , sont les réponses qui éclaircissent tout. Nous n'avons argumenté que contre Zoroastre et non contre l'université de Coimbra ou Coïmbre , à laquelle nous nous soumettons dans tous nos articles. ( Voyez les Lettres de Memmins à Cicéron , et répondez-y , si vous pouvez. ) (1)

## PUISSANCE.

### LES DEUX PUISSANCES.

#### SECTION I.

QUICONQUE tient le sceptre et l'encensoir , a les deux mains fort occupées. On peut le regarder comme un homme fort habile , s'il commande a des peuples qui ont le sens commun : mais s'il n'a affaire qu'à des imbécilles , à des espèces de sauvages , on peut le comparer au cocher de Bernier , que son maître rencontra un jour dans un carrefour de Delhi , haranguant la populace et lui vendant de

---

(1) Voyez le vol. de Philosophie.

l'orviétan. Quoi! Lapierre, lui dit Bernier, tu es devenu médecin? Oui, Monsieur, lui répondit le cocher; tel peuple, tel charlatan.

Le daïri des Japonais, le dalaï-lama du Thibet, auraient pu en dire autant. Numa Pompilius même avec son Égérie, aurait fait la même réponse à Bernier. Melchisédech était probablement dans le cas, aussi bien que cet Anius dont parle Virgile au troisième chant de l'Énéide.

Rex Anius; rex idem hominum Phœbique sacerdos,  
Vittis et sacrâ redimitus tempora lauro.

Je ne sais quel traducteur du seizième siècle a traduit ainsi ces vers de Virgile:

Anius qui fut roi tout ainsi qu'il fut prêtre,  
Mange à deux rateliers, et doublement est maître.

Ce charlatan Anius n'était roi que de l'isle de Délos, très chétif royaume, qui, après celui de Melchisédech et d'Yvetot, était un des moins considérables de la terre; mais le culte d'Apollon lui avait donné une grande réputation: il suffit d'un saint pour mettre tout un pays en crédit.

Trois électeurs allemands sont plus puissans qu'Anius, et ont comme lui le droit de mitre et de couronne, quoique subordonné, du moins en apparence, à l'empereur romain, qui n'est que l'empereur d'Allemagne. Mais de tous les pays ou la plénitude du sacerdoce et la plénitude de la royauté constituent la puissance la plus pleine qu'on puisse imaginer; c'est Rome moderne.

Le pape est regardé, dans la partie de l'Europe

catholique , comme le premier des rois et le premier des prêtres. Il en fut de même dans la Rome qu'on appelle *païenne* ; Jules-César était à-la-fois grand-pontife , dictateur , guerrier , vainqueur , très éloquent , très galant , en tout le premier des hommes , et à qui nul moderne n'a pu être comparé , excepté dans une épître dédicatoire.

Le roi d'Angleterre possède à-peu-près les mêmes dignités que le pape en qualité de chef de l'Eglise.

L'impératrice de Russie est aussi maîtresse absolue de son clergé dans l'empire le plus vaste qui soit sur la terre. L'idée qu'il peut exister deux puissances opposées l'une à l'autre dans un même État , y est regardée par le clergé même comme une chimère aussi absurde que pernicieuse.

Je dois rapporter à ce propos une lettre que l'impératrice de Russie , Catherine II , daigna m'écrire au mont Krapac , le 22 août 1765 , et dont elle m'a permis de faire usage dans l'occasion.

« Des capucins qu'on tolère à Moscou ( car la  
 « tolérance est générale dans cet empire ; il n'y a que  
 « les jésuites qui n'y sont pas soufferts ) : s'étant  
 « opiniâtrés cet hiver à ne pas vouloir enterrer un  
 « Français qui était mort subitement , sous prétexte  
 « qu'il n'avait pas reçu les sacremens , Abraham  
 « Chaumeix fit un *factum* contre eux , pour leur  
 « prouver qu'ils devaient enterrer un mort ; mais ce  
 « *factum* , ni deux réquisitions du gouverneur , ne  
 « purent porter ces pères à obéir. A la fin on leur  
 « fit dire de choisir , ou de passer la frontière , ou  
 « d'enterrer ce Français : ils partirent , et j'envoyai

« d'ici des augustins plus dociles, qui, voyant qu'il  
 « n'y avait pas à badiner, firent tout ce qu'on  
 « voulut.

« Voilà donc Abraham Chaumeix en Russie qui  
 « devient raisonnable; il s'oppose à la persécution.  
 « S'il prenait de l'esprit, il ferait croire les miracles  
 « aux plus incrédules; mais tous les miracles du  
 « monde n'effaceront pas sa honte d'avoir été le  
 « délateur de l'Encyclopédie.

. . . . .  
 . . . . .

« Les sujets de l'Eglise, souffrant des vexations  
 « souvent tyranniques, auxquelles les fréquens  
 « changemens de maîtres contribuaient beaucoup,  
 « se révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice  
 « Elisabeth, et ils étaient à mon avènement plus de  
 « cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762  
 « j'exécutai le projet de changer entièrement l'ad-  
 « ministration des biens du clergé, et de fixer ses  
 « revenus. Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa,  
 « poussé par quelques uns de ses confrères, qui ne  
 « trouvèrent pas à propos de se nommer. Il envoya  
 « deux mémoires où il voulait établir le principe  
 « absurde des deux puissances. Il avait déjà fait  
 « cette tentative du temps de l'impératrice Elisa-  
 « beth; on s'était contenté de lui imposer silence :  
 « mais son insolence et sa folie redoublant, il fut  
 « jugé par le métropolitain de Novogorod et par le  
 « synode entier, condamné comme fanatique, cou-  
 « pable d'une entreprise contraire à la foi orthodoxe  
 « autant qu'au pouvoir souverain; déchu de sa di-

« gnité et de la prêtrise, et livré au bras séculier.  
 « Je lui fis grace, et je me contentai de le réduire à  
 « la condition de moine. »

Telles sont ses propres paroles ; il en résulte qu'elle sait soutenir l'Eglise et la contenir ; qu'elle respecte l'humanité autant que la religion ; qu'elle protège le laboureur autant que le prêtre ; que tous les ordres de l'Etat doivent la bénir.

J'aurai encore l'indiscrétion de transcrire ici un passage d'une de ses lettres :

« La tolérance est établie chez nous ; elle fait loi  
 « de l'Etat ; il est défendu de persécuter. Nous  
 « avons, il est vrai, des fanatiques qui, faute de  
 « persécution, se brûlent eux-mêmes ; mais si ceux  
 « des autres pays en fesaient autant, il n'y aurait pas  
 « grand mal, le monde en serait plus tranquille, et  
 « Calas n'aurait pas été roué. »

Ne croyez pas qu'elle écrive ainsi par un enthousiasme passager et vain, qu'on désavoue ensuite dans la pratique, ni même par le desir louable d'obtenir dans l'Europe les suffrages des hommes qui pensent et qui enseignent à penser. Elle pose ces principes pour base de son gouvernement. Elle a écrit de sa main dans le conseil de législation ; ces paroles qu'il faut graver aux portes de toutes les villes :

« Dans un grand empire qui étend sa domination  
 « sur autant de peuples divers qu'il y a de diffé-  
 « rentes croyances parmi les hommes, la faute la  
 « plus nuisible serait l'intolérance. »

Remarquez qu'elle n'hésite pas de mettre l'into-

lérance au rang des fautes, j'ai presque dit des délits. Ainsi une impératrice despotique détruit dans le fond du Nord la persécution et l'esclavage. Tandis que dans le Midi...

(1) Jugez après cela, Monsieur, s'il se trouvera un honnête homme dans l'Europe qui ne sera pas prêt de signer le panégyrique que vous méditez. Non seulement cette princesse est tolérante; mais elle veut que ses voisins le soient. Voilà la première fois qu'on a déployé le pouvoir suprême pour établir la liberté de conscience. C'est la plus grande époque que je connaisse dans l'histoire moderne.

C'est à-peu-près ainsi que les anciens Persans défendirent aux Carthaginois d'immoler des hommes.

Plût à Dieu qu'au lieu des Barbares qui fondirent autrefois des plaines de la Scythie et des montagnes de l'Immaüs et du Caucase vers les Alpes et les Pyrénées pour tout ravager, on vît descendre aujourd'hui des armées pour renverser le tribunal de l'inquisition, tribunal plus horrible que les sacrifices de sang humain tant reprochés à nos pères!

Enfin, ce génie supérieur veut faire entendre à ses voisins ce que l'on commence à comprendre en Europe, que des opinions métaphysiques inintelligibles, qui sont les filles de l'absurdité, sont les mères de la discorde; et que l'Eglise au lieu de dire: Je viens apporter le glaive et non la paix, doit dire

---

(1) Ceci est tiré d'une lettre du citoyen du mont Krappac, dans laquelle se trouve l'extrait de la lettre de l'impératrice.

hautement : J'apporte la paix et non le glaive. Aussi l'impératrice ne veut-elle tirer l'épée que contre ceux qui veulent opprimer les dissidens.

## SECTION II.

CONVERSATION DU REVÉREND PÈRE BOUVET, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AVEC L'EMPEREUR CAM-HI, EN PRÉSENCE DE FRÈRE ATTIRET, JÉSUITE, TIRÉE DES MÉMOIRES SECRETS DE LA MISSION EN 1772.

### PÈRE BOUVET.

Oui, sacrée Majesté, dès que vous aurez eu le bonheur de vous faire baptiser par moi, comme je l'espère, vous serez soulagé de la moitié du fardeau immense qui vous accable. Je vous ai parlé de la fable d'Atlas qui portait le ciel sur ses épaules. Hercule le soulagea et porta le ciel. Vous êtes l'Atlas, et Hercule est le pape. Il y aura deux puissances dans votre empire. Notre bon Clément XI sera la première. Ainsi vous goûterez le plus grand des biens; celui d'être oisif pendant votre vie, et d'être sauvé après votre mort.

### L'EMPEREUR.

Vraiment je suis très obligé à ce cher pape qui daigne prendre cette peine : mais comment pourra-t-il gouverner mon empire à six mille lieues de chez lui ?

### PÈRE BOUVET.

Rien n'est plus aisé, sacrée Majesté impériale. Nous sommes ses vicaires apostoliques; il est vi-

vaire de Dieu , ainsi vous serez gouverné par Dieu même.

L'EMPEREUR.

Quel plaisir ! je ne me sens pas d'aise. Votre vice-Dieu partagera donc avec moi les revenus de l'empire ? car toute peine vaut salaire.

PÈRE BOUVET.

Notre vice-Dieu est si bon qu'il ne prendra d'ordinaire que le quart tout au plus , excepté dans les cas de désobéissance. Notre casuel ne montera qu'à deux millions sept cent cinquante mille onces d'argent pur. C'est un bien mince objet en comparaison des biens célestes.

L'EMPEREUR.

Oui , c'est marché donné. Votre Rome en tire autant apparemment du grand-mogol mon voisin , de l'empire du Japon mon autre voisin , de l'impératrice de Russie mon autre bonne voisine , de l'empire de Perse , de celui de Turquie ?

PÈRE BOUVET.

Pas encore ; mais cela viendra , grace à Dieu et à nous.

L'EMPEREUR.

Et combien vous en revient-il à vous autres ?

PÈRE BOUVET.

Nous n'avons point de gages fixes ; mais nous sommes comme la principale actrice d'une comédie d'un comte de Cailus mon compatriote , tout ce que je.... c'est pour moi.

L'EMPEREUR.

Mais , dites-moi si vos princes chrétiens de l'Eu-

rope paient à votre Italien à proportion de ma taxe.

PÈRE BOUVET.

Non, la moitié de cette Europe est séparée de lui, et ne le paie point : l'autre moitié paie le moins qu'elle peut.

L'EMPEREUR.

Vous me disiez ces jours passés qu'il était maître d'un assez joli pays.

PÈRE BOUVET.

Oui, mais ce domaine lui produit peu ; il est en friche.

L'EMPEREUR.

Le pauvre homme ! il ne sait pas faire cultiver sa terre, et il prétend gouverner les miennes !

PÈRE BOUVET.

Autrefois dans un de nos conciles, c'est-à-dire dans un de nos sénats de prêtres, qui se tenait dans une ville nommée Constance, notre saint père fit proposer une taxe nouvelle pour soutenir sa dignité. L'assemblée répondit qu'il n'avait qu'à faire labourer son domaine ; mais il s'en donna bien de garde ; il aima mieux vivre du produit de ceux qui labourerent dans d'autres royaumes. Il lui parut que cette manière de vivre avait plus de grandeur.

L'EMPEREUR.

Oh bien, allez lui dire que non seulement je fais labourer chez moi, mais que je laboure moi-même ; et je doute fort que ce soit pour lui.

PÈRE BOUVET.

Ah ! sainte vierge Marie ! je suis pris pour dupe.

L'EMPEREUR.

Partez vite, j'ai été trop indulgent.

FRÈRE ATTIRET A PÈRE BOUVET.

Je vous avais bien dit que l'empereur, tout bon qu'il est, avait plus d'esprit que vous et moi.

## PURGATOIRE.

IL est assez singulier que les Eglises protestantes se soient réunies à crier que le purgatoire fut inventé par les moines. Il est bien vrai qu'ils inventèrent l'art d'attraper de l'argent des vivans en priant Dieu pour les morts; mais le purgatoire était avant tous les moines.

Ce qui peut avoir induit les doctes en erreur, c'est que ce fut le pape Jean XVI qui institua, dit-on, la fête des morts vers le milieu du dixième siècle. De cela seul je conclus qu'on priait pour eux auparavant; car si on se mit à prier pour tous, il est à croire qu'on priait déjà pour quelques uns d'entre eux, de même qu'on n'inventa la fête de tous les saints que parcequ'on avait long-temps auparavant fêté plusieurs bienheureux. La différence entre la toussaint et la fête des morts, c'est qu'à la première nous invoquons, et à la seconde nous sommes invoqués; à la première nous nous recommandons à tous les heureux, et à la seconde les malheureux se recommandent à nous.

Les gens les plus ignorans savent comment cette fête fut instituée d'abord à Cluni, qui était alors

terre de l'empire allemand. Faut-il redire que « S. Odilon, abbé de Cluni, était coutumier de délivrer beaucoup d'ames du purgatoire par ses messes et par ses prieres ; et qu'un jour un chevalier ou un moine, revenant de la Terre-Sainte, fut jeté par là tempête dans une petite isle où il rencontra un ermite, lequel lui dit qu'il y avait là auprès de grandes flammes et furieux incendies, ou les trépassés étaient tourmentés, et qu'il entendait souvent les diables se plaindre de l'abbé Odilon et de ses moines, qui délivraient tous les jours quelque ame ; qu'il fallait prier Odilon de continuer, afin d'accroître la joie des bienheureux au ciel, et la douleur des diables en enfer. »

C'est ainsi que frère Girard jésuite raconte la chose dans sa Fleur des saints (1), d'après frère Ribadeneira. Fleury diffère un peu de cette légende, mais il en a conservé l'essentiel.

Cette révélation engagea S. Odilon à instituer dans Cluni la fête des trépassés, qui ensuite fut adoptée par l'Eglise.

C'est depuis ce temps que le purgatoire valut tant d'argent à ceux qui avaient le pouvoir d'en ouvrir les portes. C'est en vertu de ce pouvoir que le roi d'Angleterre Jean, ce grand terrien, surnommé *sans terre*, en se déclarant homme-lige du pape Innocent III, et en lui soumettant son royaume, obtint la délivrance d'une ame de ses parens qui

---

(1) Tome II, page 445.

était excommuniée : *pro mortuo excommunicato pro quo supplicat consanguinei.*

La chancellerie romaine eut même son tarif pour l'absolution des morts ; et il y eut beaucoup d'autels privilégiés, où chaque messe qu'on disait, au quatorzième siècle et au quinzième, pour six liards, délivrait une ame. Les hérétiques avaient beau remontrer qu'à la vérité les apôtres avaient eu le droit de délier tout ce qui était lié sur terre, mais non pas sous terre : on leur courait sus comme à des scélérats qui osaient douter du pouvoir des clefs. Et en effet il est à remarquer que, quand le pape veut bien vous remettre cinq ou six cents ans de purgatoire, il vous fait grace de sa pleine puissance : *pro potestate à Deo acceptâ concedit.*

#### DE L'ANTIQUITÉ DU PURGATOIRE.

On prétend que le purgatoire était de temps immémorial reconnu par le fameux peuple juif ; et on se fonde sur le second livre des Machabées, qui dit expressément « qu'ayant trouvé sous les habits  
« des Juifs ( au combat d'Odollam ) des choses con-  
« sacrées aux idoles de Jamnia, il fut manifeste que  
« c'était pour cela qu'ils avaient péri ; et ayant fait  
« une quête de douze mille drachmes d'argent (1),  
« lui qui pensait bien et religieusement de la résur-  
« rection, les envoya à Jérusalem pour les péchés  
« des morts. »

---

(1) Liv. II, chap. XII, v. 40, 43, et suivans.

Comme nous nous sommes fait un devoir de rapporter les objections des hérétiques et des incrédules, afin de les confondre par leurs propres sentimens, nous rapporterons ici leurs difficultés sur les douze mille francs envoyés par Judas, et sur le purgatoire.

Ils disent :

1° Que douze mille francs de notre monnaie étaient beaucoup pour Judas, qui soutenait une guerre de barbets contre un grand roi.

2° Qu'on peut envoyer un présent à Jérusalem pour les péchés des morts, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les vivans.

3° Qu'il n'était point encore question de résurrection dans ces temps-là, qu'il est reconnu que cette question ne fut agitée chez les Juifs que du temps de Gamaliel, un peu avant les prédications de Jésus-Christ (1).

4° Que la loi des Juifs consistant dans le Décalogue, le Lévitique, et le Deutéronome, n'ayant jamais parlé ni de l'immortalité de l'ame, ni des tourmens de l'enfer, il était impossible à plus forte raison qu'elle eût jamais annoncé un purgatoire.

5° Les hérétiques et les incrédules font les derniers efforts pour démontrer, à leur manière, que tous les livres des Machabées sont évidemment apocryphes. Voici leurs prétendues preuves :

Les Juifs n'ont jamais reconnu les livres des Machabées pour canoniques, pourquoi les reconnaitrions-nous ?

---

(1) Voyez le Talmud, tome II.

Origène déclare formellement que l'histoire des Machabées est à rejeter, S. Jérôme juge ces livres indignes de croyance.

Le concile de Laodicée, tenu en 367, ne les admit point parmi les livres canoniques; les Athanase, les Cyrille, les Hilaire les rejettent.

Les raisons pour traiter ces livres de romans, et de très mauvais romans, sont les suivantes :

L'auteur ignorant commence par la fausseté la plus reconnue de tout le monde. Il dit (1) : « Alexandre appela les jeunes nobles qui avaient été nourris avec lui dès leur enfance, et il leur partagea son royaume tandis qu'il vivait encore. »

Un mensonge aussi sot et aussi grossier ne peut venir d'un écrivain sacré et inspiré.

L'auteur des Machabées, en parlant d'Antiochus Epiphanes, dit : « Antiochus marcha vers Elimais ; il voulut la prendre et la piller (2), et il ne le put, parceque son discours avait été su des habitans ; et ils s'élèverent en combat contre lui. Et il s'en alla avec une tristesse grande, et retourna en Babylone. Et lorsqu'il était encore en Perse, il apprit que son armée en Juda avait pris la fuite. . . Et il se mit au lit, et il mourut l'an 149. »

Le même auteur (3) dit ailleurs tout le contraire. Il dit qu'Antiochus Epiphanes voulut piller Persépolis, et non pas Elimais ; qu'il tomba de son chariot ; qu'il fut frappé d'une plaie incurable ; qu'il fut mangé des vers ; qu'il demanda bien pardon au

(1) Liv. I, chap. I, v. 7. — (2) Chap. VI, v. 3 et suiv. — (3) Liv. II, chap. IX.

Dieu des Juifs ; qu'il voulut se faire juif : et c'est là qu'on trouve ce verset que les fanatiques ont appliqué tant de fois à leurs ennemis : *Orabat scelestus ille veniam quam non erat consecuturus*, le scélérat demandait un pardon qu'il ne devait pas obtenir. Cette phrase est bien juive ; mais il n'est pas permis à un auteur inspiré de se contredire si indignement.

Ce n'est pas tout ; voici bien une autre contradiction et une autre bévue. L'auteur fait mourir Antiochus Epiphanes d'une troisième façon (1) ; on peut choisir. Il avance que ce prince fut lapidé dans le temple de Nanée. Ceux qui ont voulu excuser cette ânerie , prétendent qu'on veut parler d'Antiochus Eupator ; mais ni Epiphanes ni Eupator ne fut lapidé.

Ailleurs , l'auteur dit (2) qu'un autre Antiochus ( le grand ) fut pris par les Romains , et qu'ils donnèrent à Eumènes les Indes et la Médie. Autant vaudrait-il dire que François I fit prisonnier Henri VIII , et qu'il donna la Turquie au duc de Savoie. C'est insulter le Saint-Esprit d'imaginer qu'il ait dicté des absurdités si dégoûtantes.

Le même auteur dit (3) que les Romains avaient conquis les Galates ; mais ils ne conquièrent la Galatie que plus de cent ans après. Donc le malheureux romancier n'écrivait que plus d'un siècle après

(1) Liv. II, chap. II, v. 16. — (2) Liv. I, chap. VIII, v. 7 et 8. — (3) *Ibid.* v. 2 et 3.

le temps où l'on suppose qu'il a écrit; et il en est ainsi de presque tous les livres juifs, à ce que disent les incrédules.

Le même auteur dit (1) que les Romains nommaient tous les ans un chef du sénat. Voilà un homme bien instruit! il ne savait pas seulement que Rome avait deux consuls. Quelle foi pouvons-nous ajouter, disent les incrédules, à ces rapsodies de contes puérils, entassés sans ordre et sans choix par les plus ignorans et les plus imbécilles des hommes? Quelle honte de les croire! quelle barbarie de Cannibales d'avoir persécuté des hommes sensés pour les forcer à faire semblant de croire des pauvretés pour lesquelles ils avaient le plus profond mépris! Ainsi s'expriment des auteurs audacieux. /

Notre réponse est que quelques méprises, qui viennent probablement des copistes, n'empêchent point que le fond ne soit très vrai; que le Saint-Esprit a inspiré l'auteur et non les copistes; que si le concile de Laodicée a rejeté les Machabées, ils ont été admis par le concile de Trente, dans lequel il y eut jusqu'à des jésuites; qu'ils sont reçus dans toute l'Eglise romaine, et que par conséquent nous devons les recevoir avec soumission.

#### DE L'ORIGINE DU PURGATOIRE.

Il est certain que ceux qui admirent le purgatoire dans la primitive Eglise, furent traités d'hé-

---

(1) Liv. I, chap. VIII, v. 15 et 16.

rétiques ; on condamna les simoniens qui admettaient la purgation des ames. Psuken kadaran (1).

S. Augustin condamna depuis les origénistes qui tenaient pour ce dogme.

Mais les simoniens et les origénistes avaient-ils pris ce purgatoire dans Virgile , dans Platon , chez les Égyptiens ?

Vous le trouverez clairement énoncé dans le sixième chant de Virgile , ainsi que nous l'avons déjà remarqué ; et ce qui est de plus singulier, c'est que Virgile peint des ames pendues en plein air , d'autres brûlées , d'autres noyées.

Aliaè panduntur inanes

Suspensæ ad ventos ; aliis sub gurgite vasto

Infectum eluitur scelus , aut exuritur igni.

L'abbé Pellegrin traduit ainsi ces vers :

On voit ces purs esprits branler au gré des vents ,  
Ou noyés dans les eaux , ou brûlés dans les flammes ;  
C'est ainsi qu'on nettoie et qu'on purge les ames.

Et ce qu'il y a de plus singulier encore , c'est que le pape Grégoire , surnommé *le grand* , non seulement adopta cette théologie de Virgile , mais dans ses dialogues il introduit plusieurs ames qui arrivent du purgatoire , après avoir été pendues ou noyées.

Platon avait parlé du purgatoire dans son Phédon ; et il est aisé de se convaincre par la lecture du Mercure Trismégiste , que Platon avait pris chez

---

(1) Liv. des Hérésies, chap. XXII.

les Egyptiens tout ce qu'il n'avait pas emprunté de Timée de Locres.

Tout cela est bien récent, tout cela est d'hier en comparaison des anciens brachmanes. Ce sont eux, il faut l'avouer, qui inventèrent le purgatoire, comme ils inventèrent aussi la révolte et la chute des génies, des animaux célestes (1).

C'est dans leur Shasta ou Shastabad, écrit trois mille cent ans avant l'ère vulgaire, que mon cher lecteur trouvera le purgatoire. Ces anges rebelles, dont on copia l'histoire chez les Juifs, du temps du rabbin Gamaliel, avaient été condamnés par l'Eternel et par son fils à mille ans de purgatoire; après quoi Dieu leur pardonna et les fit hommes. Nous vous l'avons déjà dit, mon cher lecteur; nous vous avons déjà représenté que les brachmanes trouvèrent l'éternité des supplices trop dure; car enfin l'éternité est ce qui ne finit jamais. Les brachmanes pensaient comme l'abbé de Chaulieu.

« Pardonne alors, Seigneur, si, plein de tes bontés,  
 « Je n'ai pu concevoir que mes fragilités,  
 « Ni tous ces vains plaisirs qui passent comme un songe,  
 « Pussent être l'objet de tes sévérités;  
 « Et si j'ai pu penser que tant de cruautés  
 « Puniraient un peu trop la douceur d'un mensonge. »

---

(1) Voyez l'article BRACHMANES.

## Q.

## QUESTION, TORTURE.

J'AI toujours présumé que la question, la torture, avait été inventée par des voleurs, qui étant entrés chez un avare, et ne trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourmens jusqu'à ce qu'il le découvrit.

On a dit souvent que la question était un moyen de sauver un coupable robuste, et de perdre un innocent trop faible; que chez les Athéniens on ne donnait la question que dans les crimes d'Etat; que les Romains n'appliquèrent jamais à la torture un citoyen romain pour savoir son secret.

Que le tribunal abominable de l'inquisition renouvella ce supplice, et que par conséquent il doit être en horreur à toute la terre.

Qu'il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un coupable; car souvent le coupable était vainqueur, et souvent le coupable vigoureux et opiniâtre résiste à la question, tandis que l'innocent débile y succombe.

Que cependant le duel était appelé le *jugement de Dieu*, et qu'il ne manque plus que d'appeler la torture le *jugement de Dieu*.

Que la torture est un supplice plus long et plus douloureux que la mort ; qu'ainsi on punit l'accusé avant d'être certain de son crime , et qu'on le punit plus cruellement qu'en le faisant mourir.

Que mille exemples funestes ont dû désabuser les législateurs de cet usage affreux.

Que cet usage est aboli dans plusieurs pays de l'Europe , et qu'on voit moins de grands crimes dans ces pays que dans le nôtre , où la torture est pratiquée.

On demande après cela pourquoi la torture est toujours admise chez les Français qui passent pour un peuple doux et agréable ?

On répond que cet affreux usage subsiste encore parcequ'il est établi ; on avoue qu'il y a beaucoup de personnes douces et agréables en France , mais on nie que le peuple soit humain.

Si on donne la question à des Jacques Clément , à des Jean Châtel , à des Ravailac , à des Damiens , personne ne murmurerait ; il s'agit de la vie d'un roi et du salut de tout l'Etat. Mais que des juges d'Abbeville condamnent à la torture un jeune officier pour savoir quels sont les enfans qui ont chanté avec lui une vieille chanson , qui ont passé devant une procession de capucins sans ôter leur chapeau ; j'ose presque dire que cette horreur , perpétrée dans un temps de lumières et de paix , est pire que les massacres de la Saint-Barthélemi , commis dans les ténèbres du fanatisme.

Nous l'avons déjà insinué ; et nous voudrions le

graver bien profondément dans tous les cerveaux et dans tous les cœurs. (1)

## QUÊTE.

L'ON compte quatre-vingt-dix-huit ordres monastiques dans l'Eglise ; soixante-quatre qui sont rentés , et trente-quatre qui vivent de quête , « sans aucune obligation, disent-ils , de travailler , ni corporellement ni spirituellement , pour gagner leur vie ; mais seulement pour éviter l'oisiveté : et comme seigneurs directs de tout le monde , et participans à la souveraineté de Dieu en l'empire de l'univers , ils ont droit de vivre aux dépens du public , sans faire que ce qu'il leur plaira. »

Ces propres paroles se lisent dans un livre très curieux intitulé , les heureux Succès de la piété ; et les raisons qu'en allègue l'auteur ne sont pas moins convaincantes. « Depuis , dit-il , que le cénobite a consacré à Jésus-Christ le droit de se servir des biens temporels , le monde ne possède plus rien qu'à son refus ; et il voit les royaumes et les seigneureries comme des usages que sa libéralité a laissés en fief. C'est ce qui le rend seigneur du monde , possédant tout par un domaine direct , parceque s'étant rendu une possession de Jésus-Christ par le vœu , et le possédant , il prend aucunement ( en quelque manière ) part à sa souverai-

---

(1) Voyez TORTURE.

« neté. Le religieux a même cet avantage sur le  
 « prince , qu'il ne lui faut point d'armes pour lever  
 « ce que le peuple doit à son exercice : il possède les  
 « affections devant que de recevoir les libéralités , et  
 « son empire s'étend plus sur les cœurs que sur les  
 « biens. »

Ce fut François d'Assise qui , l'an 1209 , imagina cette nouvelle manière de vivre de quête ; mais voici ce que porte sa règle<sup>(1)</sup> : Les frères à qui Dieu en a donné le talent travailleront fidèlement , en sorte qu'ils évitent l'oisiveté sans éteindre l'esprit d'oraison , et pour récompense de leur travail ils recevront leurs besoins corporels pour eux et pour leurs frères , suivant l'humilité et la pauvreté ; mais ils ne recevront point d'argent. Les frères n'auront rien en propre , ni maison , ni lieu , ni autre chose ; mais se regardant comme étrangers en ce monde , ils iront avec confiance demander l'aumône.

Remarquons , avec le judicieux Fleury , que si les inventeurs des nouveaux ordres mendiants n'étaient pas canonisés pour la plupart , on pourrait les soupçonner de s'être laissé séduire à l'amour propre , et d'avoir voulu se distinguer par leur raffinement au-dessus des autres. Mais sans préjudice de leur sainteté , on peut librement attaquer leurs lumières ; et le pape Innocent III avait raison de faire difficulté d'approuver le nouvel institut de S. François ; et plus encore le concile de Latran , tenu en 1215 , de défendre de nouvelles religions ,

---

(1) Chap. V et VI.

c'est-à-dire de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant , comme au treizième siècle l'on était touché des désordres que l'on avait devant les yeux , de l'avarice du clergé , de son luxe , de sa vie molle et voluptueuse qui avait gagné les monastères rēntés , l'on fut si frappé de ce renoncement à la possession des biens temporels en particulier et en commun , qu'au chapitre général que S. François tint près d'Assise , en 1219 , où il se trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en rāsē campagne , ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voisines. On voyait accourir de tous les pays les ecclésiastiques , les laïques , la noblesse , le petit peuple , et non seulement leur fournir les choses nécessaires , mais s'empresser à les servir de leurs propres mains avec une sainte émulation d'humilité et de charité.

S. François , par son testament , avait fait une défense expresse à ses disciples de demander au pape aucun privilège , et de donner aucune explication à sa règle ; mais quatre ans après sa mort , dans un chapitre assemblé l'an 1230 , ils obtinrent du pape Grégoire IX une bulle qui déclare qu'ils ne sont point obligés à l'observation de son testament , et qui explique la règle en plusieurs articles. Ainsi le travail des mains , si recommandé dans l'Écriture , et si bien pratiqué par les premiers moines , est devenu odieux ; et la mendicité , odieuse auparavant , est devenue honorable.

Aussi trente ans après la mort de S. François , on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres de sa fondation. Nous n'en citerons pour

preuve que le témoignage de S. Bonaventure , qui ne peut être suspect. C'est dans la lettre qu'il écrivit en 1257 , étant général de l'ordre . à tous les provinciaux et les gardiens. Cette lettre est dans ses Opuscules . tome II , page 352. Il se plaint de la multitude des affaires pour lesquelles ils requéraient de l'argent , de l'oisiveté de divers frères , de leur vie vagabonde , de leurs importunités à demander , des grands bâtimens qu'ils élevaient , enfin de leur avidité des sépultures et des testamens. S. Bonaventure n'est pas le seul qui se soit élevé contre ces abus , puisque M. le Camus , évêque de Bellay , observe que le seul ordre des minoritains a souffert plus de vingt-cinq réformes en quatre cents ans. Disons un mot sur chacun de ces griefs , que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendiants , sous prétexte de charité , se mêlaient de toutes sortes d'affaires publiques et particulières. Ils entraient dans le secret des familles , et se chargeaient de l'exécution des testamens ; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes et les princes. Les papes surtout leur donnaient volontiers des commissions , comme à des gens sans conséquence , qui voyageaient à peu de frais , et qui leur étaient entièrement dévoués ; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une chose plus singulière encore , c'est le tribunal de l'inquisition dont ils se chargèrent. On sait que dans ce tribunal odieux il y a capture de criminels , prison , torture , condamnations , confiscations , peines infamantes et fort souvent cor-

porelles par le bras séculier. Il est sans doute bien étrange de voir des religieux , faisant profession de l'humilité la plus profonde et de la pauvreté la plus exacte , transformés tout d'un coup en juges criminels , ayant des appariteurs et des familiers armés , c'est-à-dire des gardes et des trésors à leur disposition , se rendant ainsi terribles à toute la terre.

Nous glissons sur le mépris du travail des mains , qui attire l'oisiveté chez les mendiants comme chez les autres religieux. De là cette vie vagabonde que S. Bonaventure reproche à ces frères , lesquels , dit-il , sont à charge à leurs hôtes , et scandalisent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet , cette importunité est une espèce de violence à laquelle peu de gens savent résister , surtout à l'égard de ceux dont l'habit et la profession ont attiré du respect ; et d'ailleurs c'est une suite naturelle de la mendicité , car enfin il faut vivre. D'abord la faim et les autres besoins pressans font vaincre la pudeur d'une éducation honnête , et quand une fois on a franchi cette barrière , on se fait un mérite et un honneur d'avoir plus d'industrie qu'un autre à attirer les aumônes.

La grandeur et la curiosité des bâtimens , ajoute le même saint , incommodent nos amis qui fournissent à la dépense , et nous exposent aux mauvais jugemens des hommes. Ces frères , dit aussi Pierre Desvignes , qui dans la naissance de leur religion semblaient fouler aux pieds la gloire du monde , reprennent le faste qu'ils ont quitté ; n'ayant rien , ils possèdent tout , et sont plus riches que les riches

mêmes. On connaît ce mot de Dufrény à Louis XIV : Sire , je ne regarde jamais le nouveau louvre sans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois qui de son nom ait rempli la terre , palais digne de nos monarques , vous seriez achevé si l'on vous avait donné à l'un des quatre ordres mendians pour tenir ses chapitres et loger son général.

Quant à leur avidité des sépultures et des testamens , Matthieu Pâris l'a peinte en ces termes : Ils sont soigneux d'assister à la mort des grands , au préjudice des pasteurs ordinaires : ils sont avides de gain , et extorquent des testamens secrets ; ils ne recommandent que leur ordre et le préfèrent à tous les autres. Sauval rapporte aussi qu'en 1502 , Gilles Dauphin , général des cordeliers , en considération des bienfaits que son ordre avait reçus de messieurs du parlement de Paris , envoya aux présidens , conseillers et greffiers la permission de se faire enterrer en habit de cordelier. L'année suivante il gratifia d'un semblable brevet les prévôt des marchands et échevins , et les principaux officiers de la ville. Il ne faut pas regarder cette permission comme une simple politesse , s'il est vrai que S. François fait régulièrement chaque année une descente en purgatoire pour en tirer les ames de ceux qui sont morts dans l'habit de son ordre , comme l'assuraient ces religieux.

Voici un trait à ce sujet qui ne sera pas hors de propos : L'Etoile , dans ses Mémoires , année 1577 , raconte qu'une fille fort belle déguisée en homme , et qui se faisait appeler Antoine , fut découverte et

prise dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle servait entre autres frères Jacques Berson , qu'on appelait l'enfant de Paris , et le cordelier aux belles mains. Ces révérends pères disaient tous qu'ils croyaient que c'était un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet , qui fut grand dommage à la chasteté de cette fille qui se disait mariée , et qui par dévotion avait servi dix ou douze ans ces bons religieux , sans jamais avoir été intéressée en son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter après la mort d'un long séjour en purgatoire ; c'est ce que l'Etoile ne dit pas.

Le même évêque de Bellay , que nous avons déjà cité , prétend qu'un seul ordre de mendiants coûte par an trente millions d'or pour le vêtement et la nourriture de ces moines , sans compter l'extraordinaire ; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique qui lève tant sur ses sujets , que les cénobites mendiants qui sont dans ses Etats exigent de ses peuples. Que sera-ce si on y ajoute les trente-trois autres ordres ? On verra , dit-il , que les trente-quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-quatre de cénobites rentés ni tous les autres ecclésiastiques n'ont de bien. Avouons que c'est beaucoup dire.

# TABLE DES ARTICLES

## CONTENUS

### DANS CE DOUZIEME VOLUME.

---

|  |      |    |
|--|------|----|
| ORGUEIL,   | page | 5  |
| ORIGINEL. (PÉCHÉ) SECTION I,   |      | 6  |
| SECTION II,  |      | 8  |
| Explication du péché originel,   |      | 12 |
| ORTHOGRAPHE,   |      | 14 |
| OVIDE,   |      | 15 |
| OZÉE,  |      | 27 |
| <br>   |      |    |
| PAPISME. Le Papiste et le Trésorier,                                   |      | 28 |
| PARADIS,   |      | 31 |
| PARLEMENT DE FRANCE. Depuis Philippe<br>le bel jusqu'à Charles VII,    |      | 23 |
| Parlement. L'étendue de ses droits,                                    |      | 36 |
| Parlement. Droit d'enregistrer,  |      | 37 |
| Remontrances des parlemens,  |      | 40 |
| Sous Louis XV,   |      | 43 |
| PASSIONS. Leur influence sur le corps, et<br>celle du corps sur elles, |      | 48 |

|   |         |
|---|---------|
| PATRIE. SECTION I,  | page 52 |
| SECTION II,   | 55      |
| SECTION III,  | 56      |
| PAUL. SECTION I. Question sur Paul,                                     | 59      |
| SECTION II,   | 61      |
| SECTION III,  | 65      |
| PERES, MERES, ENFANS. Leurs devoirs,                                    | 68      |
| PERSÉCUTION,  | 71      |
| PHILOSOPHE. SECTION I,  | 73      |
| SECTION II,   | 80      |
| SECTION III,  | 83      |
| SECTION IV,   | 88      |
| SECTION V,  | Ibid.   |
| PHILOSOPHIE. SECTION I,   | 90      |
| SECTION II,   | 91      |
| SECTION III,  | 93      |
| SECTION IV. Précis de la philosophie an-<br>cienne,                     | 95      |
| PIERRE, (SAINT)   | 100     |
| PIERRE-LE-GRAND, ET JEAN-JACQUES<br>ROUSSEAU. SECTION I,                | 107     |
| SECTION II,   | 110     |
| PLAGIAT,  | 112     |
| PLATON. SECTION I. Du Timée de Platon, et<br>de quelques autres choses, | 115     |
| SECTION II. Questions sur Platon, et sur<br>quelques autres bagatelles  | 122     |
| POETES,   | 125     |

|   |          |
|---|----------|
| POLICE DES SPECTACLES ,                                       | page 129 |
| POLITIQUE ,   | 134      |
| Politique du dehors ,   | 135      |
| Politique du dedans ,   | 137      |
| POLYPES ,   | 139      |
| POLYTHÉISME ,   | 142      |
| POPULATION. SECTION I ,                                       | 148      |
| SECTION II. Réfutation d'un article de l'En-<br>cyclopédie    | 154      |
| SECTION III. Fragment sur la population ,                     | 159      |
| SECTION IV. De la population de l'Amé-<br>rique ,             | 164      |
| POSSÉDÉS ,  | 168      |
| POSTE ,   | 169      |
| POURQUOI, (LES )  | 172      |
| PRÉJUGÉS ,  | 180      |
| Préjugés des sens ,   | 181      |
| Préjugés physiques ,  | 182      |
| Préjugés historiques ,  | Ibid.    |
| Préjugés religieux ,  | 183      |
| PRÉTENTIONS ,   | 184      |
| Prétentions de l'Empire , tirées de Glafey et<br>de Schweder, | 187      |
| PRETRES ,   | 190      |
| PRETRES DES PAIENS ,  | 192      |
| PRIERES .   | 195      |
| PRIVILEGES . CAS PRIVILÉGIÉS ,                                | 197      |
| PROPHETES ,   | 202      |

|   |          |
|---|----------|
| PROPHÉTIES. SECTION I ,                     | page 205 |
| SECTION II ,                                | 211      |
| SECTION III ,                               | 213      |
| PROPRIÉTÉ ,                                 | 218      |
| PROVIDENCE ,                                | 223      |
| PUISSANCE. TOUTE PUISSANCE ,                | 226      |
| PUISSANCE. Les deux puissances. SECTION I , | 232      |
| SECTION II ,                                | 238      |
| PURGATOIRE ,                                | 241      |
| De l'antiquité du purgatoire ,              | 245      |
| De l'origine du purgatoire ,                | 247      |
| QUESTION , TORTURE ,                        | 250      |
| QUETE ,                                     | 252      |

FIN DE LA TABLE.



JAN 4 1900

225-13

DATE DUE

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 001 026 414

B 42 .V62

vol. 11 +

Voltaire

12

Dictionnaire philosophique

